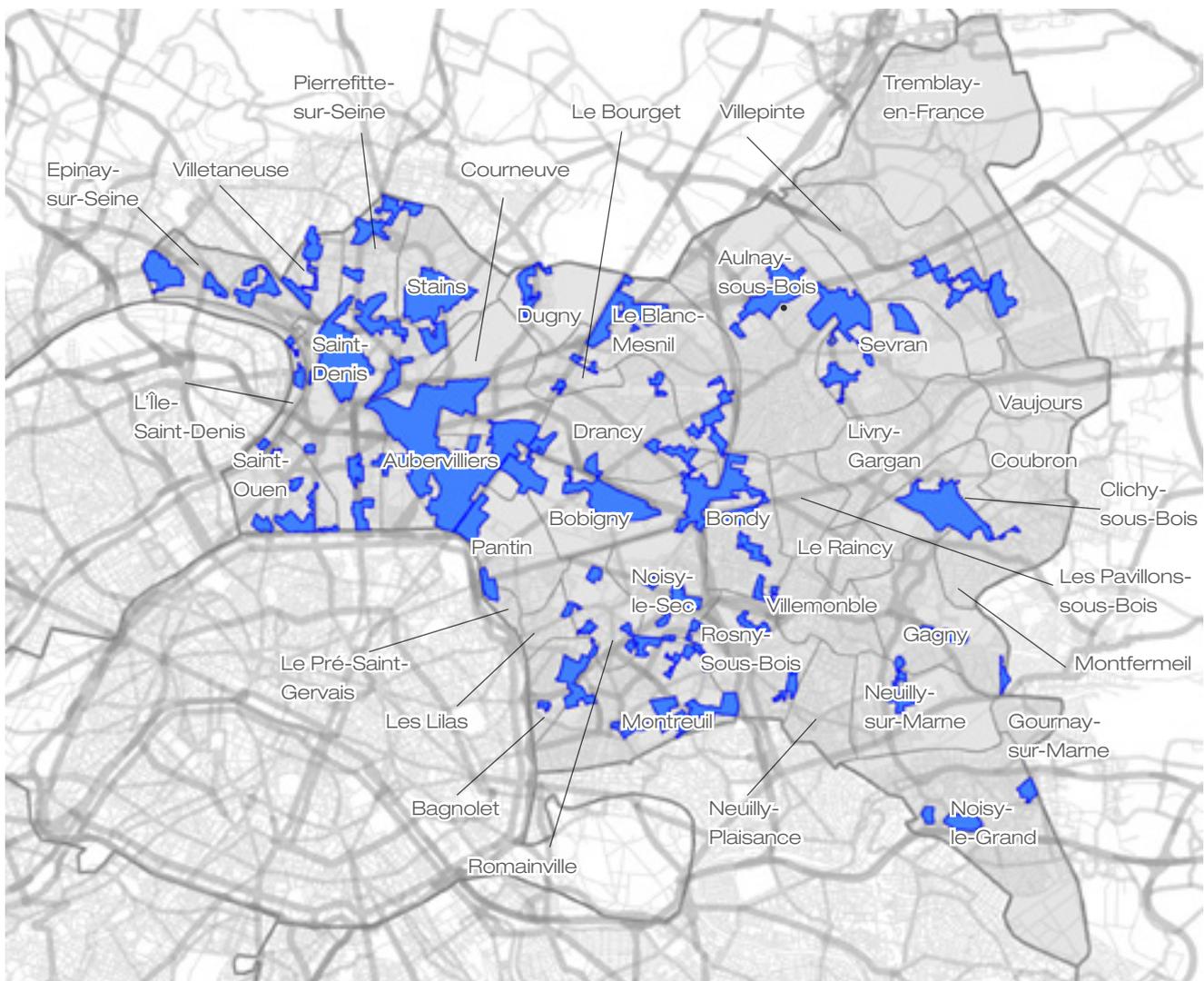




# LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA SEINE-SAINT-DENIS DANS LE CONTRAT DE VILLE 2015-2020

N° 51-093000  
Avril 2019



## PRÉAMBULE

## LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE, REGARDS SUR LEUR DOTATION EN ÉQUIPEMENTS SOCIAUX ET SUR LES ALLOCATAIRES RÉSIDANT DANS CES QUARTIERS

PAR TAHAR BELMOUNÈS DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE SEINE-SAINT-DENIS

**I**nscrits dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, les nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ont vu le jour en janvier 2015, remplaçant les dispositifs précédents (zones urbaines sensibles, contrats urbains de cohésion sociale) dont l'empilement et le nombre ont abouti à un brouillage des territoires et des politiques mises en œuvre. Cette nouvelle géographie de la politique de la ville est désormais basée sur le seul critère de concentration de personnes à bas revenus, avec un décrochage marqué par rapport à l'agglomération dans laquelle se situe le quartier et au niveau des revenus de la France métropolitaine.

En Seine-Saint-Denis, en prenant en compte les allocataires, conjoints, enfants de moins de 25 ans et autres personnes à charge, la politique de la ville couvre 419 100 personnes réparties dans 63 quartiers. C'est 27,0 % de la population séquanodionysienne qui vit dans un quartier de la politique de la ville et 45,2 % des allocataires.

La Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis joue un rôle actif dans ces quartiers à travers les prestations versées. Celles-ci permettent d'aider et de soutenir les foyers notamment les plus vulnérables économiquement, soulignant l'importance de ces versements pour ces territoires où la concentration de bas revenus est particulièrement élevée.

Les prestations représentent un rempart capital pour les familles qui se situent aux franges du seuil de bas revenus et qui peuvent à tout moment basculer dans la pauvreté.

Certains de ces quartiers sont marqués par des indicateurs de fragilité économique élevés, comme Branly-Boissière à Montreuil, Pleyel à Saint-Denis, Rougemont à Sevran... tandis que d'autres sont marqués par des indicateurs de fragilité économique plus faibles, comme La Capsulerie à Bagnolet, Jean Moulin-Jean Bouin à Gagny, Jean Moulin-Esprit à Montreuil... d'autres encore par un profil jeune et composé principalement de familles : Béthisy à Noisy-le-Sec, Val Coteau à Neuilly-sur-Marne, Plaine-Landry-Bailly à Saint-Denis...

La couverture territoriale des équipements sociaux dans les quartiers de la politique de la ville est un autre critère d'évaluation de l'engagement et de la mobilisation de la branche Famille en faveur des quartiers prioritaires. Les financements qu'elle apporte aux structures d'animation de la vie sociale, aux équipements d'accueil du jeune enfant ainsi qu'aux dispositifs de soutien à la parentalité (Lieux d'accueil enfants - parents, Espaces Rencontres) et de soutien à la politique jeunesse (Foyer de jeunes travailleurs), présents dans ces quartiers ou situés à proximité sont susceptibles d'optimiser les réponses sociales aux besoins des familles. Ils témoignent de

son attachement en faveur d'un maillage territorial couvrant l'ensemble des QPV, auquel elle est attachée.

Ces implantations sont autant d'illustrations de la qualité, des collaborations nouées avec les acteurs locaux, collectivités, associations ou entreprises, autant de partenaires que nous remercions pour leur mobilisation à nos côtés.

Cette publication constituée, pour chacun des 63 quartiers que compte la Seine-Saint-Denis, d'informations sur leur situation dans les communes du département, et sur leur dotation en équipements est assortie d'une description des caractéristiques sociales des allocataires y résidant. Démographiquement, ces quartiers cumulent des situations fragiles avec de nombreuses familles monoparentales ou de familles de trois enfants ou plus, et la dépendance aux prestations légales, que ce soit les minima sociaux, les aides au logement, ou les prestations familiales est élevée.

Les interventions de travail social auprès des populations vulnérables dans ces quartiers sont la concrétisation des politiques portées par notre organisme avec les populations au plus près des territoires. Elles constituent un volet fondamental de la politique de la ville en faveur des quartiers prioritaires.

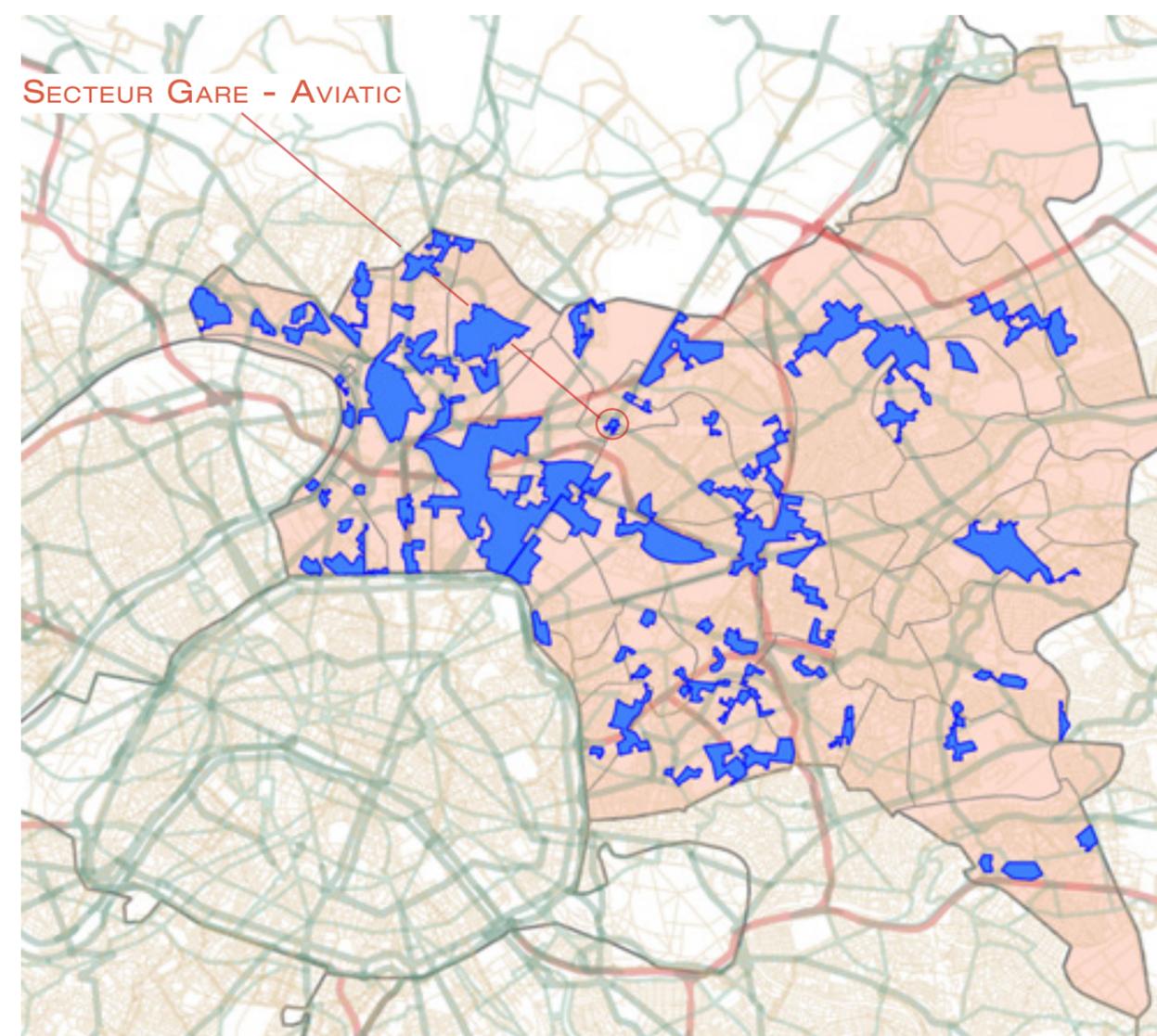
Je veux à cette occasion saluer la qualité de l'engagement des professionnels sur le terrain, y compris ceux que la Caf mobilise directement.

Nos capacités à contribuer à l'évaluation de ces interventions sociales, dont le présent document est une illustration, sont un levier pour l'évolution et la priorisation des actions que la Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis conduit, avec ses partenaires, et conduira sur la période de la convention d'objectifs et de gestion 2018-2022 avec l'État.

QP093001	_ SECTEUR GARE - AVIATIC	Commune LE BOURGET	. 7
QP093002	_ SECTEUR SAINT-NICOLAS - GUYNEMER - GAI LOGIS	Commune LE BOURGET	. 11
QP093003	_ HAUT CLICHY - CENTRE VILLE - BOSQUETS - LUCIEN NOEL	Communes CLICHY-SOUS-BOIS & MONTFERMEIL	. 15
QP093004	_ QUARTIER AVENIR PARISIEN	Commune DRANCY	. 19
QP093005	_ QUARTIERS LA MUETTE - VILLAGE PARISIEN	Commune DRANCY	. 23
QP093006	_ QUARTIERS ÉCONOMIE - LES OISEAUX	Commune DRANCY	. 27
QP093007	_ THOREZ-LARIVIÈRE-LANGEVIN-MOULIN-ALLENDE	Commune DUGNY	. 31
QP093008	_ LA CAPSULERIE	Commune BAGNOLET	. 35
QP093009	_ LE PLATEAU - LES MALASSIS - LA NOUE	Communes BAGNOLET & MONTREUIL	. 39
QP093010	_ LES COURTILLIÈRES - PONT-DE-PIERRE	Communes BOBIGNY & PANTIN	. 43
QP093011	_ QUARTIER SALENGRO - GASTON ROULAUD - CENTRE VILLE	Communes BOBIGNY & DRANCY	. 47
QP093012	_ BLANQUI	Commune BONDY	. 51
QP093013	_ MARNAUDES - FOSSE AUX BERGERS - LA SABLIÈRE	Communes BONDY & VILLEMOMBLE	. 55
QP093014	_ ABREUVOIR - BONDY NORD - BONDY CENTRE - PONT-DE-BONDY - LA SABLIÈRE - SECTEUR SUD	Communes LE BLANC-MESNIL, BOBIGNY, BONDY & NOISY-LE-SEC	. 59
QP093015	_ TROIS COMMUNES - FABIEN	Communes MONTREUIL, NOISY-LE-SEC & ROMAINVILLE	. 63
QP093016	_ BRANLY - BOISSIÈRE	Commune MONTREUIL	. 67
QP093017	_ BOISSIÈRE - SAUSSAIE-BEAUCLAIRE	Commune ROSNY-SOUS-BOIS	. 71
QP093018	_ BEL AIR - GRANDS PÊCHERS - RUFFINS - LE MORILLON	Commune MONTREUIL	. 75
QP093019	_ JEAN MOULIN - ESPOIR	Commune MONTREUIL	. 79
QP093020	_ BÉTHISY	Commune NOISY-LE-SEC	. 83
QP093021	_ LE LONDEAU	Commune NOISY-LE-SEC	. 87
QP093022	_ LA BOISSIÈRE	Commune NOISY-LE-SEC	. 91
QP093023	_ SEPT ARPENTS - STALINGRAD	Communes PANTIN & LE PRÉ-SAINT-GERVAIS	. 95
QP093024	_ QUATRE CHEMINS	Commune PANTIN	. 99
QP093025	_ MARCEL CACHIN	Commune ROMAINVILLE	. 103
QP093026	_ QUARTIER DE L'HORLOGE	Commune ROMAINVILLE	. 107
QP093027	_ GAGARINE	Commune ROMAINVILLE	. 111
QP093028	_ FRANC MOISIN - COSMONAUTES - CRISTINO GARCIA - LANDY	Communes AUBERVILLIERS, LA COURNEUVE & SAINT-DENIS	. 115
QP093029	_ CENTRE VILLE	Commune ÉPINAY-SUR-SEINE	. 119
QP093030	_ ORGEMONT	Commune ÉPINAY-SUR-SEINE	. 123
QP093031	_ LA SOURCE - LES PRESLES	Commune ÉPINAY-SUR-SEINE	. 127

- QP093032 \_ THOREZ-GÉRAUX *Commune L'ÎLE-SAINT-DENIS* . 131
- QP093033 \_ MÉCHIN - BOCAGE *Commune L'ÎLE-SAINT-DENIS* . 135
- QP093034 \_ PAUL-CACHIN *Commune L'ÎLE-SAINT-DENIS* . 139
- QP093035 \_ CENTRE VILLE - CHATENAY - MAROC - POÈTES *Communes PIERREFITTE-SUR-SEINE & STAINS* . 143
- QP093036 \_ JONCHEROLLES - FAUVETTES *Commune PIERREFITTE-SUR-SEINE* . 147
- QP093037 \_ PLAINE - LANDY - BAILLY *Commune SAINT-DENIS* . 151
- QP093038 \_ PLEYEL *Commune SAINT-DENIS* . 155
- QP093039 \_ GRAND CENTRE - SÉMARD *Commune SAINT-DENIS* . 159
- QP093040 \_ FLORÉAL SAUSSAIE ALLENDE *Commune SAINT-DENIS* . 163
- QP093041 \_ PLAINE TREZEL - CHAUDRON *Commune SAINT-DENIS* . 167
- QP093042 \_ SAINT-RÉMY - JOLIOT CURIE - BEL AIR *Commune SAINT-DENIS* . 171
- QP093043 \_ LANGEVIN - LAVOISIER - TARTRES - ALLENDE *Communes PIERREFITTE-SUR-SEINE & SAINT-DENIS* . 175
- QP093044 \_ CORDON *Commune SAINT-OUEN* . 179
- QP093045 \_ MICHELET - LES PUCES - DEBAIN *Commune SAINT-OUEN* . 183
- QP093046 \_ VIEUX SAINT-OUEN *Commune SAINT-OUEN* . 187
- QP093047 \_ PASTEUR - ARAGO - ZOLA *Commune SAINT-OUEN* . 191
- QP093048 \_ CENTRE ÉLARGI *Commune STAINS* . 195
- QP093049 \_ QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE *Commune VILLETANEUSE* . 199
- QP093050 \_ ROUGEMONT *Commune SEVRAN* . 203
- QP093051 \_ MONTCELEUX - PONT BLANC *Commune SEVRAN* . 207
- QP093052 \_ PARC DE LA NOUE - PICASSO - PASTEUR - EUROPE - MERISIERS *Commune VILLEPINTE* . 211
- QP093053 \_ TREMBLAY GRAND ENSEMBLE *Commune TREMBLAY-EN-FRANCE* . 215
- QP093054 \_ LES BEAUDOTTES *Communes AULNAY-SOUS-BOIS & SEVRAN* . 219
- QP093055 \_ SECTEUR NORD PONT-YBLON *Communes DUGNY & LE BLANC-MESNIL* . 223
- QP093056 \_ JEAN MOULIN - JEAN BOUIN *Commune GAGNY* . 227
- QP093057 \_ LES PEUPLIERS *Commune GAGNY* . 231
- QP093058 \_ VAL COTEAU *Commune NEUILLY-SUR-MARNE* . 235
- QP093059 \_ MONT D'EST - PALACIO *Commune NOISY-LE-GRAND* . 239
- QP093060 \_ PAVÉ-NEUF *Commune NOISY-LE-GRAND* . 243
- QP093061 \_ CHAMPY - HAUTS BÂTONS *Commune NOISY-LE-GRAND* . 247
- QP093062 \_ PRÉ-GENTIL *Commune ROSNY-SOUS-BOIS* . 251
- QP093063 \_ MARNAUDES - BOIS-PERRIER *Commune ROSNY-SOUS-BOIS* . 255

QP093001  
**SECTEUR GARE - AVIATIC**  
 COMMUNE : LE BOURGET



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>★ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>—</li> <li>—</li> <li>—</li> <li>—</li> <li>—</li> <li>—</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093001	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>1 687</b>	<b>16 028</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>397</b>	<b>3 367</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	61,9	58,4	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	4,3	6,7	6,5
de 25 à 44 ans	56,2	58,3	54,4
de 45 à 59 ans	28,5	25,8	27,4
de 60 ans ou plus	11,1	9,1	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	34,8	33,0	36,4
couples sans enfant	6,3	5,2	5,3
familles monoparentales	19,6	17,0	19,2
couples avec enfant(s)	39,3	44,8	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>234</b>	<b>2 081</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	35,0	31,5	30,2
2 enfants	38,0	39,3	39,2
3 enfants ou plus	26,9	29,2	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>469</b>	<b>4 308</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	20,5	19,1	17,1
de 3 à 5 ans	16,2	17,6	16,2
de 6 à 15 ans	46,9	48,8	49,4
de 16 à 17 ans	8,3	7,0	7,9
de 18 à 25 ans	8,1	7,5	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>249</b>	<b>1 831</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	39,4	28,5	53,6
location parc privé	54,2	58,3	35,0
location en collectivité	0,8	2,7	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>115</b>	<b>881</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,4	20,7	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,5	5,5	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>98</b>	<b>876</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,1	11,0	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>372</b>	<b>3 120</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	37,9	36,0	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,4	9,0	8,2
de 75 ou plus	28,5	27,1	29,4
- dont 100%	82,1	81,2	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	15,1	15,9	18,4
couples sans enfant	2,7	1,7	1,4
familles monoparentales	9,7	8,8	10,1
couples avec enfant(s)	10,5	9,6	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Secteur Gare - Aviatc », situé dans la commune du Bourget, dénombre 397 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 61,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Le quartier est composé principalement de 25-44 ans, soit 56,2 %, suivi par les 45-59 ans (28,5 %). La structure par âge des allocataires est ainsi équivalente à celle du département. La composition familiale est aussi très proche du taux départemental, à savoir une part assez élevée de familles monoparentales (19,6 %), alors que la part la plus importante d'allocataires reste cependant les couples avec enfant(s) à charge (39,3 %).

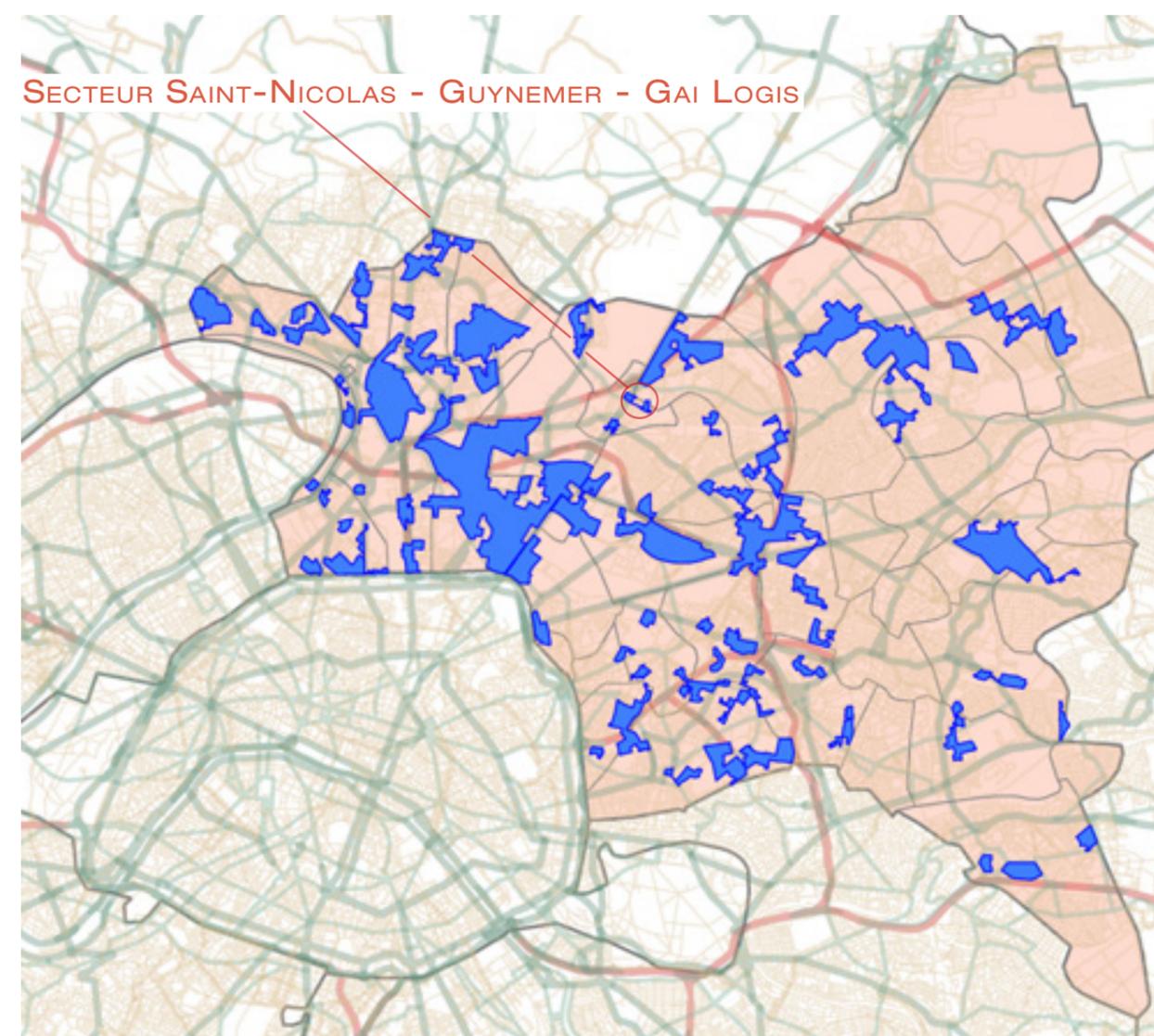
Le quartier compte 249 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 62,7 % des allocataires), dont la ma-

jorité habite des logements du parc privé (54,2 %), une moindre part bénéficie du parc social (39,4 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est élevée (22,4 %). Cependant, elle se situe dans les moyennes de la commune et du département, tout comme la part d'allocataires percevant l'allocation adulte handicapé (Aah), soit 6,5 %. Au total, 115 allocataires de ce quartier perçoivent un minimum social, soit 29,0 % des allocataires. Ces données expliquent en partie une dépendance relativement faible aux prestations pour un quartier prioritaire, soit 37,9 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

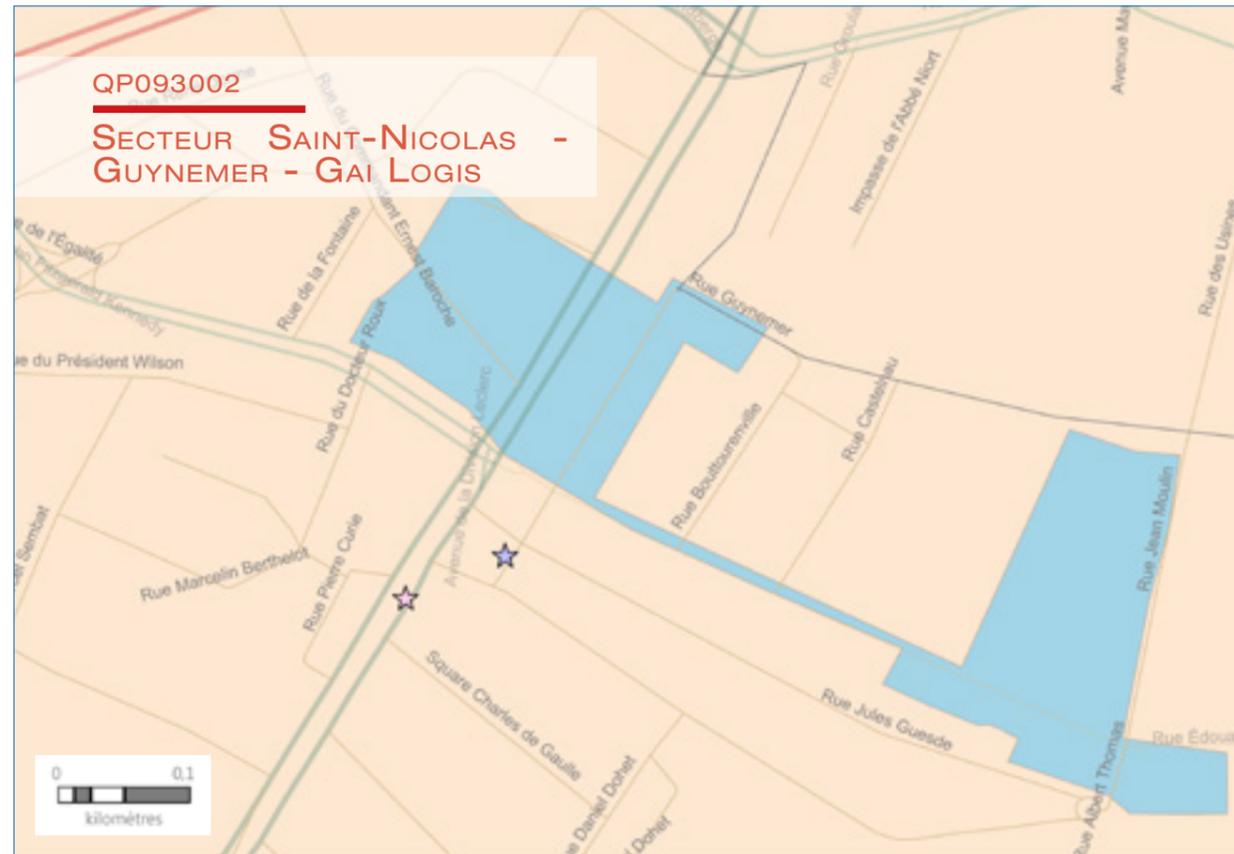
QP093002

### SECTEUR SAINT-NICOLAS - GUYNEMER - GAI LOGIS COMMUNE : LE BOURGET



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆☆ Multi accueil</li> <li>☆☆☆ Micro crèche</li> <li>☆☆☆☆ Crèche parentale</li> <li>☆☆☆☆ Crèche familiale</li> <li>☆☆☆☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093002	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>2 282</b>	<b>16 028</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>538</b>	<b>3 367</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	69,6	58,4	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,3	6,7	6,5
de 25 à 44 ans	53,0	58,3	54,4
de 45 à 59 ans	31,8	25,8	27,4
de 60 ans ou plus	11,9	9,1	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	29,0	33,0	36,4
couples sans enfant	4,1	5,2	5,3
familles monoparentales	26,2	17,0	19,2
couples avec enfant(s)	40,7	44,8	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>360</b>	<b>2 081</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,2	31,5	30,2
2 enfants	34,4	39,3	39,2
3 enfants ou plus	36,4	29,2	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>805</b>	<b>4 308</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,2	19,1	17,1
de 3 à 5 ans	14,9	17,6	16,2
de 6 à 15 ans	51,6	48,8	49,4
de 16 à 17 ans	8,6	7,0	7,9
de 18 à 25 ans	9,8	7,5	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>313</b>	<b>1 831</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	86,9	28,5	53,6
location parc privé	13,1	58,3	35,0
location en collectivité	0,0	2,7	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>165</b>	<b>881</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	21,9	20,7	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,7	5,5	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>150</b>	<b>876</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,3	11,0	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>503</b>	<b>3 120</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	37,4	36,0	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,9	9,0	8,2
de 75 ou plus	27,4	27,1	29,4
- dont 100%	79,7	81,2	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	13,5	15,9	18,4
couples sans enfant	1,2	1,7	1,4
familles monoparentales	12,9	8,8	10,1
couples avec enfant(s)	9,7	9,6	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Secteur Saint-Nicolas - Guynemer - Gai Logis », situé dans la commune du Bourget, dénombre 538 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 69,6 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

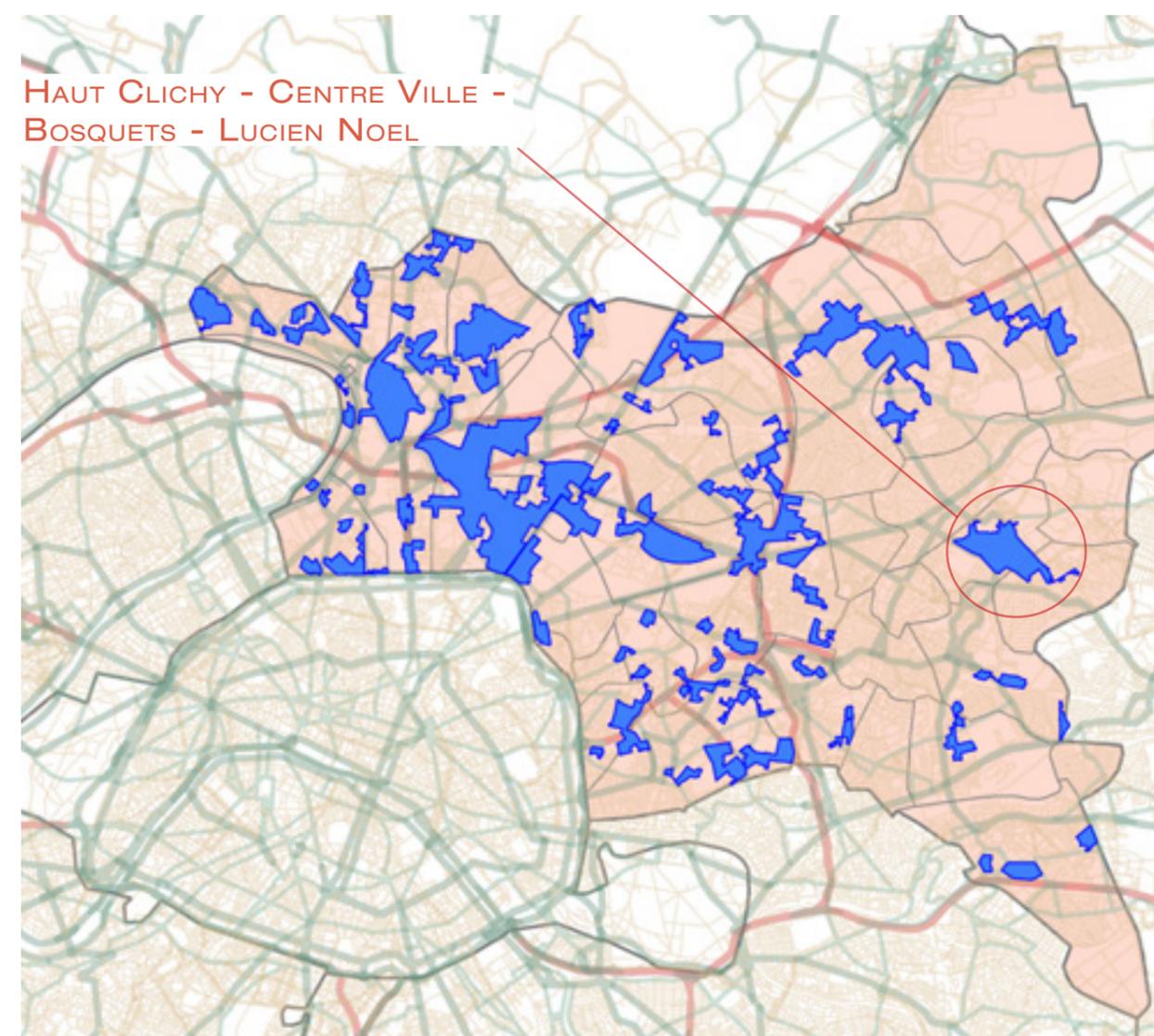
Le quartier est composé principalement de 25-44 ans, soit 53,0 %, suivi par les 45-59 ans (31,8 %). Les jeunes de moins de 25 ans sont quant à eux légèrement sous-représentés par rapport à la moyenne communale (3,3 % contre 6,7 %). S'agissant de la structure familiale, la part de familles monoparentales est particulièrement élevée (26,2 %). Toutefois, la majeure partie des allocataires est constituée de couples avec enfant(s) à charge (40,7 %).

Le quartier compte 313 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 58,2 % des allocataires), dont la majorité bénéficie d'un logement dans le parc social (86,9 %), et un peu plus d'un allocataire sur dix dans le parc privé (13,1 %).

La part d'allocataires percevant le Rsa est relativement élevée (21,9 %), tout comme celle bénéficiant de l'Aah (8,7 %). Même si, 165 allocataires perçoivent un minimum social, soit 30,7 % des allocataires, la dépendance aux prestations reste relativement faible pour un quartier prioritaire, soit 37,4 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

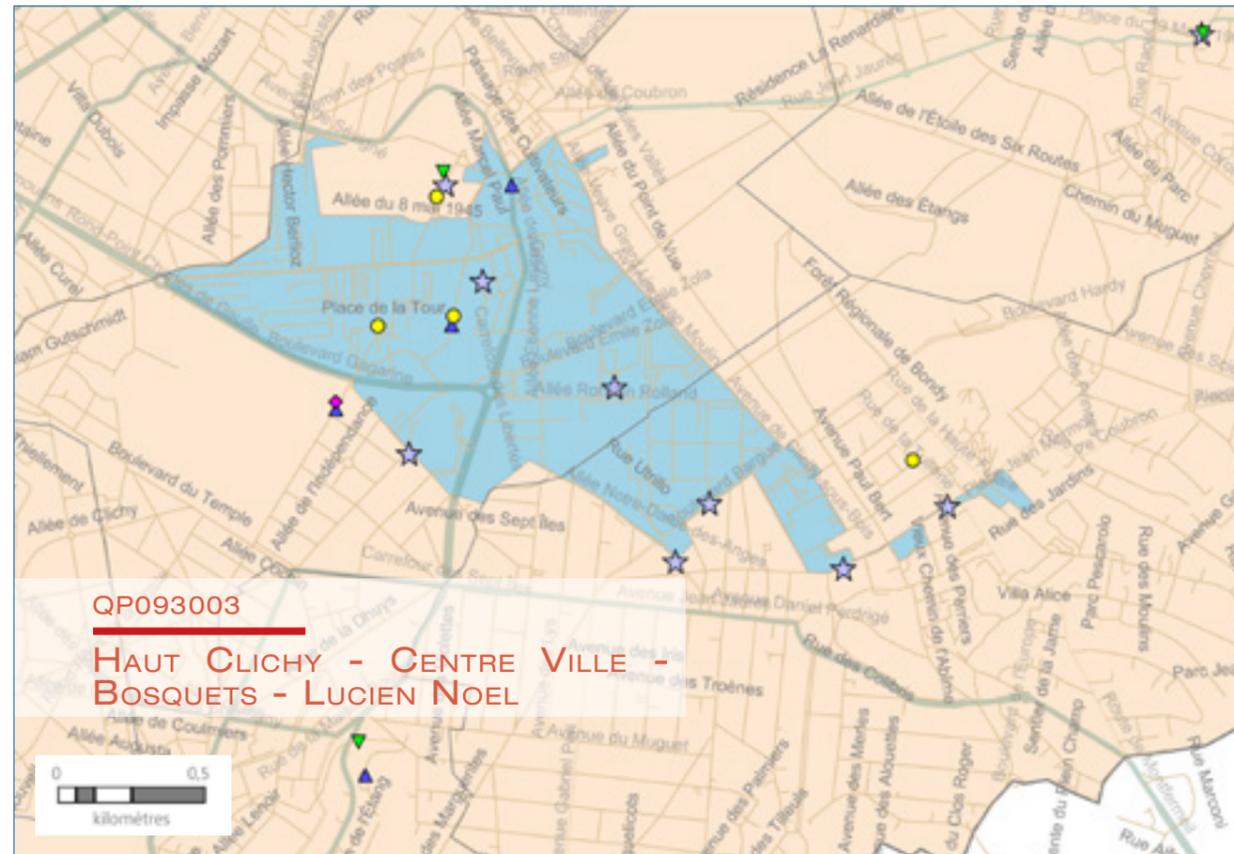
QP093003

### HAUT CLICHY - CENTRE VILLE - BOSQUETS - LUCIEN NOEL COMMUNES : CLICHY-SOUS-BOIS & MONTFERMEIL



# 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

# 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093003	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>29 428</b>	<b>55 678</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>6 560</b>	<b>12 184</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	68,6	66,6	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,4	4,5	6,5
de 25 à 44 ans	51,4	55,9	54,4
de 45 à 59 ans	29,3	28,0	27,4
de 60 ans ou plus	15,9	11,6	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	27,7	27,7	36,4
couples sans enfant	9,5	7,2	5,3
familles monoparentales	20,6	20,2	19,2
couples avec enfant(s)	42,1	45,0	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>4 116</b>	<b>7 941</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	25,9	26,6	30,2
2 enfants	29,2	35,2	39,2
3 enfants ou plus	44,9	38,2	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>10 202</b>	<b>18 484</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,8	15,7	17,1
de 3 à 5 ans	16,3	16,3	16,2
de 6 à 15 ans	49,6	49,6	49,4
de 16 à 17 ans	8,0	7,9	7,9
de 18 à 25 ans	11,3	10,5	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>4 326</b>	<b>6 313</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	62,0	51,1	53,6
location parc privé	31,0	36,7	35,0
location en collectivité	0,4	1,4	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>2 683</b>	<b>4 600</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	31,7	28,7	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,2	9,1	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>1 349</b>	<b>2 286</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	5,8	9,2	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>5 836</b>	<b>11 224</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	52,4	45,3	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	13,5	10,1	8,2
de 75 ou plus	38,9	35,2	29,4
- dont 100%	80,9	82,7	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	17,5	17,5	18,4
couples sans enfant	2,4	1,9	1,4
familles monoparentales	15,1	13,0	10,1
couples avec enfant(s)	17,3	12,8	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Haut Clichy - Centre-ville - Bosquets - Lucien Noel », situé à la croisée des communes de Clichy-sous-Bois et Montfermeil, dénombre 6 560 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 68,6 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Le quartier est composé principalement de 25-44 ans, à hauteur de 51,4 %, suivi par les 45-59 ans (29,3 %). Les seniors de 60 ans ou plus sont surreprésentés par rapport à la moyenne communale (15,9 % contre 11,6 %). De même, la part de couples sans enfant est la plus élevée parmi les quartiers de Seine-Saint-Denis (9,5 %). Concernant la structure familiale, les couples avec enfant(s) représentent une large partie des allocataires (42,1 %), suivi par les allocataires isolés (27,7 %) et les familles monoparentales (20,6 %).

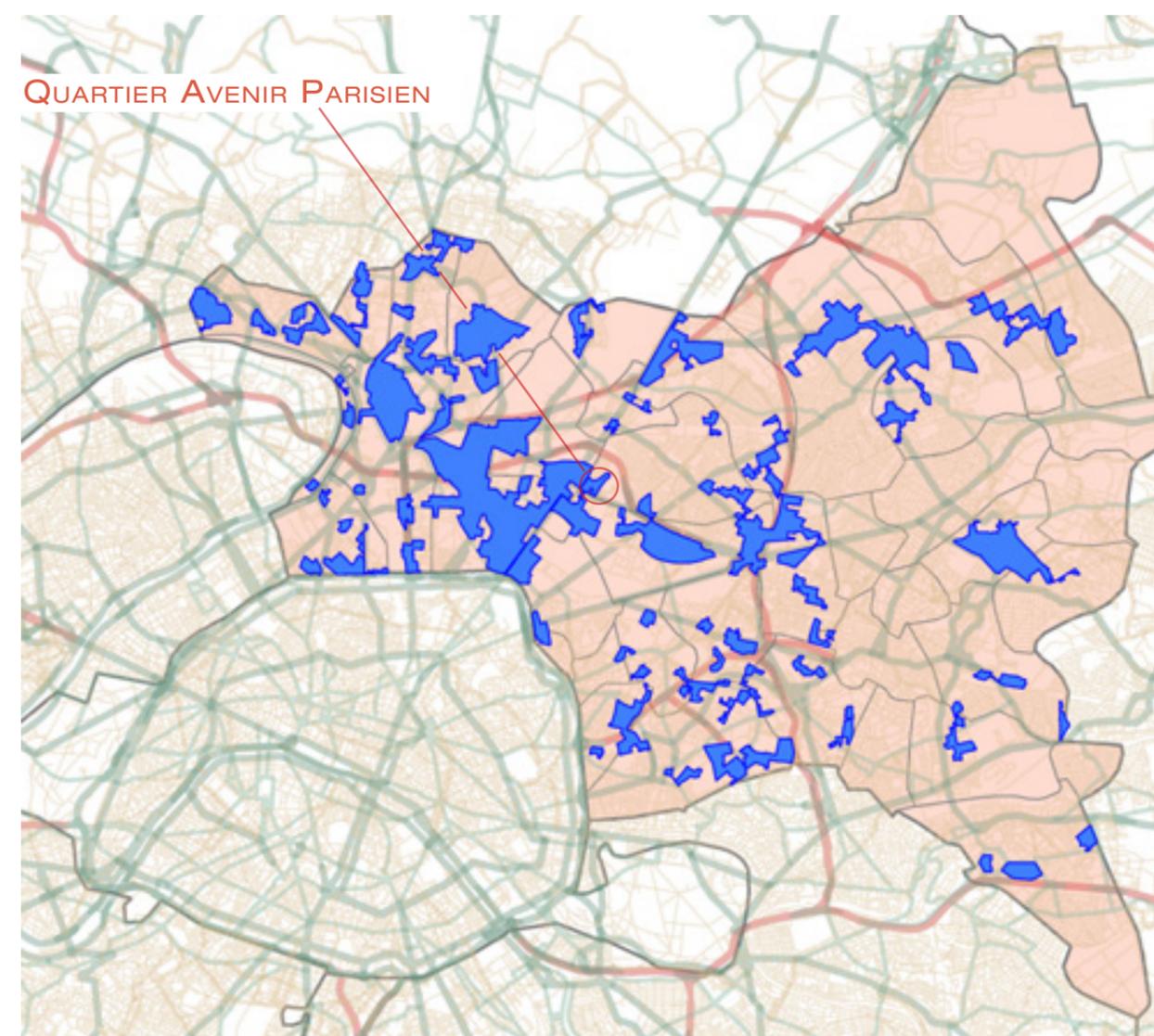
Par ailleurs, le quartier a la part de familles nombreuses (3 enfants ou plus) la plus élevée de Seine-Saint-Denis (44,9 %).

Le quartier compte 4 326 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 65,9 % des allocataires), dont la majorité bénéficie du parc social (62,0 %), avec cependant une part assez élevée logée dans le parc privé (31,0 %).

La part d'allocataires percevant le Rsa est relativement élevée (31,7 %), alors que celle bénéficiant de l'Aah (9,2 %) se situe dans la moyenne communale. Au total, 2 683 allocataires perçoivent un minimum social, soit 40,9 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est élevée, soit 52,4 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. De plus, la part d'allocataires dépendants de 50 à 74 % constitue la plus élevée du département (13,5 %). ■

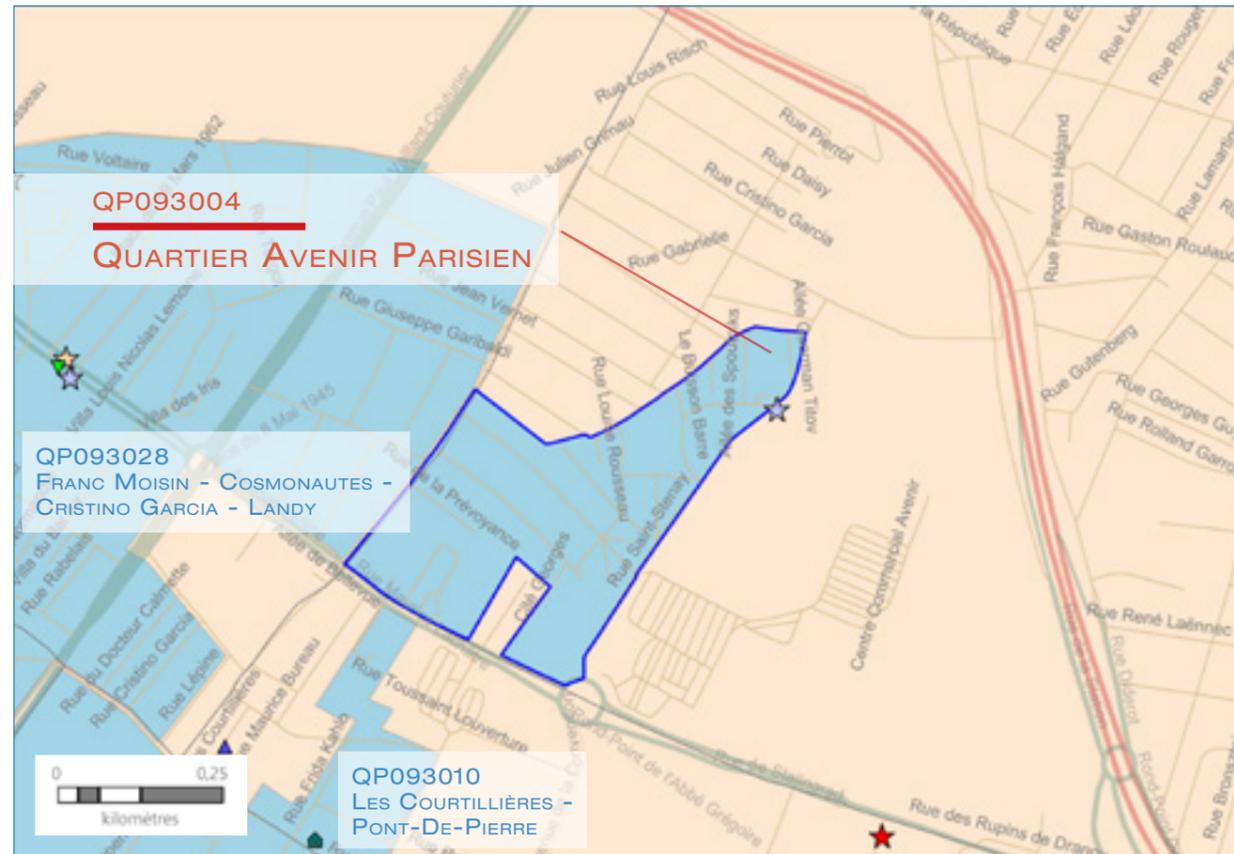
QP093004

### QUARTIER AVENIR PARISIEN COMMUNE : DRANCY



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆☆ Multi accueil</li> <li>☆☆ Micro crèche</li> <li>☆☆ Crèche parentale</li> <li>☆☆ Crèche familiale</li> <li>☆☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093004	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>3 590</b>	<b>68 955</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>976</b>	<b>15 714</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	70,4	62,5	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,5	5,3	6,5
de 25 à 44 ans	47,1	56,0	54,4
de 45 à 59 ans	32,6	28,0	27,4
de 60 ans ou plus	16,8	10,7	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	35,5	33,7	36,4
couples sans enfant	8,7	5,8	5,3
familles monoparentales	20,0	17,8	19,2
couples avec enfant(s)	35,9	42,7	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>545</b>	<b>9 506</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	34,7	30,8	30,2
2 enfants	36,3	40,1	39,2
3 enfants ou plus	29,0	29,0	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>1 115</b>	<b>19 729</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	17,4	17,7	17,1
de 3 à 5 ans	16,9	16,3	16,2
de 6 à 15 ans	48,3	48,3	49,4
de 16 à 17 ans	8,9	8,0	7,9
de 18 à 25 ans	8,6	9,7	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>650</b>	<b>7 946</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	79,4	44,5	53,6
location parc privé	16,0	40,6	35,0
location en collectivité	0,2	4,1	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>335</b>	<b>5 231</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	25,0	26,4	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,3	6,9	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>264</b>	<b>3 419</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	7,2	10,1	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>874</b>	<b>14 516</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	41,3	40,1	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,3	7,9	8,2
de 75 ou plus	32,0	32,2	29,4
- dont 100%	79,6	82,8	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	18,0	18,2	18,4
couples sans enfant	2,5	1,7	1,4
familles monoparentales	11,4	9,6	10,1
couples avec enfant(s)	9,4	10,6	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Quartier Avenir Parisien », situé dans la commune de Drancy, dénombre 976 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 70,4 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La structure par âge du quartier montre que les 25-44 ans sont majoritaires (47,1 %). Cependant, les tranches d'âge supérieures sont surreprésentées par rapport à la commune, que ce soit les 45-59 ans (32,6 % contre 28,0 %) ou les 60 ans ou plus (16,8 % contre 10,7 %). Concernant la structure familiale, le taux de couples avec enfant(s) (35,9 %) à charge est inférieur à la moyenne communale alors que les taux de familles monoparentales et d'allocataires isolés sont supérieurs, respectivement 20,0 % et 35,5 %.

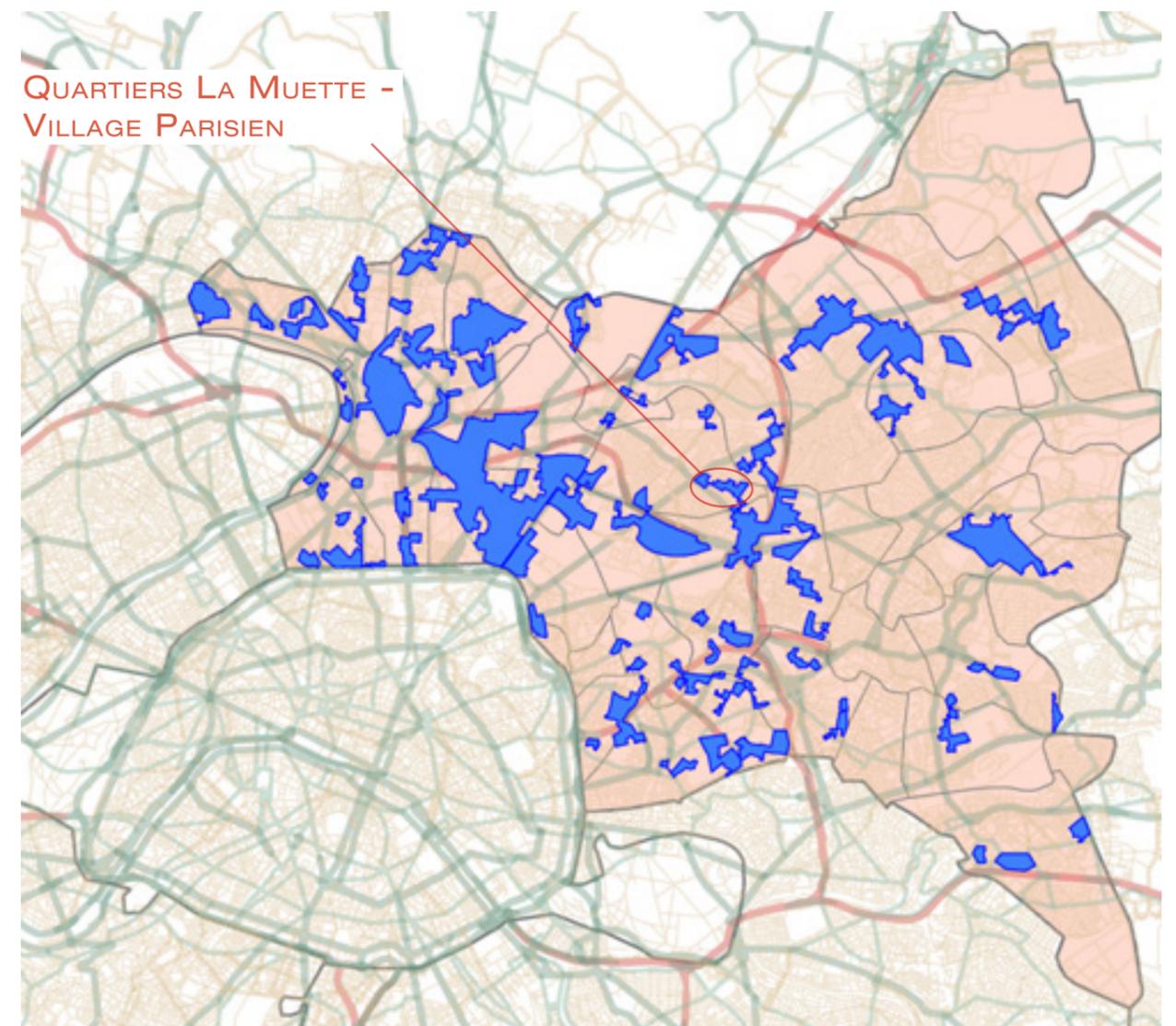
Le quartier compte 650 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 66,6 % des allocataires, dont la majorité bénéficie du parc social (79,4 %) et 16,0 % logent dans le parc privé.

Un quart des allocataires perçoit le Rsa, soit légèrement moins qu'au niveau communal (26,4 %), alors que la part d'allocataires percevant l'Aah s'avère légèrement plus élevée (9,3 % contre 6,9 %). Au total, 335 allocataires perçoivent un minimum social, soit 34,3 % des allocataires. De plus, la dépendance aux prestations est relativement élevée, soit 41,3 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

QP093005

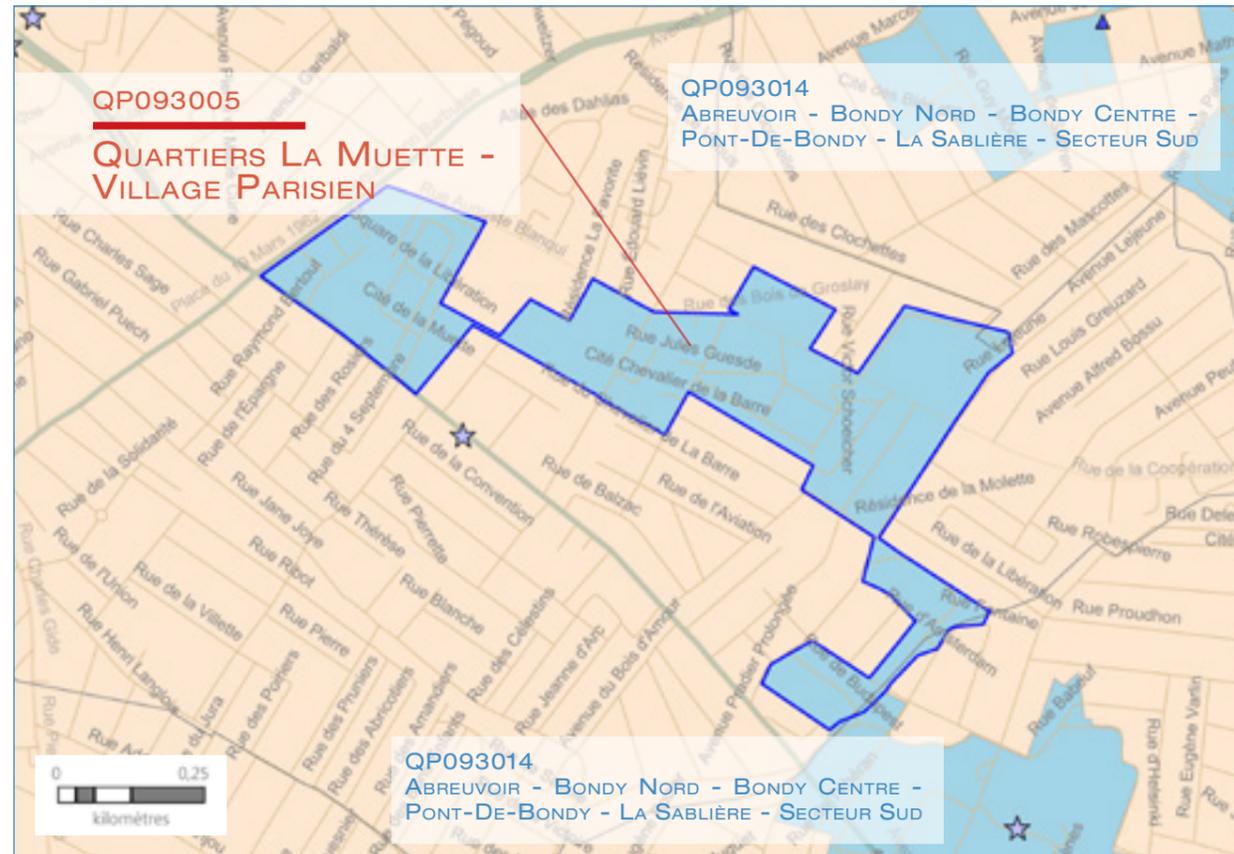
## QUARTIERS LA MUETTE - VILLAGE PARISIEN

COMMUNE : DRANCY



# 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

# 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093005	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>3 962</b>	<b>68 955</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>1 322</b>	<b>15 714</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	75,7	62,5	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,4	5,3	6,5
de 25 à 44 ans	47,4	56,0	54,4
de 45 à 59 ans	29,0	28,0	27,4
de 60 ans ou plus	20,2	10,7	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	48,4	33,7	36,4
couples sans enfant	5,6	5,8	5,3
familles monoparentales	19,2	17,8	19,2
couples avec enfant(s)	26,8	42,7	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>608</b>	<b>9 506</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	34,5	30,8	30,2
2 enfants	35,4	40,1	39,2
3 enfants ou plus	30,1	29,0	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>1 242</b>	<b>19 729</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	16,5	17,7	17,1
de 3 à 5 ans	17,1	16,3	16,2
de 6 à 15 ans	46,2	48,3	49,4
de 16 à 17 ans	7,9	8,0	7,9
de 18 à 25 ans	12,3	9,7	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>908</b>	<b>7 946</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	89,5	44,5	53,6
location parc privé	3,9	40,6	35,0
location en collectivité	5,1	4,1	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>474</b>	<b>5 231</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	26,2	26,4	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,6	6,9	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>270</b>	<b>3 419</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	5,9	10,1	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>1 117</b>	<b>14 516</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	45,7	40,1	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,0	7,9	8,2
de 75 ou plus	36,7	32,2	29,4
- dont 100%	86,3	82,8	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	23,8	18,2	18,4
couples sans enfant	1,8	1,7	1,4
familles monoparentales	11,6	9,6	10,1
couples avec enfant(s)	8,5	10,6	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Quartiers La Muette - Village Parisien », situé dans la commune de Drancy, dénombre 1 322 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 75,7 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

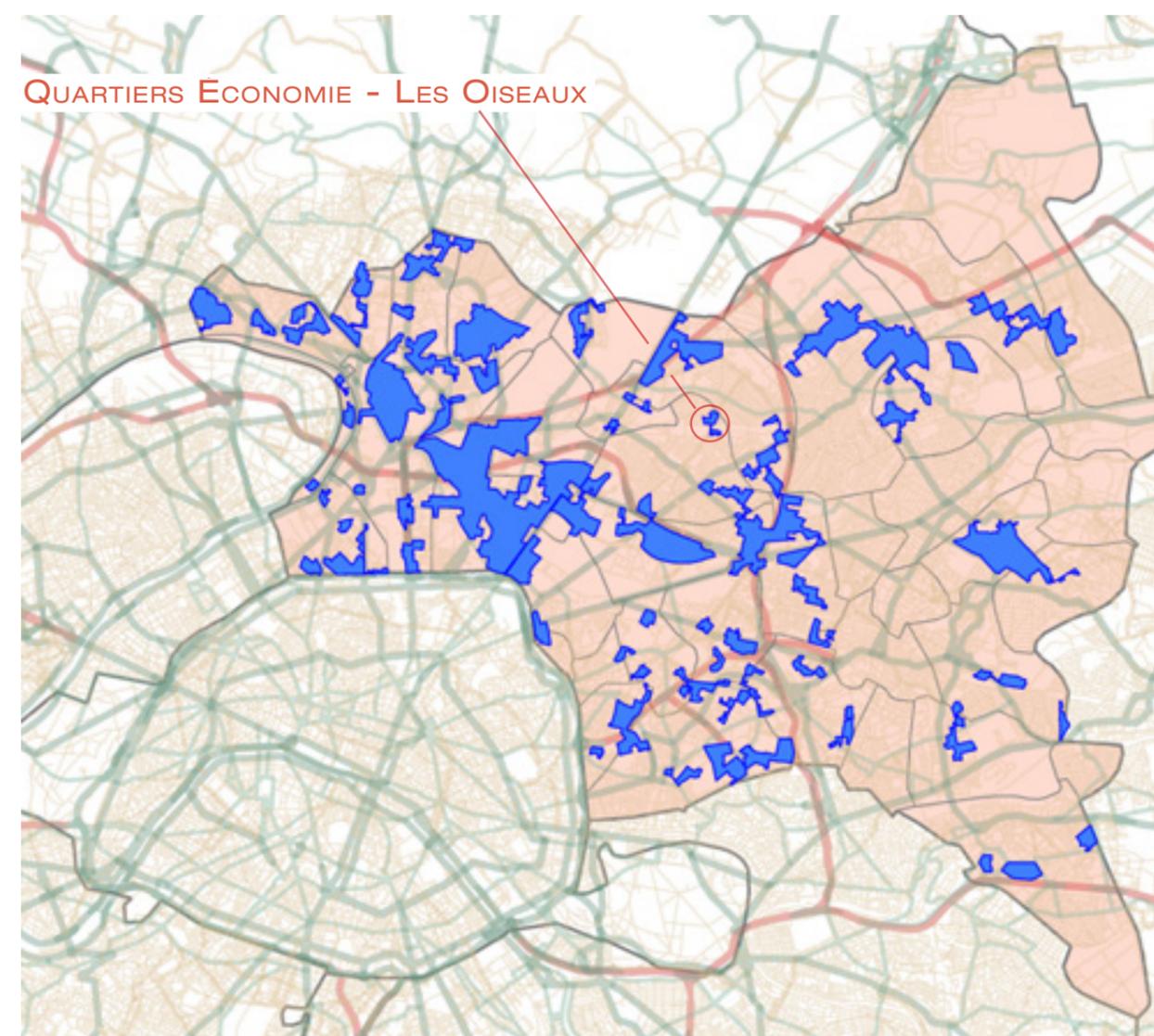
La structure par âge des allocataires de ce quartier prioritaire est surtout marquée par une prépondérance des seniors de 60 ans ou plus (20,2 %, contre 10,7 % pour la moyenne de la commune). Par ailleurs, la part d'allocataires isolés est particulièrement élevée (48,4 % contre 33,7 % au niveau de la commune).

Le quartier compte 908 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 68,7 % des allocataires), dont la majorité loge dans le parc social (89,5 %).

La part d'allocataires percevant le Rsa se situe dans la moyenne des autres quartiers prioritaires (26,2 %), tandis que celle percevant l'Aah s'avère légèrement supérieure (9,6 %). Ainsi, 474 allocataires perçoivent un minimum social, soit 35,9 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations se situe dans la moyenne des autres quartiers prioritaires, soit 45,7 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

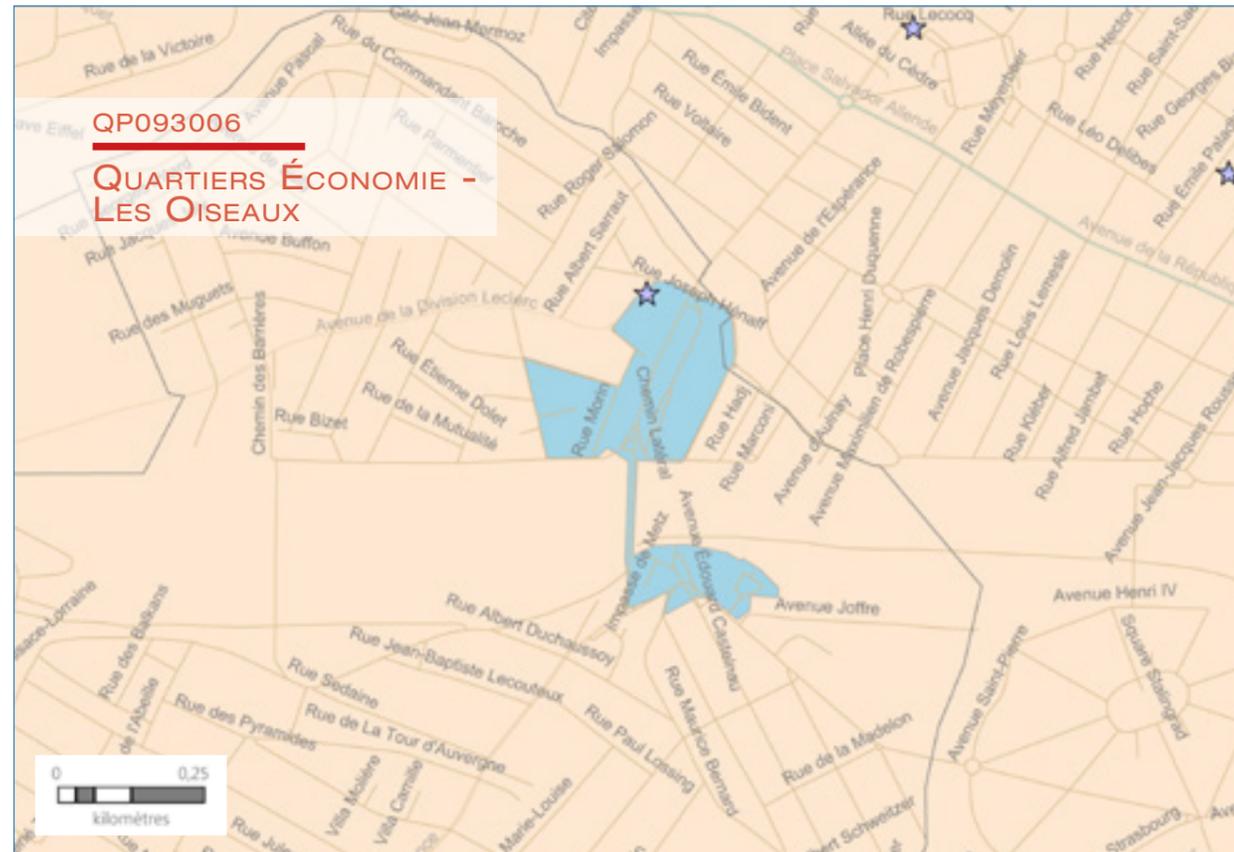
QP093006

### QUARTIERS ÉCONOMIE - LES OISEAUX COMMUNE : DRANCY



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093006	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>1 143</b>	<b>68 955</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>270</b>	<b>15 714</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	64,5	62,5	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	7,4	5,3	6,5
de 25 à 44 ans	64,8	56,0	54,4
de 45 à 59 ans	23,0	28,0	27,4
de 60 ans ou plus	4,8	10,7	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	29,3	33,7	36,4
couples sans enfant	7,0	5,8	5,3
familles monoparentales	17,4	17,8	19,2
couples avec enfant(s)	46,3	42,7	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>172</b>	<b>9 506</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	35,5	30,8	30,2
2 enfants	43,0	40,1	39,2
3 enfants ou plus	21,5	29,0	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>322</b>	<b>19 729</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	26,7	17,7	17,1
de 3 à 5 ans	20,8	16,3	16,2
de 6 à 15 ans	40,4	48,3	49,4
de 16 à 17 ans	5,3	8,0	7,9
de 18 à 25 ans	6,8	9,7	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>175</b>	<b>7 946</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	0,6	44,5	53,6
location parc privé	80,6	40,6	35,0
location en collectivité	18,9	4,1	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>79</b>	<b>5 231</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	25,6	26,4	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	3,7	6,9	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>77</b>	<b>3 419</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	11,7	10,1	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>261</b>	<b>14 516</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	39,5	40,1	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,2	7,9	8,2
de 75 ou plus	30,3	32,2	29,4
- dont 100%	72,2	82,8	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	14,6	18,2	18,4
couples sans enfant	1,5	1,7	1,4
familles monoparentales	9,2	9,6	10,1
couples avec enfant(s)	14,2	10,6	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Quartiers Économie - Les Oiseaux », situé dans la commune de Drancy, est celui qui comprend le moins d'allocataires comparé aux autres quartiers prioritaires du département, soit 270 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 64,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

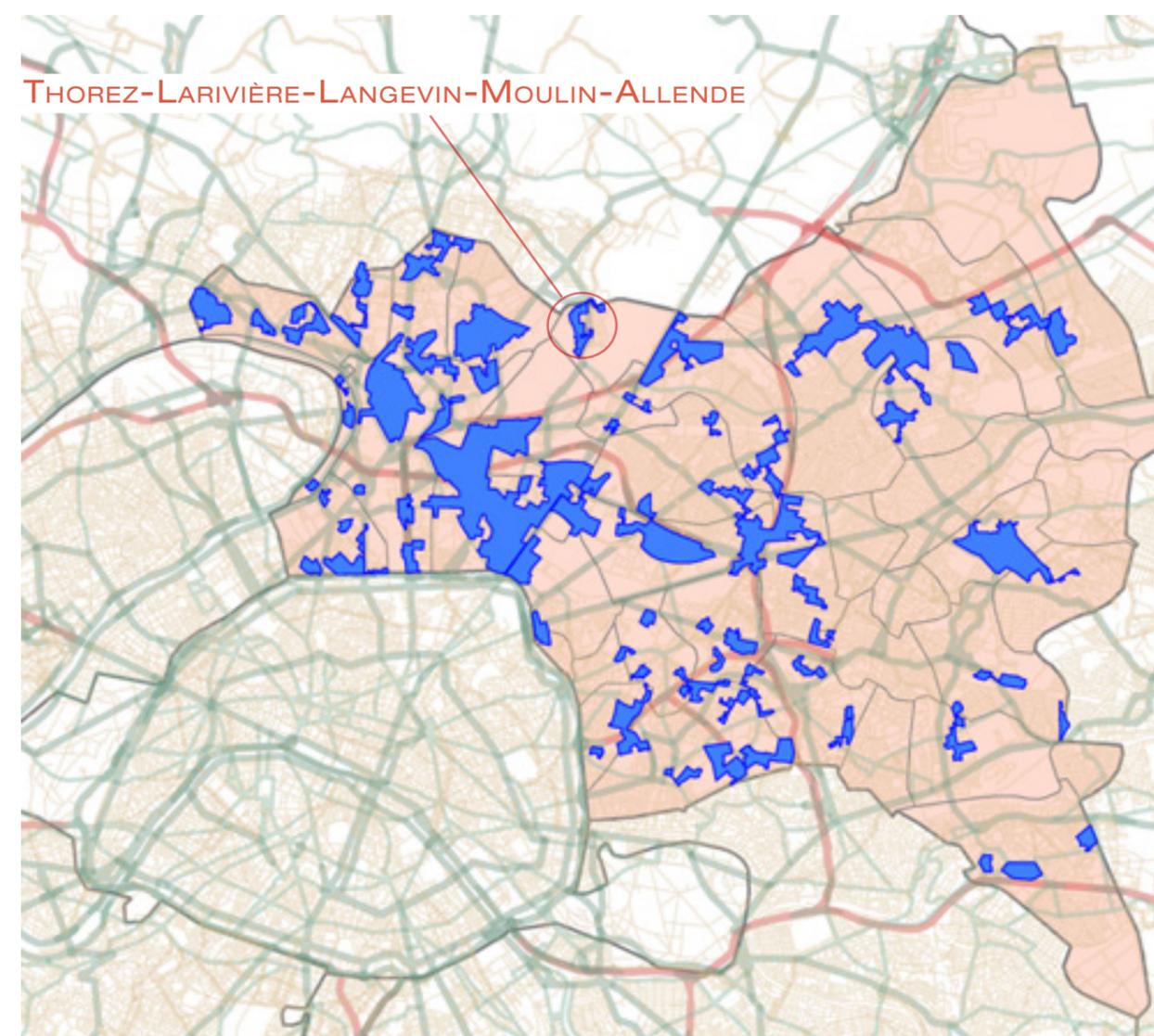
Le quartier a la particularité d'avoir la part d'allocataires de 25 à 44 ans la plus élevée de Seine-Saint-Denis, soit 64,8 % des allocataires, contre 56,0 % dans la commune. Les couples avec enfant(s) sont surreprésentés dans ce quartier (46,3 % contre 42,7 % dans la commune), avec notamment la part la plus élevée du département concernant les familles ayant deux enfants à charge (43,0 %) ainsi que la part la plus élevée d'enfants de moins de 3 ans (26,7 %) et de 3 à 5 ans (20,8 %).

Le quartier compte 175 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 64,8 % des allocataires), dont fait notable, la majorité habite dans le parc privé (80,6 %), soit la part la plus élevée de Seine-Saint-Denis.

La part d'allocataires percevant le Rsa (25,6 %) se situe dans la moyenne des autres quartiers prioritaires, tandis que celle percevant l'Aah est la plus faible du département (3,7 %). Au total, 79 allocataires perçoivent un minimum social, soit 29,3 % des allocataires de ce quartier. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est assez faible pour un quartier prioritaire, soit 39,5 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

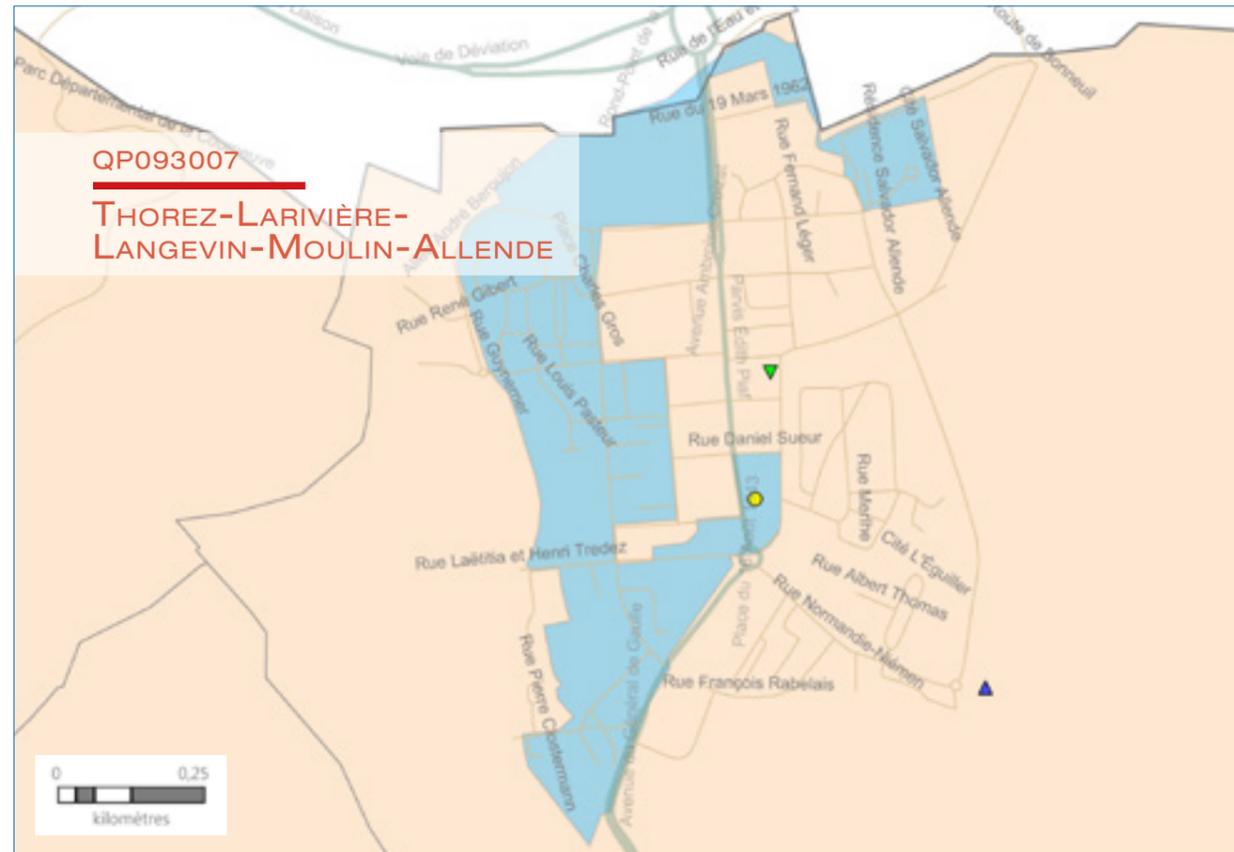
QP093007

### THOREZ-LARIVIÈRE-LANGEVIN- MOULIN-ALLENDE COMMUNE : DUGNY



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▼ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093007	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>3 949</b>	<b>10 420</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>1 119</b>	<b>2 600</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	78,5	70,7	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,7	4,7	6,5
de 25 à 44 ans	51,8	57,2	54,4
de 45 à 59 ans	29,0	25,3	27,4
de 60 ans ou plus	15,5	12,8	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	37,0	33,0	36,4
couples sans enfant	5,1	5,2	5,3
familles monoparentales	26,4	22,7	19,2
couples avec enfant(s)	31,5	39,2	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>648</b>	<b>1 609</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	25,3	28,0	30,2
2 enfants	33,3	38,0	39,2
3 enfants ou plus	41,4	33,9	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>1 568</b>	<b>3 605</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,2	17,8	17,1
de 3 à 5 ans	16,3	17,0	16,2
de 6 à 15 ans	50,1	49,2	49,4
de 16 à 17 ans	8,7	7,0	7,9
de 18 à 25 ans	10,7	9,0	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>744</b>	<b>1 517</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	99,3	89,7	53,6
location parc privé	0,3	7,5	35,0
location en collectivité	0,3	0,3	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>452</b>	<b>825</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	30,7	24,2	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,7	7,5	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>262</b>	<b>587</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,8	13,1	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>1 003</b>	<b>2 378</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	49,6	38,3	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,3	8,4	8,2
de 75 ou plus	40,3	29,9	29,4
- dont 100%	83,2	84,4	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	21,5	16,8	18,4
couples sans enfant	1,3	1,2	1,4
familles monoparentales	16,7	12,0	10,1
couples avec enfant(s)	10,1	8,3	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Thorez-Larivière-Langevin-Moulin-Allende », situé dans la commune de Dugny, dénombre 1 119 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 78,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

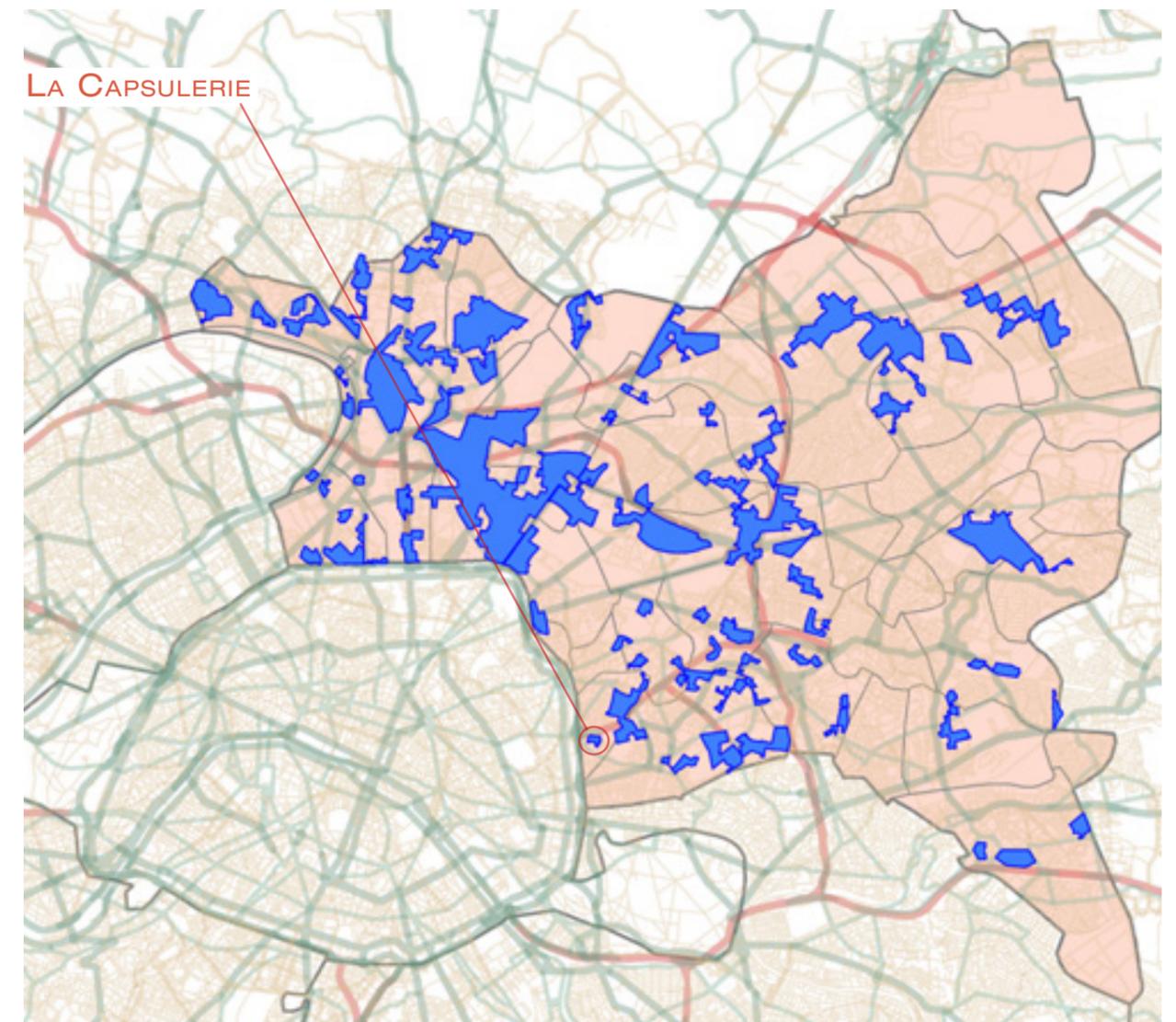
Les allocataires du quartier sont plus âgés que ceux de la commune, tant les 45-59 ans que les 60 ans ou plus (respectivement 29,0 % contre 25,3 % et 15,5 % contre 12,8 %). Concernant la structure familiale, le taux des allocataires isolés et celui des familles monoparentales sont nettement plus élevés que ceux de la commune soit respectivement 37,0 % contre 33,0 % et 26,4 % contre 22,7. Ce quartier prioritaire a, par ailleurs, la part de familles avec un seul enfant à charge la plus faible du département (25,3 %). En revanche, les familles de 3 enfants et plus sont fortement représentées, soit 41,4 %.

Le quartier compte 744 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 66,5 % des allocataires, dont la très grande majorité habite dans un logement du parc social (99,3 %).

Le quartier est marqué par un taux de bénéficiaires du Rsa particulièrement élevé (30,7 %) et d'un taux de bénéficiaires de l'Aah (9,7 %) légèrement supérieur à la moyenne des autres quartiers. La dépendance aux prestations est de fait assez élevée, avec 49,6 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

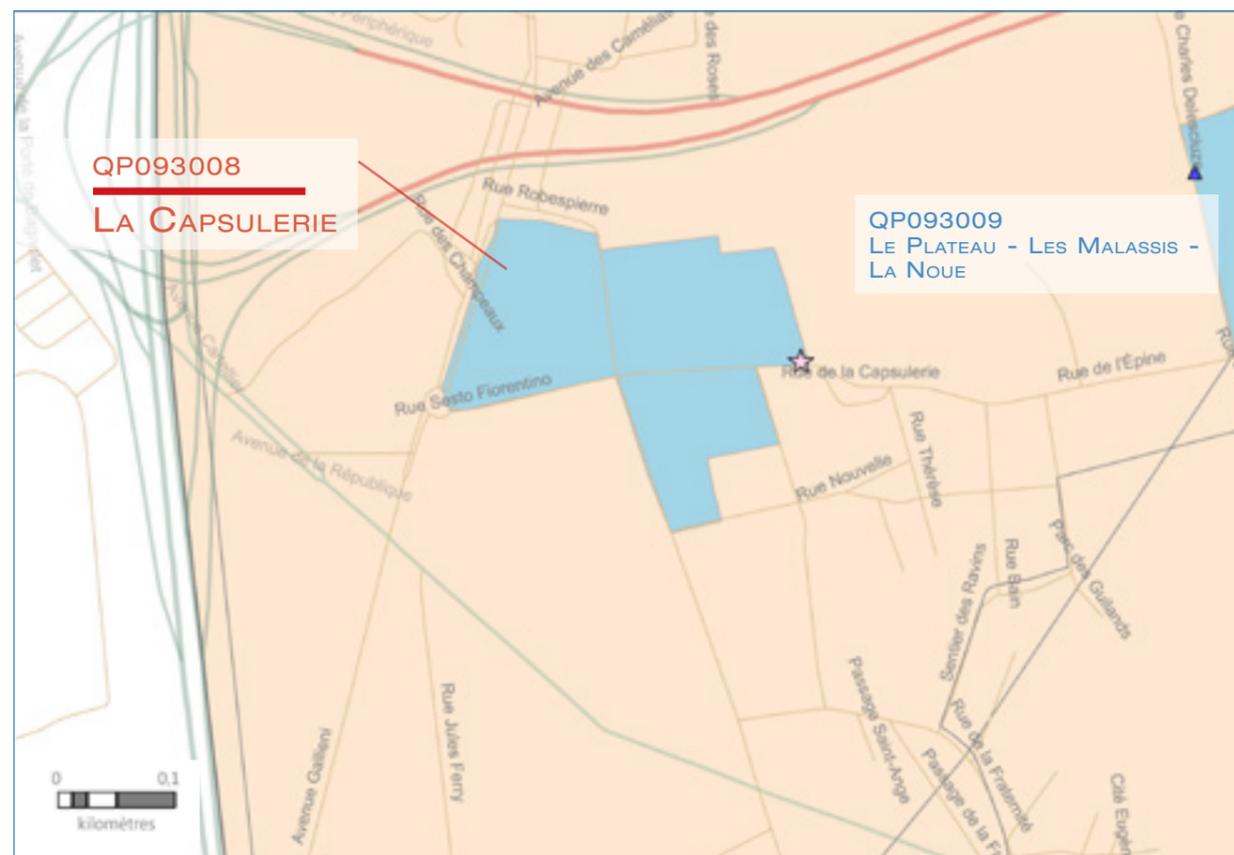
QP093008

### LA CAPSULERIE COMMUNE : BAGNOLET



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093008	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>2 457</b>	<b>36 010</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>770</b>	<b>8 216</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	63,6	56,7	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	1,2	5,8	6,5
de 25 à 44 ans	35,6	49,6	54,4
de 45 à 59 ans	31,7	28,9	27,4
de 60 ans ou plus	31,6	15,6	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	60,5	42,2	36,4
couples sans enfant	5,6	5,7	5,3
familles monoparentales	13,5	17,9	19,2
couples avec enfant(s)	20,4	34,3	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>261</b>	<b>4 282</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	31,4	32,4	30,2
2 enfants	31,0	39,6	39,2
3 enfants ou plus	37,5	28,0	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>595</b>	<b>8 915</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,8	15,9	17,1
de 3 à 5 ans	14,6	15,3	16,2
de 6 à 15 ans	47,7	49,4	49,4
de 16 à 17 ans	9,9	8,8	7,9
de 18 à 25 ans	11,9	10,5	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>546</b>	<b>4 694</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	63,9	59,7	53,6
location parc privé	36,1	31,0	35,0
location en collectivité	0,0	5,8	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>267</b>	<b>2 498</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	25,7	23,1	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,0	7,4	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>130</b>	<b>1 652</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,2	8,7	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>579</b>	<b>7 118</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	47,0	38,4	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,7	8,4	8,2
de 75 ou plus	37,3	30,0	29,4
- dont 100%	86,6	83,8	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	30,6	20,7	18,4
couples sans enfant	1,0	1,4	1,4
familles monoparentales	8,8	9,1	10,1
couples avec enfant(s)	6,6	7,3	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « La Capsulerie », situé dans la commune de Bagnolet, dénombre 770 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 63,6 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

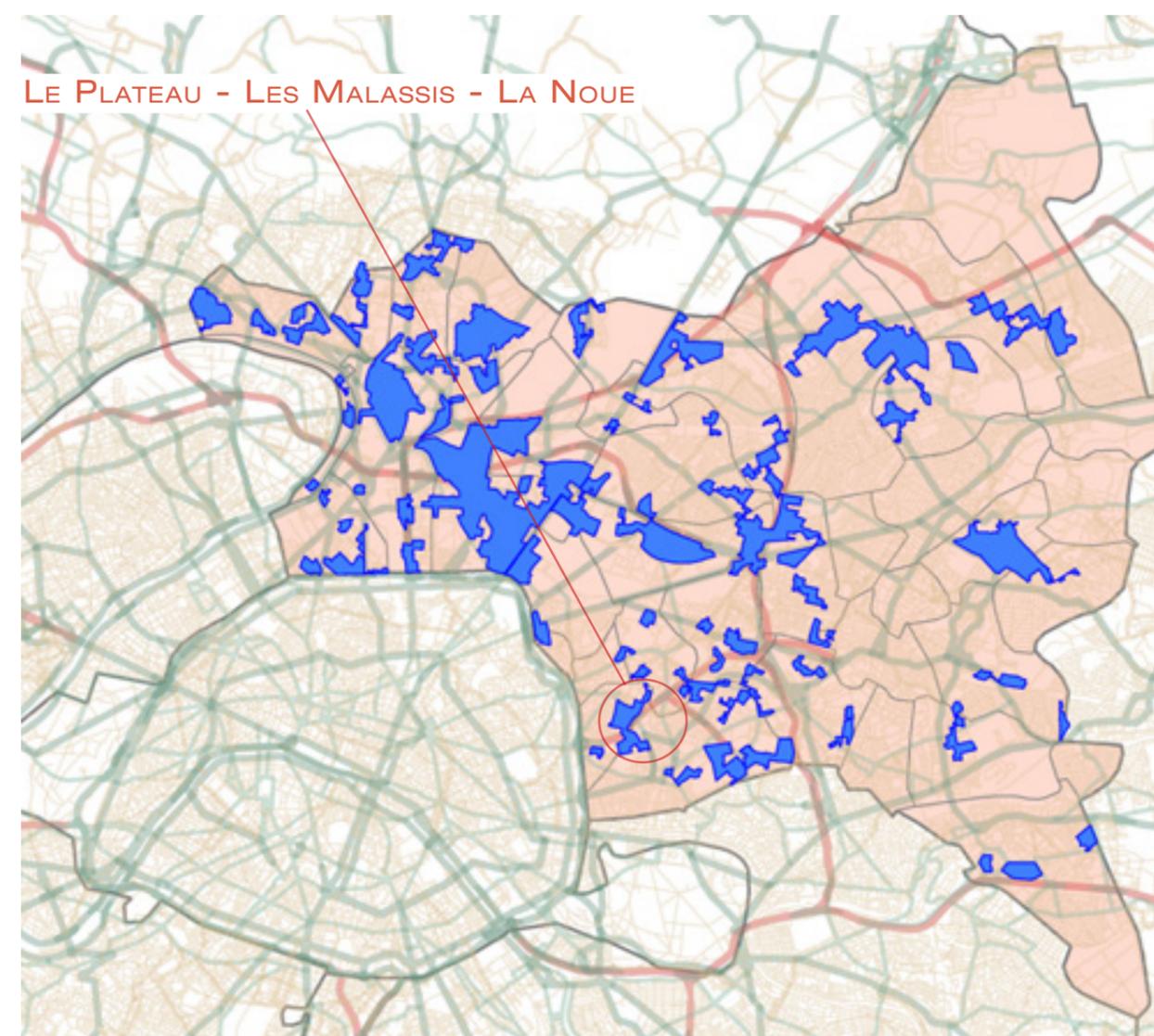
Le quartier se caractérise par un taux de seniors de 60 ans ou plus, le plus élevé parmi les quartiers prioritaires du département de Seine-Saint-Denis (31,6 %) ainsi qu'un taux de jeunes de moins de 25 ans le plus faible (1,2 %). Ainsi, les isolés dominent avec 60,5 % des allocataires, taux le plus élevé du département. A contrario, ce quartier possède le taux de familles allocataires avec enfant(s) à charge le plus faible du département.

Le quartier compte 546 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 70,9 % des allocataires), dont la majorité est locataire dans le parc social (63,9 %), avec cependant une part importante dans le parc privé (36,1 %).

Un quart des allocataires de ce quartier bénéficie du Rsa (25,7 %), tandis que près d'un allocataire sur dix bénéficie de l'Aah (9,0 %). La dépendance aux prestations est assez élevée, avec 47,0 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

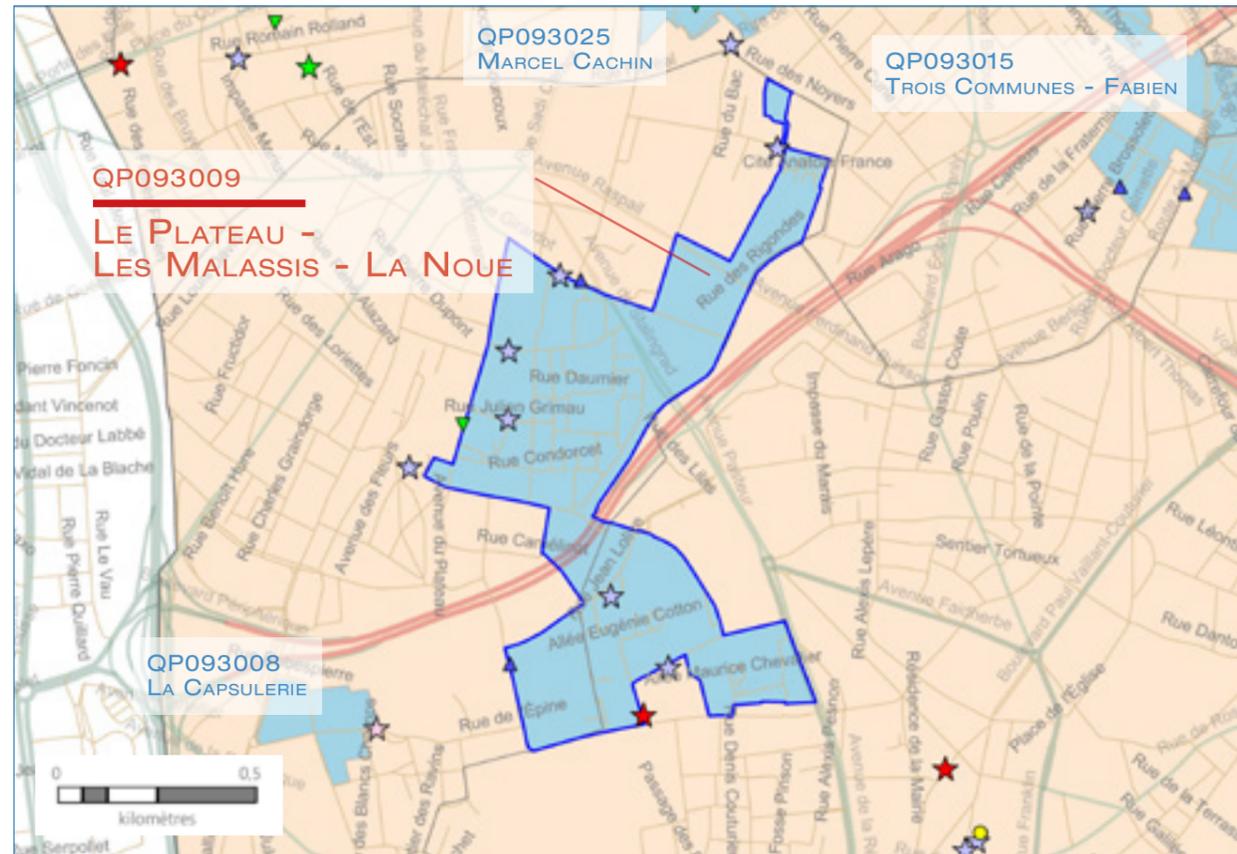
QP093009

### LE PLATEAU - LES MALASSIS - LA NOUE COMMUNES : BAGNOLET & MONTREUIL



# 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>★ Multi accueil</li> <li>★ Micro crèche</li> <li>★ Crèche parentale</li> <li>★ Crèche familiale</li> <li>★ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>▲ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> <li>— Réseaux routiers</li> <li>— Réseaux routiers</li> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

# 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093009	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>15 461</b>	<b>140 758</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>3 935</b>	<b>32 163</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	65,5	56,7	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,2	6,7	6,5
de 25 à 44 ans	45,6	51,4	54,4
de 45 à 59 ans	32,4	28,2	27,4
de 60 ans ou plus	18,8	13,6	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	40,9	42,2	36,4
couples sans enfant	5,9	5,1	5,3
familles monoparentales	20,8	18,2	19,2
couples avec enfant(s)	32,4	34,5	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>2 093</b>	<b>16 951</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,1	32,4	30,2
2 enfants	34,7	41,1	39,2
3 enfants ou plus	35,2	26,5	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>4 680</b>	<b>34 895</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	13,7	17,1	17,1
de 3 à 5 ans	14,9	15,8	16,2
de 6 à 15 ans	50,5	49,4	49,4
de 16 à 17 ans	9,3	8,2	7,9
de 18 à 25 ans	11,6	9,6	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>2 530</b>	<b>17 305</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	81,7	56,7	53,6
location parc privé	6,3	34,0	35,0
location en collectivité	9,4	6,9	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>1 421</b>	<b>9 701</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	27,5	23,3	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,6	6,8	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>850</b>	<b>6 205</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	7,9	9,2	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>3 420</b>	<b>28 224</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	44,6	37,6	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,0	7,4	8,2
de 75 ou plus	34,6	30,2	29,4
- dont 100%	83,5	84,2	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	21,5	20,9	18,4
couples sans enfant	1,6	1,3	1,4
familles monoparentales	12,6	9,3	10,1
couples avec enfant(s)	8,8	6,2	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Le Plateau - Les Malassis - La Noue », situé à la croisée des communes de Bagnolet et de Montreuil, dénombre 3 935 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 65,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

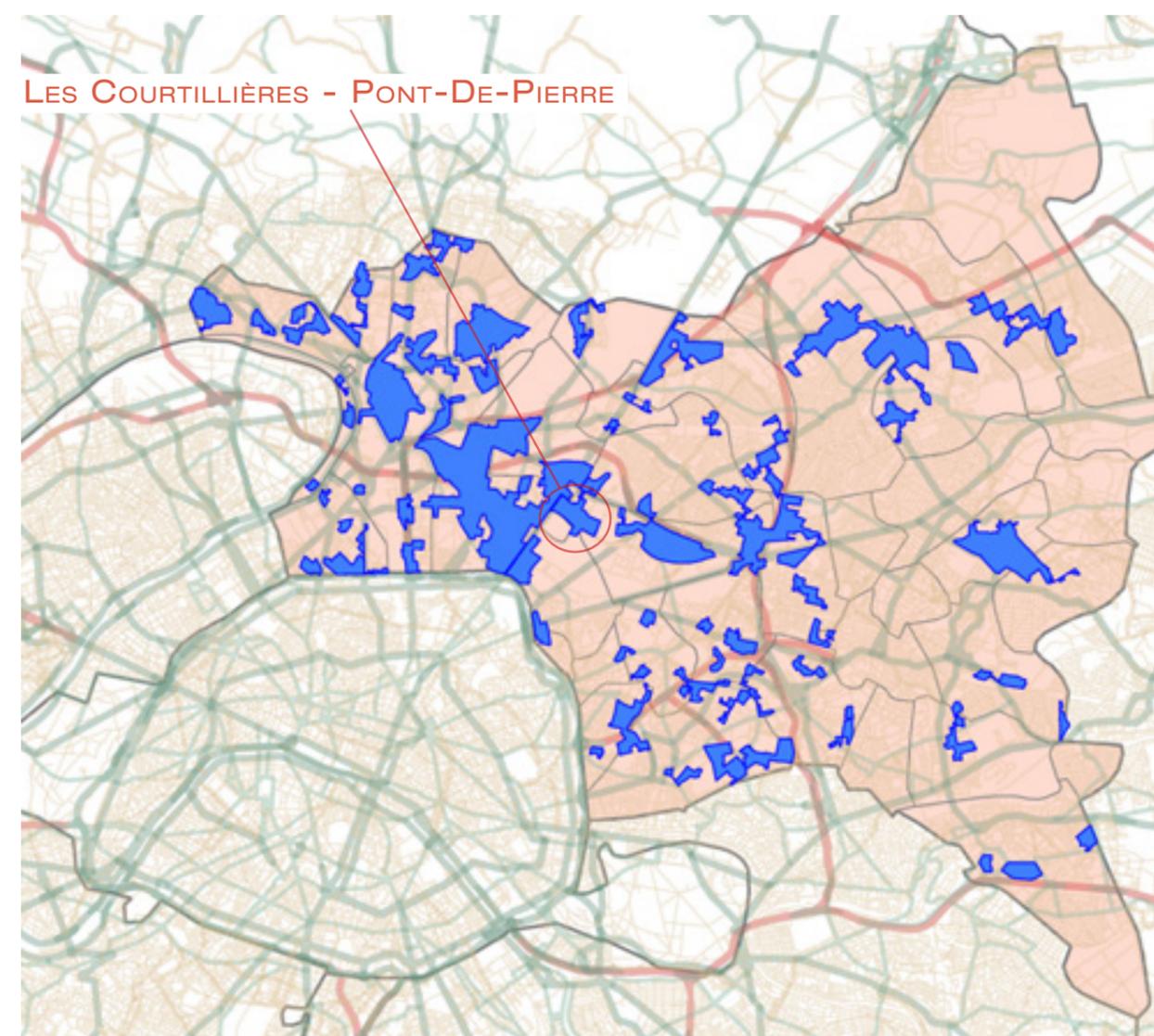
Les catégories d'âge les plus élevées, que ce soit les 45-59 ans (32,4 % contre 28,2 % dans la moyenne des deux communes) ou les 60 ans ou plus (18,8 % contre 13,6 %) surreprésentent la population de ce quartier. La structure familiale est quant à elle proche de celle de la commune, avec une part élevée d'allocataires isolés (40,9 %), suivi par les couples avec enfant(s) à charge (32,4 %) et les familles monoparentales (20,8 %).

Le quartier compte 2 530 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 64,3 % des allocataires), dont la majorité est locataire dans le parc social (81,7 %), avec seulement 6,3 % habitant le parc privé. En revanche, 9,4 % des allocataires sont locataires en résidences ou foyer contre 5,2 % au niveau départemental.

Un peu plus d'un quart des allocataires du quartier bénéficie du Rsa (27,5 %), tandis que 8,6 % bénéficient de l'Aah. La dépendance aux prestations est nettement supérieure aux moyennes départementale et communale, avec 44,6 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

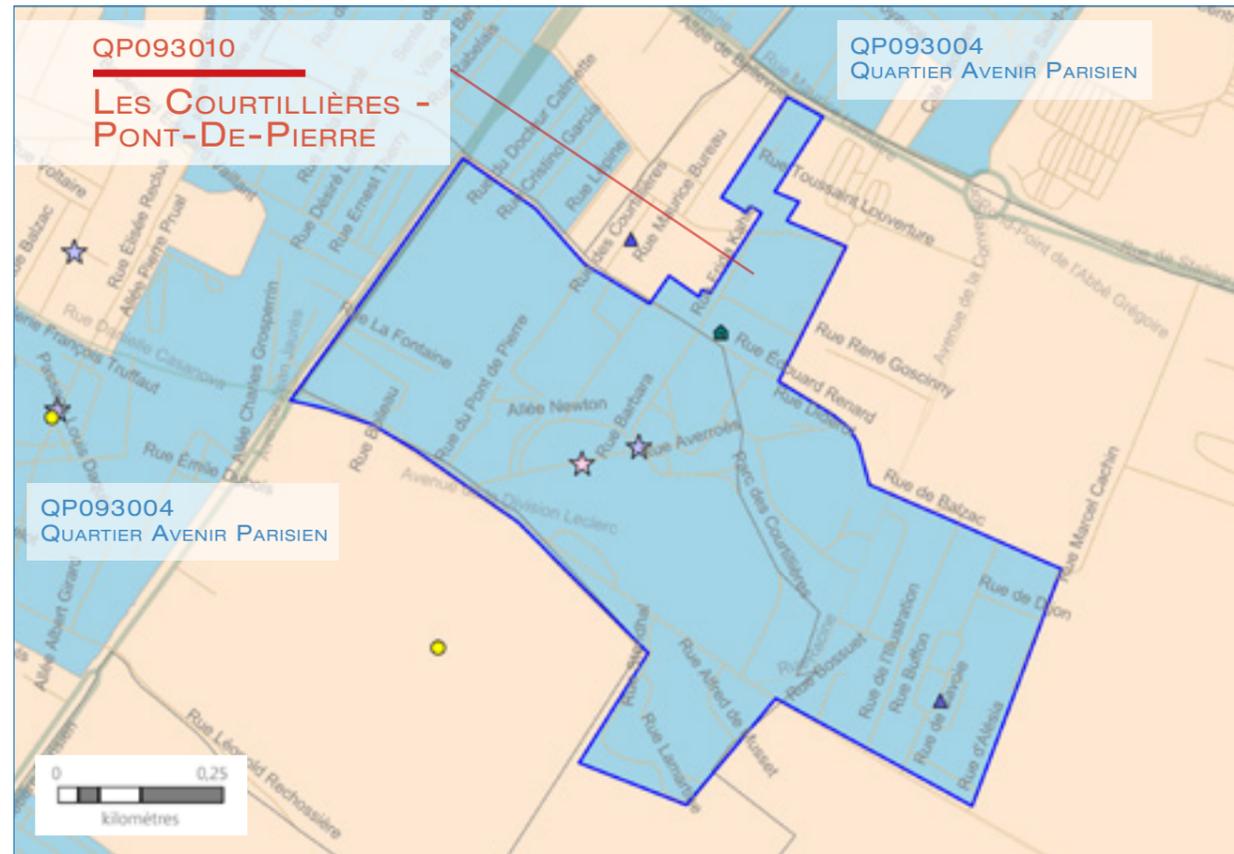
QP093010

### LES COURTILLIÈRES - PONT-DE-PIERRE COMMUNES : BOBIGNY & PANTIN



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>★ Multi accueil</li> <li>★ Micro crèche</li> <li>★ Crèche parentale</li> <li>★ Crèche familiale</li> <li>★ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>◆ Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093010	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>8 539</b>	<b>105 331</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>2 718</b>	<b>26 140</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	79,0	64,3	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	8,8	6,2	6,5
de 25 à 44 ans	49,1	51,8	54,4
de 45 à 59 ans	24,3	28,1	27,4
de 60 ans ou plus	17,8	13,9	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	43,0	39,6	36,4
couples sans enfant	6,2	5,9	5,3
familles monoparentales	19,8	18,3	19,2
couples avec enfant(s)	31,0	36,2	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>1 379</b>	<b>14 249</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	33,5	32,1	30,2
2 enfants	33,1	36,8	39,2
3 enfants ou plus	33,4	31,1	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>2 999</b>	<b>30 464</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	18,2	17,2	17,1
de 3 à 5 ans	16,8	15,8	16,2
de 6 à 15 ans	47,8	49,4	49,4
de 16 à 17 ans	8,5	8,0	7,9
de 18 à 25 ans	8,7	9,6	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>1 792</b>	<b>15 014</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	66,0	55,9	53,6
location parc privé	23,7	34,3	35,0
location en collectivité	7,7	4,8	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>796</b>	<b>8 153</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	21,4	23,6	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,9	7,6	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>600</b>	<b>5 484</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	11,8	9,2	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>2 302</b>	<b>23 132</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	40,6	39,6	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	8,7	8,8	8,2
de 75 ou plus	31,9	30,8	29,4
- dont 100%	82,6	84,0	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,9	20,0	18,4
couples sans enfant	1,1	1,5	1,4
familles monoparentales	12,2	10,3	10,1
couples avec enfant(s)	7,4	7,9	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Courtilières - Pont-De-Pierre », situé à la croisée des communes de Bobigny et Pantin, dénombre 2 718 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 79,0 % de la population du quartier est couverte par une prestation, soit une couverture nettement supérieure à celle de la commune (64,3 %).

La structure par âge du quartier montre que près de la moitié des allocataires ont entre 25 et 44 ans (49,1 %), suivi par les 45-59 ans qui représentent près du quart des allocataires (24,3 %). La part de 60 ans ou plus reste plus faible (17,8 %). Concernant la structure familiale, les allocataires isolés sont nombreux (43,0 %), tandis que les couples avec

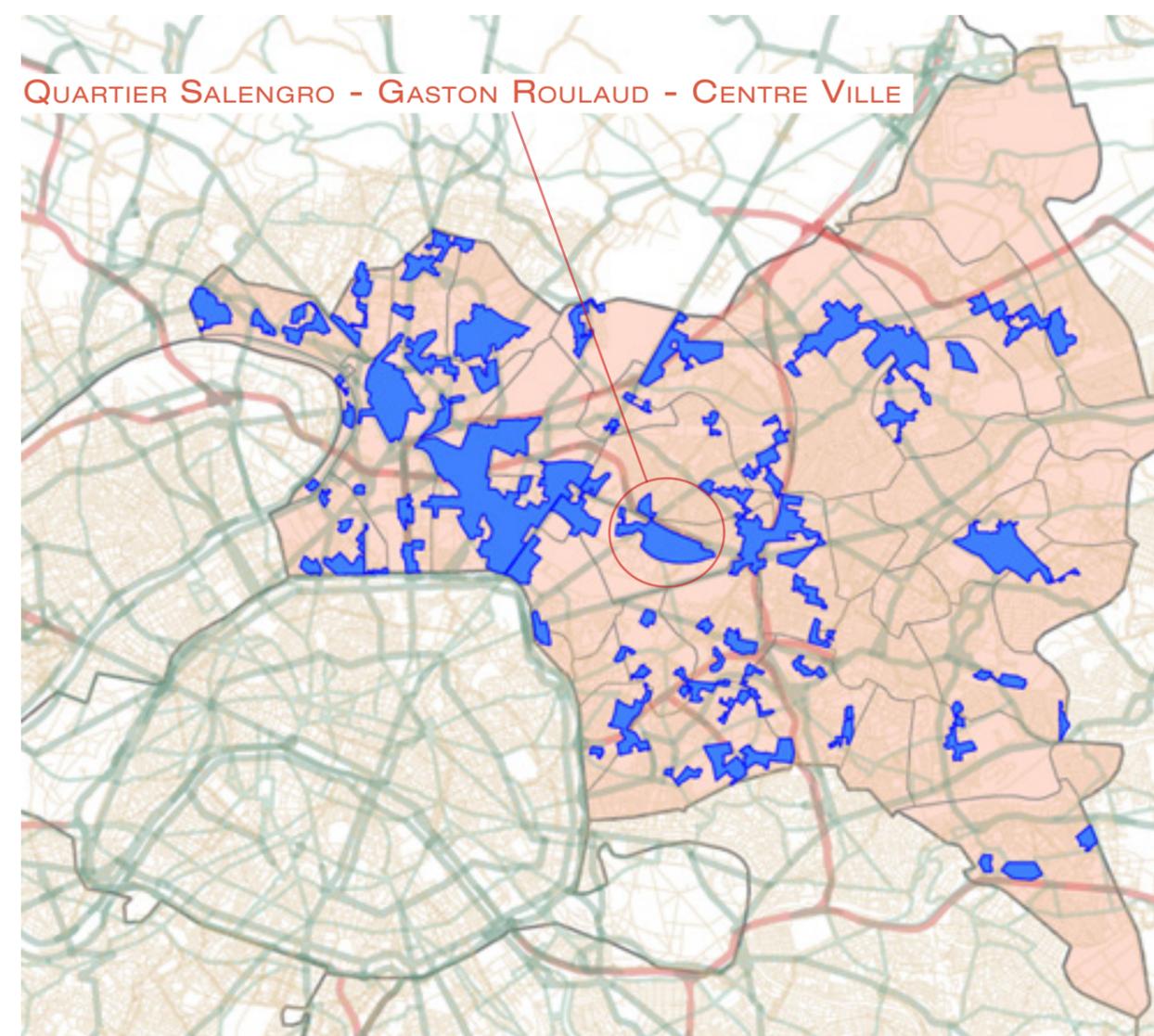
enfant(s) à charge sont sous-représentés par rapport à la moyenne des communes (31,0 % contre 36,2 %).

Ce quartier compte 1 792 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 65,9 % des allocataires), dont les deux tiers sont locataires dans le parc social (66,0 %) et près d'un quart habite le parc privé (23,7 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est relativement faible pour un quartier prioritaire (21,4 %), tout comme la part de bénéficiaires d'Aah (7,9 %). Tandis que la dépendance aux prestations est quant à elle proche de la moyenne des communes, avec 40,6 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

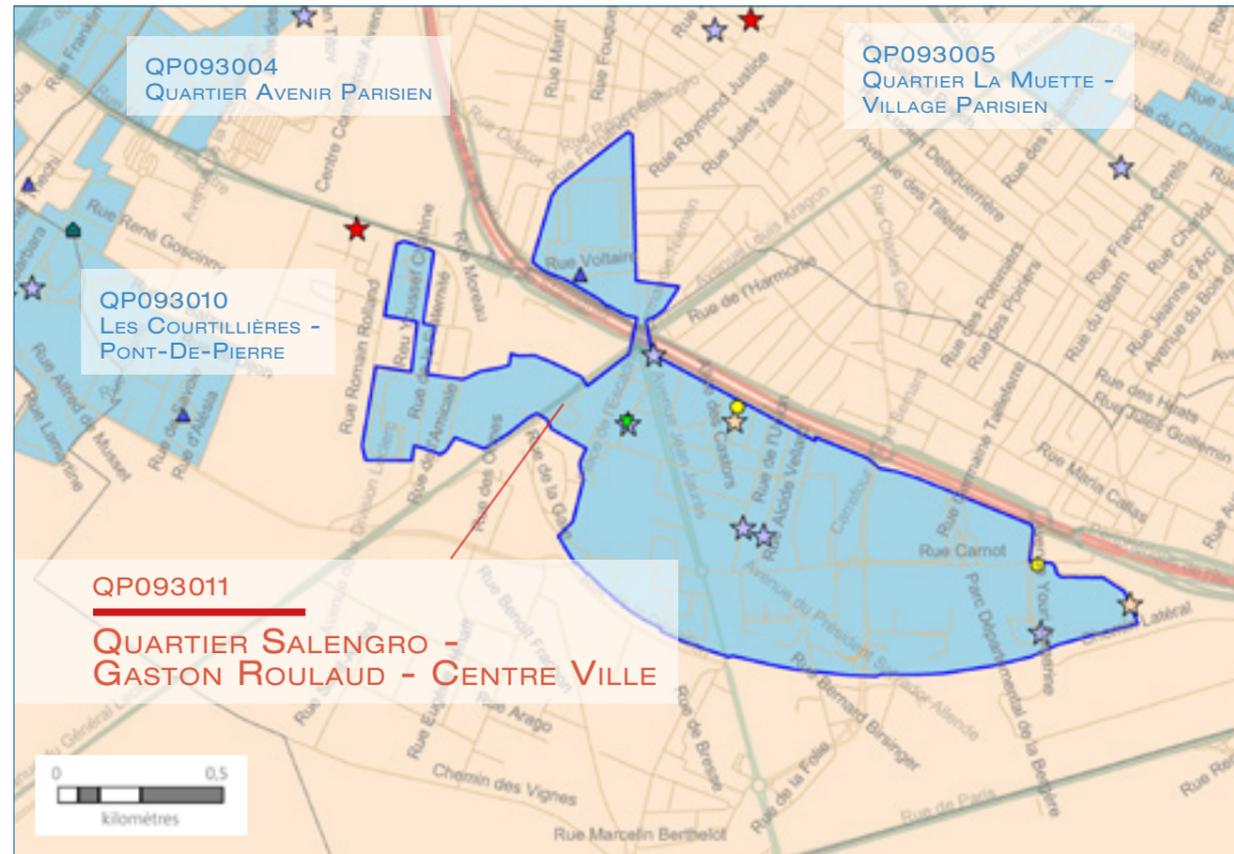
QP093011

### QUARTIER SALENGRO - GASTON ROULAUD - CENTRE VILLE COMMUNES : BOBIGNY & DRANCY



# 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆☆ Multi accueil</li> <li>☆☆ Micro crèche</li> <li>☆☆ Crèche parentale</li> <li>☆☆ Crèche familiale</li> <li>☆☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

# 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093011	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>25 853</b>	<b>119 434</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>7 846</b>	<b>28 842</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	79,7	65,5	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,6	5,9	6,5
de 25 à 44 ans	48,5	53,5	54,4
de 45 à 59 ans	31,8	28,4	27,4
de 60 ans ou plus	16,1	12,2	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	38,6	35,7	36,4
couples sans enfant	6,2	5,8	5,3
familles monoparentales	21,4	18,4	19,2
couples avec enfant(s)	33,9	40,1	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>4 337</b>	<b>16 869</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	31,9	30,7	30,2
2 enfants	33,2	37,6	39,2
3 enfants ou plus	34,9	31,8	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>9 595</b>	<b>36 091</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,8	16,9	17,1
de 3 à 5 ans	15,1	15,9	16,2
de 6 à 15 ans	49,6	49,1	49,4
de 16 à 17 ans	8,8	8,1	7,9
de 18 à 25 ans	11,7	10,0	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>4 590</b>	<b>15 664</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	78,2	52,3	53,6
location parc privé	10,6	33,7	35,0
location en collectivité	6,5	5,1	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>3 027</b>	<b>9 455</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	29,9	25,4	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,7	7,4	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>1 786</b>	<b>6 297</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,1	9,8	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>6 962</b>	<b>26 056</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	47,2	40,7	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,7	8,6	8,2
de 75 ou plus	37,5	32,2	29,4
- dont 100%	82,5	83,2	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	21,3	18,6	18,4
couples sans enfant	1,8	1,6	1,4
familles monoparentales	13,5	10,4	10,1
couples avec enfant(s)	10,6	10,0	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Quartier Salengro - Gaston Roulaud - Centre-ville », situé à la croisée des communes de Bobigny et Drancy, dénombre 7 846 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 79,7 % de la population du quartier est couverte par une prestation, soit une couverture nettement supérieure à celle des communes (65,5 %).

Près de la moitié des allocataires se situe dans la tranche d'âge des 25 - 44 ans (48,5 %), taux inférieur à celui des communes (53,5). En revanche, la part des 45-59 ans (31,8 %) et celle des 60 ans ou plus restent supérieures au taux communal, soit respectivement 31,8 % et 16,1 %. Concernant la structure familiale, les couples avec enfant(s) à charge sont sous-représen-

tés (33,9 % par rapport à 40,1 % pour la moyenne des communes), tandis que les isolés sont plus représentés (38,6 % contre 35,7 %).

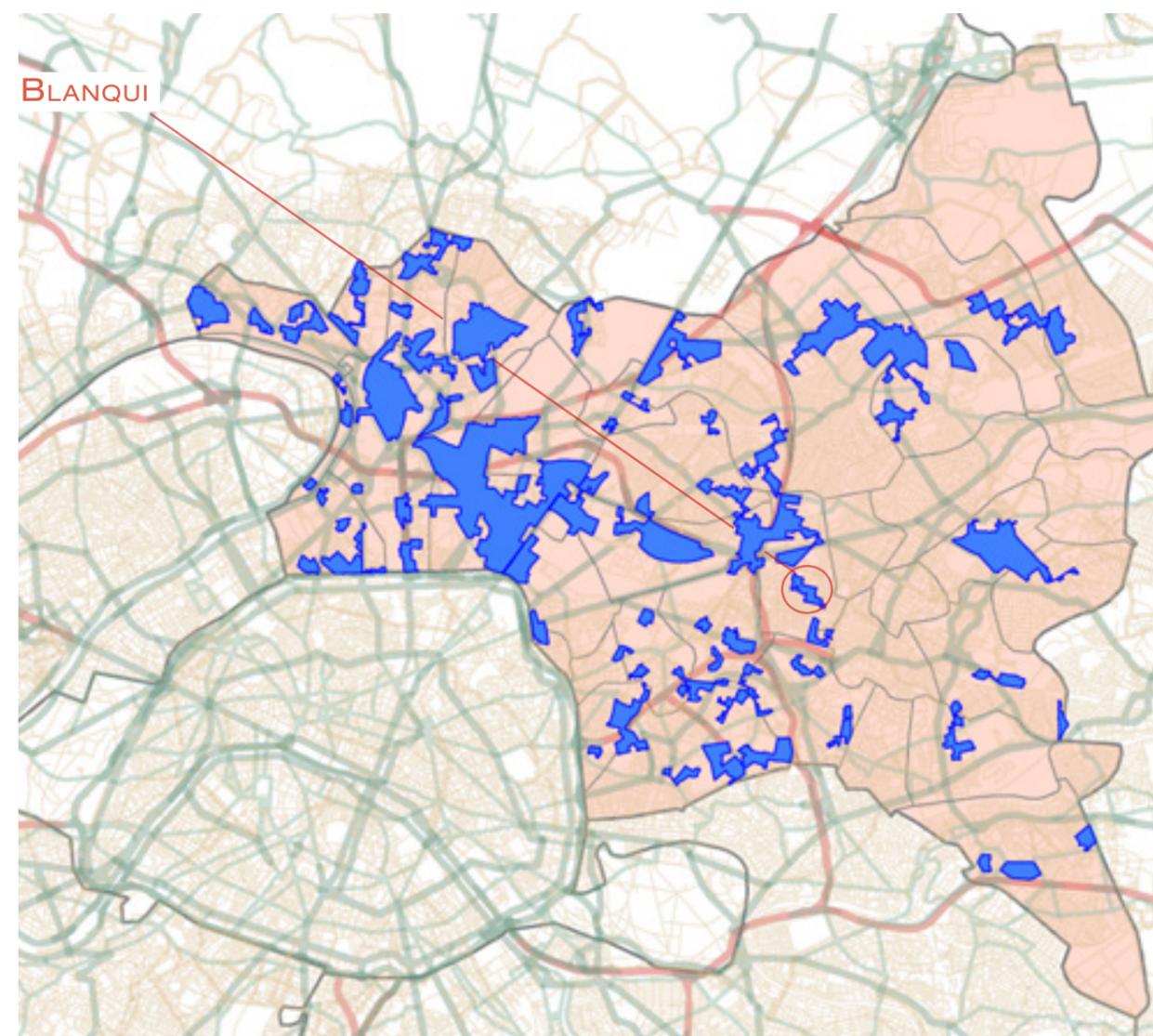
Le quartier compte 4 590 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 58,5 % des allocataires), dont la majorité est locataire dans le parc social (78,2 %) et un allocataire sur dix habite le parc privé (10,6 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est relativement élevée (29,9 %), tandis que celle bénéficiant de l'Aah se situe dans la moyenne des autres quartiers (8,7 %). La dépendance aux prestations reste relativement élevée, soit 47,2 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

QP093012

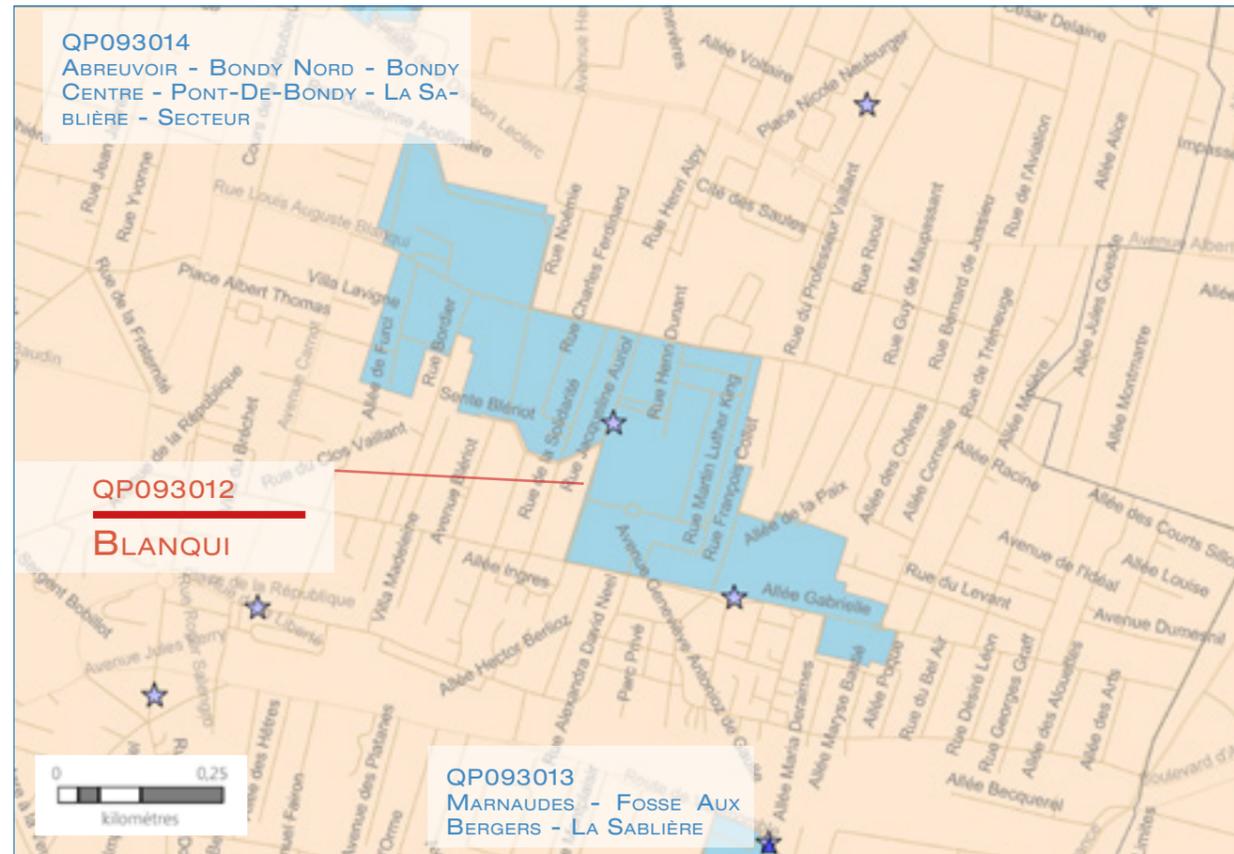
## BLANQUI

### COMMUNE : BONDY



# 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆☆ Multi accueil</li> <li>☆☆☆ Micro crèche</li> <li>☆☆☆☆ Crèche parentale</li> <li>☆☆☆☆ Crèche familiale</li> <li>☆☆☆☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

# 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093012	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>3 766</b>	<b>53 074</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>1 225</b>	<b>12 404</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	83,7	65,0	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,8	4,6	6,5
de 25 à 44 ans	49,3	53,1	54,4
de 45 à 59 ans	29,9	28,5	27,4
de 60 ans ou plus	17,0	13,7	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	38,0	34,3	36,4
couples sans enfant	5,5	5,2	5,3
familles monoparentales	25,0	20,3	19,2
couples avec enfant(s)	31,5	40,2	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>692</b>	<b>7 503</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	34,7	29,0	30,2
2 enfants	32,9	38,1	39,2
3 enfants ou plus	32,4	32,9	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>1 467</b>	<b>16 389</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	16,9	16,8	17,1
de 3 à 5 ans	16,4	16,7	16,2
de 6 à 15 ans	47,6	48,5	49,4
de 16 à 17 ans	8,3	8,0	7,9
de 18 à 25 ans	10,8	9,9	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>797</b>	<b>6 829</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	91,0	65,0	53,6
location parc privé	5,8	21,9	35,0
location en collectivité	0,4	5,3	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>481</b>	<b>4 146</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	29,8	25,8	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,5	7,6	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>265</b>	<b>2 446</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,0	10,0	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>1 091</b>	<b>11 224</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	47,2	40,8	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,8	8,4	8,2
de 75 ou plus	37,4	32,3	29,4
- dont 100%	85,8	85,8	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	20,4	18,7	18,4
couples sans enfant	1,3	1,4	1,4
familles monoparentales	15,7	11,4	10,1
couples avec enfant(s)	9,8	9,3	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Blanqui », situé dans la commune de Bondy, dénombre 1 225 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 83,7 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La structure par âge montre que près de la moitié des allocataires se situe dans la tranche des 25 - 44 ans (49,3 %), suivi par les 45-59 ans (29,9 %). La part des seniors de 60 ans ou plus reste néanmoins assez élevée (17,0 %). Concernant la structure familiale, les allocataires isolés sont légèrement surreprésentés par rapport à la commune (38,0 % contre 34,3 %) ainsi que les familles monoparentales (25,0 % contre 20,3 %).

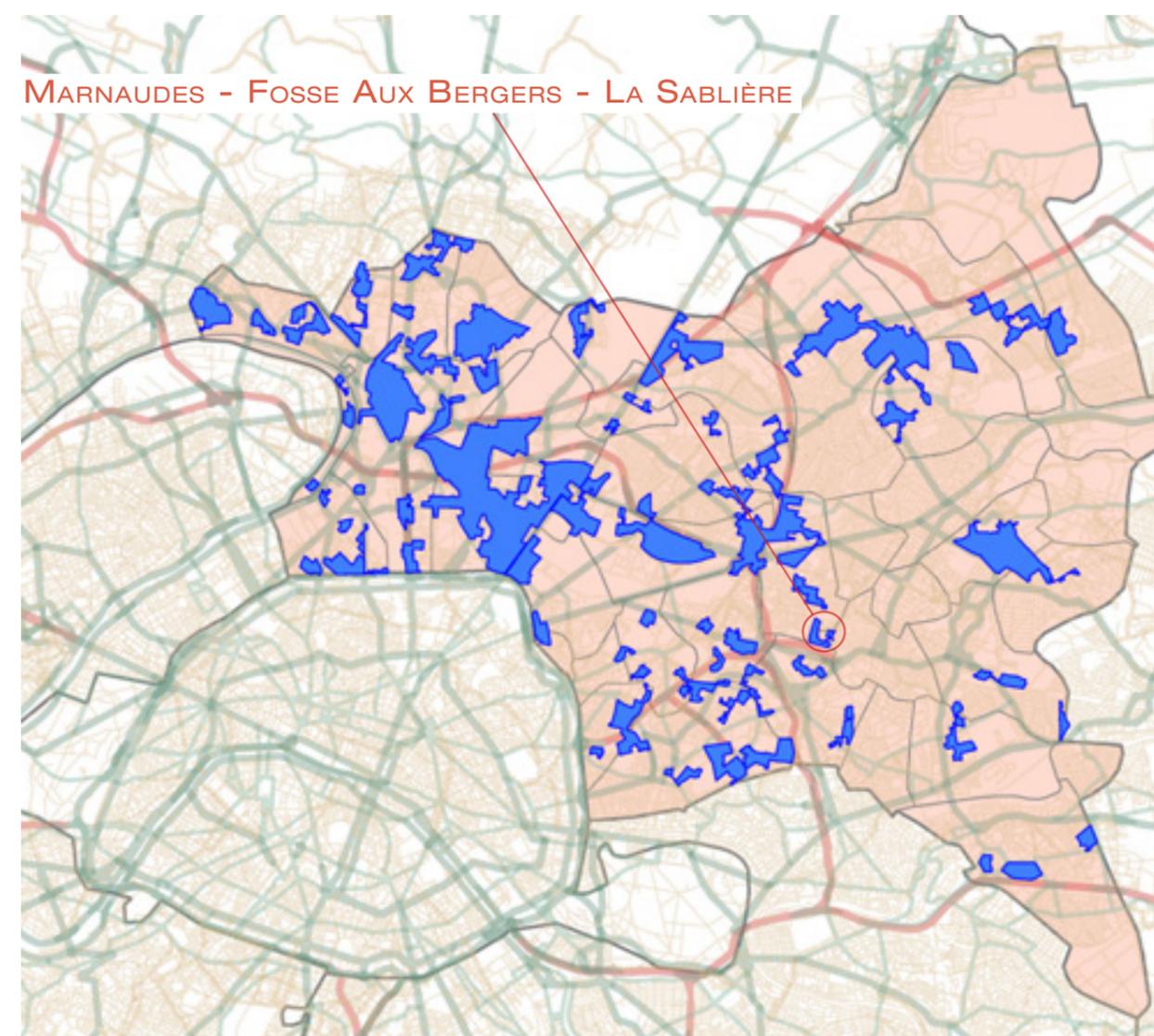
Le quartier compte 797 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 65,1 % des allocataires), dont la quasi-totalité loge dans le parc social (91,0 %).

La part de bénéficiaires du Rsa est relativement élevée (29,8 %), tout comme celle bénéficiant de l'Aah (9,5 %). La dépendance aux prestations est relativement élevée, soit 47,2 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

QP093013

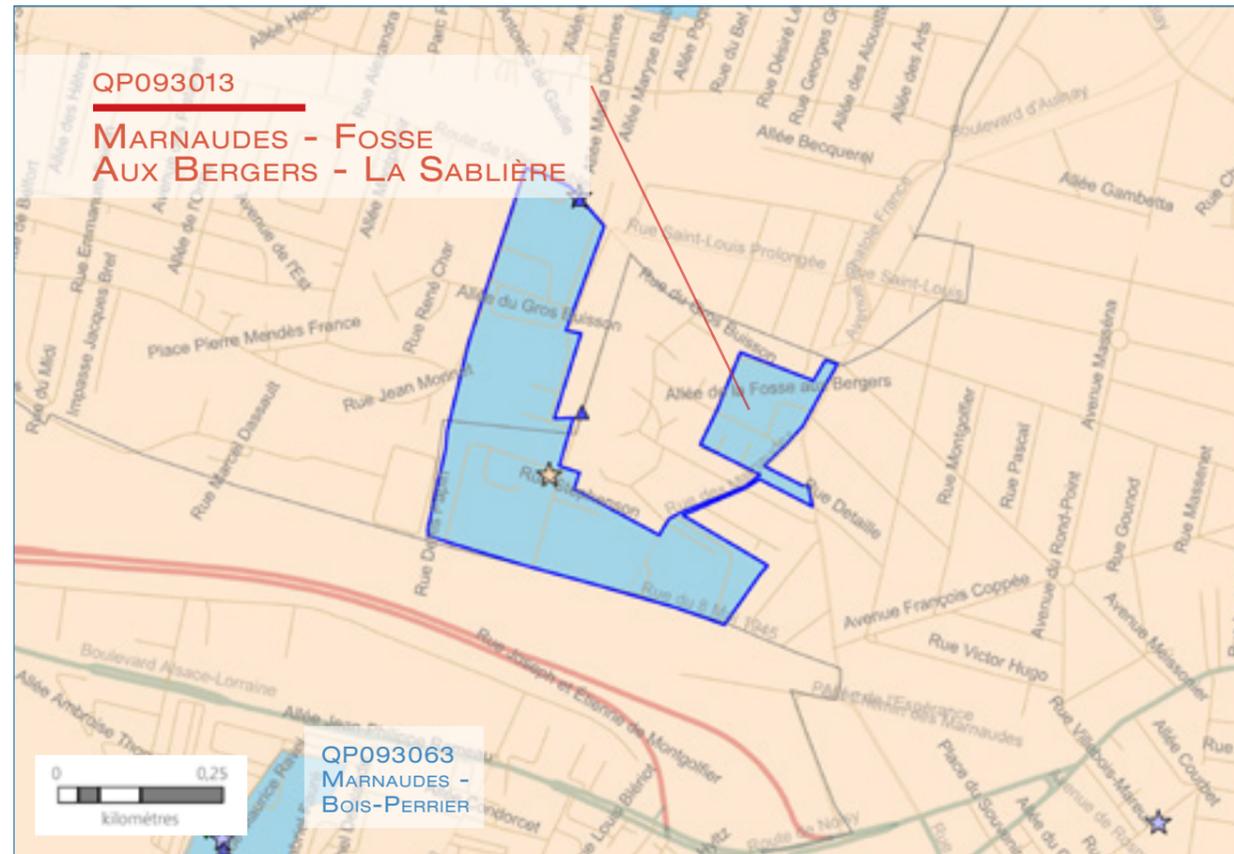
## MARNAUDES - FOSSE AUX BERGERS - LA SABLIÈRE

COMMUNES : BONDY & VILLEMOMBLE



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT      STRUCTURES DE VIE SOCIALE      RÉSEAU ROUTIER      LIMITES ADMINISTRATIVES

- |                     |                                |                  |                        |
|---------------------|--------------------------------|------------------|------------------------|
| ☆ Halte garderie    | ▽ Relai assistante maternelle  | — Réseau routier | ■ Quartier prioritaire |
| ☆ Multi accueil     | ■ Foyer jeune travailleur      | — Département    | □ Département          |
| ☆ Micro crèche      | ▲ Centre social                | — Commune        | □ Commune              |
| ☆ Crèche parentale  | ◆ Etablissement de vie sociale |                  |                        |
| ☆ Crèche familiale  | ● Lieu d'accueil enfant parent |                  |                        |
| ☆ Crèche collective |                                |                  |                        |

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093013	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>3 829</b>	<b>82 574</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>904</b>	<b>17 901</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	65,2	60,3	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,1	4,9	6,5
de 25 à 44 ans	51,2	54,6	54,4
de 45 à 59 ans	29,2	28,1	27,4
de 60 ans ou plus	16,5	12,4	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	32,0	33,6	36,4
couples sans enfant	4,4	4,9	5,3
familles monoparentales	30,1	19,7	19,2
couples avec enfant(s)	33,5	41,7	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>575</b>	<b>11 002</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	34,3	29,2	30,2
2 enfants	33,6	40,7	39,2
3 enfants ou plus	32,2	30,1	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>1 245</b>	<b>23 473</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	13,7	16,9	17,1
de 3 à 5 ans	14,5	16,5	16,2
de 6 à 15 ans	50,8	49,2	49,4
de 16 à 17 ans	8,9	8,0	7,9
de 18 à 25 ans	12,2	9,4	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>616</b>	<b>9 299</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	97,7	60,6	53,6
location parc privé	0,5	26,7	35,0
location en collectivité	1,8	5,6	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>286</b>	<b>5 449</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %) :	24,2	23,0	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %) :	7,4	7,4	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>231</b>	<b>3 597</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %) :	8,2	10,5	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>809</b>	<b>16 364</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %) :	39,9	36,7	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,3	7,9	8,2
de 75 ou plus	30,7	28,9	29,4
- dont 100%	78,2	85,0	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	14,6	17,4	18,4
couples sans enfant	0,5	1,3	1,4
familles monoparentales	15,9	10,1	10,1
couples avec enfant(s)	8,9	8,0	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Marnaudes - Fosse Aux Bergers - La Sablière », situé sur les communes de Bondy et de Villemomble, dénombre 904 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 65,2 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La moitié des allocataires est âgée de 25 et 44 ans (51,2 %), suivi par les 45-59 ans (29,2 %). La part des seniors de 60 ans ou plus reste néanmoins assez élevée (16,5 %). Concernant la structure familiale, ce quartier a la particularité d'avoir le taux de familles monoparentales le plus élevé (30,1 %) des quartiers de Seine-Saint-Denis. Les couples avec enfant(s) sont quant à eux légèrement sous-représentés (33,5 % contre 41,7 % sur la moyenne des deux communes).

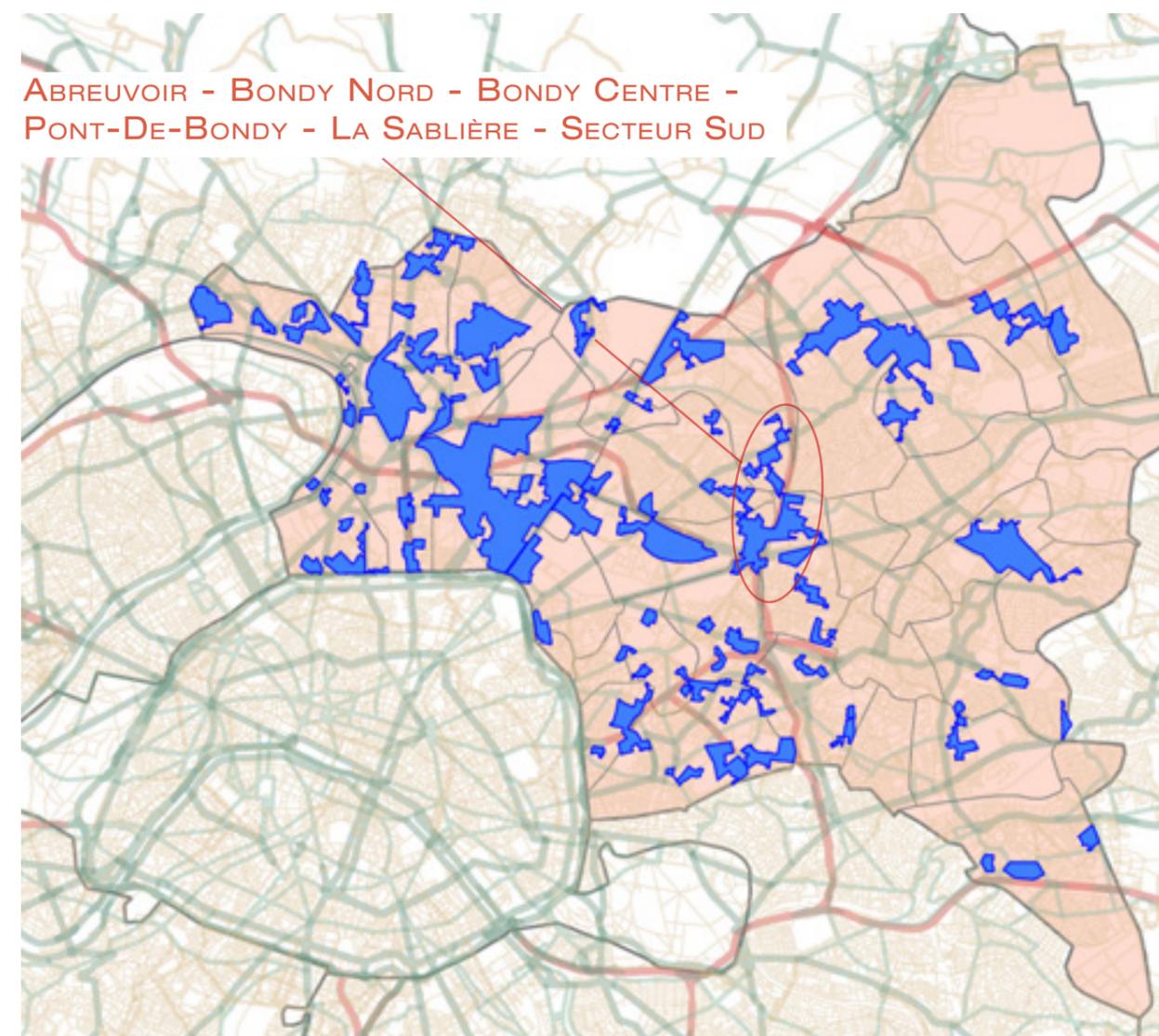
Le quartier compte 616 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 68,1 % des allocataires), dont la quasi-totalité loge dans le parc social (97,7 %).

La part de bénéficiaires du Rsa (24,2 %) se situe dans la moyenne des autres quartiers prioritaires, tout comme celle bénéficiant de l'Aah (7,4 %). La dépendance aux prestations est quant à elle légèrement inférieure à la moyenne des autres quartiers, 39,9 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

QP093014

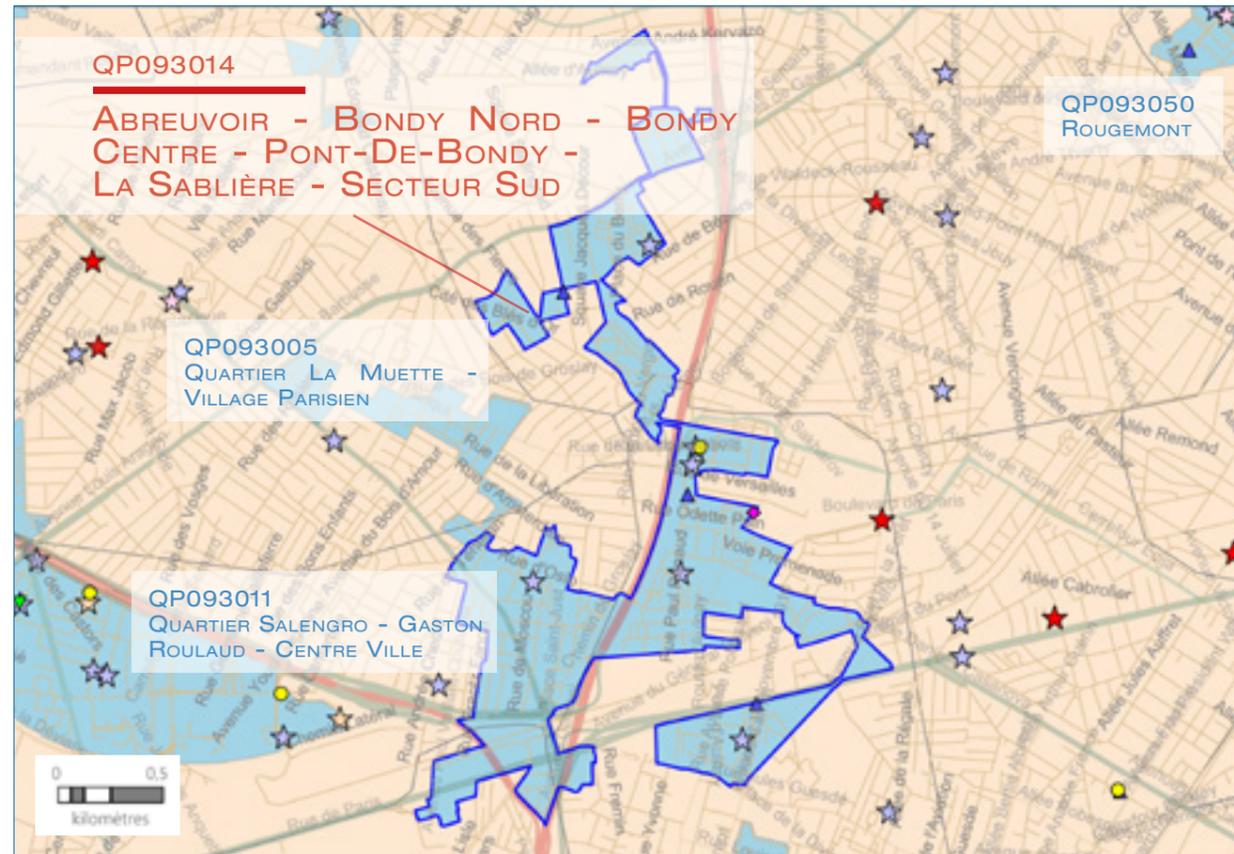
### ABREUVOIR - BONDY NORD - BONDY CENTRE - PONT-DE-BONDY - LA SABLIÈRE - SECTEUR SUD

COMMUNES : LE BLANC-MESNIL, BOBIGNY,  
BONDY & NOISY-LE-SEC



# 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>—</li> <li>—</li> <li>—</li> <li>—</li> <li>—</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

# 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093014	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>29 831</b>	<b>200 387</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>7 947</b>	<b>47 082</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	70,3	65,4	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	4,3	5,3	6,5
de 25 à 44 ans	46,8	53,8	54,4
de 45 à 59 ans	30,4	28,4	27,4
de 60 ans ou plus	18,4	12,5	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	38,6	34,0	36,4
couples sans enfant	6,1	5,5	5,3
familles monoparentales	22,2	19,9	19,2
couples avec enfant(s)	33,1	40,6	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>4 395</b>	<b>28 483</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	31,4	29,7	30,2
2 enfants	32,9	37,0	39,2
3 enfants ou plus	35,7	33,3	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>9 870</b>	<b>62 110</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,0	16,6	17,1
de 3 à 5 ans	15,5	16,4	16,2
de 6 à 15 ans	49,1	49,5	49,4
de 16 à 17 ans	8,6	7,9	7,9
de 18 à 25 ans	11,7	9,6	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>5 184</b>	<b>26 440</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	78,5	61,7	53,6
location parc privé	11,6	26,6	35,0
location en collectivité	6,4	4,3	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>2 885</b>	<b>14 646</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	27,9	23,9	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,4	7,2	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>1 620</b>	<b>10 165</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,2	9,2	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>6 917</b>	<b>42 603</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	46,6	39,0	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,2	8,9	8,2
de 75 ou plus	36,4	30,1	29,4
- dont 100%	85,3	83,6	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	20,7	17,3	18,4
couples sans enfant	1,5	1,4	1,4
familles monoparentales	13,8	11,0	10,1
couples avec enfant(s)	10,6	9,3	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

QP093014 : Abreuvoir - Bondy Nord - Bondy Centre - Pont-De-Bondy - La Sablière - Secteur Sud  
Communes : Le Blanc-Mesnil, Bobigny, Bondy & Noisy-le-Sec

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Abreuvoir - Bondy Nord - Bondy Centre - Pont-De-Bondy - La Sablière - Secteur Sud », situé à la croisée des communes du Blanc-Mesnil, Bobigny, Bondy et Noisy-le-Sec, dénombre 7 947 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 70,3 % de la population de ce quartier étendu est couverte par une prestation.

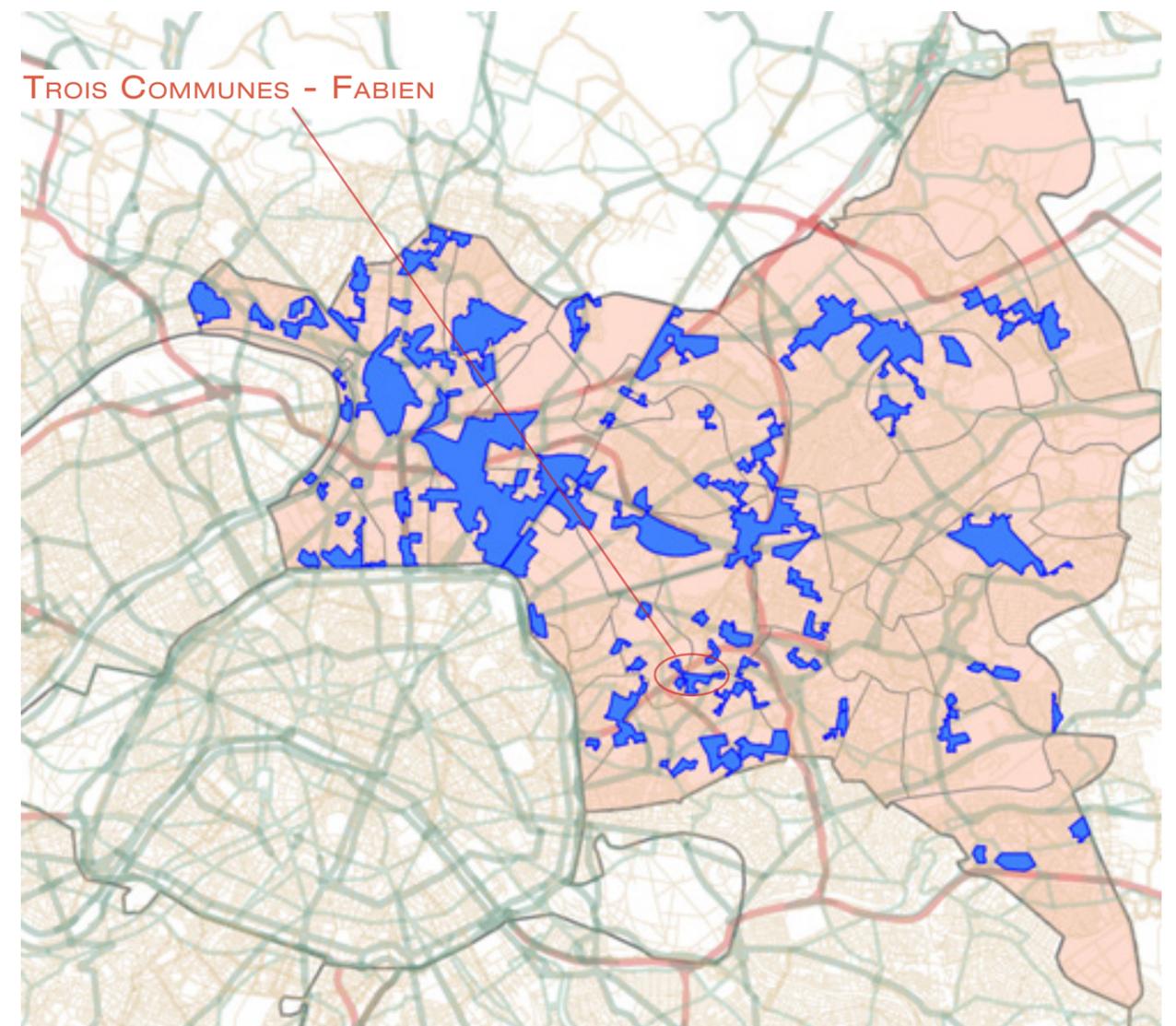
Quoique plus représentative, la tranche d'âge des 25-44 ans reste moins élevée que la moyenne des communes (46,8 % contre 53,8 %), tandis que les seniors de 60 ans ou plus sont surreprésentés (18,4 % contre 12,5 %). Ce constat se répercute sur la structure familiale. En effet, les allocataires isolés sont surreprésentés (38,6 % contre 34,0 %) et les couples avec enfant(s) sont sous-représentés (33,1 % contre 40,6 %).

Ce quartier compte 5 184 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 65,2 % des allocataires), dont la majorité loue dans le parc social (78,5 %), tandis qu'un allocataire sur dix, loge dans le parc privé (11,6 %).

La part de bénéficiaires du Rsa (27,9 %) est légèrement supérieure à la moyenne des autres quartiers prioritaires, tandis que celle bénéficiant de l'Aah (8,4 %) se situe dans la moyenne. La dépendance aux prestations est quant à elle relativement élevée, soit 46,6 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

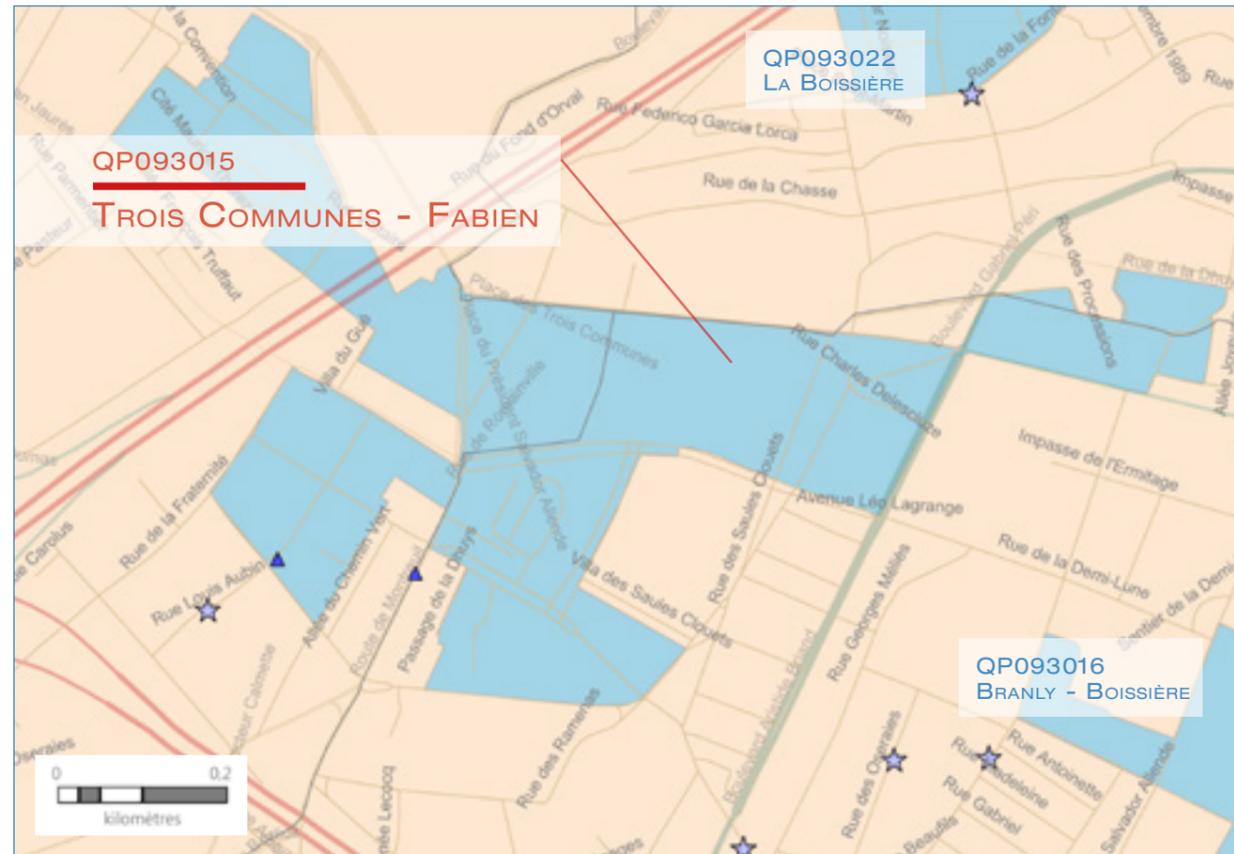
QP093015

### TROIS COMMUNES - FABIEN COMMUNES : MONTREUIL, NOISY-LE-SEC & ROMAINVILLE



# 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

# 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093015	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>7 148</b>	<b>172 986</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>1 928</b>	<b>40 235</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	64,9	59,5	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	4,2	6,3	6,5
de 25 à 44 ans	46,2	52,9	54,4
de 45 à 59 ans	31,4	28,1	27,4
de 60 ans ou plus	18,3	12,7	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	42,7	39,7	36,4
couples sans enfant	5,8	5,0	5,3
familles monoparentales	23,5	19,0	19,2
couples avec enfant(s)	28,0	36,3	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>992</b>	<b>22 248</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	33,1	32,1	30,2
2 enfants	38,4	40,9	39,2
3 enfants ou plus	28,5	27,1	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>2 065</b>	<b>45 948</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,2	17,3	17,1
de 3 à 5 ans	15,3	16,2	16,2
de 6 à 15 ans	51,4	49,5	49,4
de 16 à 17 ans	8,1	7,8	7,9
de 18 à 25 ans	10,9	9,1	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>1 223</b>	<b>21 647</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	76,0	59,6	53,6
location parc privé	12,5	31,6	35,0
location en collectivité	9,2	5,8	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>646</b>	<b>12 003</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	25,6	23,1	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,9	6,7	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>424</b>	<b>7 926</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,3	9,3	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>1 647</b>	<b>35 824</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	41,5	37,1	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,2	7,5	8,2
de 75 ou plus	32,3	29,5	29,4
- dont 100%	85,3	83,7	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,9	19,6	18,4
couples sans enfant	1,6	1,3	1,4
familles monoparentales	12,8	9,7	10,1
couples avec enfant(s)	7,2	6,5	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Trois Communes - Fabien », situé à la croisée des communes de Montreuil, Noisy-le-Sec et Romainville, dénombre 1 928 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 64,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

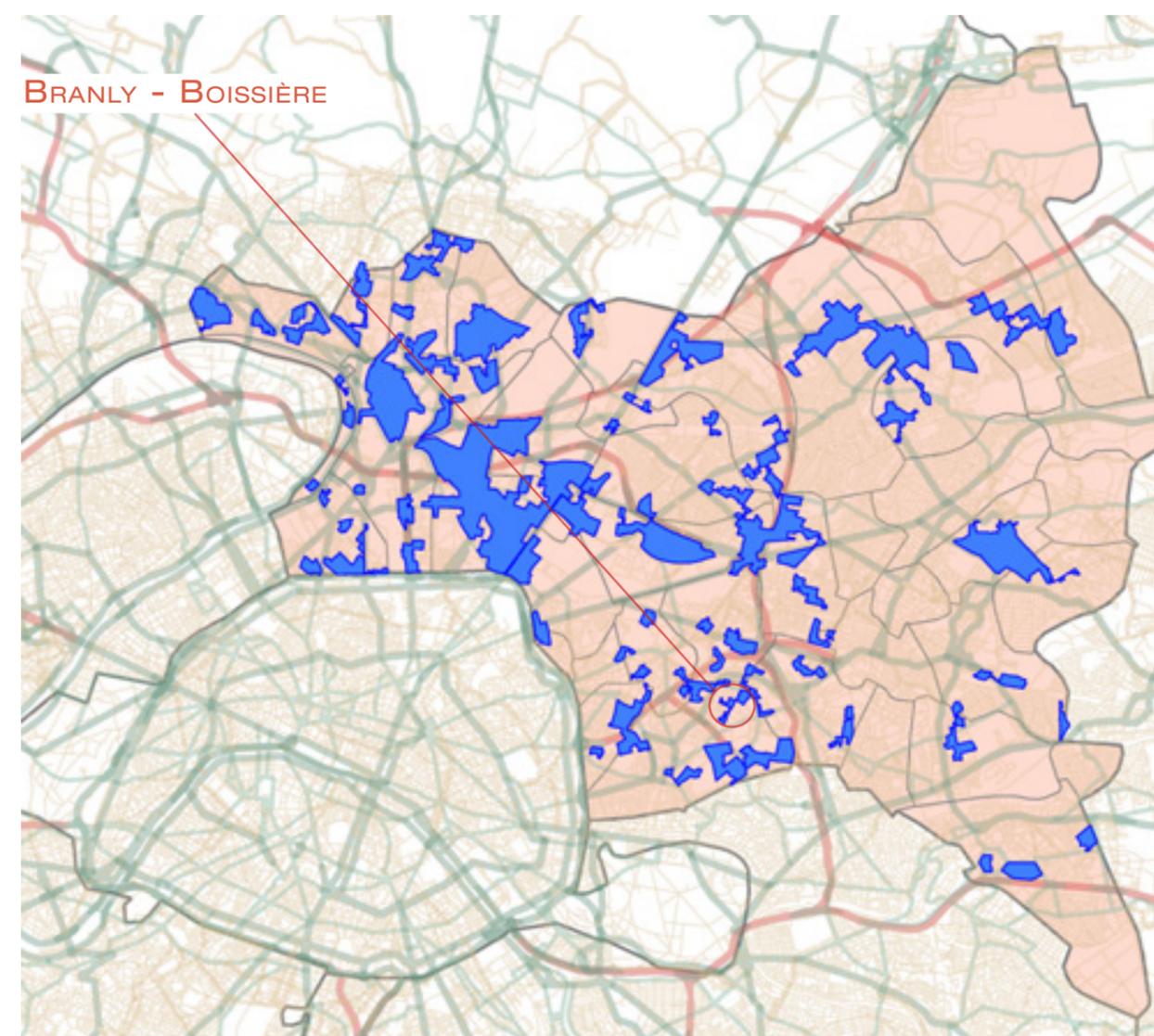
Quoique plus représentative, la tranche d'âge des 25-44 ans restent moins élevée que la moyenne des communes (46,2 % contre 52,9 %), tandis que les seniors de 60 ans ou plus sont surreprésentés (18,3 % contre 12,7 %). Ceci se répercute sur la structure familiale. En effet, les allocataires isolés sont surreprésentés (42,7 % contre 39,7 %) et les couples avec enfant(s) sont sous-représentés (28,0 % contre 36,3 %).

Le quartier compte 1 223 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 63,4 % des allocataires), dont la majorité loue dans le parc social (76,0 %), tandis que plus d'un allocataire sur cinq vit dans le parc privé (12,5 %) et en collectivité (9,2 %).

La part de bénéficiaires du Rsa (25,6 %) est dans la moyenne des autres quartiers prioritaires, ainsi que celle bénéficiant de l'Aah (7,9 %). La dépendance aux prestations se situe aussi dans la moyenne des autres quartiers politique de la ville, soit 41,5 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

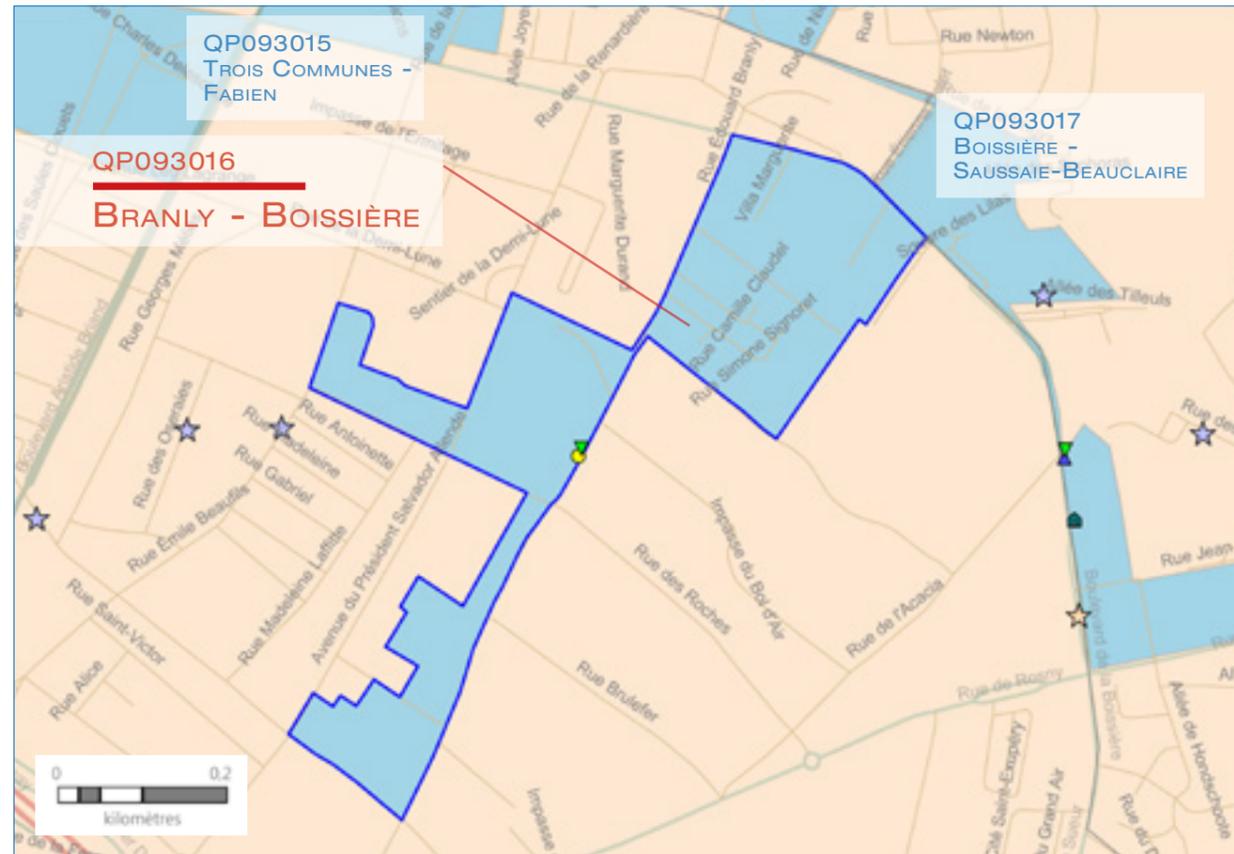
QP093016

### BRANLY - BOISSIÈRE COMMUNE : MONTREUIL



# 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆☆ Multi accueil</li> <li>☆☆ Micro crèche</li> <li>☆☆ Crèche parentale</li> <li>☆☆ Crèche familiale</li> <li>☆☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>■ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

# 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093016	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>3 734</b>	<b>104 748</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>884</b>	<b>23 947</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	65,1	56,7	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	4,3	7,0	6,5
de 25 à 44 ans	45,5	52,0	54,4
de 45 à 59 ans	32,5	28,0	27,4
de 60 ans ou plus	17,8	12,9	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	37,2	42,3	36,4
couples sans enfant	5,4	4,8	5,3
familles monoparentales	21,5	18,3	19,2
couples avec enfant(s)	35,9	34,6	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>507</b>	<b>12 669</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	28,4	32,4	30,2
2 enfants	32,0	41,6	39,2
3 enfants ou plus	39,6	25,9	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>1 177</b>	<b>25 998</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	13,3	17,5	17,1
de 3 à 5 ans	14,8	15,9	16,2
de 6 à 15 ans	50,2	49,3	49,4
de 16 à 17 ans	8,8	8,0	7,9
de 18 à 25 ans	12,9	9,3	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>555</b>	<b>12 611</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	86,5	55,7	53,6
location parc privé	3,2	35,2	35,0
location en collectivité	10,1	7,3	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>287</b>	<b>7 203</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	23,3	23,4	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,2	6,6	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>205</b>	<b>4 553</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,7	9,4	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>787</b>	<b>21 106</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	40,2	37,4	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,1	7,1	8,2
de 75 ou plus	31,0	30,3	29,4
- dont 100%	85,2	84,3	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,7	21,0	18,4
couples sans enfant	1,8	1,2	1,4
familles monoparentales	9,8	9,3	10,1
couples avec enfant(s)	8,9	5,8	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

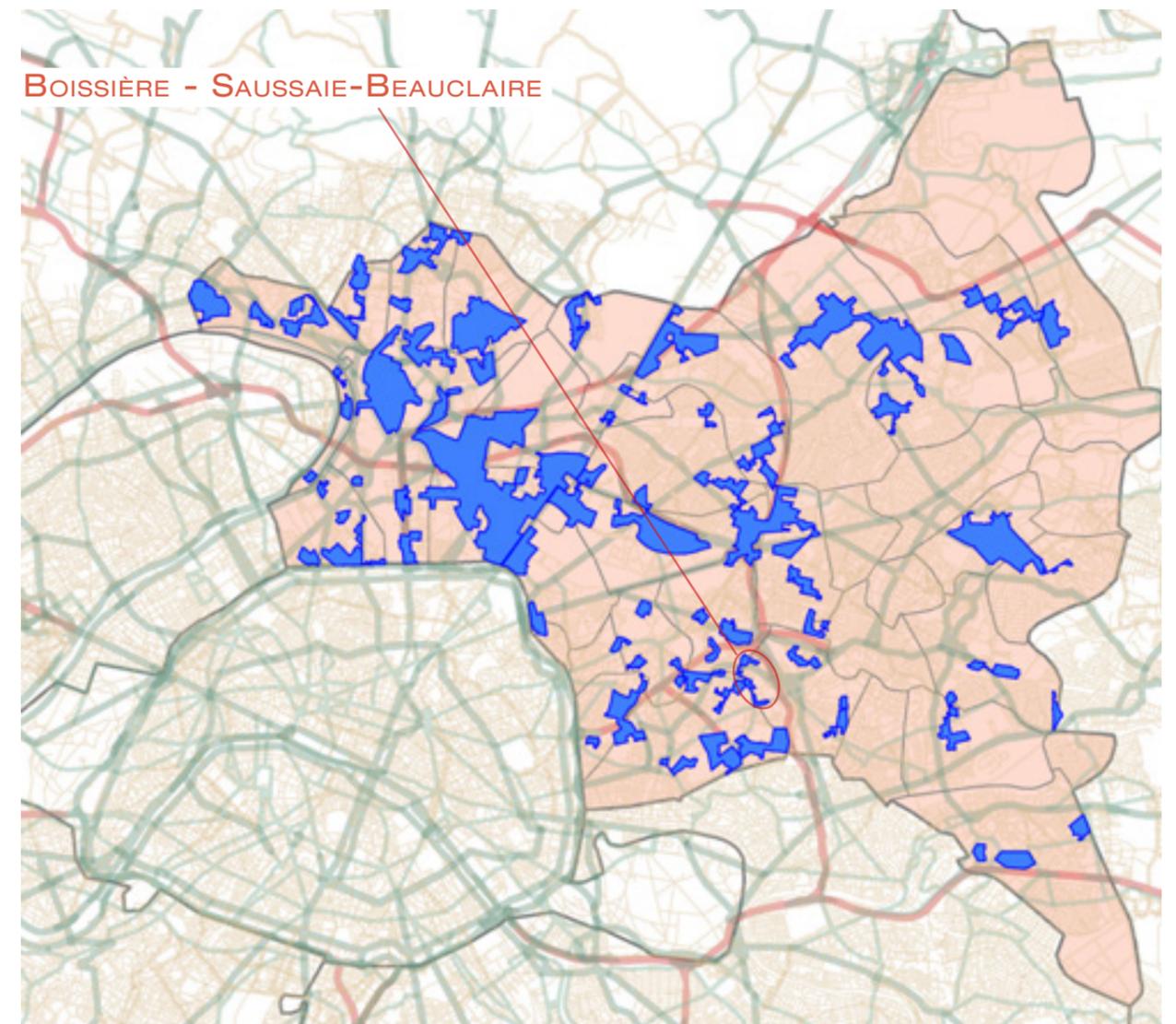
Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Branly - Boissière », situé dans la commune de Montreuil, dénombre 884 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 65,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La structure par âge du quartier montre que les allocataires plus âgés sont légèrement surreprésentés par rapport à la commune : tant les 45-59 ans (32,5 % contre 28,0 %) que les seniors de 60 ans ou plus (17,8 % contre 12,9 %). Plus d'un allocataire sur cinq représente une famille monoparentale (21,5 %), tandis que près des trois quarts sont composés d'allocataires isolés (37,2 %) ou de couples avec enfant(s) (35,9 %).

Le quartier compte 555 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 62,8 % des allocataires), dont la majorité loue dans le parc social (86,5 %), ainsi qu'une forte représentation en collectivité (10,1 %), comparativement aux données des autres quartiers politique de la ville.

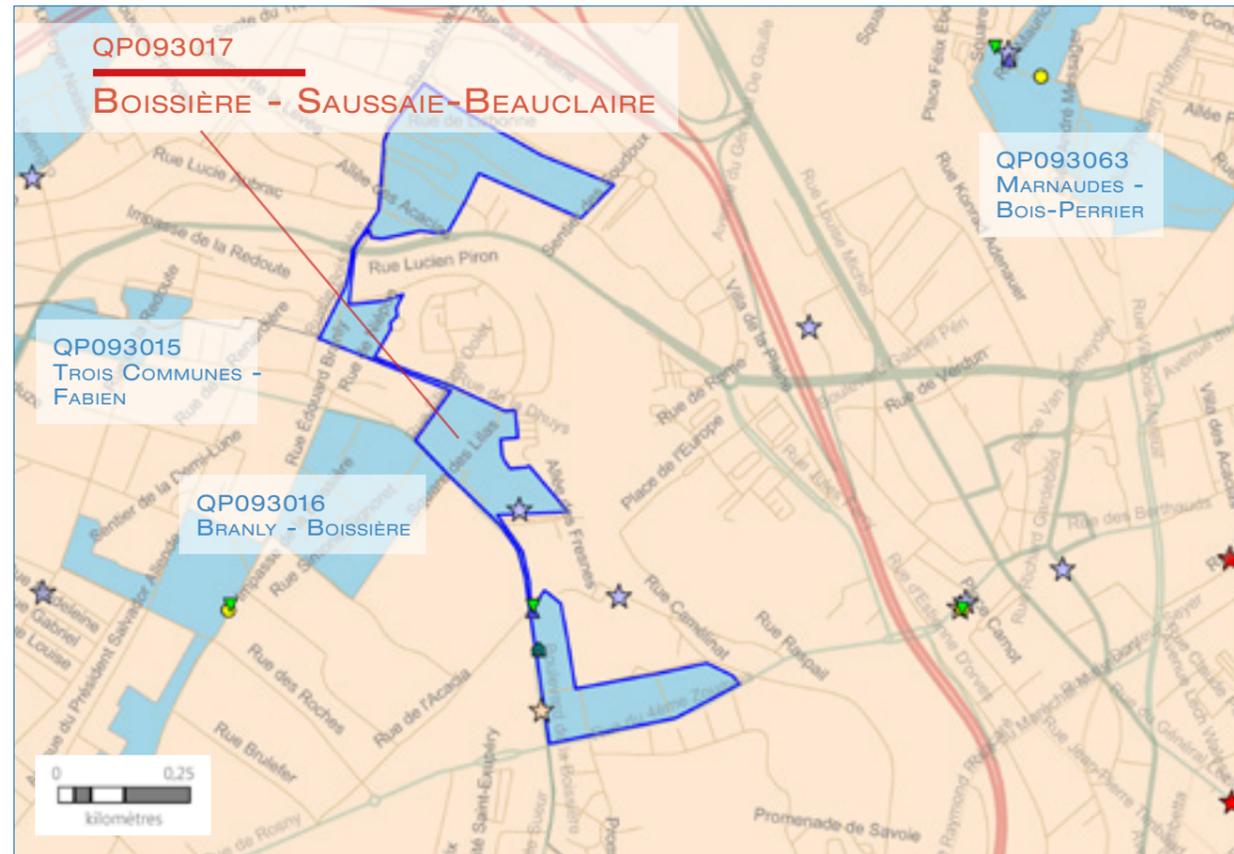
La part de bénéficiaires du Rsa (23,3 %) est légèrement inférieure à la moyenne des autres quartiers prioritaires, tandis que la part de bénéficiaires d'Aah (9,2 %) est faiblement supérieure. La dépendance aux prestations est elle aussi dans la moyenne des autres quartiers, soit 40,2 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

### BOISSIÈRE - SAUSSAIE-BEAUCLAIRE COMMUNE : ROSNY-SOUS-BOIS



# 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

# 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093017	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>3 455</b>	<b>44 448</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>889</b>	<b>9 862</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	61,7	58,4	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	14,5	8,5	6,5
de 25 à 44 ans	46,6	59,7	54,4
de 45 à 59 ans	22,4	22,7	27,4
de 60 ans ou plus	16,5	9,1	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	47,8	37,2	36,4
couples sans enfant	4,7	3,9	5,3
familles monoparentales	19,0	18,4	19,2
couples avec enfant(s)	28,5	40,4	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>422</b>	<b>5 807</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	27,3	31,9	30,2
2 enfants	37,4	43,8	39,2
3 enfants ou plus	35,3	24,4	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>949</b>	<b>11 673</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,8	19,9	17,1
de 3 à 5 ans	16,1	18,0	16,2
de 6 à 15 ans	51,8	47,7	49,4
de 16 à 17 ans	6,3	6,8	7,9
de 18 à 25 ans	9,9	7,6	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>614</b>	<b>4 707</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	50,0	43,4	53,6
location parc privé	13,7	41,7	35,0
location en collectivité	34,5	8,9	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>242</b>	<b>2 588</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	21,4	20,3	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	5,8	5,9	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>199</b>	<b>1 938</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	23,6	15,7	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>790</b>	<b>9 042</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	41,0	32,7	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	8,9	6,2	8,2
de 75 ou plus	32,2	26,5	29,4
- dont 100%	76,8	84,2	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	20,4	17,7	18,4
couples sans enfant	1,5	0,9	1,4
familles monoparentales	11,4	8,8	10,1
couples avec enfant(s)	7,7	5,4	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Boissière - Saussaie-Beauclaire », situé dans la commune de Rosny-sous-Bois, dénombre 889 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 61,7 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Le quartier a la particularité d'avoir une part d'allocataires de moins de 25 ans assez élevée (14,5 %), ainsi qu'une part importante de seniors de 60 ans ou plus (16,5 %). Cette répartition explique la part très élevée d'allocataires isolés (47,8 %) et à l'opposé une part faible de couples avec enfant(s) à charge (28,5 %).

Le quartier compte 614 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 69,1 % des allocataires, dont la particularité est d'être pour plus d'un tiers dans une loca-

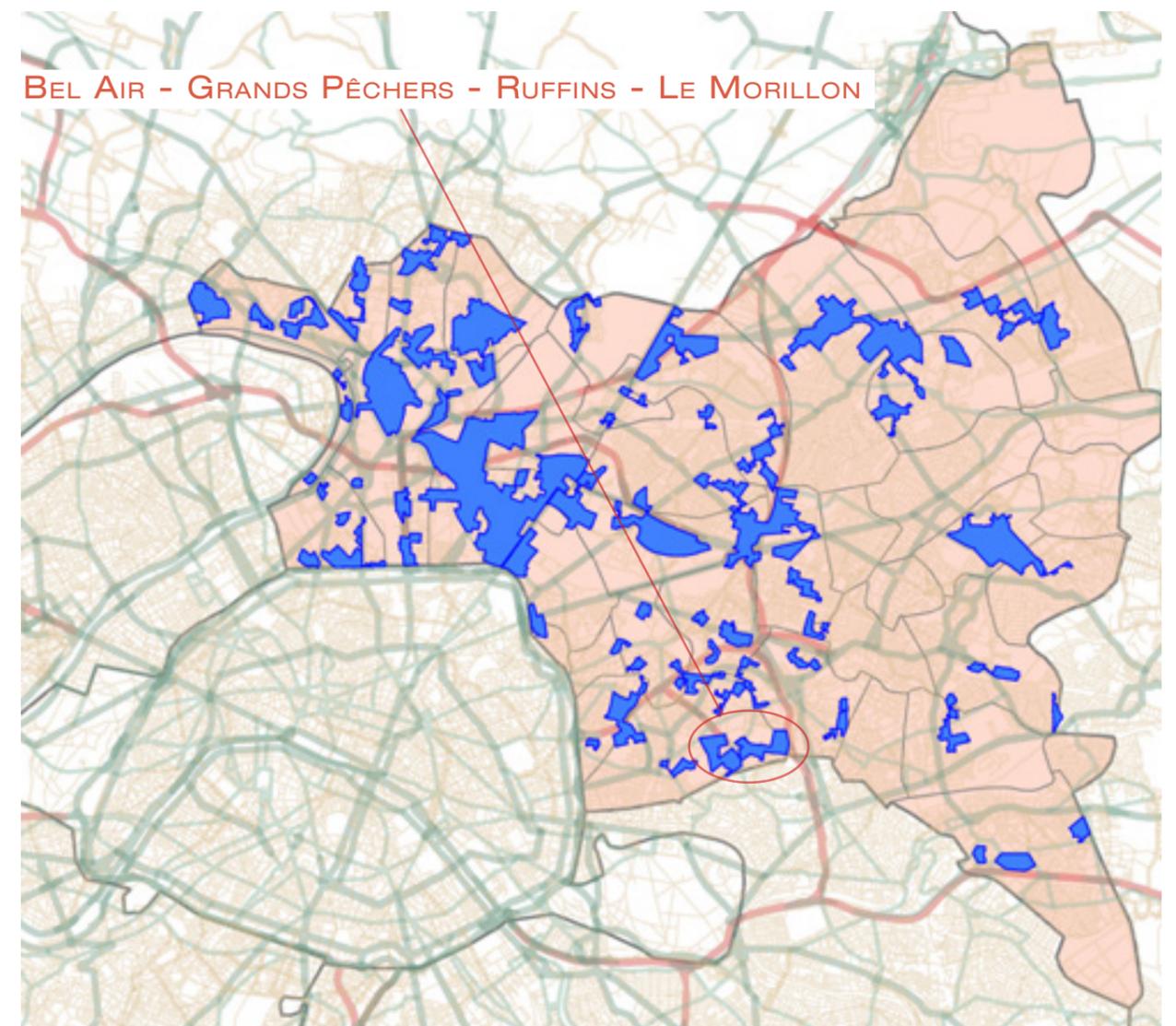
tion en collectivité (34,5 %), soit le taux le plus élevé du département pour ce type de location. Cette donnée correspond aux tranches d'âge présentes sur ce secteur. Tandis que la moitié loue dans le parc social (50,0 %) et 13,7 % logent dans le parc privé.

La part de bénéficiaires du Rsa ainsi que de l'Aah est inférieure à la moyenne des autres quartiers prioritaires de Seine-Saint-Denis (respectivement 21,4 % et 5,8 %). À noter que la part de bénéficiaires de la prime d'activité âgés de 18 et 24 ans est la plus élevée du département (23,6 %). La dépendance aux prestations se situe quant à elle dans la moyenne des autres quartiers, soit 41,0 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

QP093018

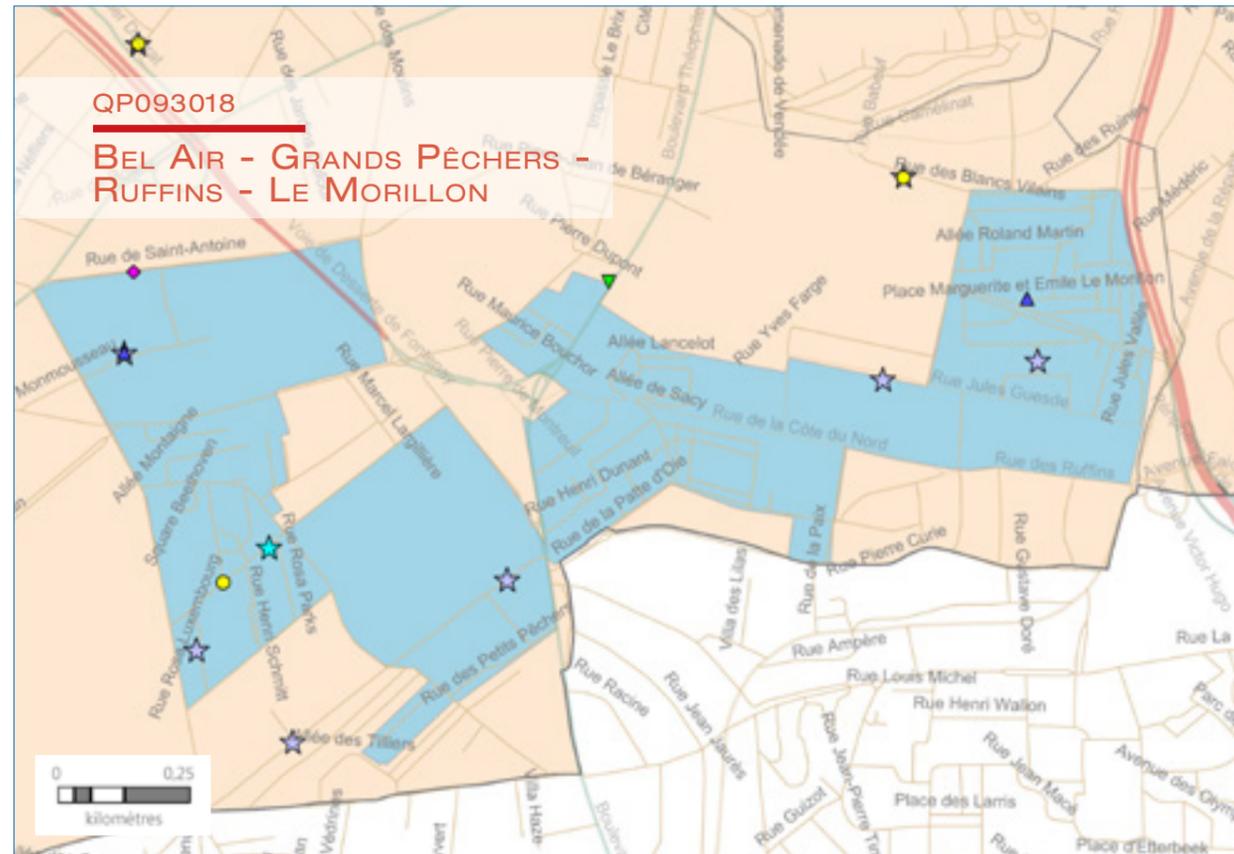
### BEL AIR - GRANDS PÊCHERS - RUF- FINS - LE MORILLON

COMMUNE : MONTREUIL



# 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>▲ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>—</li> <li>—</li> <li>—</li> <li>—</li> <li>—</li> <li>—</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiaales du Val-d'Oise, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

# 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093018	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>13 389</b>	<b>104 748</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>3 804</b>	<b>23 947</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	69,3	56,7	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	4,9	7,0	6,5
de 25 à 44 ans	44,7	52,0	54,4
de 45 à 59 ans	31,2	28,0	27,4
de 60 ans ou plus	19,2	12,9	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	44,4	42,3	36,4
couples sans enfant	4,9	4,8	5,3
familles monoparentales	22,3	18,3	19,2
couples avec enfant(s)	28,4	34,6	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>1 926</b>	<b>12 669</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	31,3	32,4	30,2
2 enfants	37,0	41,6	39,2
3 enfants ou plus	31,7	25,9	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>4 199</b>	<b>25 998</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,6	17,5	17,1
de 3 à 5 ans	15,7	15,9	16,2
de 6 à 15 ans	49,2	49,3	49,4
de 16 à 17 ans	8,8	8,0	7,9
de 18 à 25 ans	10,7	9,3	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>2 488</b>	<b>12 611</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	83,6	55,7	53,6
location parc privé	6,9	35,2	35,0
location en collectivité	8,9	7,3	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>1 379</b>	<b>7 203</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	28,2	23,4	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,1	6,6	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>791</b>	<b>4 553</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	7,8	9,4	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>3 250</b>	<b>21 106</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	45,0	37,4	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,2	7,1	8,2
de 75 ou plus	35,7	30,3	29,4
- dont 100%	85,2	84,3	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	22,3	21,0	18,4
couples sans enfant	1,2	1,2	1,4
familles monoparentales	14,0	9,3	10,1
couples avec enfant(s)	7,4	5,8	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiaales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Bel Air - Grands Pêcheurs - Ruffins - Le Morillon », situé dans la commune de Montreuil, dénombre 3 804 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 69,3 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

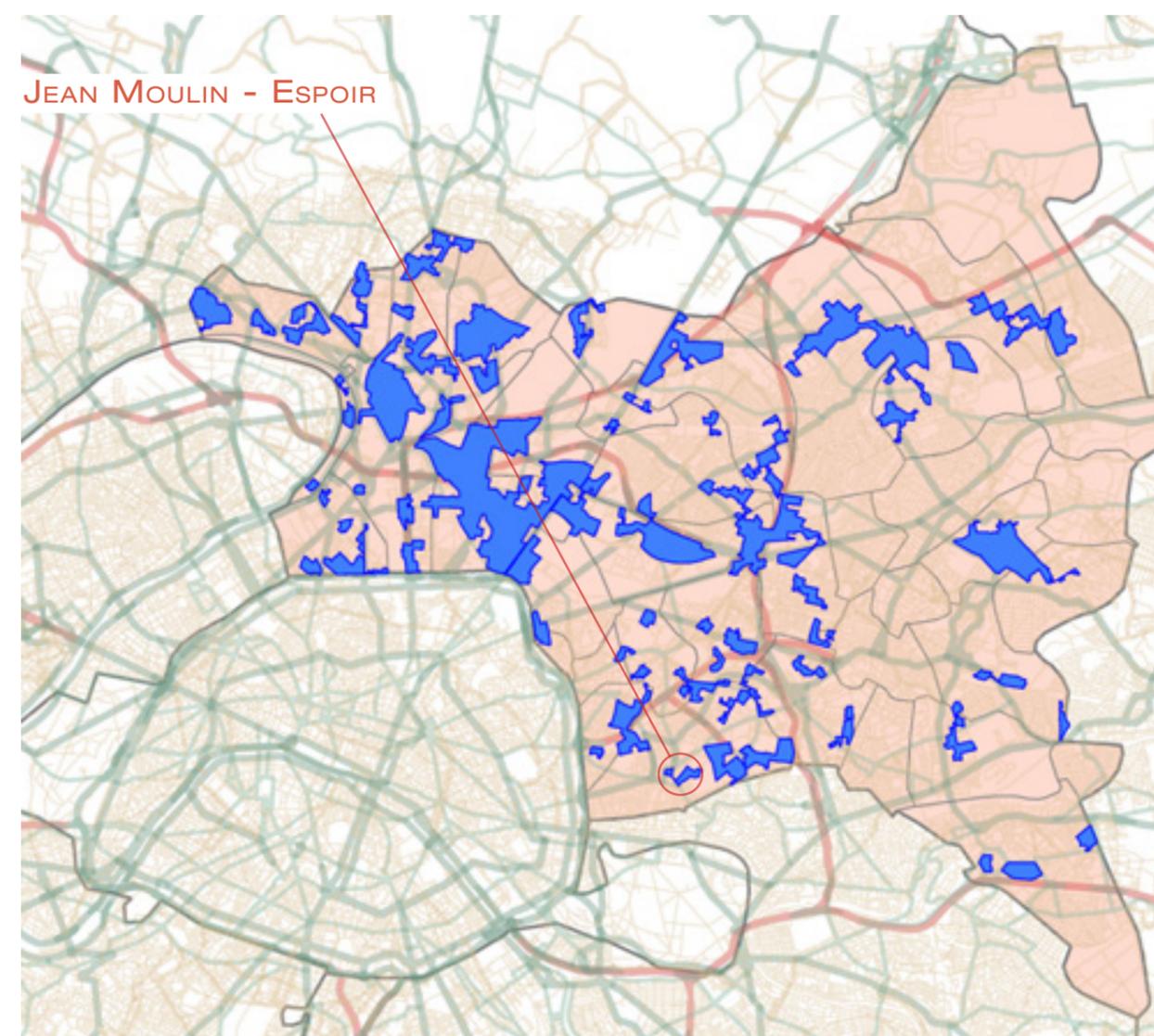
Le quartier a la particularité de couvrir une part conséquente d'allocataires de 60 ans ou plus (19,2 %), tandis que les 25-44 sont légèrement moins représentés (44,7 %) que dans les autres quartiers politique de la ville ou dans la commune de Montreuil (52,0 %). Ainsi, la part d'allocataires isolés est relativement élevée (44,4 %), tandis que les couples avec enfant(s) à charge sont de fait moins nombreux (28,4 %).

Le quartier compte 2 488 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 65,4 % des allocataires, dont la majorité loue dans le parc social (83,6 %), et 8,9 % en collectivité. Ainsi, seuls 6,9 % loge dans le parc privé.

La part de bénéficiaires du Rsa ainsi que de l'Aah est légèrement supérieure à la moyenne des autres quartiers prioritaires de Seine-Saint-Denis, respectivement 28,2 % et 8,1 %. La dépendance aux prestations est elle aussi supérieure à la moyenne des autres quartiers, soit 45,0 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

QP093019

### JEAN MOULIN - ESPOIR COMMUNE : MONTREUIL



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT      STRUCTURES DE VIE SOCIALE      RÉSEAU ROUTIER      LIMITES ADMINISTRATIVES

- |                     |                                |                  |                        |
|---------------------|--------------------------------|------------------|------------------------|
| ☆ Halte garderie    | ▼ Relai assistante maternelle  | — Réseau routier | ■ Quartier prioritaire |
| ☆ Multi accueil     | ▲ Foyer jeune travailleur      | — Réseau routier | □ Département          |
| ☆ Micro crèche      | ▲ Centre social                | — Réseau routier | ■ Commune              |
| ☆ Crèche parentale  | ◆ Etablissement de vie sociale | — Réseau routier |                        |
| ☆ Crèche familiale  | ● Lieu d'accueil enfant parent | — Réseau routier |                        |
| ☆ Crèche collective |                                | — Réseau routier |                        |

© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093019	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>3 768</b>	<b>104 748</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>862</b>	<b>23 947</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	65,5	56,7	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,6	7,0	6,5
de 25 à 44 ans	48,0	52,0	54,4
de 45 à 59 ans	30,9	28,0	27,4
de 60 ans ou plus	17,5	12,9	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	32,6	42,3	36,4
couples sans enfant	6,0	4,8	5,3
familles monoparentales	22,7	18,3	19,2
couples avec enfant(s)	38,6	34,6	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>529</b>	<b>12 669</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	28,9	32,4	30,2
2 enfants	35,0	41,6	39,2
3 enfants ou plus	36,1	25,9	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>1 219</b>	<b>25 998</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	13,8	17,5	17,1
de 3 à 5 ans	13,7	15,9	16,2
de 6 à 15 ans	51,0	49,3	49,4
de 16 à 17 ans	8,3	8,0	7,9
de 18 à 25 ans	13,2	9,3	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>513</b>	<b>12 611</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	91,8	55,7	53,6
location parc privé	7,4	35,2	35,0
location en collectivité	0,2	7,3	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>254</b>	<b>7 203</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,5	23,4	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,0	6,6	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>159</b>	<b>4 553</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,4	9,4	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>764</b>	<b>21 106</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	36,9	37,4	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	7,7	7,1	8,2
de 75 ou plus	29,2	30,3	29,4
- dont 100%	82,1	84,3	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	18,1	21,0	18,4
couples sans enfant	1,0	1,2	1,4
familles monoparentales	10,3	9,3	10,1
couples avec enfant(s)	7,5	5,8	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Jean Moulin - Espoir », situé dans la commune de Montreuil, dénombre 862 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 65,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Le quartier ne présente pas de particularité quant à l'âge de ses allocataires, à savoir près de la moitié a de 25 à 44 ans (48,0 %), suivi par les 45-59 ans (30,9 %). Cependant, concernant la structure familiale, les allocataires isolés sont sous-représentés, soit 32,6 % contre 42,3 % dans la commune. En revanche, les couples avec enfant(s) à charge sont surreprésentés (38,6 % contre 34,6 %).

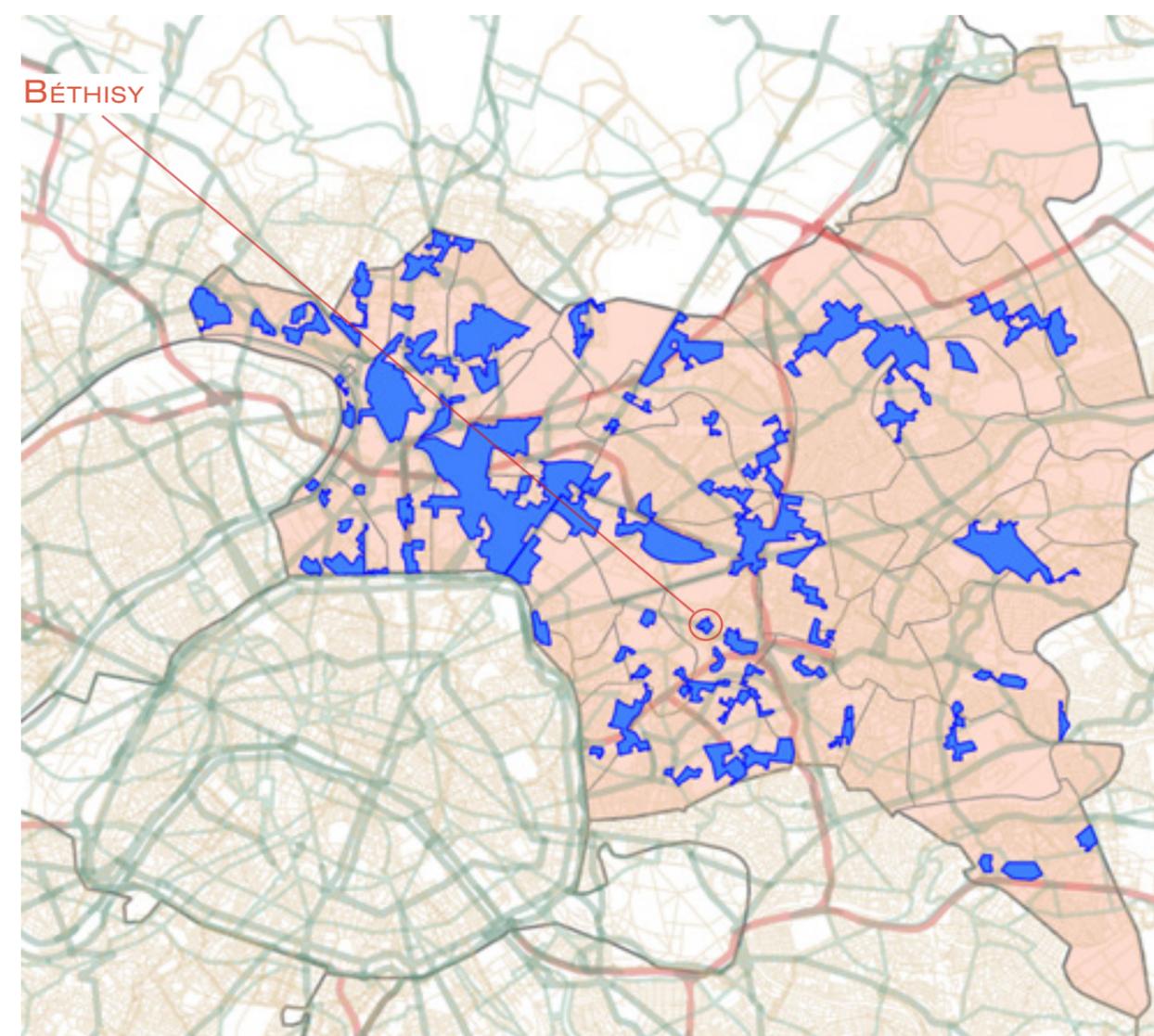
Le quartier compte 513 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 59,5 % des allocataires, dont la grande majorité loue dans le parc social (91,8 %) et 7,4 % dans le parc privé.

La part de bénéficiaires du Rsa ainsi que de l'Aah est assez faible pour un quartier prioritaire (respectivement 22,5 % et 7,0 %). La dépendance aux prestations est aussi relativement faible, soit 37,9 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

QP093020

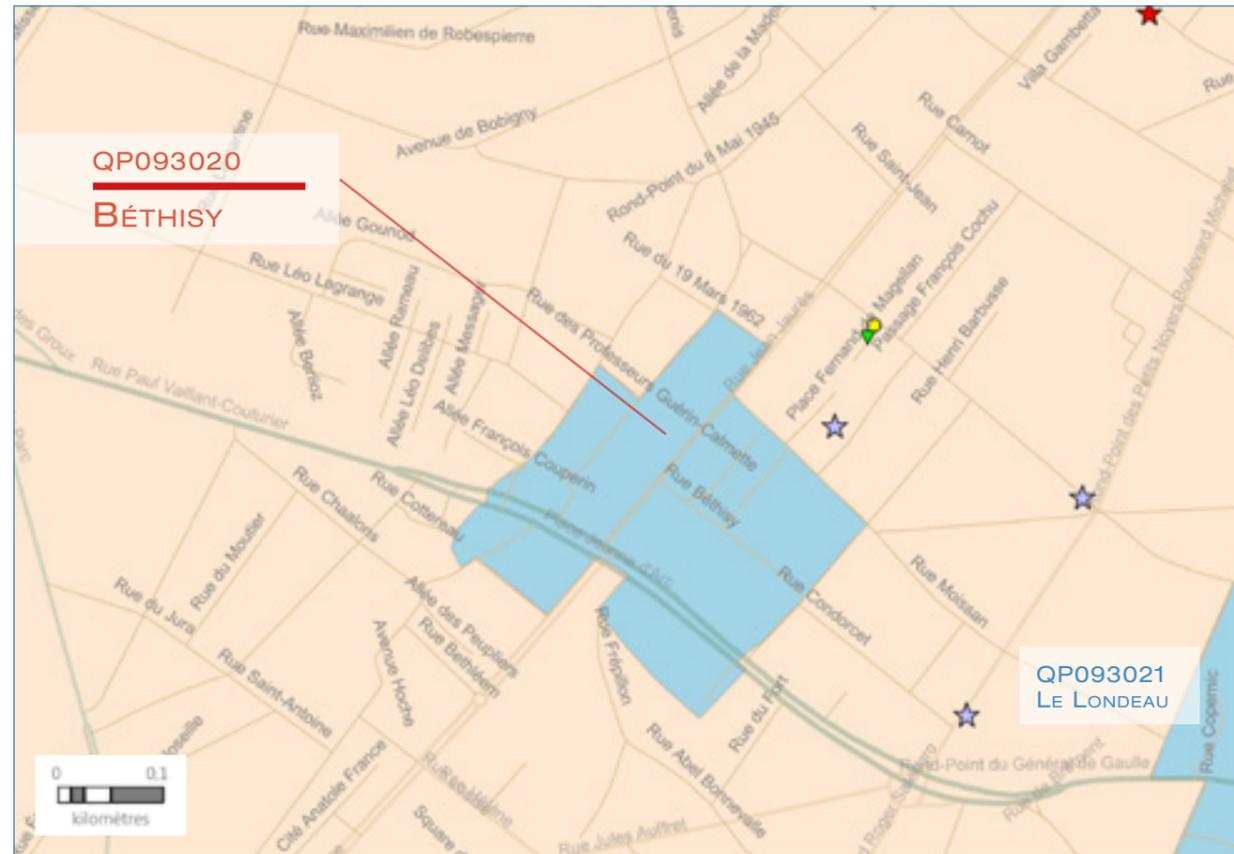
## BÉTHISY

### COMMUNE : NOISY-LE-SEC

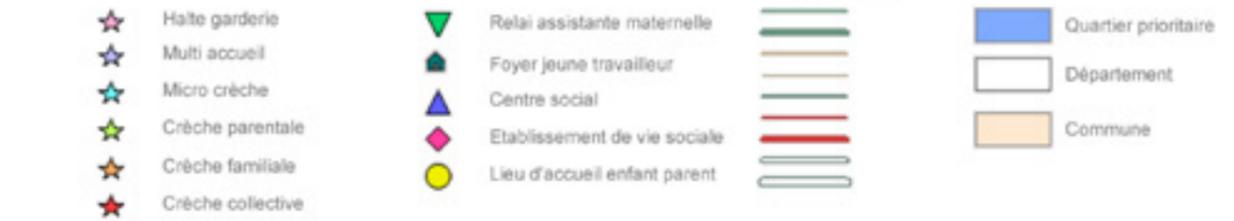


# 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT      STRUCTURES DE VIE SOCIALE      RÉSEAU ROUTIER      LIMITES ADMINISTRATIVES



© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

# 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093020	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>3 231</b>	<b>42 607</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>821</b>	<b>9 906</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	70,5	63,1	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,5	5,3	6,5
de 25 à 44 ans	46,2	55,2	54,4
de 45 à 59 ans	33,7	27,5	27,4
de 60 ans ou plus	16,6	12,0	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	36,4	35,2	36,4
couples sans enfant	5,6	5,1	5,3
familles monoparentales	21,7	20,4	19,2
couples avec enfant(s)	36,3	39,3	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>476</b>	<b>5 914</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	28,2	30,9	30,2
2 enfants	32,1	38,5	39,2
3 enfants ou plus	39,7	30,6	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>1 111</b>	<b>12 545</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	12,3	16,8	17,1
de 3 à 5 ans	13,9	16,9	16,2
de 6 à 15 ans	52,6	50,3	49,4
de 16 à 17 ans	10,2	7,5	7,9
de 18 à 25 ans	11,1	8,5	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>454</b>	<b>5 676</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	86,1	63,1	53,6
location parc privé	5,9	28,3	35,0
location en collectivité	0,7	4,0	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>258</b>	<b>2 911</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %) :	23,0	22,6	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %) :	8,4	6,8	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>206</b>	<b>2 153</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %) :	6,3	8,4	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>736</b>	<b>8 981</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %) :	37,9	36,7	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,6	8,8	8,2
de 75 ou plus	28,3	27,9	29,4
- dont 100%	77,4	81,8	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	18,6	16,8	18,4
couples sans enfant	0,8	1,3	1,4
familles monoparentales	9,4	10,4	10,1
couples avec enfant(s)	9,1	8,3	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Béthisy », situé dans la commune de Noisy-le-Sec, dénombre 821 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 70,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

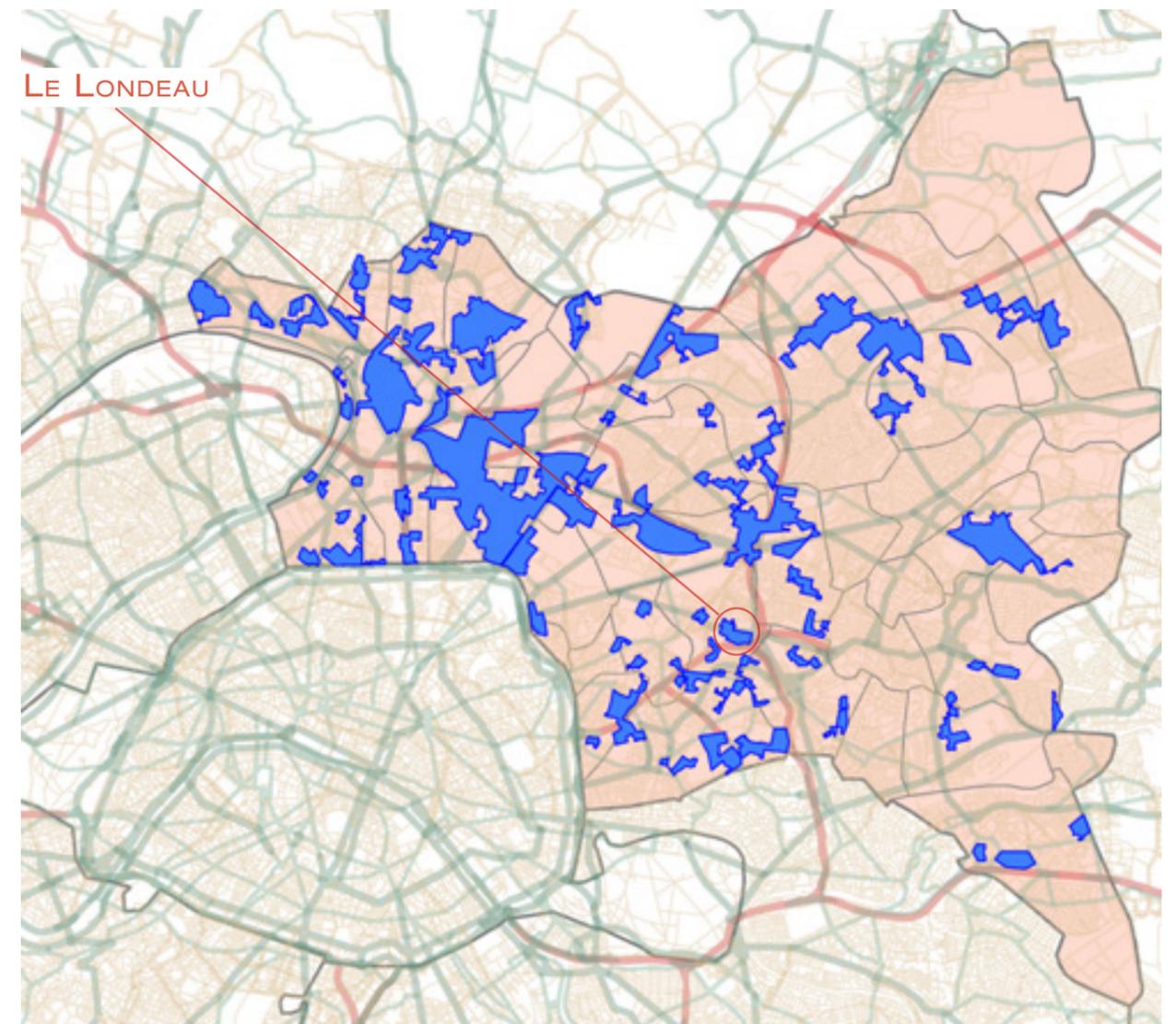
Le quartier est légèrement surreprésenté par les catégories d'âge les plus élevées, que ce soit les 45-59 ans (33,7 % contre 27,5 % dans la commune) ou les seniors de 60 ans ou plus (16,6 % contre 12,0 %). La structure familiale est quant à elle proche de celle de la commune, avec un tiers des allocataires isolés (36,4 %), et un tiers en couple avec enfant(s) à charge (36,3 %), tandis que 21,7 % sont des familles monoparentales.

Le quartier compte 454 bénéficiaires d'une aide au logement (55,3 % des allocataires), soit le taux de couverture le plus faible de Seine-Saint-Denis. La majorité des allocataires de ce quartier loue dans le parc social (86,1 %) contre seulement 5,9 % dans le parc privé.

Près d'un quart des allocataires bénéficie du Rsa (23,0 %) tandis que 8,4 % des allocataires perçoivent l'Aah. À l'instar des données communales et départementales, un peu plus du tiers (37,9 %) des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, est dépendant des prestations à 50 % ou plus. ■

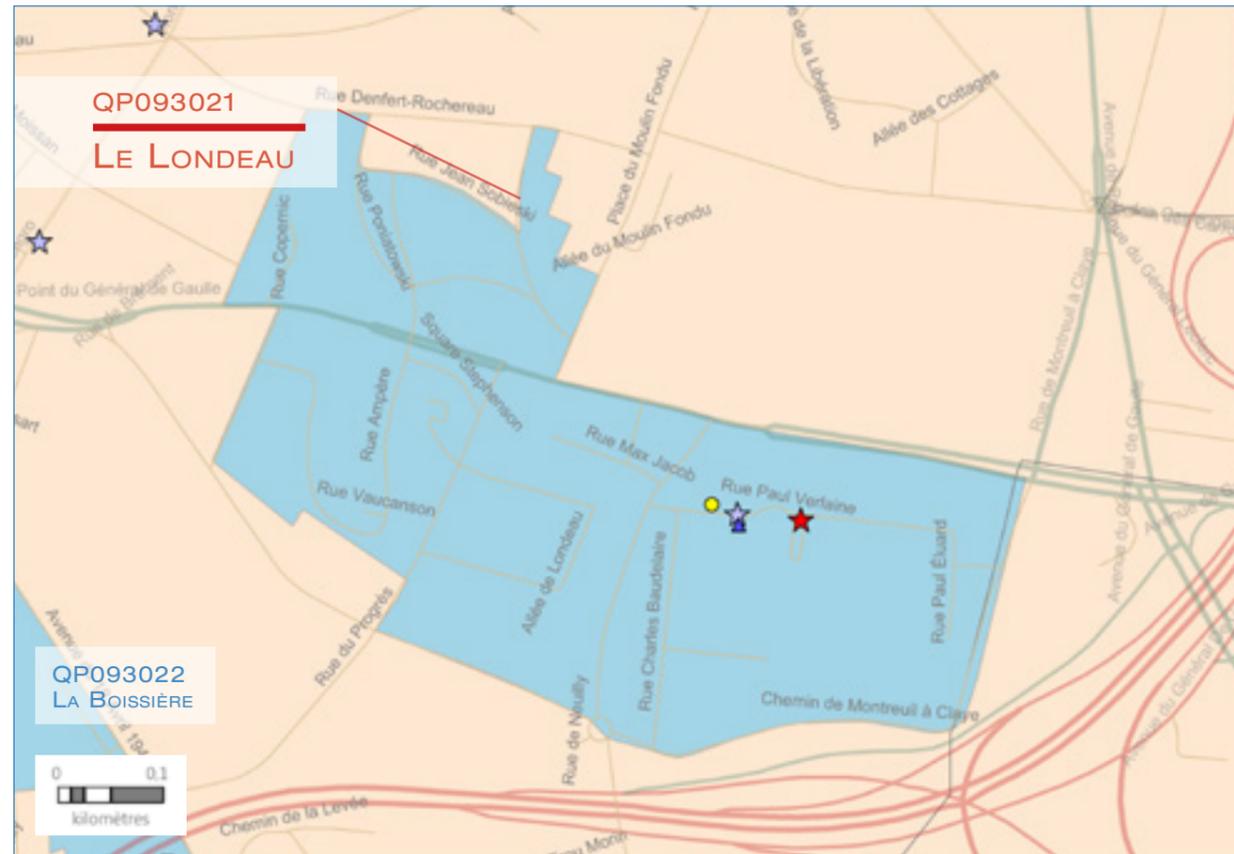
QP093021

### LE LONDEAU COMMUNE : NOISY-LE-SEC

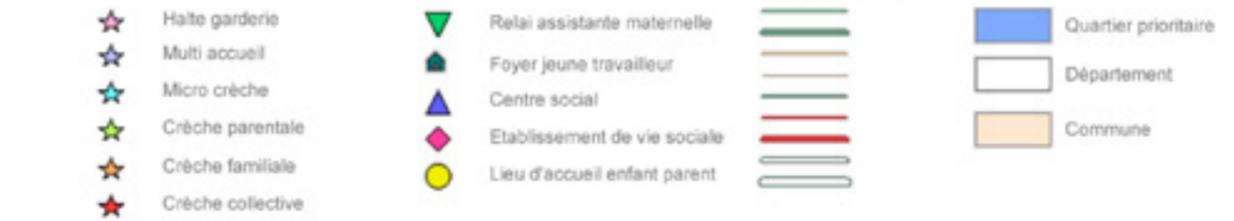


# 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT      STRUCTURES DE VIE SOCIALE      RÉSEAU ROUTIER      LIMITES ADMINISTRATIVES



© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

# 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093021	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>5 049</b>	<b>42 607</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>1 612</b>	<b>9 906</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	84,1	63,1	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,5	5,3	6,5
de 25 à 44 ans	48,9	55,2	54,4
de 45 à 59 ans	29,1	27,5	27,4
de 60 ans ou plus	18,5	12,0	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	37,0	35,2	36,4
couples sans enfant	6,6	5,1	5,3
familles monoparentales	24,1	20,4	19,2
couples avec enfant(s)	32,3	39,3	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>908</b>	<b>5 914</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	32,5	30,9	30,2
2 enfants	31,4	38,5	39,2
3 enfants ou plus	36,1	30,6	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>1 999</b>	<b>12 545</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	16,5	16,8	17,1
de 3 à 5 ans	17,7	16,9	16,2
de 6 à 15 ans	49,6	50,3	49,4
de 16 à 17 ans	7,0	7,5	7,9
de 18 à 25 ans	9,2	8,5	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>1 154</b>	<b>5 676</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	95,0	63,1	53,6
location parc privé	2,9	28,3	35,0
location en collectivité	1,7	4,0	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>556</b>	<b>2 911</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	27,4	22,6	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,1	6,8	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>376</b>	<b>2 153</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,4	8,4	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>1 412</b>	<b>8 981</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	44,9	36,7	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,3	8,8	8,2
de 75 ou plus	33,6	27,9	29,4
- dont 100%	79,7	81,8	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	17,3	16,8	18,4
couples sans enfant	1,5	1,3	1,4
familles monoparentales	15,2	10,4	10,1
couples avec enfant(s)	10,9	8,3	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Le Londeau », situé dans la commune de Noisy-le-Sec, dénombre 1 612 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 84,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

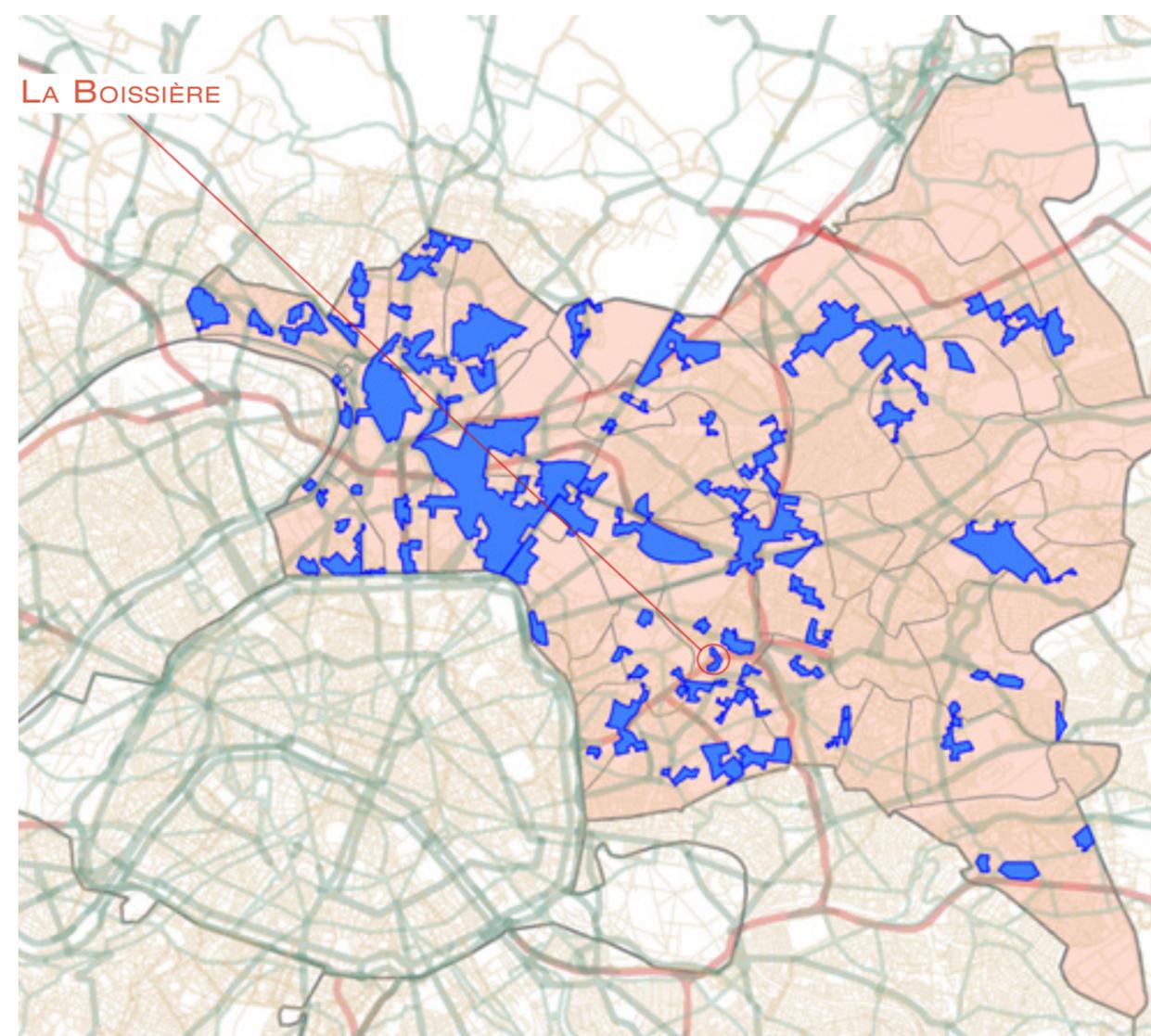
Ce quartier a notamment une part de seniors de 60 ans ou plus relativement élevée (18,5 %), tandis que la tranche d'âge des jeunes de moins de 25 ans est faible (3,5 %, contre 6,5 % au niveau départemental). Les familles monoparentales sont particulièrement nombreuses, soit près d'un quart des allocataires (24,1 %), ainsi que le nombre d'allocataires isolés (37,0 %).

Le quartier compte 1 154 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 71,6 % des allocataires), dont la quasi-totalité loue dans le parc social (95,0 %).

Le taux de bénéficiaires du Rsa est légèrement supérieur à la moyenne des quartiers prioritaires, soit 27,4 %, tandis que la part percevant l'Aah se situe dans la moyenne des quartiers, soit 7,1 %. La dépendance aux prestations reste élevée dans ce quartier, avec 44,9 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

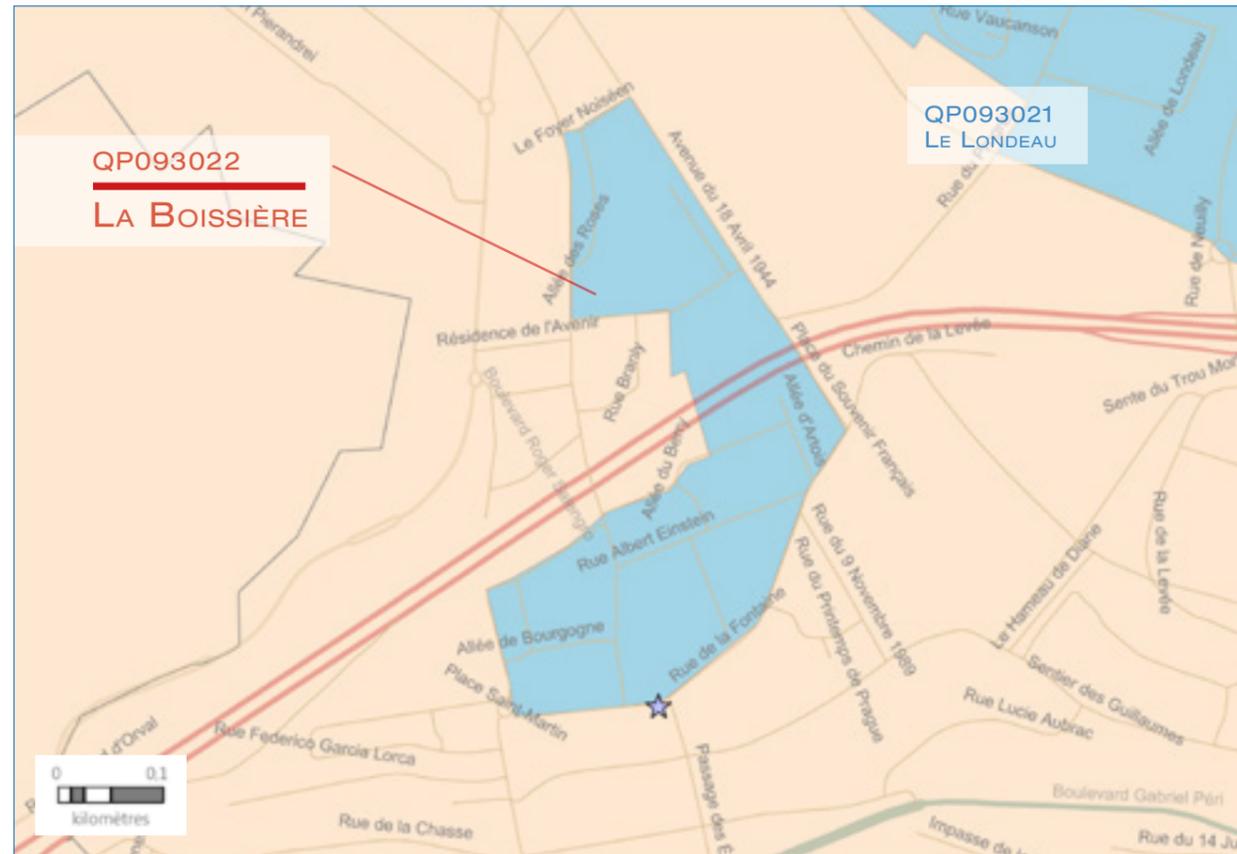
QP093022

### LA BOISSIÈRE COMMUNE : NOISY-LE-SEC



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093022	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>1 897</b>	<b>42 607</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>565</b>	<b>9 906</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	74,9	63,1	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,2	5,3	6,5
de 25 à 44 ans	48,7	55,2	54,4
de 45 à 59 ans	29,4	27,5	27,4
de 60 ans ou plus	18,8	12,0	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	41,1	35,2	36,4
couples sans enfant	5,0	5,1	5,3
familles monoparentales	23,5	20,4	19,2
couples avec enfant(s)	30,4	39,3	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>305</b>	<b>5 914</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	34,8	30,9	30,2
2 enfants	31,5	38,5	39,2
3 enfants ou plus	33,8	30,6	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>651</b>	<b>12 545</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	17,1	16,8	17,1
de 3 à 5 ans	15,2	16,9	16,2
de 6 à 15 ans	46,7	50,3	49,4
de 16 à 17 ans	8,4	7,5	7,9
de 18 à 25 ans	12,6	8,5	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>359</b>	<b>5 676</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	96,4	63,1	53,6
location parc privé	1,1	28,3	35,0
location en collectivité	1,9	4,0	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>206</b>	<b>2 911</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	24,4	22,6	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	12,0	6,8	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>134</b>	<b>2 153</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,2	8,4	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>489</b>	<b>8 981</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	43,4	36,7	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,8	8,8	8,2
de 75 ou plus	33,5	27,9	29,4
- dont 100%	79,9	81,8	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	20,0	16,8	18,4
couples sans enfant	0,8	1,3	1,4
familles monoparentales	14,3	10,4	10,1
couples avec enfant(s)	8,2	8,3	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « La Boissière », situé dans la commune de Noisy-le-Sec, dénombre 565 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 74,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

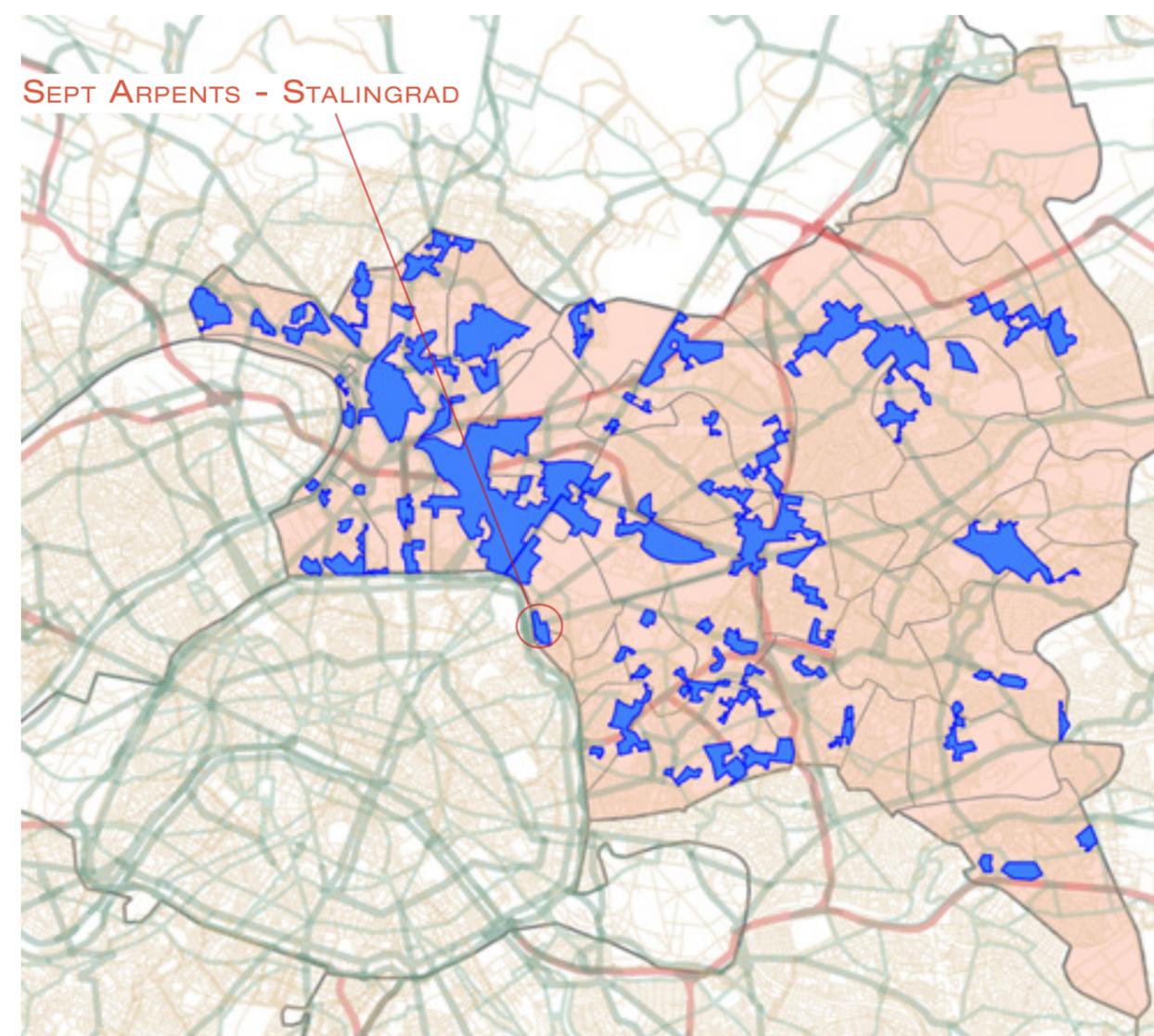
Près de la moitié des allocataires ont entre 25 et 44 ans (48,7 %). Cependant, les seniors de 60 ans ou plus restent surreprésentés par rapport à la commune (18,8 % contre 12,0 %). La majeure partie des allocataires de ce quartier est en situation d'isolement (41,1 %). Concernant les familles, 30,4 % sont des couples avec enfant(s) à charge (30,4 %), et près d'un allocataire sur quatre est une famille monoparentale (23,5 %).

Ce quartier compte 359 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 63,5 % des allocataires, dont la quasi-totalité loue dans le parc social (96,4 %).

Près d'un quart des allocataires bénéficie du Rsa (24,4 %). Ce quartier se démarque par son taux de bénéficiaires de l'Aah, le plus élevé des quartiers prioritaires de Seine-Saint-Denis, soit 12,0 %. La dépendance aux prestations est élevée dans ce quartier, avec 43,4 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

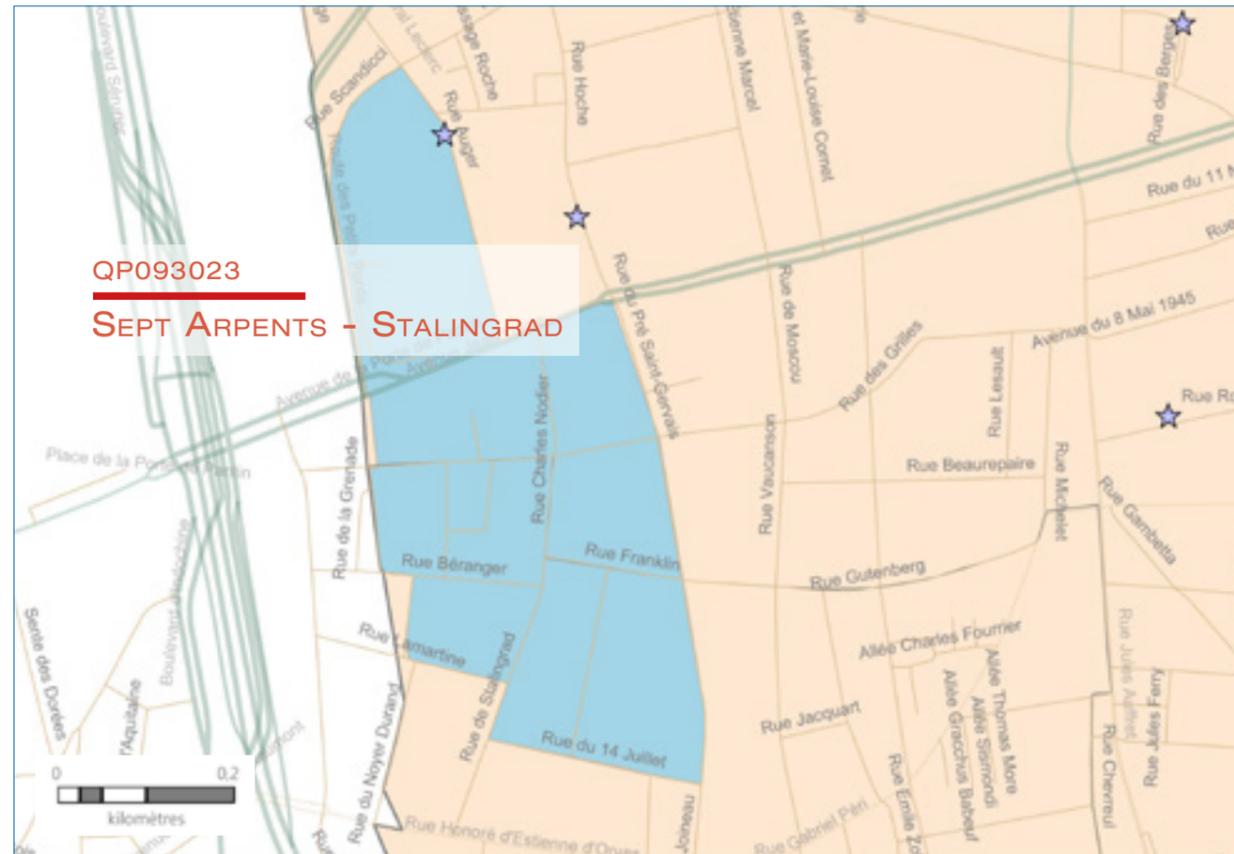
QP093023

### SEPT ARPENTS - STALINGRAD COMMUNES : PANTIN & LE PRÉ-SAINT-GERVAIS



# 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>★ Multi accueil</li> <li>★ Micro crèche</li> <li>★ Crèche parentale</li> <li>★ Crèche familiale</li> <li>★ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>▲ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseau routier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

# 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093023	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>6 185</b>	<b>72 406</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>1 432</b>	<b>16 771</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	57,8	57,2	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	7,2	6,2	6,5
de 25 à 44 ans	51,4	52,8	54,4
de 45 à 59 ans	26,0	27,1	27,4
de 60 ans ou plus	15,4	13,8	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	42,4	41,9	36,4
couples sans enfant	5,7	5,8	5,3
familles monoparentales	17,2	17,6	19,2
couples avec enfant(s)	34,8	34,7	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>744</b>	<b>8 773</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	33,1	34,0	30,2
2 enfants	39,5	40,0	39,2
3 enfants ou plus	27,4	26,0	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>1 556</b>	<b>17 808</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	16,6	18,4	17,1
de 3 à 5 ans	14,6	16,5	16,2
de 6 à 15 ans	51,1	49,0	49,4
de 16 à 17 ans	8,4	7,5	7,9
de 18 à 25 ans	9,3	8,5	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>814</b>	<b>9 450</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	47,3	52,8	53,6
location parc privé	50,1	41,9	35,0
location en collectivité	0,1	2,9	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>410</b>	<b>4 890</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %) :	21,3	21,9	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %) :	7,3	7,3	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>282</b>	<b>3 275</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %) :	14,9	9,0	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>1 254</b>	<b>14 813</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %) :	36,8	36,8	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	6,9	8,0	8,2
de 75 ou plus	30,0	28,8	29,4
- dont 100%	86,2	84,6	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	21,7	20,5	18,4
couples sans enfant	1,1	1,4	1,4
familles monoparentales	8,1	8,7	10,1
couples avec enfant(s)	6,0	6,2	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Sept Arpents - Stalingrad », situé à la croisée des communes de Pantin et du Pré-Saint-Gervais, dénombre 1 432 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 57,8 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

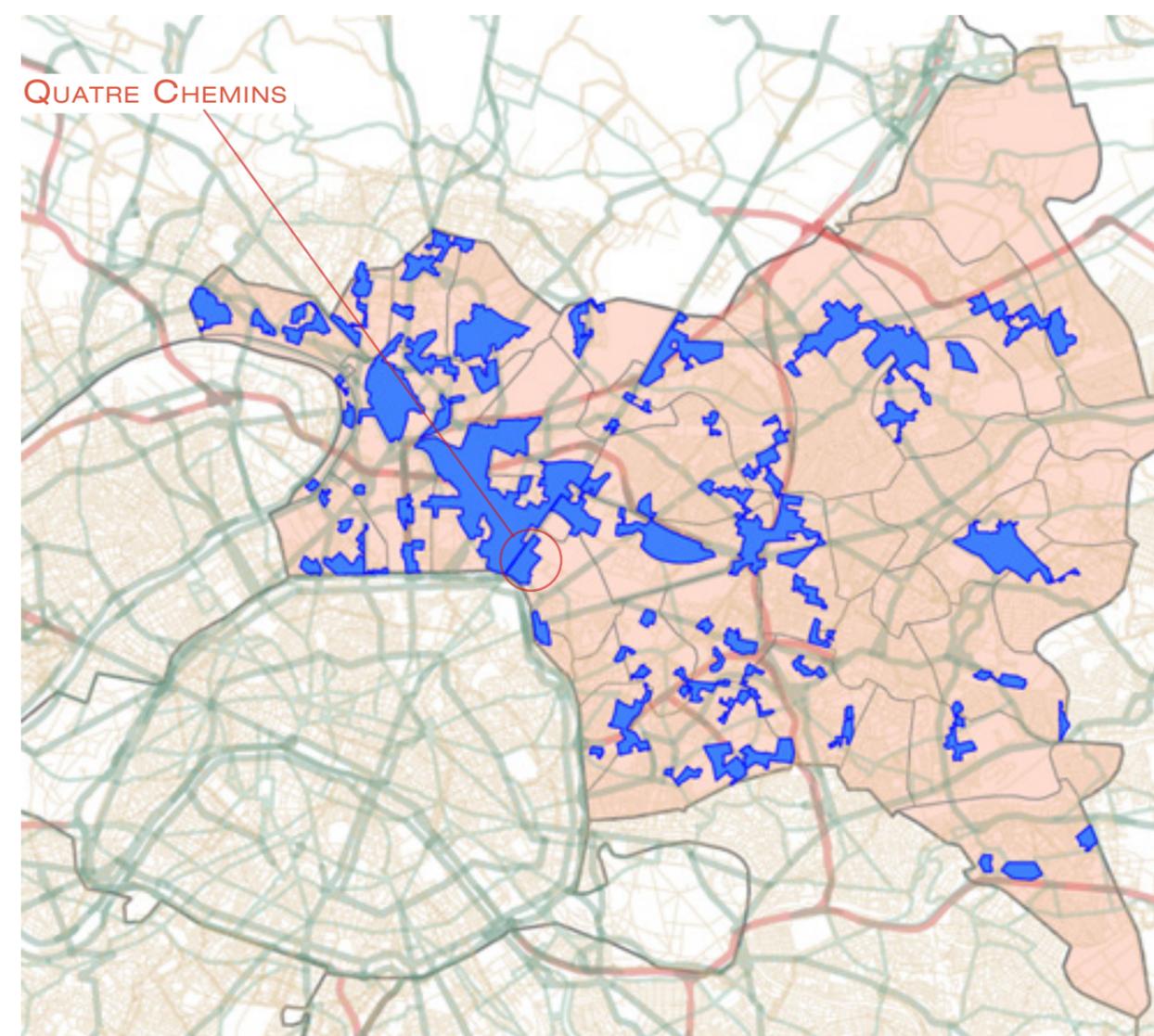
La moitié des allocataires se situe entre 25 et 44 ans (51,4 %), suivi par les 45-59 ans (26,0 %). Une part importante des allocataires est en situation d'isolement (42,4 %). Concernant les familles, plus du tiers sont des couples avec enfant(s) à charge (34,8 %). Alors que la part de familles monoparentales reste relativement faible pour un quartier prioritaire (17,2 %).

Ce quartier compte 814 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 56,8 % des allocataires). Plus de la moitié loge dans le parc privé (50,1 %) et une moindre part bénéficie du parc social (47,3 %).

Le taux d'allocataires percevant le Rsa ou l'Aah est très proche de celui des communes couvrant ce quartier prioritaire (respectivement 21,3 % contre 21,9 % et 7,3 % et 7,3 %). La dépendance aux prestations est quant à elle relativement faible par rapport aux autres quartiers prioritaires, soit 36,8 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus, notamment le taux d'allocataires dépendants de 50 à 74 % est le plus faible du département. ■

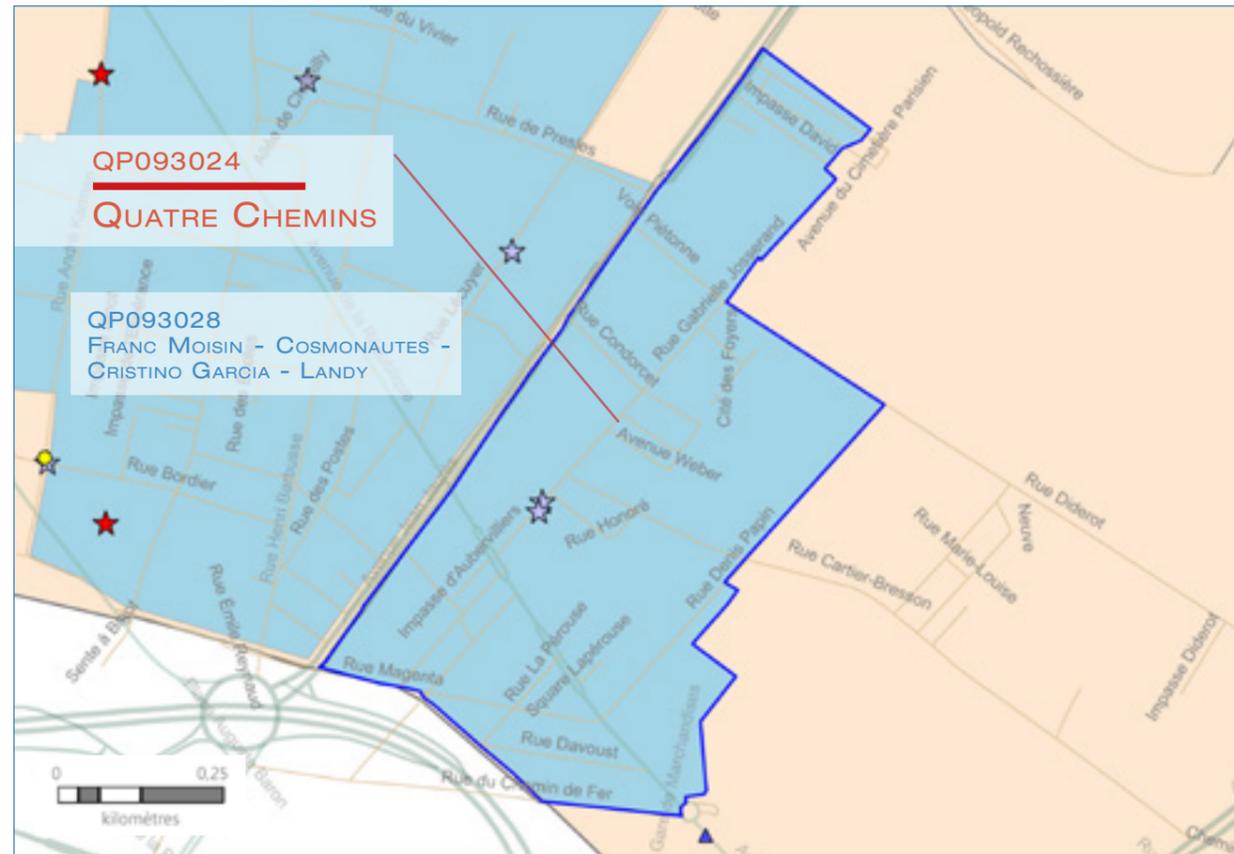
QP093024

### QUATRE CHEMINS COMMUNE : PANTIN



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093024	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>9 327</b>	<b>54 852</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>2 683</b>	<b>13 012</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	71,8	59,2	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	4,7	5,6	6,5
de 25 à 44 ans	52,6	53,1	54,4
de 45 à 59 ans	28,5	27,4	27,4
de 60 ans ou plus	14,2	13,9	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	42,5	41,1	36,4
couples sans enfant	7,5	6,0	5,3
familles monoparentales	15,3	17,6	19,2
couples avec enfant(s)	34,7	35,3	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>1 342</b>	<b>6 886</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	31,1	33,9	30,2
2 enfants	36,7	39,5	39,2
3 enfants ou plus	32,2	26,6	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>2 893</b>	<b>14 102</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	19,0	18,7	17,1
de 3 à 5 ans	16,3	16,4	16,2
de 6 à 15 ans	48,8	48,6	49,4
de 16 à 17 ans	7,3	7,7	7,9
de 18 à 25 ans	8,5	8,7	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>1 670</b>	<b>7 296</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	33,8	51,3	53,6
location parc privé	59,5	42,6	35,0
location en collectivité	4,4	3,4	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>866</b>	<b>3 929</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	24,9	22,9	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,4	7,3	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>591</b>	<b>2 606</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,3	9,1	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>2 388</b>	<b>11 592</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	42,0	37,8	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,6	8,3	8,2
de 75 ou plus	31,4	29,5	29,4
- dont 100%	85,5	84,3	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	21,5	20,7	18,4
couples sans enfant	2,5	1,4	1,4
familles monoparentales	8,7	9,1	10,1
couples avec enfant(s)	9,3	6,5	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Quatre Chemins », situé dans la commune de Pantin, dénombre 2 683 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 71,8 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

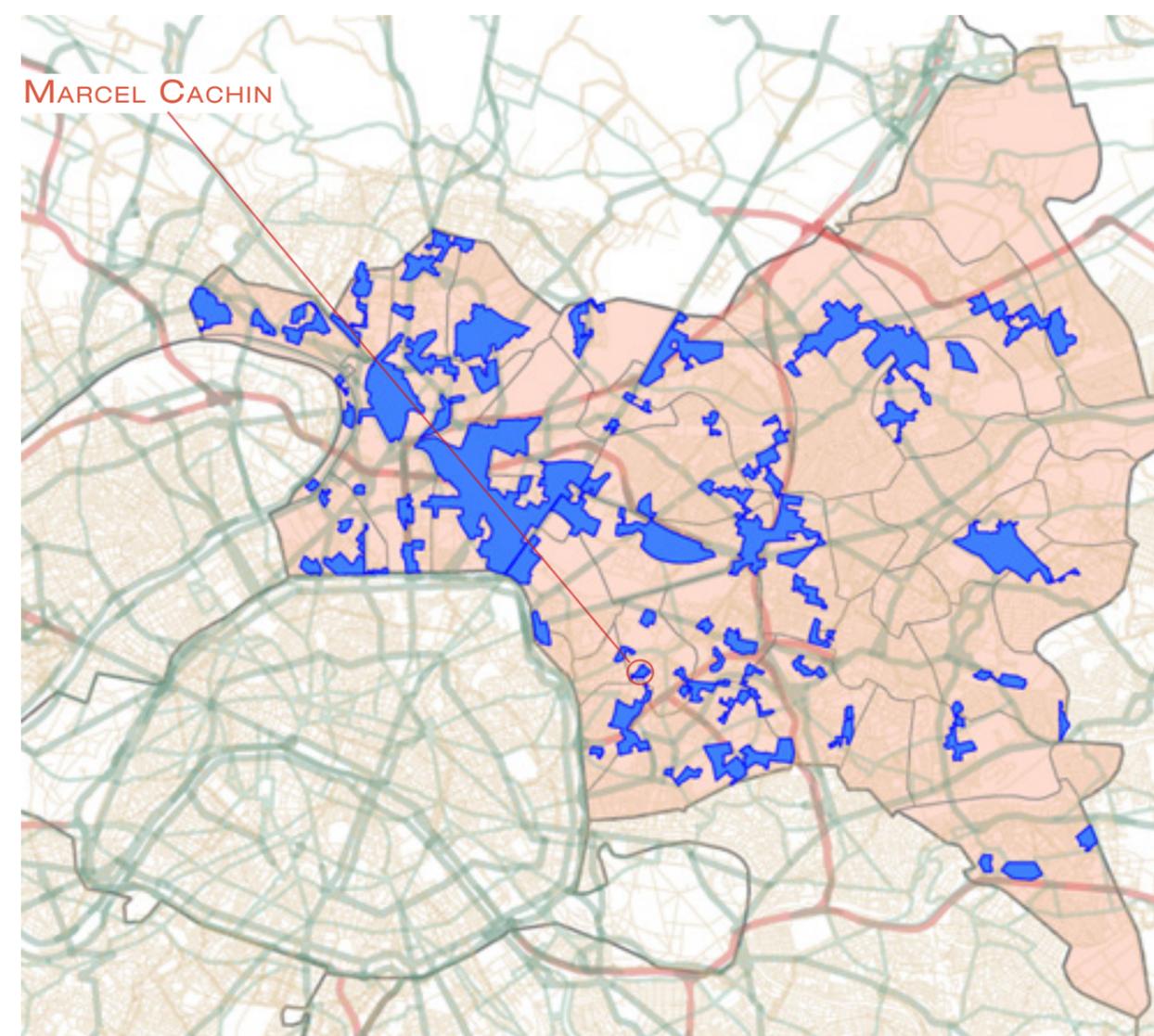
Concernant la structure par âge des allocataires, la moitié d'entre eux se situe dans la tranche des 25 à 44 ans (52,6 %), suivi par les 45-59 ans (28,5 %). Concernant les familles, la part de familles monoparentales (15,3 %) est relativement faible par rapport aux autres quartiers prioritaires et à la moyenne départementale ; de même, le nombre de couples avec enfant(s) à charge est inférieur au taux départemental (34,7 % contre 39,2 %). En revanche, la part d'allocataires isolés est importante (42,5 %).

Le quartier compte 1 670 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 62,2 % des allocataires), dont la particularité est de loger majoritairement dans le parc privé (59,5 %), alors que le taux d'allocataires, locataires dans le parc social, est assez faible (33,8 %).

Le quart des allocataires bénéficie du Rsa (24,9 %), et 7,4 % perçoivent l'Aah. Le taux de dépendance aux prestations se situe dans la moyenne des autres quartiers prioritaires, soit 42,0 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

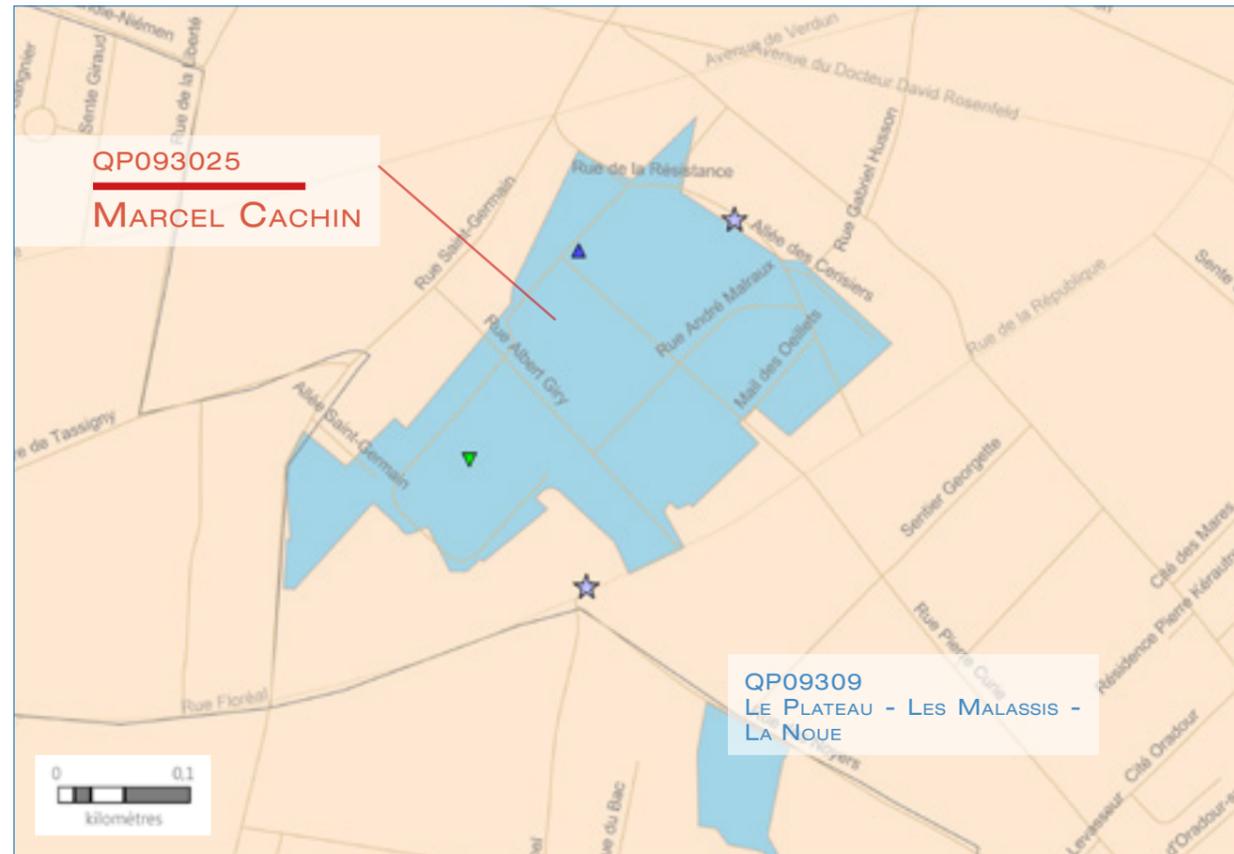
QP093025

### MARCEL CACHIN COMMUNE : ROMAINVILLE



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093025	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>2 001</b>	<b>25 631</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>573</b>	<b>6 382</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	66,6	64,6	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	4,7	5,2	6,5
de 25 à 44 ans	44,0	52,6	54,4
de 45 à 59 ans	33,0	29,2	27,4
de 60 ans ou plus	18,3	13,0	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	45,0	37,2	36,4
couples sans enfant	4,4	5,4	5,3
familles monoparentales	25,0	19,7	19,2
couples avec enfant(s)	25,7	37,7	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>290</b>	<b>3 665</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	36,9	32,8	30,2
2 enfants	37,2	42,0	39,2
3 enfants ou plus	25,9	25,3	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>585</b>	<b>7 420</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	11,3	17,7	17,1
de 3 à 5 ans	16,4	16,0	16,2
de 6 à 15 ans	50,1	48,8	49,4
de 16 à 17 ans	8,9	7,9	7,9
de 18 à 25 ans	13,3	9,7	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>386</b>	<b>3 360</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	97,7	68,5	53,6
location parc privé	1,3	24,2	35,0
location en collectivité	0,3	3,4	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>250</b>	<b>1 889</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	32,6	22,9	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	11,0	6,7	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>100</b>	<b>1 220</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,0	10,6	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>490</b>	<b>5 737</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	53,3	36,6	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,2	7,3	8,2
de 75 ou plus	44,1	29,4	29,4
- dont 100%	83,3	84,5	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	27,8	18,8	18,4
couples sans enfant	0,4	1,3	1,4
familles monoparentales	16,5	10,2	10,1
couples avec enfant(s)	8,6	6,3	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Marcel Cachin », situé dans la commune de Romainville, dénombre 573 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 66,6 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

Les allocataires ont principalement entre 25 et 44 ans (44,0 %), même si ce taux est inférieur à celui de la commune ou à la moyenne des quartiers du département. Par ailleurs, les 45-59 sont légèrement sur-représentés (33,0 %), ainsi que les seniors de 60 ans ou plus (18,3 %). Cette répartition par âge se répercute sur la structure familiale ; en effet, les allocataires isolés sont particulièrement nombreux (45,0 %) et les couples avec enfant(s) à charge sont sous-représentés par rapport aux autres quartiers (25,7 %). En revanche, les familles monoparentales (25,0 %) représentent le quart des allocataires du quartier.

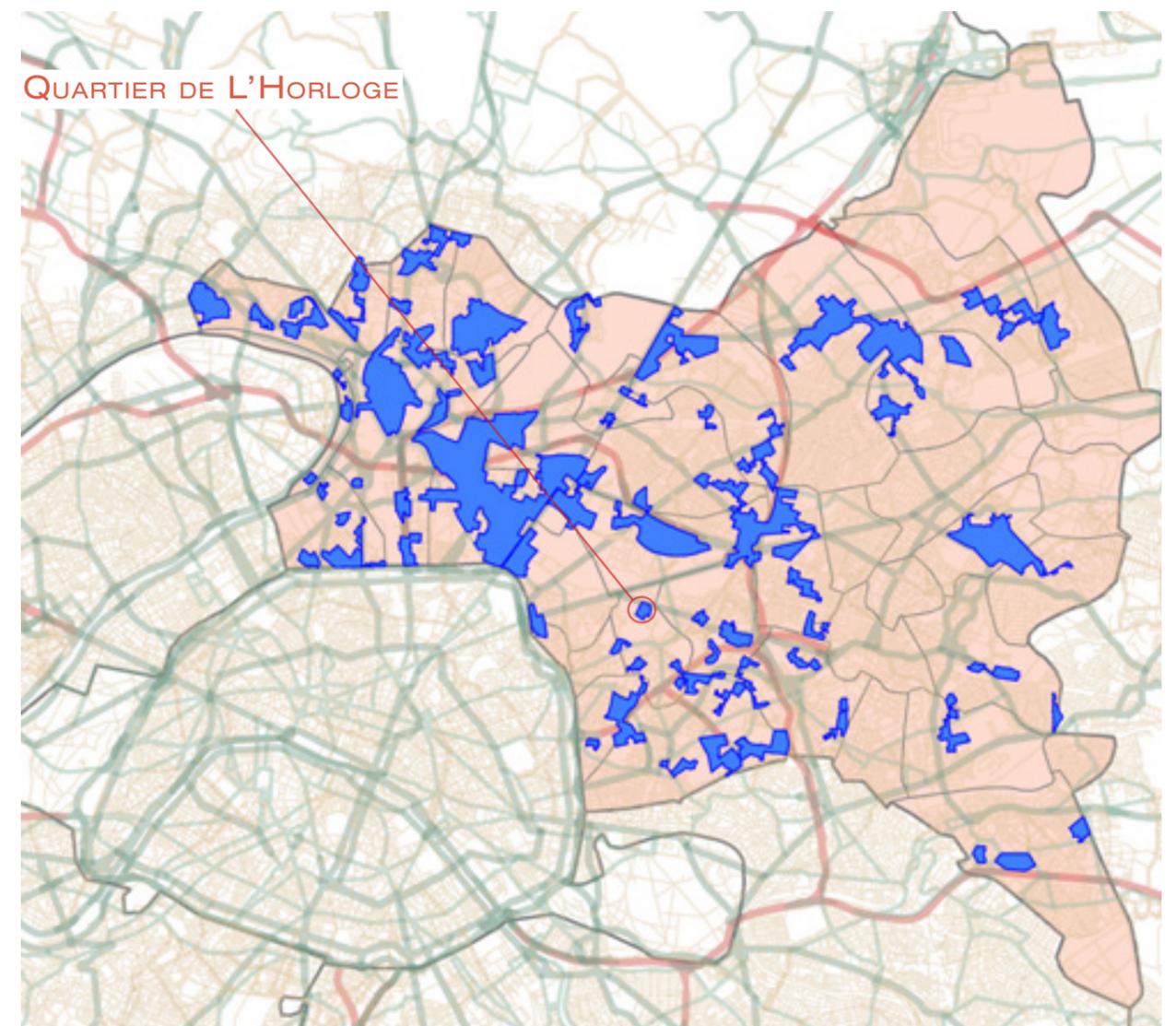
Le quartier compte 386 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 67,4 % des allocataires), dont la quasi-totalité est locataire dans le parc social (97,7 %).

Le quartier se démarque avec le taux le plus élevé de bénéficiaires du Rsa des quartiers prioritaires de Seine-Saint-Denis (32,6 %). De même, la dépendance aux prestations est la plus élevée du département, avec 53,3 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. La part de bénéficiaires de l'Aah est également élevée, soit 11,0 % des allocataires. ■

QP093026

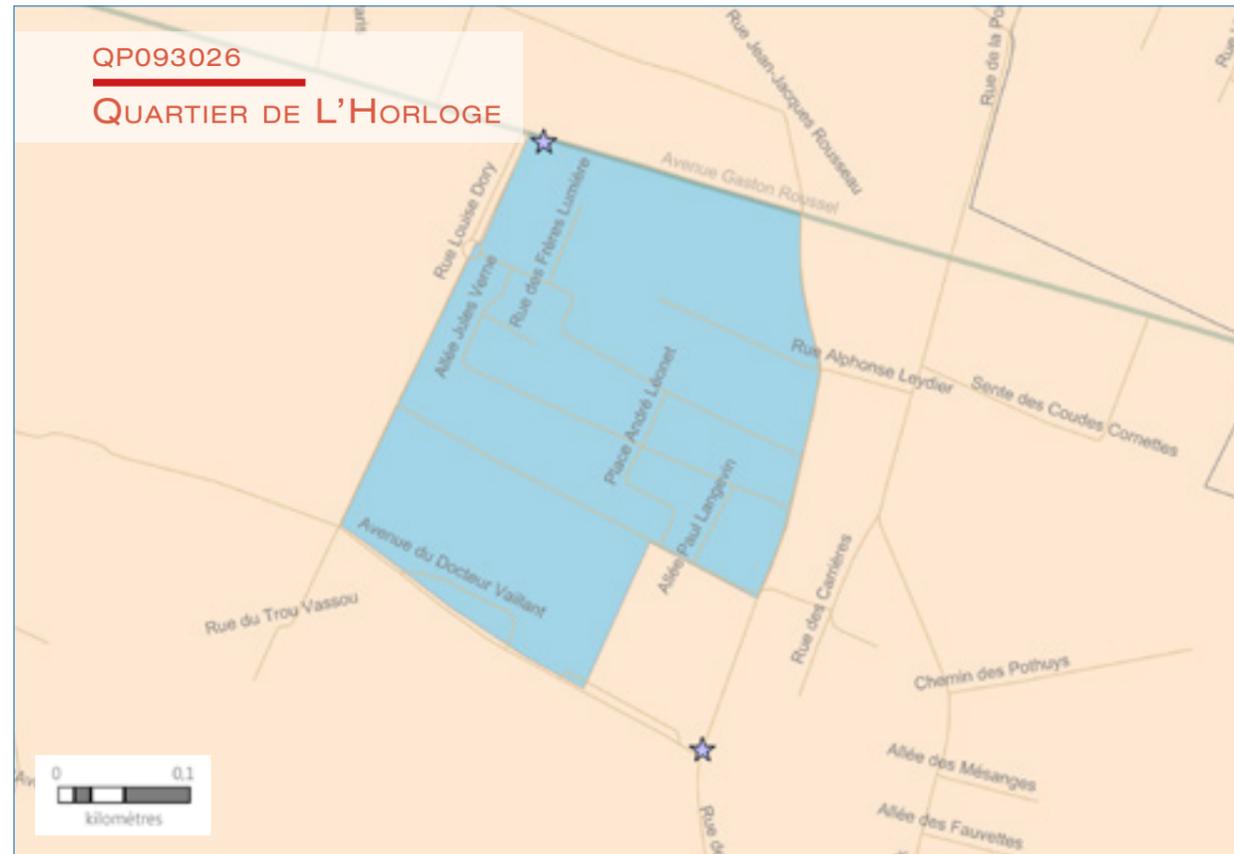
## QUARTIER DE L'HORLOGE

### COMMUNE : ROMAINVILLE



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093026	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>2 223</b>	<b>25 631</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>720</b>	<b>6 382</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	74,2	64,6	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	7,4	5,2	6,5
de 25 à 44 ans	48,3	52,6	54,4
de 45 à 59 ans	26,8	29,2	27,4
de 60 ans ou plus	17,5	13,0	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	44,4	37,2	36,4
couples sans enfant	7,4	5,4	5,3
familles monoparentales	23,2	19,7	19,2
couples avec enfant(s)	25,0	37,7	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>347</b>	<b>3 665</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	36,3	32,8	30,2
2 enfants	38,0	42,0	39,2
3 enfants ou plus	25,6	25,3	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>693</b>	<b>7 420</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	18,8	17,7	17,1
de 3 à 5 ans	15,6	16,0	16,2
de 6 à 15 ans	44,7	48,8	49,4
de 16 à 17 ans	8,1	7,9	7,9
de 18 à 25 ans	12,8	9,7	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>512</b>	<b>3 360</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	83,6	68,5	53,6
location parc privé	15,2	24,2	35,0
location en collectivité	0,6	3,4	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>239</b>	<b>1 889</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %) :	26,4	22,9	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %) :	6,8	6,7	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>152</b>	<b>1 220</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %) :	7,2	10,6	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>607</b>	<b>5 737</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %) :	46,5	36,6	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	8,7	7,3	8,2
de 75 ou plus	37,7	29,4	29,4
- dont 100%	86,9	84,5	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	22,1	18,8	18,4
couples sans enfant	2,1	1,3	1,4
familles monoparentales	14,8	10,2	10,1
couples avec enfant(s)	7,4	6,3	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Quartier de L'Horloge », situé dans la commune de Romainville, dénombre 720 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 74,2 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

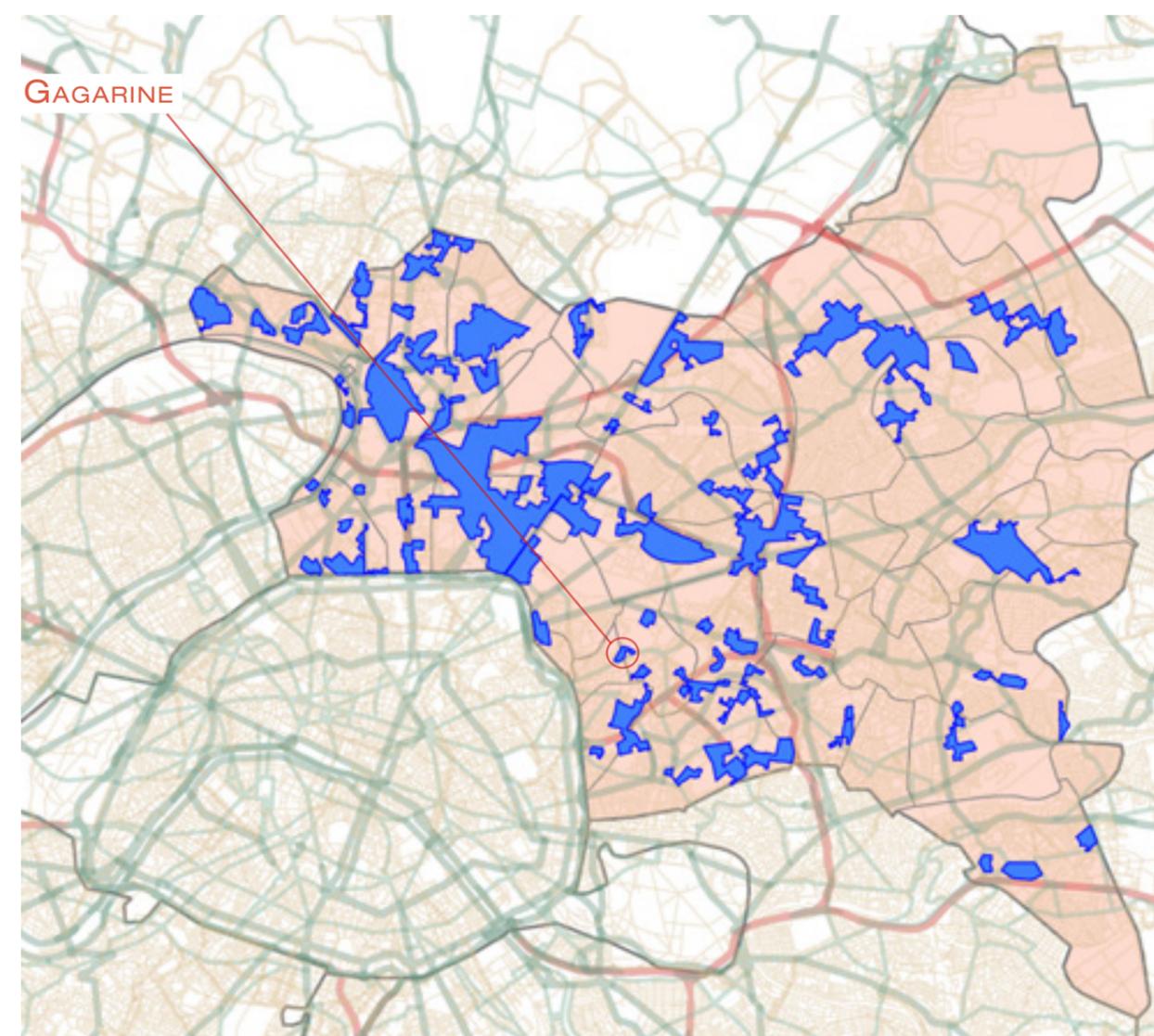
Près de la moitié des allocataires est âgée de 25 à 44 ans (48,3 %), tandis qu'un quart a entre 45 et 59 ans (26,8 %). Les allocataires isolés sont particulièrement nombreux (44,4 %), a contrario, les couples avec enfant(s), sont sous-représentés (25,0 %) contre 39,2 % au niveau départemental.

Le quartier compte 512 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 71,1 % des allocataires), dont la majorité loue dans le parc social (83,6 %), avec cependant une part non négligeable habitant dans le parc privé (15,2 %).

Un peu plus du quart des allocataires bénéficie du Rsa (26,4 %), tandis que la part bénéficiant de l'Aah se situe dans les moyennes communale et départementale (6,8 %). La dépendance aux prestations est supérieure à la moyenne des quartiers prioritaires du département, avec 46,5 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus, et notamment, une part importante d'allocataires fortement dépendants des prestations. En effet, 86,9 % des allocataires, dépendants de 75 % et plus, le sont à 100 %. ■

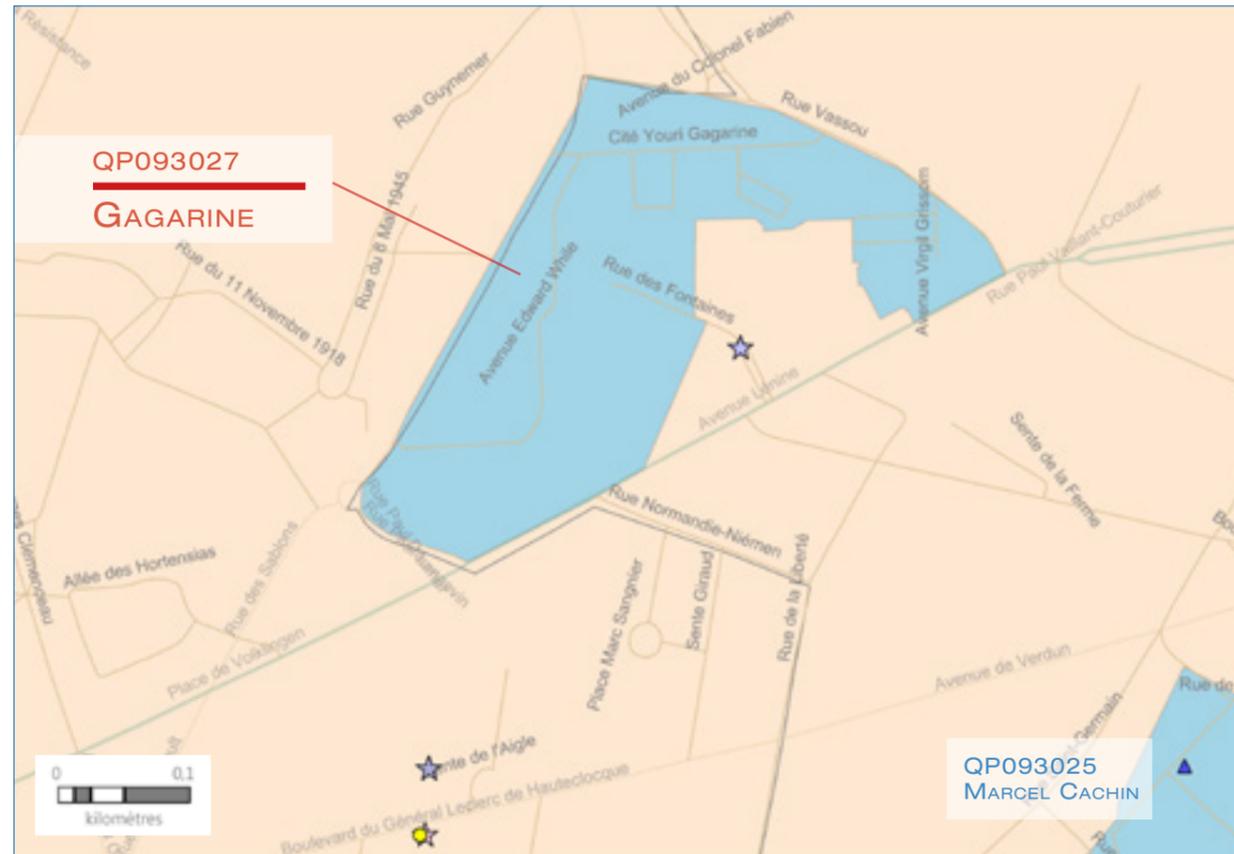
QP093027

### GAGARINE COMMUNE : ROMAINVILLE



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆☆ Multi accueil</li> <li>☆☆☆ Micro crèche</li> <li>☆☆☆☆ Crèche parentale</li> <li>☆☆☆☆ Crèche familiale</li> <li>☆☆☆☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093027	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>1 827</b>	<b>25 631</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>542</b>	<b>6 382</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	80,0	64,6	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	2,6	5,2	6,5
de 25 à 44 ans	39,9	52,6	54,4
de 45 à 59 ans	35,4	29,2	27,4
de 60 ans ou plus	22,1	13,0	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	37,6	37,2	36,4
couples sans enfant	6,8	5,4	5,3
familles monoparentales	21,2	19,7	19,2
couples avec enfant(s)	34,3	37,7	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>301</b>	<b>3 665</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,2	32,8	30,2
2 enfants	30,2	42,0	39,2
3 enfants ou plus	39,5	25,3	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>690</b>	<b>7 420</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	9,1	17,7	17,1
de 3 à 5 ans	12,9	16,0	16,2
de 6 à 15 ans	52,9	48,8	49,4
de 16 à 17 ans	9,1	7,9	7,9
de 18 à 25 ans	15,9	9,7	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>369</b>	<b>3 360</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	99,2	68,5	53,6
location parc privé	0,3	24,2	35,0
location en collectivité	0,5	3,4	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>180</b>	<b>1 889</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	26,2	22,9	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,0	6,7	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>126</b>	<b>1 220</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	7,9	10,6	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>474</b>	<b>5 737</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	46,4	36,6	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,8	7,3	8,2
de 75 ou plus	34,6	29,4	29,4
- dont 100%	82,3	84,5	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	20,9	18,8	18,4
couples sans enfant	1,9	1,3	1,4
familles monoparentales	11,4	10,2	10,1
couples avec enfant(s)	12,2	6,3	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Gagarine », situé dans la commune de Romainville, dénombre 542 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 80,0 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La part des 45-59 ans est parmi la plus élevée des quartiers prioritaires du département (35,4 %). De même le taux des seniors de 60 ans ou plus est aussi élevé. Ce constat se répercute sur les composantes de la structure familiale des allocataires. Ainsi, le taux d'allocataires isolés, certes important, se situe à la même hauteur que les moyennes départementale et communale (37,6 %), de même, la part des couples avec enfant(s) à charge (34,3 %) est inférieure à ces moyennes. À noter que l'âge des

enfants des allocataires montre un taux important de jeunes de 18 à 25 ans (15,9 %) tandis que ceux des moins de 3 ans et des 3 à 5 ans sont les plus faibles du département (respectivement 9,1 % et 12,9 %).

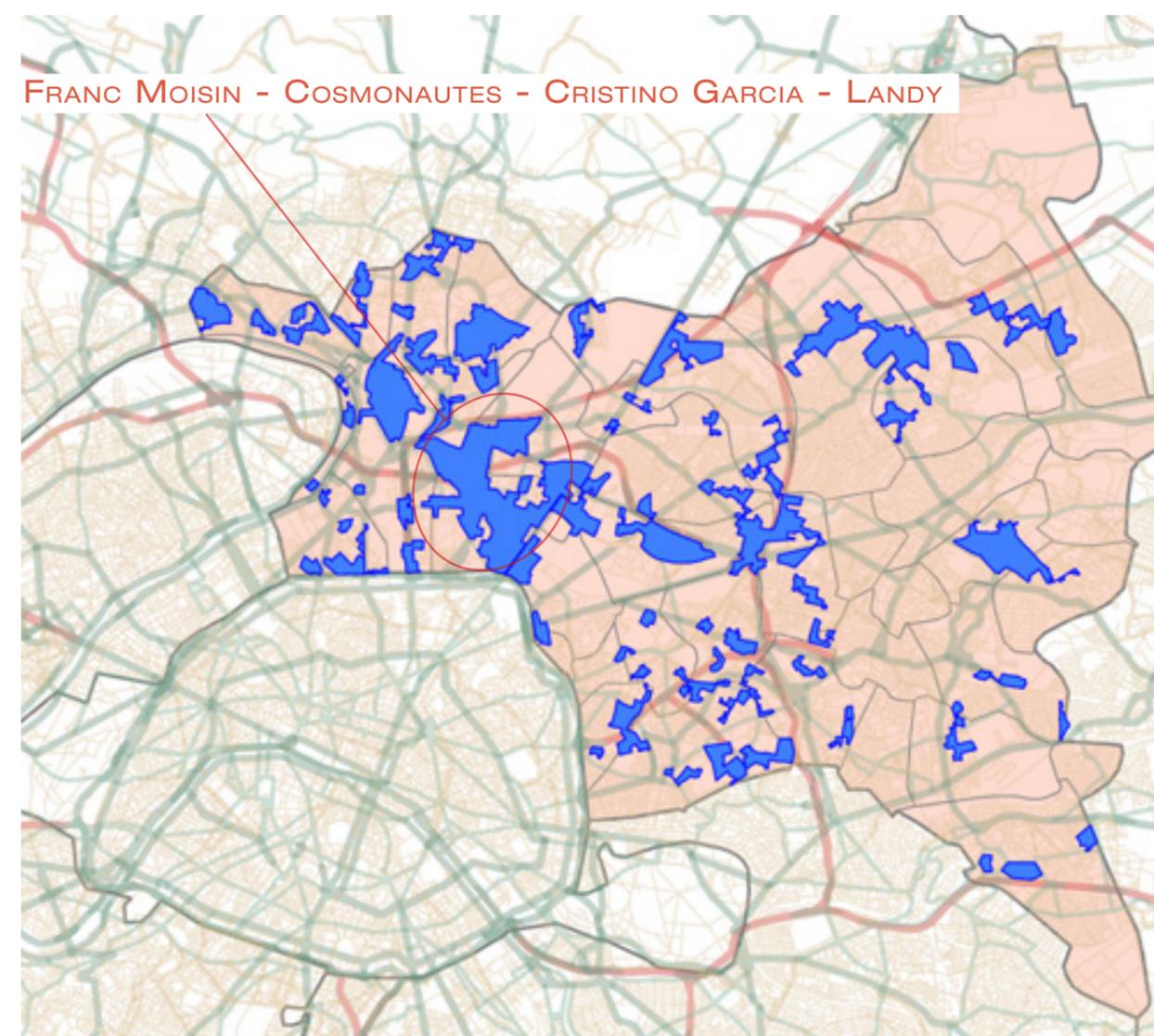
Le quartier compte 369 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 68,1 % des allocataires), dont la quasi-totalité est locataire dans le parc social (99,2 %).

Un peu plus du quart des allocataires bénéficie du Rsa (26,2 %), tandis que 7,0 % perçoivent l'Aah. La dépendance aux prestations se situe au-dessus de la moyenne des quartiers du département, avec 46,4 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

QP093028

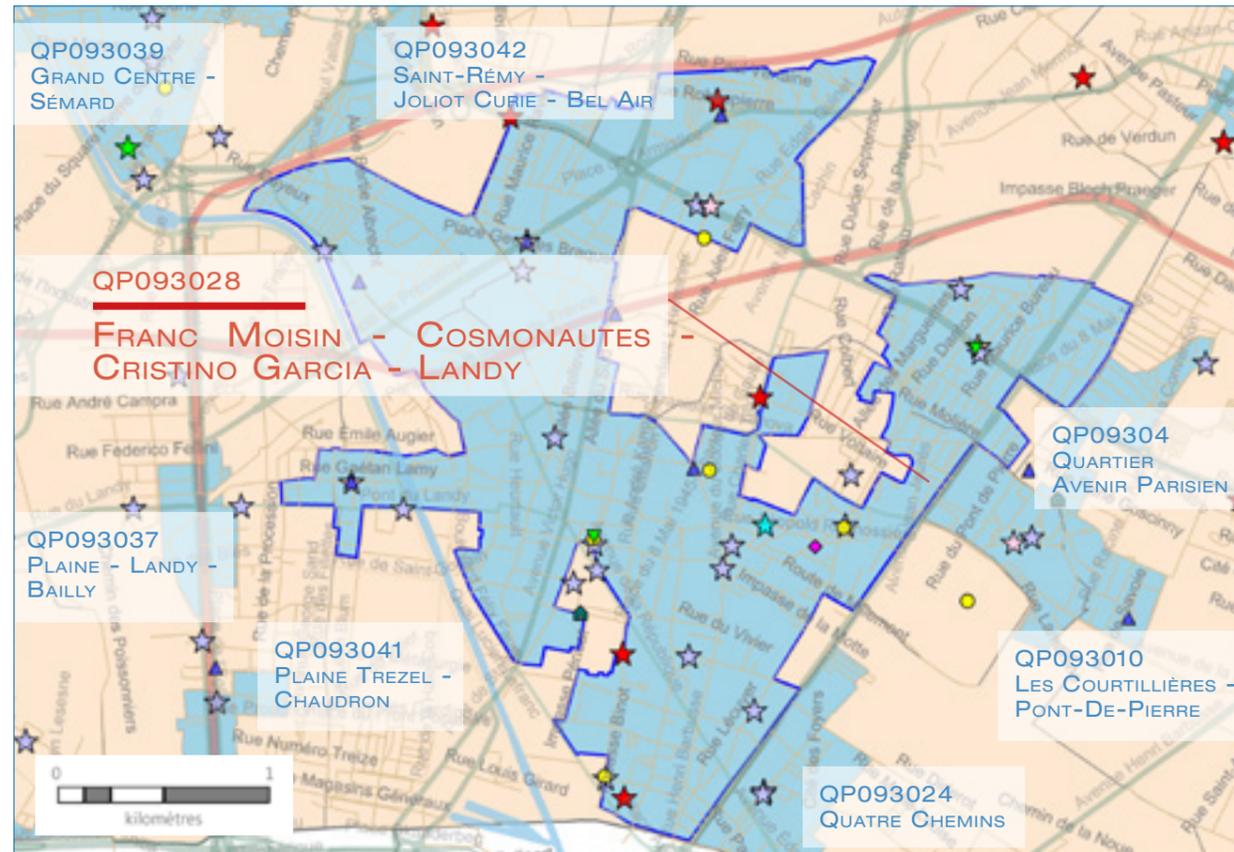
## FRANC MOISIN - COSMONAUTES - CRISTINO GARCIA - LANDY

COMMUNES : AUBERVILLIERS, LA COUR-  
NEUVE & SAINT-DENIS



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
☆ Halte garderie	▲ Relai assistante maternelle	— Réseau routier	■ Quartier prioritaire
☆ Multi accueil	▲ Foyer jeune travailleur	— Département	□ Département
☆ Micro crèche	▲ Centre social	— Commune	□ Commune
☆ Crèche parentale	▲ Etablissement de vie sociale		
☆ Crèche familiale	● Lieu d'accueil enfant parent		
☆ Crèche collective			

© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093028	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>114 891</b>	<b>231 880</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>31 725</b>	<b>61 248</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	69,1	65,0	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	5,9	7,5	6,5
de 25 à 44 ans	49,6	50,9	54,4
de 45 à 59 ans	29,4	27,6	27,4
de 60 ans ou plus	15,1	14,0	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	42,4	43,9	36,4
couples sans enfant	6,7	6,0	5,3
familles monoparentales	18,0	18,0	19,2
couples avec enfant(s)	32,9	32,0	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>16 145</b>	<b>30 637</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	32,6	32,6	30,2
2 enfants	34,6	35,4	39,2
3 enfants ou plus	32,8	32,1	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>35 030</b>	<b>65 994</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	16,9	17,5	17,1
de 3 à 5 ans	16,1	16,2	16,2
de 6 à 15 ans	48,5	48,6	49,4
de 16 à 17 ans	8,3	8,0	7,9
de 18 à 25 ans	10,3	9,8	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>19 720</b>	<b>37 818</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	55,4	53,2	53,6
location parc privé	32,2	35,6	35,0
location en collectivité	8,1	7,3	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>11 670</b>	<b>21 156</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	29,2	27,5	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,6	7,1	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>6 861</b>	<b>12 847</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,0	8,7	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>27 884</b>	<b>53 280</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	47,4	45,5	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,7	9,5	8,2
de 75 ou plus	37,7	36,0	29,4
- dont 100%	84,7	84,6	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	23,2	23,3	18,4
couples sans enfant	2,1	1,8	1,4
familles monoparentales	12,0	11,4	10,1
couples avec enfant(s)	10,2	9,1	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

QP093028 : Franc Moisin - Cosmonautes - Cristino Garcia - Landy  
Communes : Aubervilliers, La Courneuve et Saint-Denis

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Franc Moisin - Cosmonautes - Cristino Garcia - Landy », situé à la croisée des communes d'Aubervilliers, La Courneuve et Saint-Denis, est le plus important quartier du département, avec 31 725 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 69,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

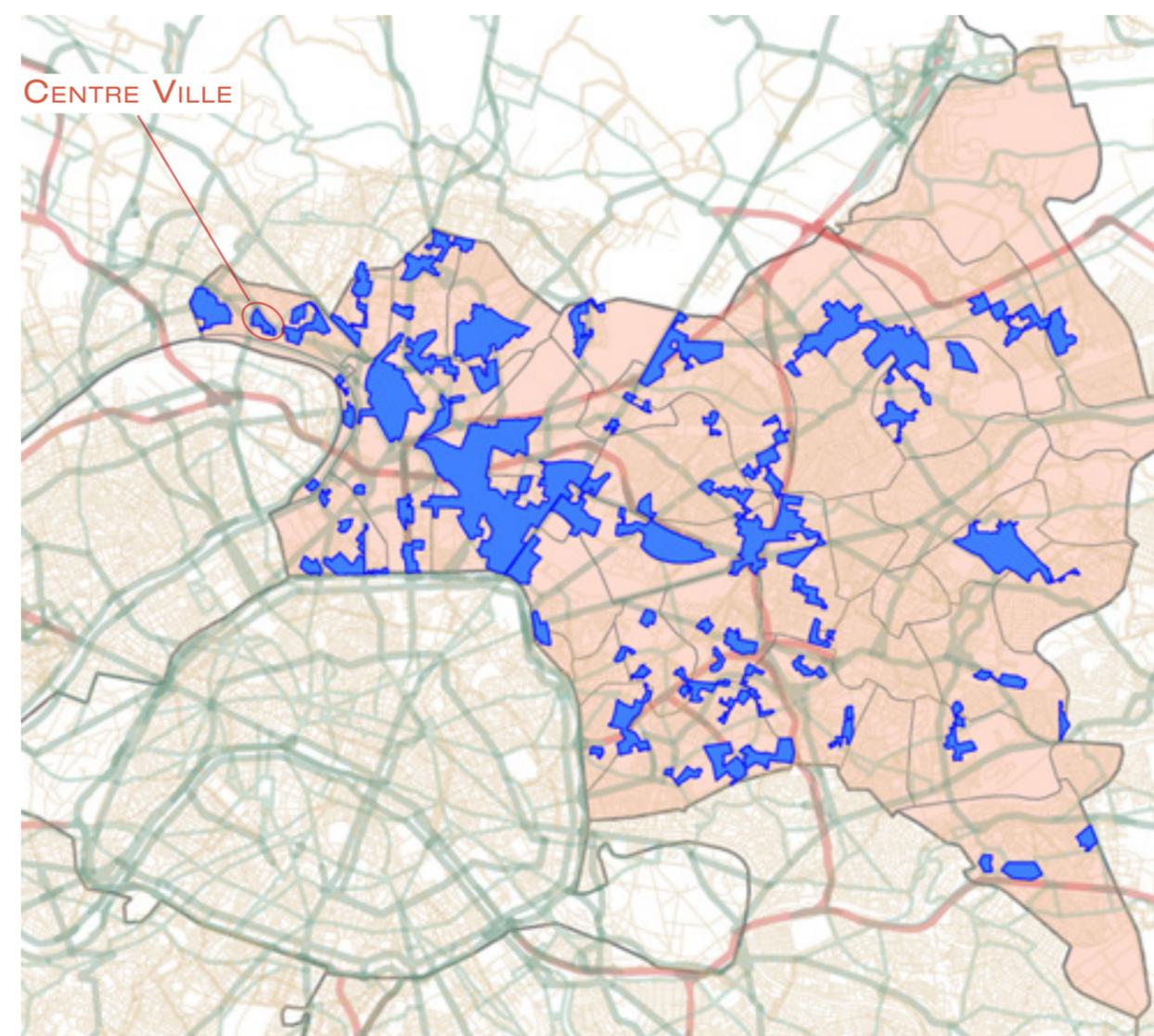
La structure par âge des allocataires montre que la moitié d'entre eux a entre 25 et 44 ans (49,6 %), suivi par les 45-59 ans (29,4 %) puis les 60 ans ou plus (15,1 %). À noter que la part de familles monoparentales est légèrement plus faible (18,0 %) que dans les autres quartiers prioritaires, se situant dans les moyennes communales et départementale ; tandis que la part des allocataires isolés est légèrement plus élevée (42,4 %).

Le quartier compte 19 720 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 62,2 % des allocataires), dont un peu plus de la moitié est locataire dans le parc social (55,4 %) et une part importante loge dans le parc privé (32,2 %).

Le taux d'allocataires bénéficiant du Rsa est élevé (29,2 %), tandis que celui percevant l'Aah (7,6 %) est équivalent à la moyenne des autres quartiers. De même, la dépendance aux prestations se situe au-dessus de la moyenne des quartiers du département, avec 47,4 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

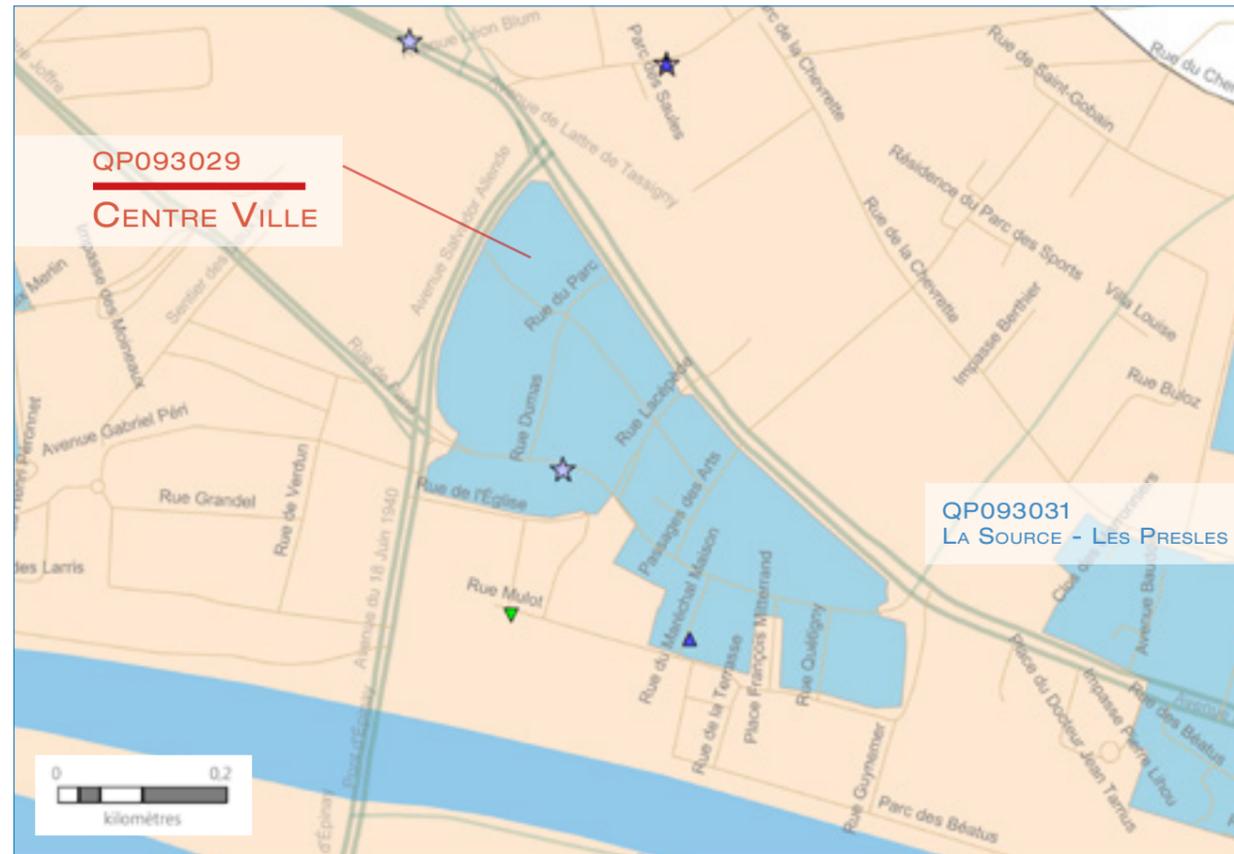
QP093029

### CENTRE VILLE COMMUNE : ÉPINAY-SUR-SEINE



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093029	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>7 306</b>	<b>55 157</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>1 519</b>	<b>12 223</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	59,3	61,9	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	4,3	6,7	6,5
de 25 à 44 ans	50,8	53,9	54,4
de 45 à 59 ans	29,7	27,8	27,4
de 60 ans ou plus	15,1	11,7	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	33,9	34,7	36,4
couples sans enfant	4,8	5,2	5,3
familles monoparentales	21,9	20,4	19,2
couples avec enfant(s)	39,4	39,7	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>931</b>	<b>7 348</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,1	29,6	30,2
2 enfants	33,0	35,6	39,2
3 enfants ou plus	37,9	34,8	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>2 128</b>	<b>16 353</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,8	16,9	17,1
de 3 à 5 ans	15,5	15,7	16,2
de 6 à 15 ans	50,4	50,0	49,4
de 16 à 17 ans	8,7	7,6	7,9
de 18 à 25 ans	10,6	9,8	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>878</b>	<b>6 900</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	56,8	39,2	53,6
location parc privé	30,4	48,2	35,0
location en collectivité	2,5	3,8	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>496</b>	<b>3 560</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	24,6	22,4	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,1	6,7	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>344</b>	<b>2 582</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,0	10,4	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>1 380</b>	<b>11 041</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	40,9	37,6	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,7	9,1	8,2
de 75 ou plus	31,2	28,5	29,4
- dont 100%	80,7	82,3	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	18,7	17,6	18,4
couples sans enfant	0,7	1,1	1,4
familles monoparentales	11,3	10,4	10,1
couples avec enfant(s)	10,1	8,5	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Centre-ville », situé dans la commune d'Épinay-sur-Seine, dénombre 1 519 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 59,3 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

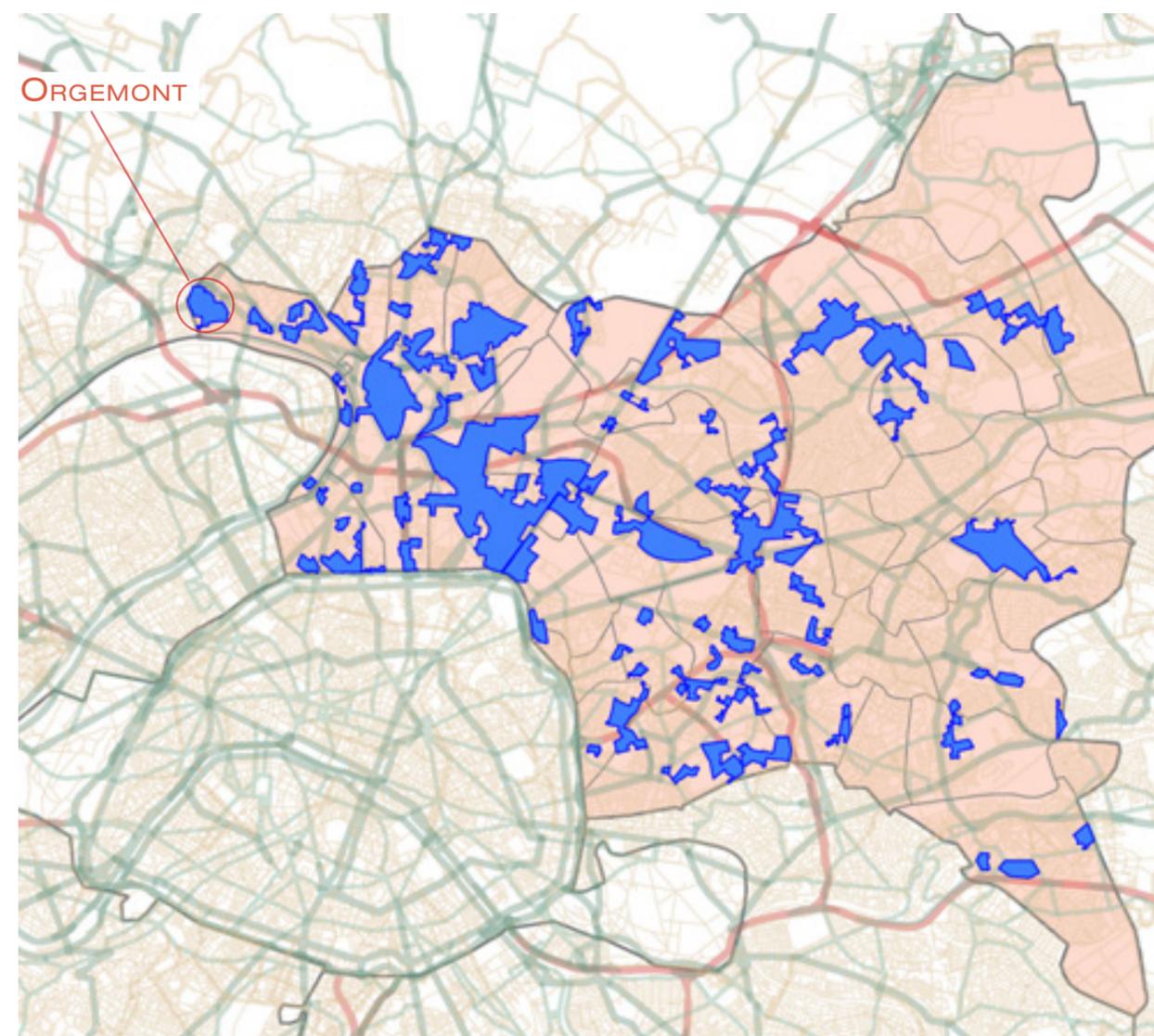
La moitié des allocataires a entre 25 et 44 ans (50,8 %), suivi par les 45-59 ans (29,7 %). Par rapport aux autres quartiers prioritaires, celui-ci a une part légèrement plus faible d'allocataires isolés (33,9 %), tandis que les couples avec enfant(s) à charge sont légèrement sur-représentés (39,4 %).

Le quartier compte 878 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 57,8 % des allocataires, dont un peu plus de la moitié est locataire dans le parc social (56,8 %), et une part importante loge dans le parc privé (30,4 %).

Près d'un quart des allocataires bénéficie du Rsa (24,6 %), tandis qu'un peu moins d'un allocataire sur dix perçoit l'Aah (8,1 %). Par ailleurs, la dépendance aux prestations se situe dans la moyenne des autres quartiers prioritaires, avec 40,9 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

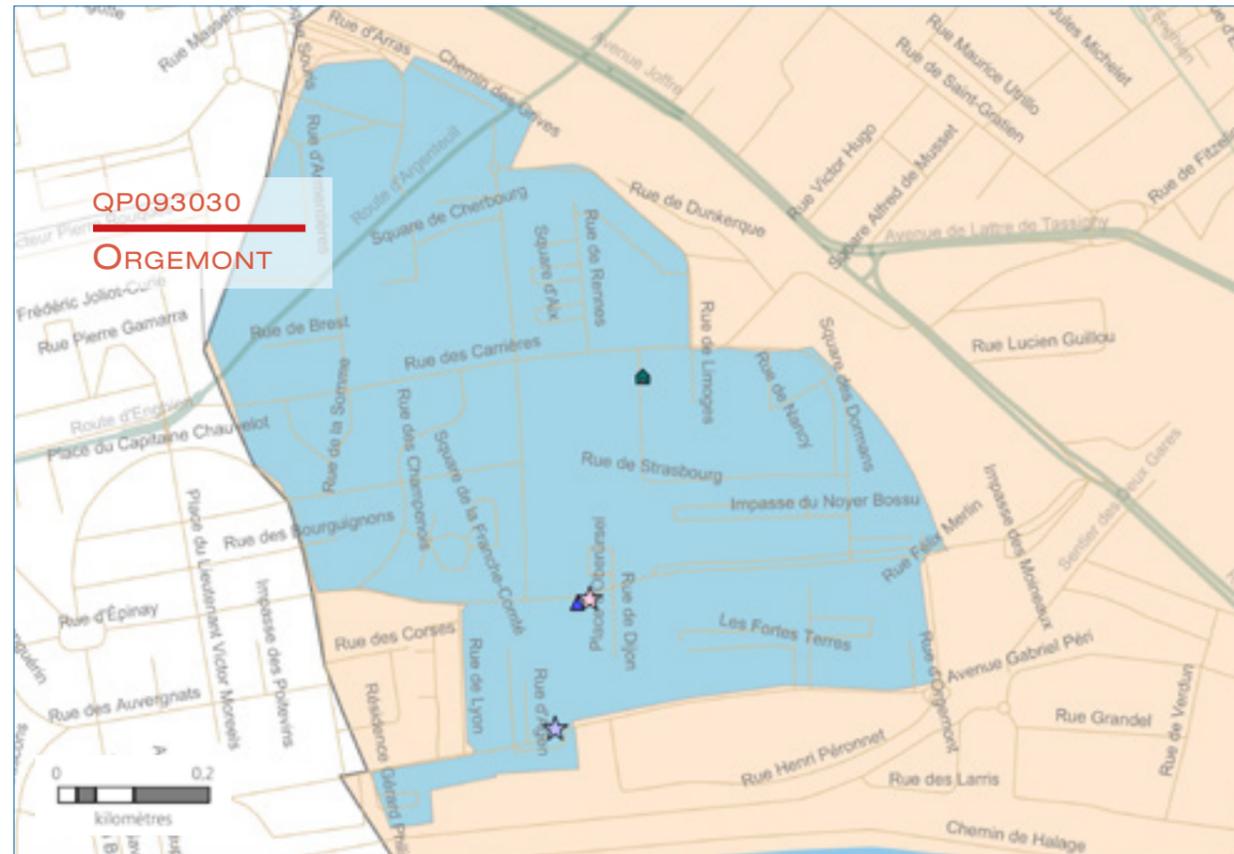
QP093030

### ORGEMONT COMMUNE : ÉPINAY-SUR-SEINE



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT      STRUCTURES DE VIE SOCIALE      RÉSEAU ROUTIER      LIMITES ADMINISTRATIVES

- |                     |                                |                  |                        |
|---------------------|--------------------------------|------------------|------------------------|
| ★ Halte garderie    | ▼ Relai assistante maternelle  | — Réseau routier | ■ Quartier prioritaire |
| ★ Multi accueil     | ▲ Foyer jeune travailleur      | — Réseau routier | □ Département          |
| ★ Micro crèche      | ▲ Centre social                | — Réseau routier | ■ Commune              |
| ★ Crèche parentale  | ◆ Etablissement de vie sociale | — Réseau routier |                        |
| ★ Crèche familiale  | ● Lieu d'accueil enfant parent | — Réseau routier |                        |
| ★ Crèche collective |                                | — Réseau routier |                        |

© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093030	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>10 654</b>	<b>55 157</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>2 958</b>	<b>12 223</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	70,9	61,9	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	7,7	6,7	6,5
de 25 à 44 ans	47,4	53,9	54,4
de 45 à 59 ans	30,1	27,8	27,4
de 60 ans ou plus	14,7	11,7	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	40,3	34,7	36,4
couples sans enfant	5,7	5,2	5,3
familles monoparentales	23,3	20,4	19,2
couples avec enfant(s)	30,7	39,7	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>1 599</b>	<b>7 348</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	32,2	29,6	30,2
2 enfants	33,6	35,6	39,2
3 enfants ou plus	34,1	34,8	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>3 509</b>	<b>16 353</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	17,1	16,9	17,1
de 3 à 5 ans	15,6	15,7	16,2
de 6 à 15 ans	48,1	50,0	49,4
de 16 à 17 ans	8,0	7,6	7,9
de 18 à 25 ans	11,2	9,8	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>1 930</b>	<b>6 900</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	41,3	39,2	53,6
location parc privé	49,1	48,2	35,0
location en collectivité	7,0	3,8	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>968</b>	<b>3 560</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %) :	25,7	22,4	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %) :	7,1	6,7	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>695</b>	<b>2 582</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %) :	11,5	10,4	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>2 661</b>	<b>11 041</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %) :	43,0	37,6	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,6	9,1	8,2
de 75 ou plus	32,4	28,5	29,4
- dont 100%	82,3	82,3	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	20,9	17,6	18,4
couples sans enfant	1,2	1,1	1,4
familles monoparentales	12,6	10,4	10,1
couples avec enfant(s)	8,3	8,5	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

QP093030 : Orgemont  
Commune : Épinay-sur-Seine

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Orgemont », situé dans la commune d'Épinay-sur-Seine dénombre 2 958 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 70,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

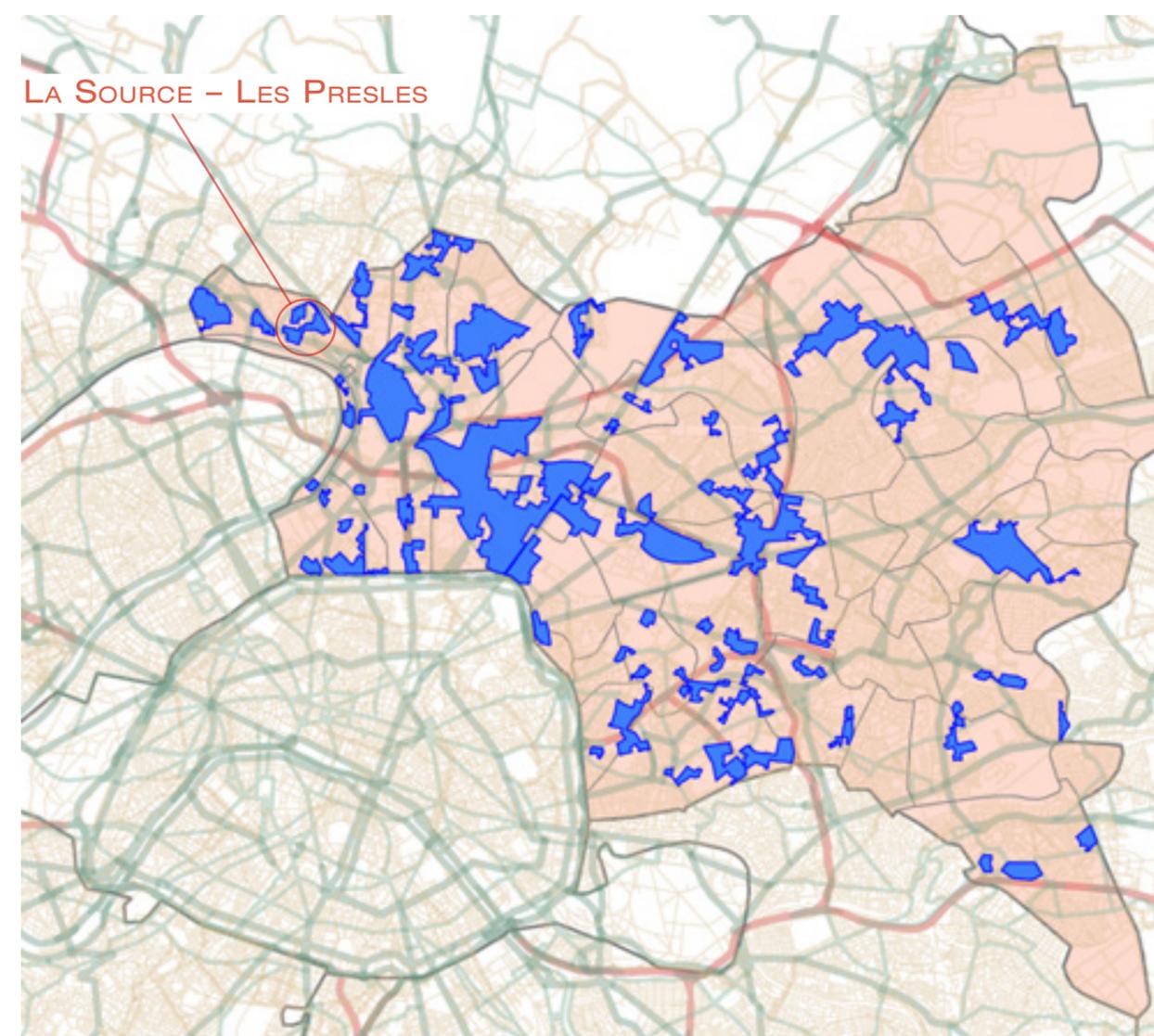
Près de la moitié des allocataires ont entre 25 et 44 ans (47,4 %), suivi par les 45-59 ans (30,1 %). La part d'allocataires isolés est assez élevée (40,3 %), tout comme celle de familles monoparentales (23,3 %), nettement supérieures aux moyennes départementale et communale. Par ailleurs, près d'un allocataire sur trois est en couple avec enfant(s) à charge (30,7 %).

Le quartier compte 1 930 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 65,2 % des allocataires), dont près de la moitié habite dans le parc privé (49,1 %), tandis qu'une plus faible proportion est locataire dans le parc social (41,3 %).

Un quart des allocataires perçoit le Rsa (25,7 %), tandis que la part d'allocataires percevant l'Aah est dans la moyenne des autres quartiers (7,1 %). La dépendance aux prestations se situe quant à elle dans la moyenne des autres quartiers prioritaires, avec 43,0 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, dépendants des prestations à 50 % ou plus. ■

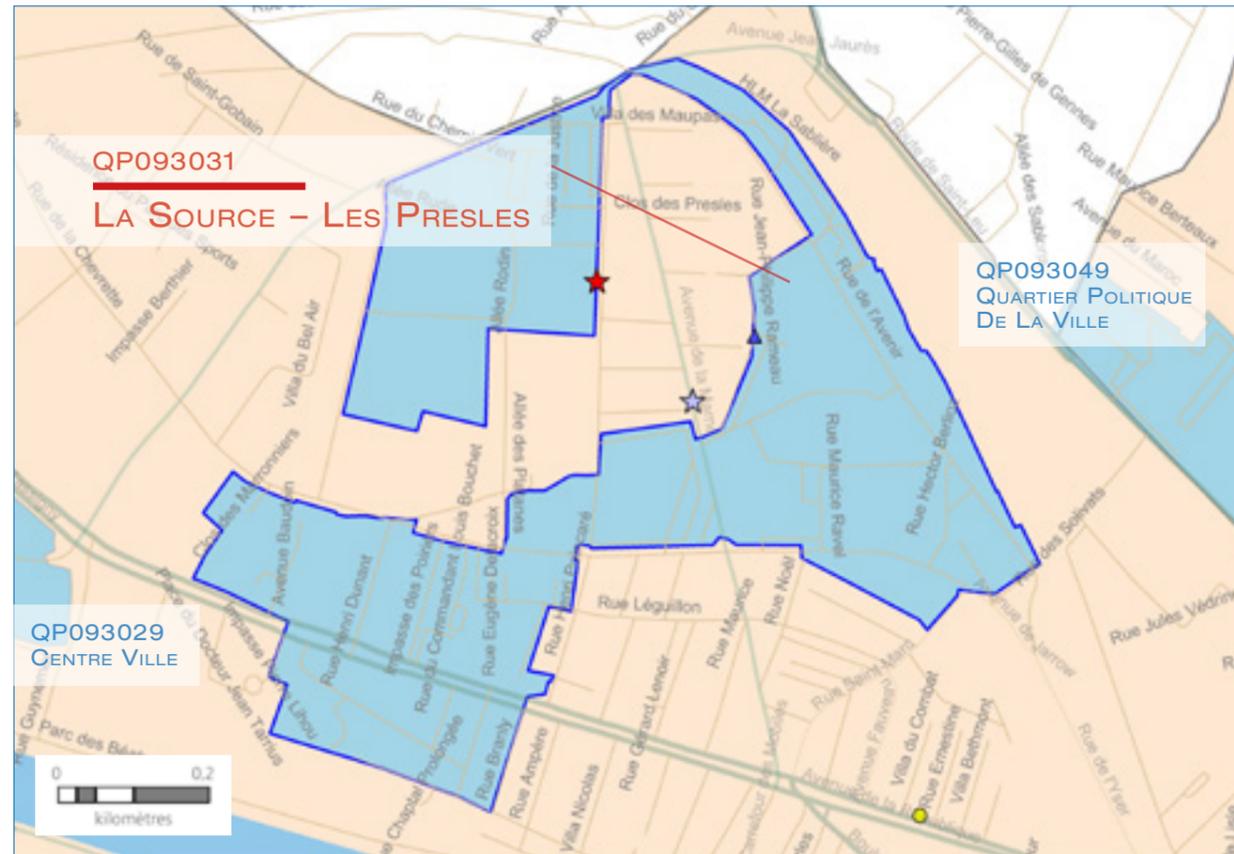
QP093031

### LA SOURCE - LES PRESLES COMMUNE : ÉPINAY-SUR-SEINE



# 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT      STRUCTURES DE VIE SOCIALE      RÉSEAU ROUTIER      LIMITES ADMINISTRATIVES

- ☆ Halte garderie
- ☆ Multi accueil
- ☆ Micro crèche
- ☆ Crèche parentale
- ☆ Crèche familiale
- ☆ Crèche collective
- ▽ Relai assistante maternelle
- ▲ Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Etablissement de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent
- Réseau routier
- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

# 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093031	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>11 390</b>	<b>55 157</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>2 482</b>	<b>12 223</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	64,2	61,9	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	4,0	6,7	6,5
de 25 à 44 ans	52,6	53,9	54,4
de 45 à 59 ans	29,8	27,8	27,4
de 60 ans ou plus	13,6	11,7	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	30,3	34,7	36,4
couples sans enfant	6,2	5,2	5,3
familles monoparentales	22,2	20,4	19,2
couples avec enfant(s)	41,2	39,7	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>1 574</b>	<b>7 348</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	27,3	29,6	30,2
2 enfants	34,4	35,6	39,2
3 enfants ou plus	38,3	34,8	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>3 633</b>	<b>16 353</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,6	16,9	17,1
de 3 à 5 ans	14,9	15,7	16,2
de 6 à 15 ans	50,8	50,0	49,4
de 16 à 17 ans	8,3	7,6	7,9
de 18 à 25 ans	11,4	9,8	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>1 517</b>	<b>6 900</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	55,3	39,2	53,6
location parc privé	35,3	48,2	35,0
location en collectivité	0,9	3,8	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>711</b>	<b>3 560</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	21,0	22,4	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,6	6,7	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>539</b>	<b>2 582</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,0	10,4	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>2 213</b>	<b>11 041</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	36,2	37,6	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,4	9,1	8,2
de 75 ou plus	26,8	28,5	29,4
- dont 100%	81,8	82,3	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	15,3	17,6	18,4
couples sans enfant	1,3	1,1	1,4
familles monoparentales	10,5	10,4	10,1
couples avec enfant(s)	9,2	8,5	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « La Source – Les Presles », situé dans la commune d'Épinay-sur-Seine, dénombre 2 482 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 64,2 % de la population du quartier est couverte par une prestation de la Caf, soit un taux de couverture légèrement plus élevé que la moyenne communale (61,9 %).

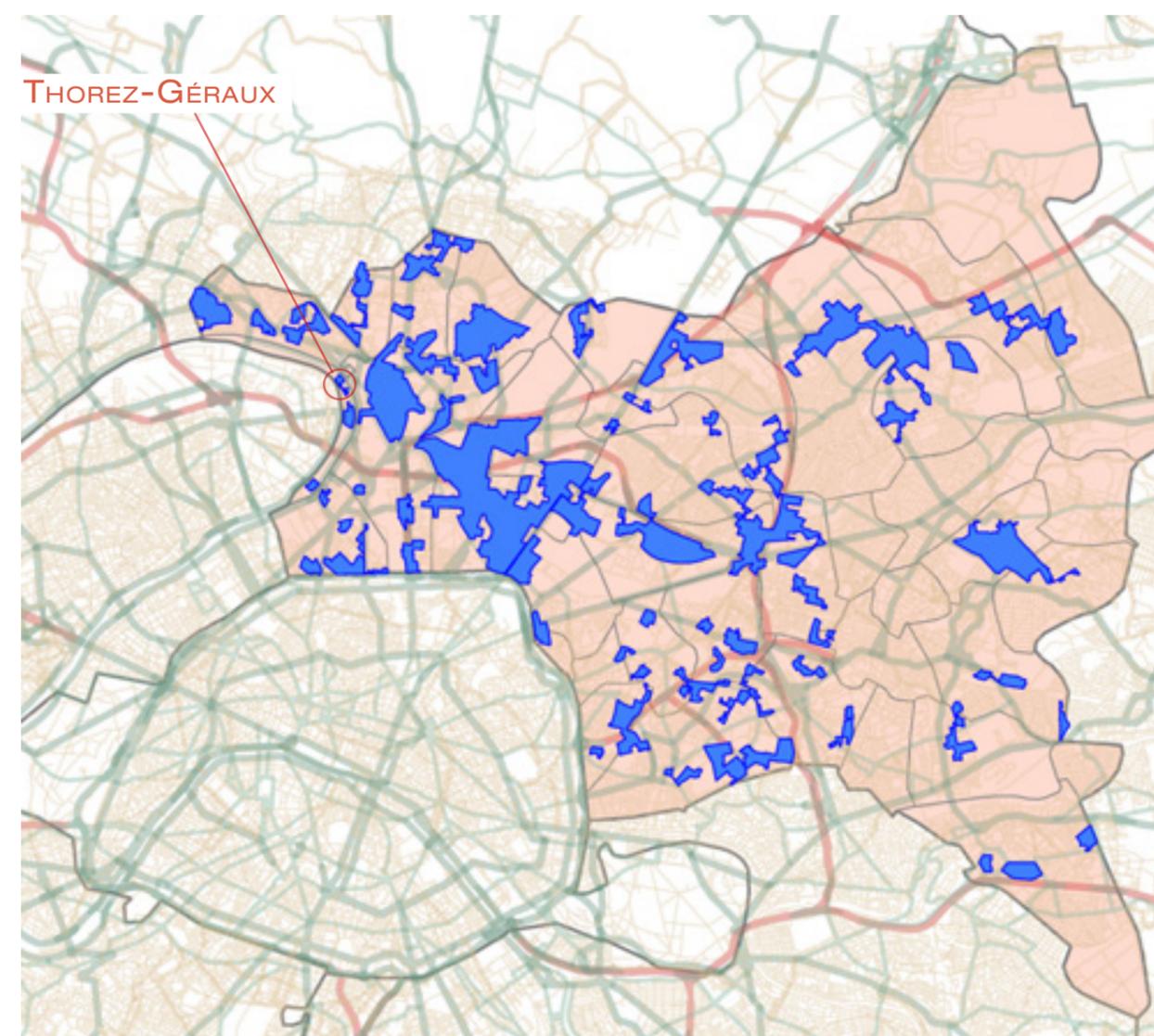
La structure par âge de la population des allocataires du quartier demeure assez semblable à celle de la commune, avec une forte présence des 25-44 ans (52,6 % contre 53,9 % dans la commune) et la part des 60 ans ou plus est plus importante que celle des moins de 25 ans (13,6 % contre 4,0 % dans le quartier et 11,7 % contre 6,7 % dans la commune). Quant à la structure familiale, l'écart le plus important entre le quartier et la commune concerne les allocataires isolés (30,3 % contre 34,7 % dans la commune, soit 4,4 points d'écart). Les couples avec enfant(s) restent prédominants (39,7 % dans la commune, 41,2 % dans le quartier).

Parmi les familles allocataires de ce quartier, ce sont les familles ayant 3 enfants ou plus qui sont prédominantes (38,3 %), tandis que les familles de 2 enfants (35,6 %) occupent ce rang au niveau communal. La part des enfants de moins de 6 ans reste un peu plus faible dans ce quartier (29,6 % contre 32,6 %).

S'agissant des prestations perçues, 61,1 % de la population d'allocataires du quartier sont bénéficiaires d'une aide au logement, dont 55,3 % habitent dans le parc social. Ces résultats sont nettement plus élevés que ceux de la commune (respectivement 56,5 % et 39,2 %). Il n'y a pas de grand écart entre les deux niveaux territoriaux concernant la part des bénéficiaires de minima sociaux. Enfin, parmi 2 213 allocataires, dans le champ des revenus du quartier, 36,2 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 37,6 % dans la commune), dont la majorité d'allocataires isolés sans enfants (15,3 %) et de familles monoparentales (10,5 %). ■

QP093032

### THOREZ-GÉRAUX COMMUNE : L'ÎLE-SAINT-DENIS



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT      STRUCTURES DE VIE SOCIALE      RÉSEAU ROUTIER      LIMITES ADMINISTRATIVES

- |                     |                                |                  |                        |
|---------------------|--------------------------------|------------------|------------------------|
| ★ Halte garderie    | ▼ Relai assistante maternelle  | — Réseau routier | ■ Quartier prioritaire |
| ★ Multi accueil     | ▲ Foyer jeune travailleur      | — Réseau routier | □ Département          |
| ★ Micro crèche      | ▲ Centre social                | — Réseau routier | ■ Commune              |
| ★ Crèche parentale  | ◆ Etablissement de vie sociale | — Réseau routier |                        |
| ★ Crèche familiale  | ● Lieu d'accueil enfant parent | — Réseau routier |                        |
| ★ Crèche collective |                                | — Réseau routier |                        |

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093032	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>1 450</b>	<b>7 293</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>384</b>	<b>1 916</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	66,3	67,7	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,9	4,4	6,5
de 25 à 44 ans	42,4	52,0	54,4
de 45 à 59 ans	32,6	29,5	27,4
de 60 ans ou plus	21,1	14,0	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	44,3	39,5	36,4
couples sans enfant	6,5	5,7	5,3
familles monoparentales	22,7	21,6	19,2
couples avec enfant(s)	26,6	33,2	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>189</b>	<b>1 050</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	28,6	30,9	30,2
2 enfants	28,6	36,5	39,2
3 enfants ou plus	42,9	32,7	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>447</b>	<b>2 272</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	13,4	15,6	17,1
de 3 à 5 ans	13,2	15,3	16,2
de 6 à 15 ans	51,2	49,9	49,4
de 16 à 17 ans	9,4	8,8	7,9
de 18 à 25 ans	12,8	10,4	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>271</b>	<b>1 165</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	100,0	76,1	53,6
location parc privé	0,0	19,3	35,0
location en collectivité	0,0	3,1	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>144</b>	<b>655</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	29,7	26,5	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,8	7,7	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>84</b>	<b>413</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,7	7,3	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>337</b>	<b>1 734</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	44,8	41,9	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,1	9,0	8,2
de 75 ou plus	34,7	32,9	29,4
- dont 100%	80,3	82,0	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	22,8	21,0	18,4
couples sans enfant	1,2	1,5	1,4
familles monoparentales	15,1	11,7	10,1
couples avec enfant(s)	5,6	7,7	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Thorez-Géraux », situé dans la commune de L'Île-Saint-Denis, dénombre 384 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 66,3 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture assez semblable à celui de la commune (67,7 %).

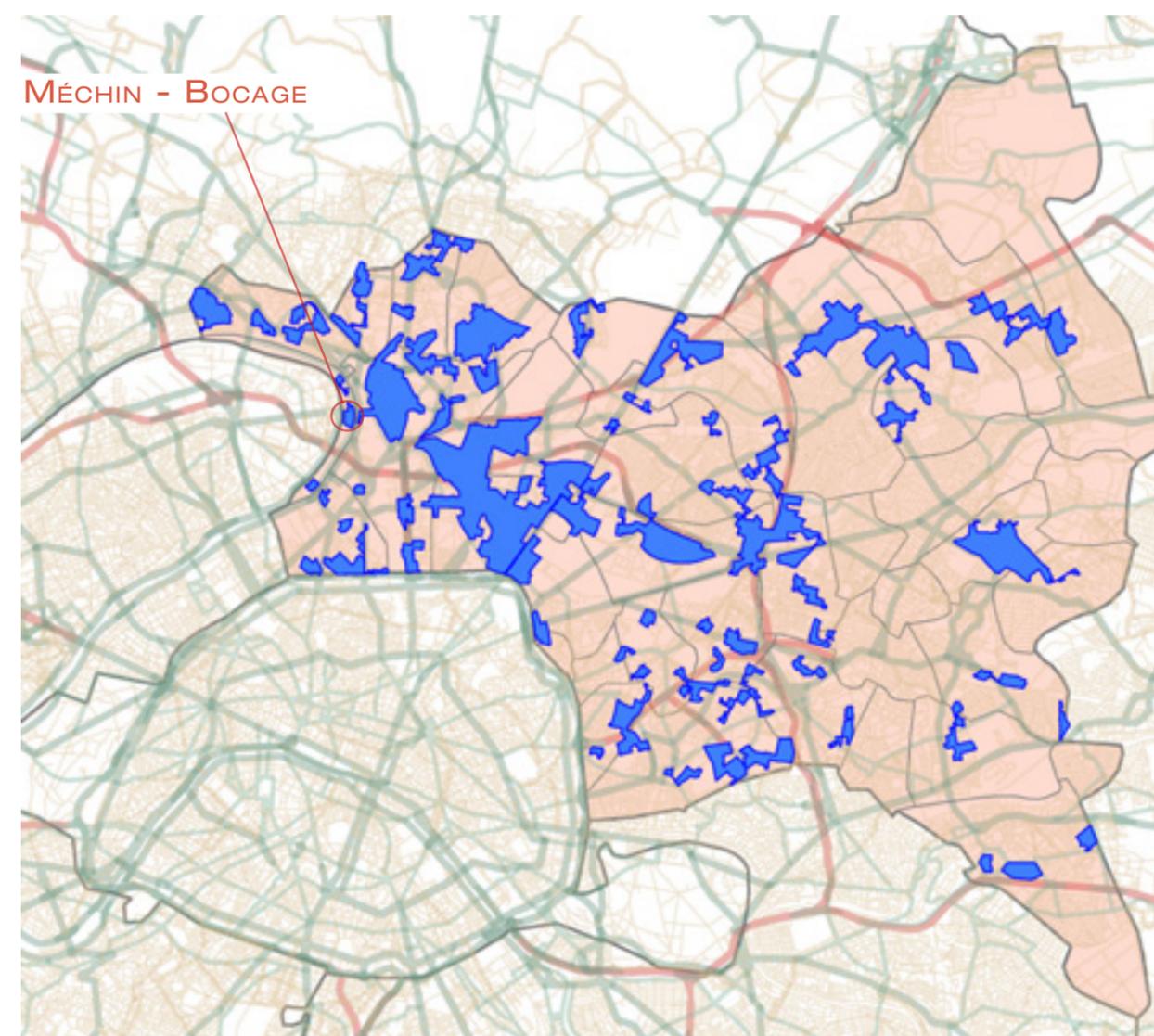
La population des allocataires du quartier est relativement plus âgée que celle de la commune où il se situe, avec une surreprésentation des seniors de 60 ans ou plus (21,1 % contre 14,0 %) ainsi qu'une sous-représentation des 25-44 ans (42,4 % contre 52,0 %). De plus, la structure familiale du quartier se distingue par une part plus importante d'allocataires isolés (44,3 % contre 39,5 %) et une part plus faible des couples avec enfant(s) (26,6 % contre 33,2 %).

Le quartier compte 189 familles allocataires, soit 49,2 % de sa population d'allocataires (contre 54,8 % dans la commune). Parmi celles-ci, 42,9 % sont des familles nombreuses, tandis que dans la commune, ce sont des familles de 2 enfants qui sont prédominantes (36,5 %). La part des enfants à charge de moins de 6 ans demeure plus faible dans ce quartier (26,6 % contre 30,9 %).

En se focalisant sur les prestations versées, 70,6 % de la population d'allocataires du quartier sont bénéficiaires d'une aide au logement (contre 60,8 % dans la commune), 37,5 % de minima sociaux (contre 34,2 %) et 21,9 % de la prime d'activité (contre 21,6 %). La totalité des bénéficiaires d'aide au logement du quartier habite dans le parc social (le taux le plus élevé des quartiers prioritaires), tandis que dans la commune, ils habitent à 76,1 % dans le parc social et 19,3 % dans le parc privé. Plus des trois quarts des bénéficiaires de minima sociaux (29,7 %) perçoivent le Rsa, un résultat relativement plus important que celui de la commune. Enfin, le quartier compte 337 allocataires, dans le champ des revenus (soit 87,8 % des allocataires), dont 44,8 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, avec une forte présence d'allocataires isolés et de familles monoparentales (respectivement 22,8 % et 15,1 %). Il est à noter que Thorez-Géraux détient la part des couples avec enfant(s) dépendants des prestations à 50 % ou plus, la plus faible (5,6 %) parmi les 63 quartiers prioritaires du département de Seine-Saint-Denis. ■

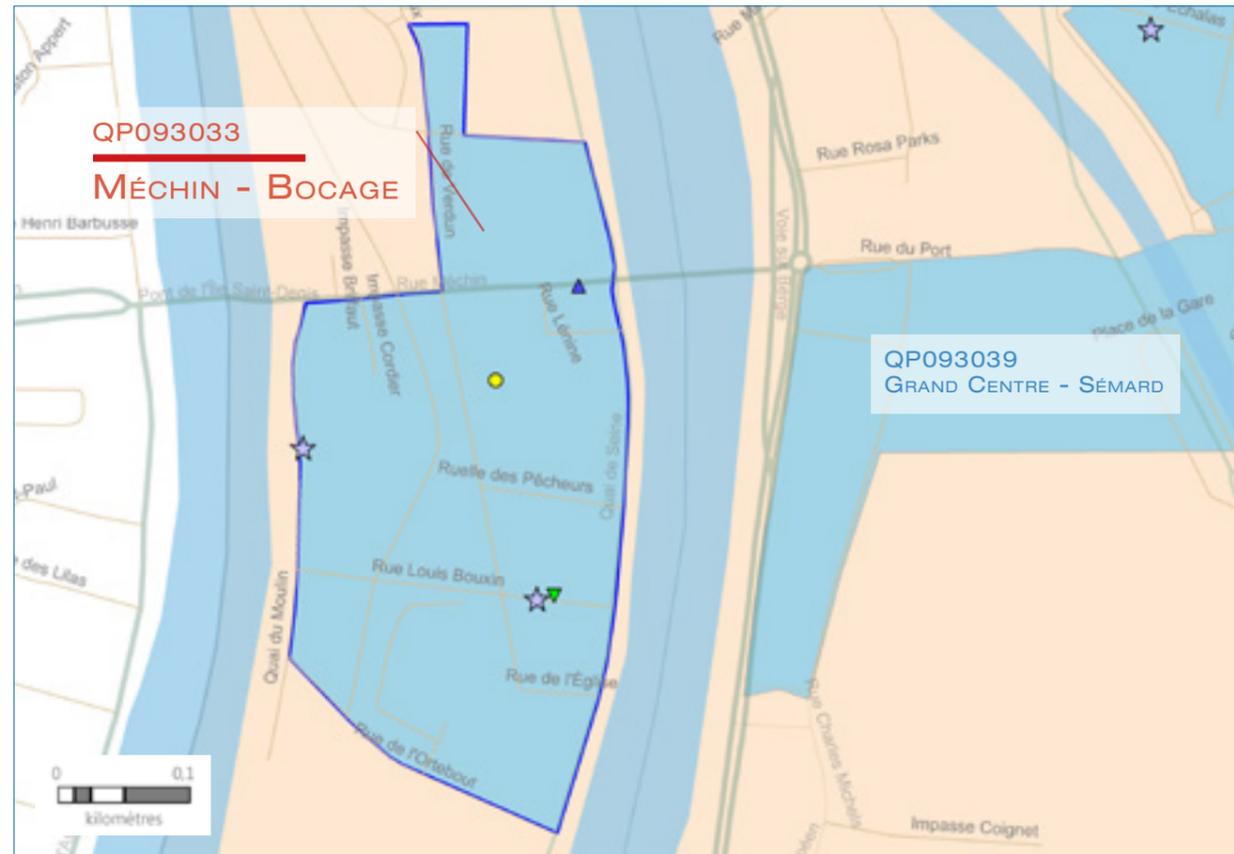
QP093033

### MÉCHIN - BOCAGE COMMUNE : L'ÎLE-SAIN'T-DENIS



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
☆ Halte garderie	▽ Relai assistante maternelle	—	■ Quartier prioritaire
☆ Multi accueil	▲ Foyer jeune travailleur	—	□ Département
☆ Micro crèche	▲ Centre social	—	■ Commune
☆ Crèche parentale	◆ Etablissement de vie sociale	—	
☆ Crèche familiale	● Lieu d'accueil enfant parent	—	
☆ Crèche collective		—	

© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093033	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>2 636</b>	<b>7 293</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>731</b>	<b>1 916</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	71,8	67,7	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	4,5	4,4	6,5
de 25 à 44 ans	53,9	52,0	54,4
de 45 à 59 ans	30,4	29,5	27,4
de 60 ans ou plus	11,2	14,0	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	40,1	39,5	36,4
couples sans enfant	5,1	5,7	5,3
familles monoparentales	21,8	21,6	19,2
couples avec enfant(s)	33,1	33,2	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>401</b>	<b>1 050</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,2	30,9	30,2
2 enfants	36,9	36,5	39,2
3 enfants ou plus	33,9	32,7	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>880</b>	<b>2 272</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,0	15,6	17,1
de 3 à 5 ans	14,7	15,3	16,2
de 6 à 15 ans	49,9	49,9	49,4
de 16 à 17 ans	9,3	8,8	7,9
de 18 à 25 ans	11,1	10,4	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>436</b>	<b>1 165</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	73,9	76,1	53,6
location parc privé	16,7	19,3	35,0
location en collectivité	8,0	3,1	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>249</b>	<b>655</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	26,0	26,5	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,1	7,7	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>156</b>	<b>413</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	5,8	7,3	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>672</b>	<b>1 734</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	41,7	41,9	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,4	9,0	8,2
de 75 ou plus	32,3	32,9	29,4
- dont 100%	86,2	82,0	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	22,8	21,0	18,4
couples sans enfant	0,9	1,5	1,4
familles monoparentales	10,4	11,7	10,1
couples avec enfant(s)	7,6	7,7	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Méchin - Bocage », situé dans la commune de L'Île-Saint-Denis, dénombre 731 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 71,8 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture plus élevé que celui de la commune (67,7 %).

En termes de tranche d'âge, les allocataires de ce quartier se situent dans les mêmes proportions que celles de la commune : les 25-44 ans sont prédominants (53,9 %), suivis par les 45-59 ans (30,4 %), la part des seniors de 60 ans ou plus est plus importante que celle des jeunes de moins de 25 ans (respectivement 11,2 % et 4,5 %). Par ailleurs, à l'instar de la commune, la plupart des allocataires du quartier sont des allocataires isolés (40,1 %) et des couples avec enfant(s) (33,1 %).

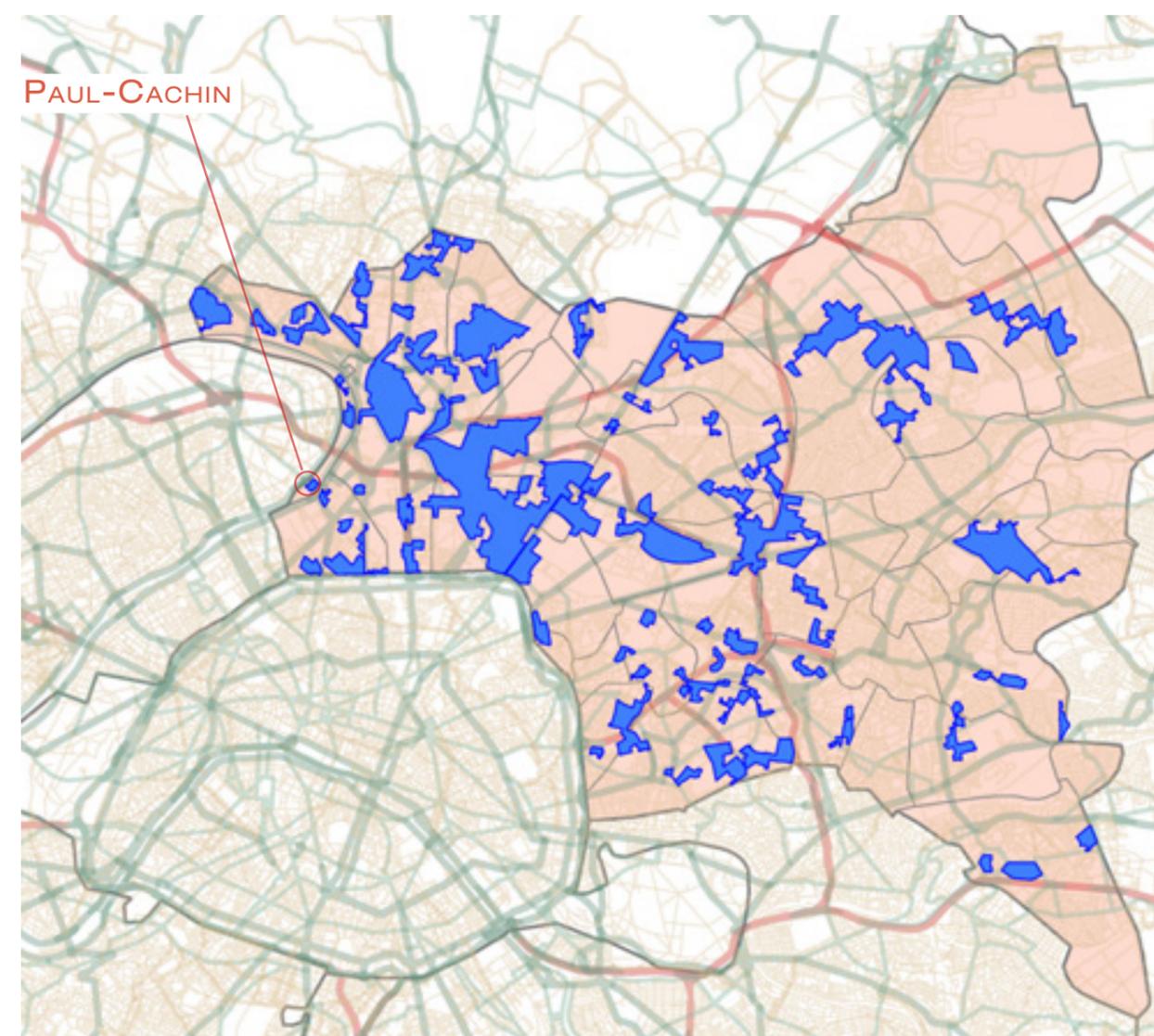
Dans la même lignée, les résultats concernant les familles allocataires sont assez semblables sur les deux niveaux territoriaux. Le quartier compte 401 familles

allocataires, soit 54,9 % des allocataires (quasi identique aux 54,8 % dans la commune), dont 36,9 % sont des familles de 2 enfants, suivies par les familles nombreuses (33,9 %). Environ un tiers des enfants à charge a moins de 6 ans et les 18-25 ans à charge est de l'ordre d'un sur 10.

En se focalisant sur les prestations perçues, 59,6 % de la population d'allocataires du quartier sont bénéficiaires d'une aide au logement (dont 73,9 % habitent dans le parc social, 16,7 % dans le parc privé), 34,1 % bénéficient de minima sociaux (dont les trois quarts sont bénéficiaires du Rsa) et 21,3 % de la prime d'activité. Parmi les 672 allocataires, dans le champ des revenus du quartier, 41,7 % sont dépendants des prestations à 50 %, dont une grande part d'allocataires isolés (22,8 %). Tous ces résultats concernant les prestations du quartier sont sensiblement proportionnels à ceux de la commune de L'Île-Saint-Denis. ■

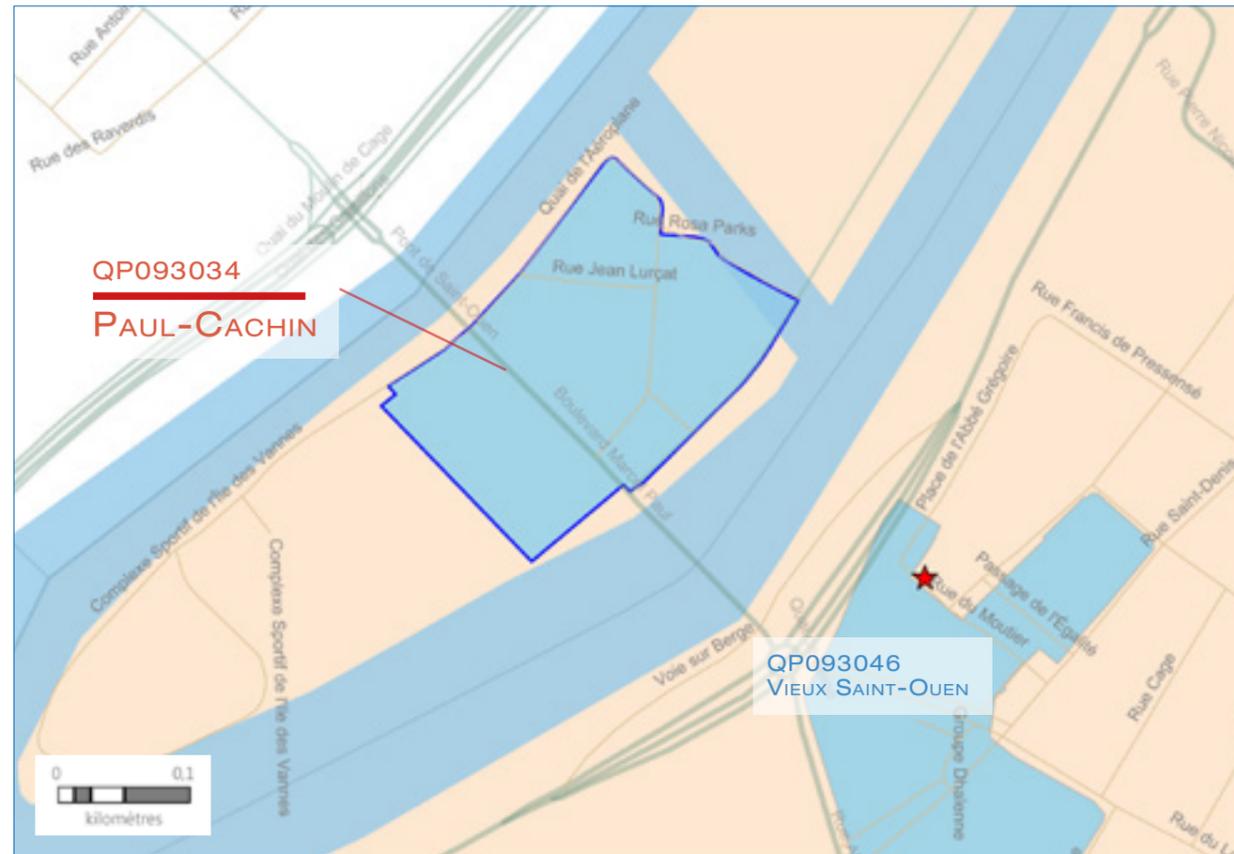
QP093034

### PAUL-CACHIN COMMUNE : L'ÎLE-SAIN'T-DENIS



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT      STRUCTURES DE VIE SOCIALE      RÉSEAU ROUTIER      LIMITES ADMINISTRATIVES

- |                     |                                |                  |                        |
|---------------------|--------------------------------|------------------|------------------------|
| ☆ Halte garderie    | ▽ Relai assistante maternelle  | — Réseau routier | ■ Quartier prioritaire |
| ☆ Multi accueil     | ▲ Foyer jeune travailleur      | — Réseau routier | □ Département          |
| ☆ Micro crèche      | ▲ Centre social                | — Réseau routier | ■ Commune              |
| ☆ Crèche parentale  | ◆ Etablissement de vie sociale | — Réseau routier |                        |
| ☆ Crèche familiale  | ● Lieu d'accueil enfant parent | — Réseau routier |                        |
| ☆ Crèche collective |                                | — Réseau routier |                        |

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093034	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>1 484</b>	<b>7 293</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>419</b>	<b>1 916</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	70,9	67,7	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	2,4	4,4	6,5
de 25 à 44 ans	45,1	52,0	54,4
de 45 à 59 ans	33,7	29,5	27,4
de 60 ans ou plus	18,9	14,0	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	39,9	39,5	36,4
couples sans enfant	6,2	5,7	5,3
familles monoparentales	26,5	21,6	19,2
couples avec enfant(s)	27,4	33,2	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>226</b>	<b>1 050</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	35,0	30,9	30,2
2 enfants	30,5	36,5	39,2
3 enfants ou plus	34,5	32,7	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>488</b>	<b>2 272</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	12,1	15,6	17,1
de 3 à 5 ans	13,9	15,3	16,2
de 6 à 15 ans	53,7	49,9	49,4
de 16 à 17 ans	10,5	8,8	7,9
de 18 à 25 ans	9,8	10,4	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>299</b>	<b>1 165</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	95,0	76,1	53,6
location parc privé	4,3	19,3	35,0
location en collectivité	0,3	3,1	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>166</b>	<b>655</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	29,6	26,5	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	10,0	7,7	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>97</b>	<b>413</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	5,2	7,3	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>359</b>	<b>1 734</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	50,7	41,9	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,6	9,0	8,2
de 75 ou plus	40,1	32,9	29,4
- dont 100%	77,8	82,0	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	21,7	21,0	18,4
couples sans enfant	2,2	1,5	1,4
familles monoparentales	17,0	11,7	10,1
couples avec enfant(s)	9,7	7,7	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Paul-Cachin », situé dans la commune de L'Île-Saint-Denis, dénombre 419 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 70,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture légèrement plus élevé que la moyenne communale (67,7 %).

La population des allocataires du quartier se distingue de celle de la commune, notamment par une part plus faible des 25-44 ans (45,1 % contre 52,0 %). En revanche, le quartier est composé d'une part légèrement plus importante de 45-59 ans (33,7 % contre 29,5 %) et de seniors de 60 ans ou plus (18,9 % contre 14,0 %). S'agissant de la structure familiale, les familles monoparentales sont plus présentes dans le quartier (26,5 % contre 21,6 %) alors que la part des couples avec enfant(s) est plus importante dans la commune (27,4 % contre 33,2 %).

Parmi 226 familles allocataires du quartier, les familles avec un enfant unique (35,0 %) et les familles nombreuses (34,5 %) sont prédominantes, tandis qu'au niveau communal, les familles de 2 enfants sont majoritaires (36,5 %). La répartition selon l'âge des enfants

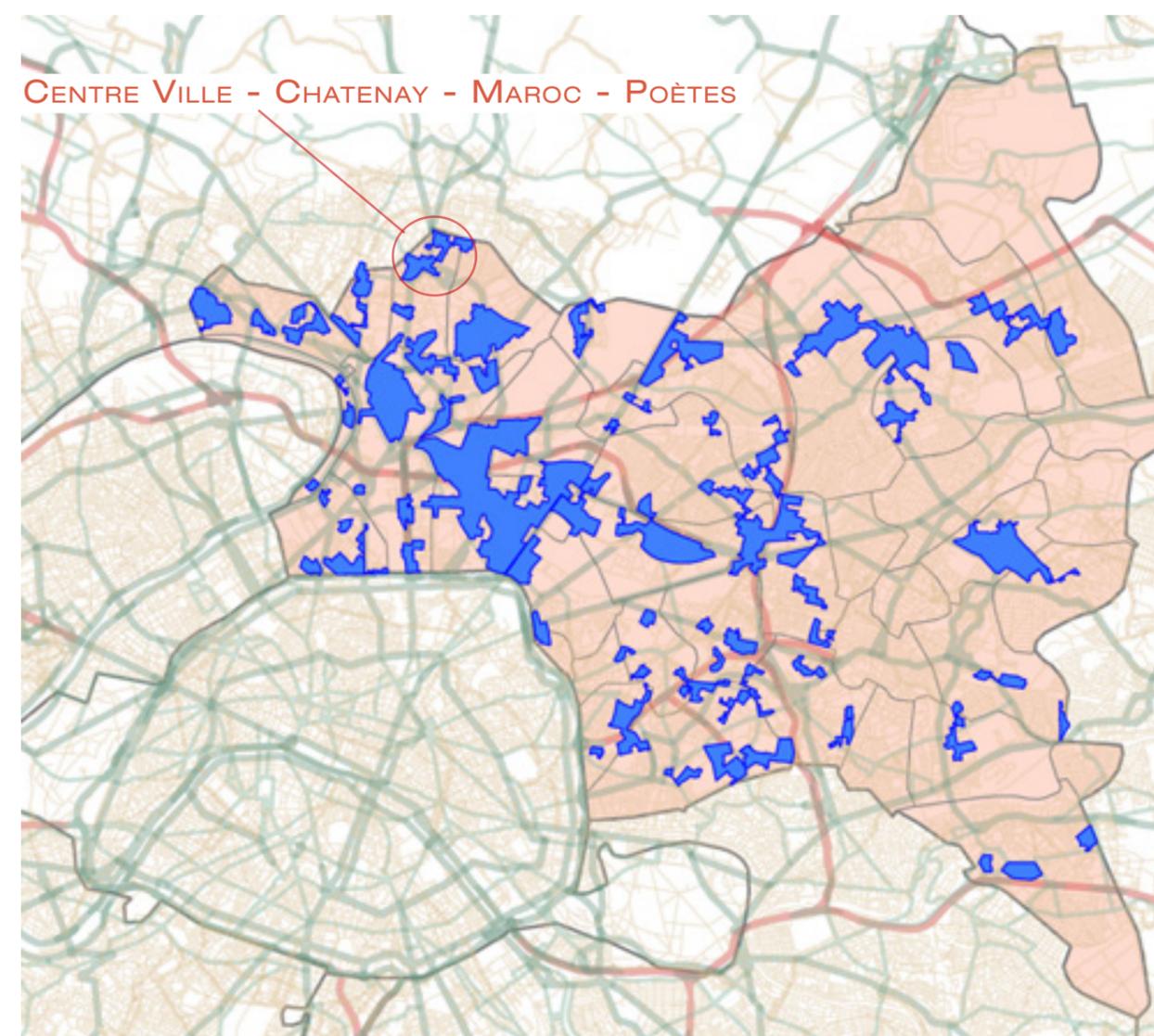
à charge du quartier ne montre pas de grand écart par rapport à celle de la commune, excepté les enfants de 6-15 ans (53,7 % contre 49,9 % dans la commune, soit 3,8 points d'écart). En revanche les moins de 3 ans sont sous-représentés avec 3,5 points d'écart (12,1 % contre 15,6 % dans la commune). Il est à noter que la part des enfants de 6-15 ans et des jeunes de 16-17 ans est la plus importante parmi les quartiers prioritaires du département.

Concernant la part des bénéficiaires des prestations, les résultats du quartier sont tous plus élevés que ceux de la commune, que ce soit pour l'aide au logement (71,4 % contre 60,8 %), pour les minima sociaux (39,6 % contre 34,2 %) ou pour la prime d'activité (23,2 % contre 21,6 %). Enfin, 50,7 % des allocataires, dans le champ des revenus du quartier, sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 41,9 % dans la commune), dont 21,7 % sont des allocataires isolés et 17,0 % des familles monoparentales. ■

QP093035

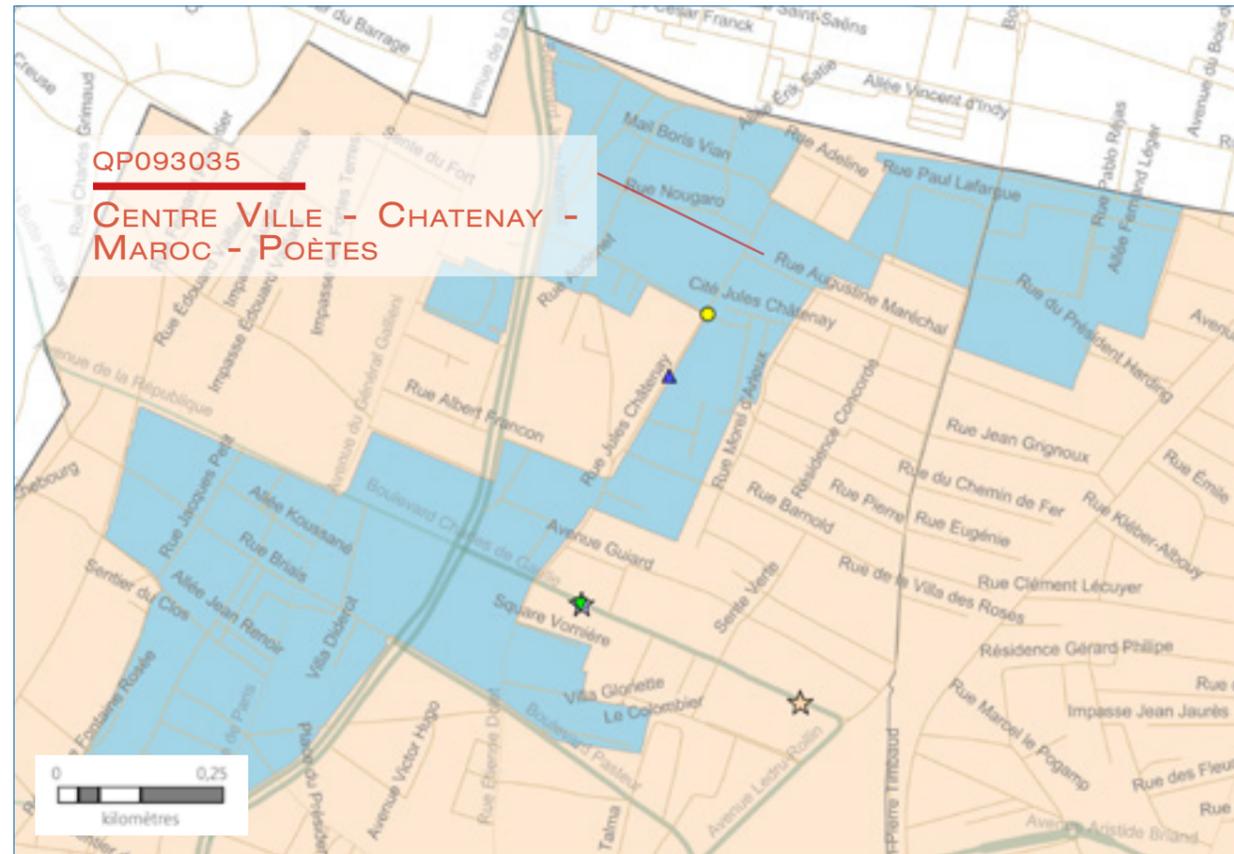
### CENTRE VILLE - CHATENAY - MAROC - POÈTES

COMMUNES : PIERREFITTE-SUR-SEINE  
& STAINS



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseau routier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093035	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>9 998</b>	<b>67 346</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>2 822</b>	<b>16 663</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	80,2	66,8	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	4,5	5,8	6,5
de 25 à 44 ans	53,2	52,1	54,4
de 45 à 59 ans	29,5	29,1	27,4
de 60 ans ou plus	12,8	13,0	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	31,1	36,7	36,4
couples sans enfant	6,1	6,0	5,3
familles monoparentales	23,2	20,9	19,2
couples avec enfant(s)	39,6	36,4	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>1 771</b>	<b>9 553</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	31,3	30,6	30,2
2 enfants	34,6	34,8	39,2
3 enfants ou plus	34,1	34,6	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>3 905</b>	<b>21 177</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	18,1	16,4	17,1
de 3 à 5 ans	16,1	15,6	16,2
de 6 à 15 ans	48,7	48,8	49,4
de 16 à 17 ans	7,5	8,6	7,9
de 18 à 25 ans	9,5	10,6	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>1 834</b>	<b>9 812</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	65,4	57,4	53,6
location parc privé	24,5	29,6	35,0
location en collectivité	4,6	5,3	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>924</b>	<b>5 678</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	25,2	25,9	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,5	8,2	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>668</b>	<b>3 756</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	7,3	9,7	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>2 568</b>	<b>15 005</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	42,9	43,0	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,6	10,0	8,2
de 75 ou plus	31,3	33,0	29,4
- dont 100%	83,8	84,2	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	16,0	19,4	18,4
couples sans enfant	1,8	1,7	1,4
familles monoparentales	14,8	12,6	10,1
couples avec enfant(s)	10,2	9,3	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Centre-ville - Chatenay - Maroc - Poètes », situé à la croisée des communes de Pierrefitte-sur-Seine et de Stains, compte 2 822 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 80,2 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture assez élevé par rapport à la moyenne communale (66,8 %).

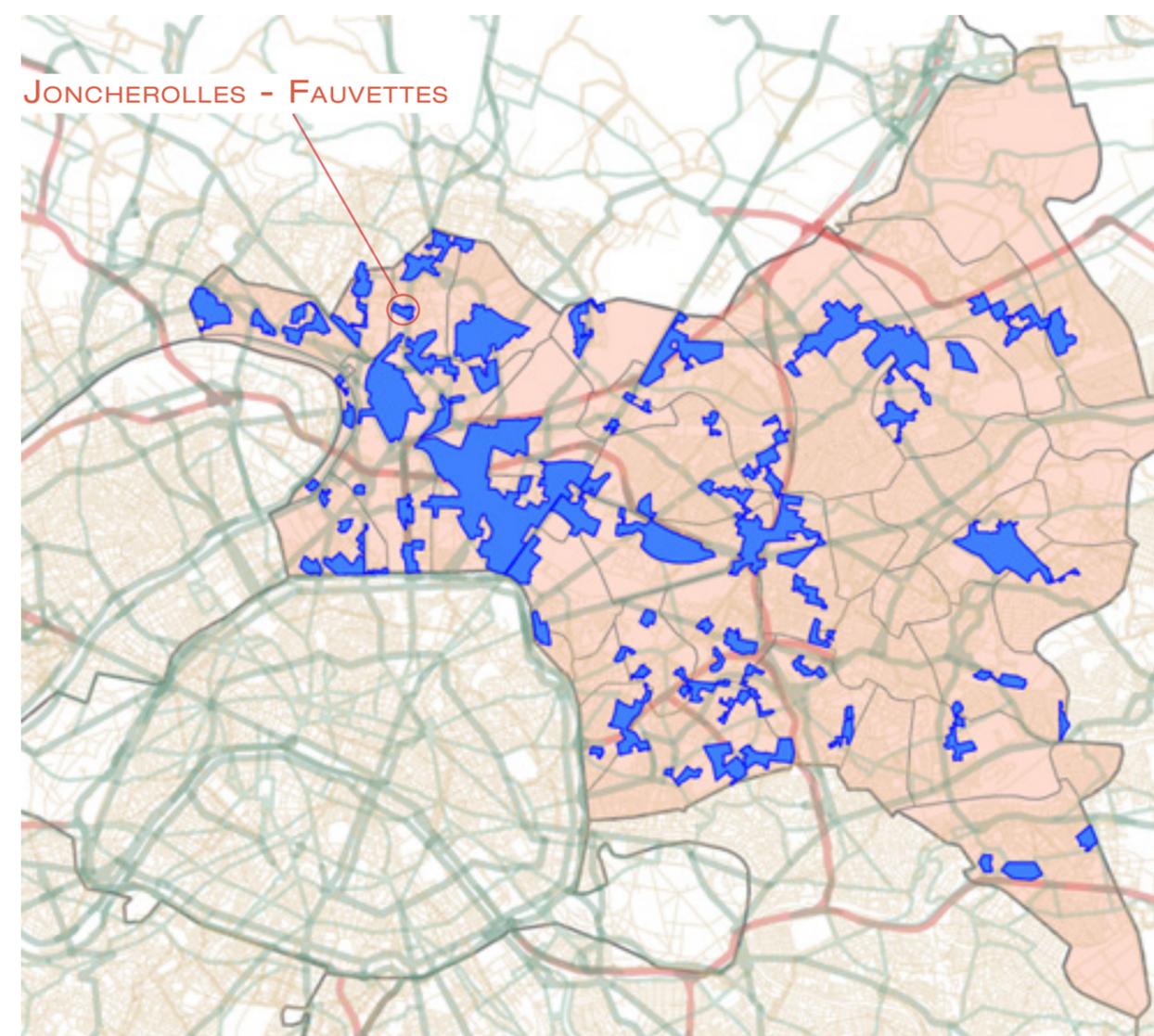
La structure par âge de la population des allocataires du quartier suit sensiblement celle des communes où elle se situe, avec une forte présence des 25-44 ans (53,2 %), suivie par celle des 45-59 ans (29,5 %), la part des 60 ans ou plus est plus importante que celle des moins de 25 ans (12,8 % contre 4,5 %). En revanche, le quartier marque une petite différence en ce qui concerne la structure familiale, avec une part plus faible d'allocataires isolés (31,1 % contre 36,7 %) ainsi qu'une part légèrement plus importante de couples avec enfant(s) (39,6 % contre 36,4 %).

Le quartier compte 1 771 familles allocataires, soit 62,8 % de la population d'allocataires (contre 57,3 % dans les communes). La répartition des familles selon le nombre d'enfants à charge est similaire dans les deux niveaux territoriaux (un tiers d'allocataires dans chacune des catégories). De la même manière, leur répartition selon l'âge des enfants est sensiblement similaire.

Plus de 6 allocataires sur 10 dans le quartier sont bénéficiaires d'une aide au logement dont 65,4 % des bénéficiaires habitent dans le parc social et 24,5 % dans le parc privé. Par ailleurs, 32,7 % des allocataires de ce quartier sont bénéficiaires de minima sociaux dont 25,2 % du Rsa (contre 34,1 % et 25,9 % dans les deux communes) et 23,7 % de la prime d'activité (contre 22,5 %). Enfin, parmi 2 568 allocataires, dans le champ des revenus, 42,9 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, dont 16,0 % sont des allocataires isolés, 14,8 % des familles monoparentales et 10,2 % des couples avec enfant(s). ■

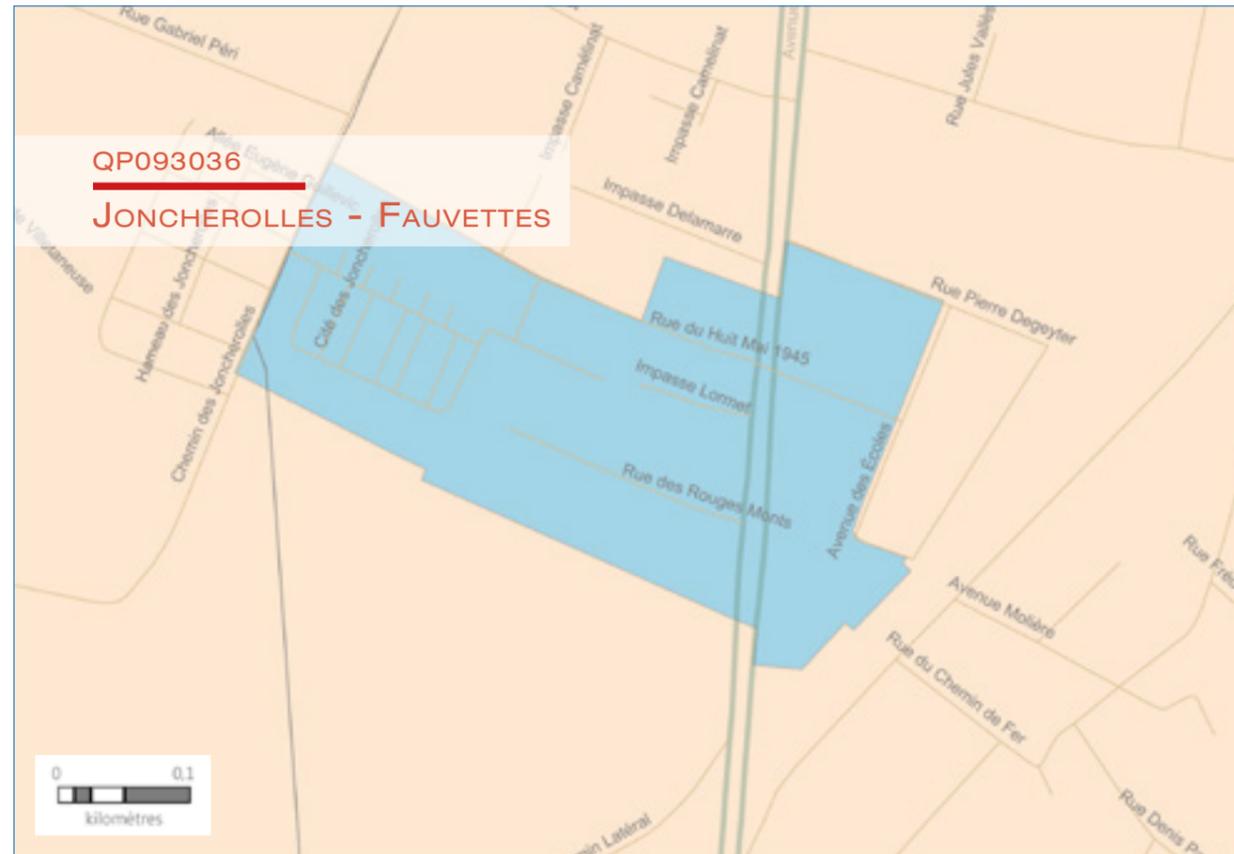
QP093036

### JONCHEROLLES - FAUVETTES COMMUNE : PIERREFITTE-SUR-SEINE



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093036	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>2 093</b>	<b>29 324</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>568</b>	<b>7 185</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	66,1	68,2	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,2	5,5	6,5
de 25 à 44 ans	38,7	54,7	54,4
de 45 à 59 ans	32,4	28,4	27,4
de 60 ans ou plus	25,7	11,4	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	46,1	33,9	36,4
couples sans enfant	7,4	6,6	5,3
familles monoparentales	16,5	19,7	19,2
couples avec enfant(s)	29,9	39,8	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>264</b>	<b>4 274</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	33,0	30,0	30,2
2 enfants	28,8	35,5	39,2
3 enfants ou plus	38,3	34,5	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>608</b>	<b>9 460</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	17,1	16,9	17,1
de 3 à 5 ans	14,8	15,8	16,2
de 6 à 15 ans	48,5	49,2	49,4
de 16 à 17 ans	7,9	8,2	7,9
de 18 à 25 ans	11,7	9,9	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>411</b>	<b>4 181</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	60,1	47,3	53,6
location parc privé	16,5	39,2	35,0
location en collectivité	18,2	4,7	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>218</b>	<b>2 347</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	29,4	24,9	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,0	7,8	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>122</b>	<b>1 621</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	4,9	9,5	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>473</b>	<b>6 592</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	51,6	41,0	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	13,1	10,3	8,2
de 75 ou plus	38,5	30,7	29,4
- dont 100%	85,2	84,7	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	22,4	17,4	18,4
couples sans enfant	3,4	2,2	1,4
familles monoparentales	11,8	11,4	10,1
couples avec enfant(s)	14,0	10,0	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Joncherolles - Fauvettes », situé dans la commune de Pierrefitte-sur-Seine, dénombre 568 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 66,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture légèrement plus faible que celui de la commune (68,2 %).

La structure par âge de la population des allocataires du quartier marque une grande différence avec celle de la commune par une surreprésentation des seniors de 60 ans ou plus (25,7 % contre 11,4 %) ainsi qu'une sous-représentation des 25-44 ans (38,7 % contre 54,7 %). Ainsi, la part des allocataires isolés dans le quartier est beaucoup plus importante (46,1 % contre 33,9 %), alors que la part des couples avec enfant(s) est plus faible (29,9 % contre 39,8 %).

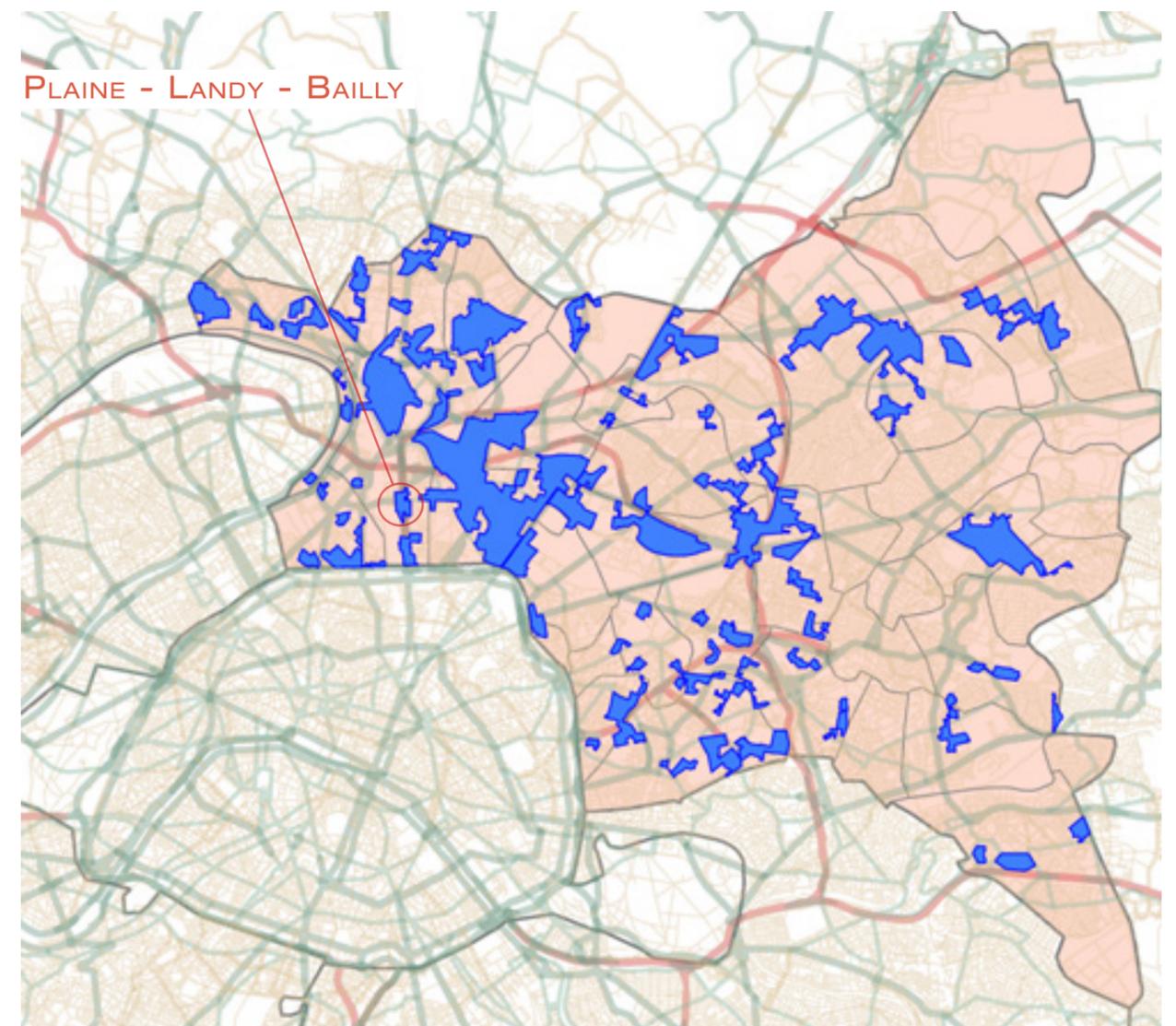
Concernant les familles allocataires, 46,5 % des allocataires du quartier ont des enfants à charge, un résultat moindre par rapport à celui de la commune (59,5 %). Les familles nombreuses sont majoritaires (38,3 %) dans le quartier, tandis que cette prédominance dans la commune se trouve parmi les familles de 2 enfants (35,5 %). La répartition selon l'âge des

enfants à charge demeure cependant assez similaire dans les deux niveaux territoriaux : l'écart le plus remarquable est celui des jeunes de 18-25 ans (11,7 % dans le quartier contre 9,9 % dans la commune, soit 1,7 point d'écart).

Le quartier compte 411 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 72,4 % de la population d'allocataires, le plus important par rapport à d'autres quartiers prioritaires, contre 58,2 % dans la commune 6 de ces allocataires sur 10 habitent dans le parc social. La part des bénéficiaires de minima sociaux est également plus importante rapporté à la commune (38,4 % contre 32,7 %), notamment le taux de bénéficiaires du Rsa, nettement supérieur (29,4 % contre 24,9 % dans la commune), tandis que la part des bénéficiaires de l'Aah n'est que faiblement supérieure (9,0 % contre 7,8 %). En revanche, seuls 21,5 % sont bénéficiaires de la prime d'activité (contre 22,6 % dans la commune). Enfin, parmi 473 allocataires, dans le champ des revenus du quartier, 51,6 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 41,0 %), dont 22,4 % d'allocataires isolés. Il est à noter que la part des couples sans enfant dépendants des prestations à 50 % ou plus du quartier (3,4 %) représente la plus importante parmi les 63 quartiers prioritaires du département. ■

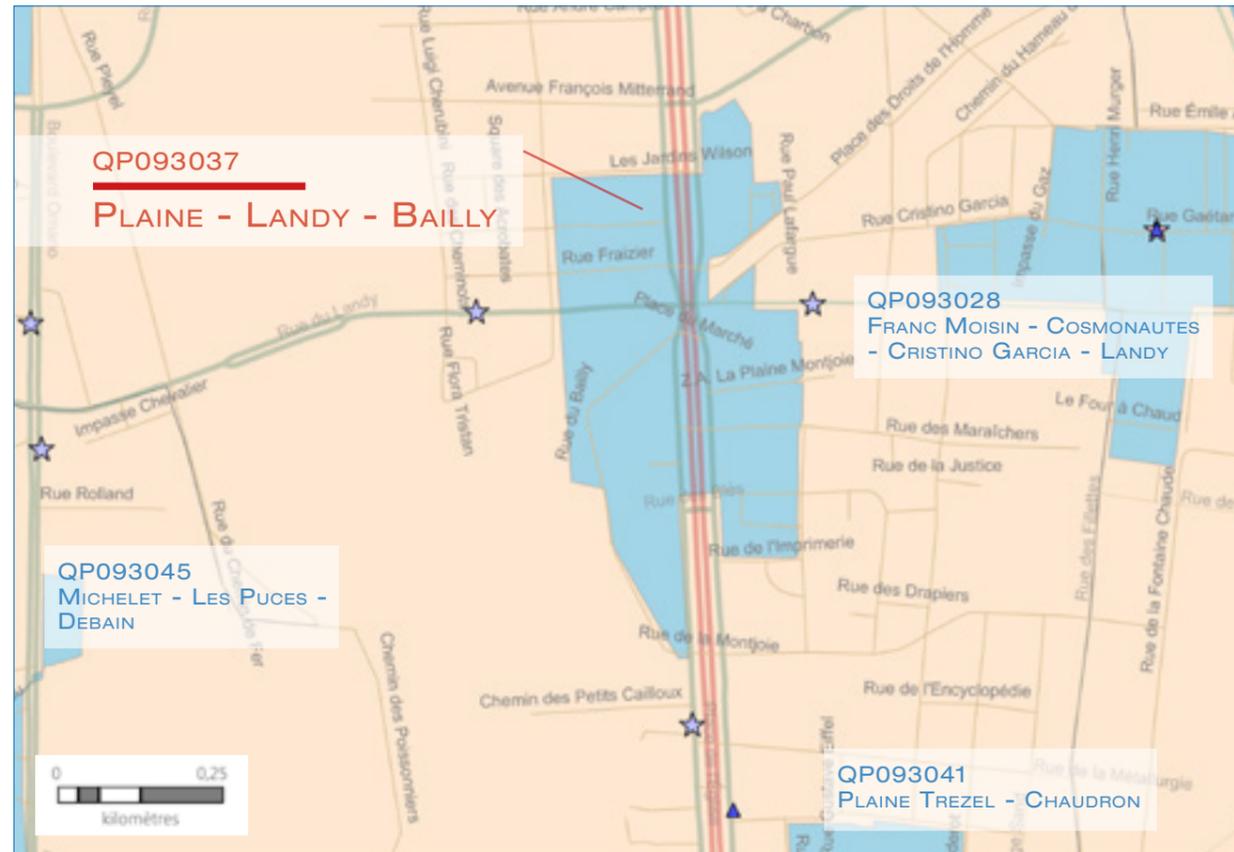
QP093037

### PLAINE - LANDY - BAILLY COMMUNE : SAINT-DENIS



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆☆ Multi accueil</li> <li>☆☆ Micro crèche</li> <li>☆☆ Crèche parentale</li> <li>☆☆ Crèche familiale</li> <li>☆☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093037	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>4 498</b>	<b>110 733</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>1 186</b>	<b>28 330</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	65,9	62,8	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	6,7	9,0	6,5
de 25 à 44 ans	56,7	50,7	54,4
de 45 à 59 ans	28,1	26,7	27,4
de 60 ans ou plus	8,6	13,6	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	42,0	44,2	36,4
couples sans enfant	4,6	5,6	5,3
familles monoparentales	17,9	19,0	19,2
couples avec enfant(s)	35,5	31,2	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>633</b>	<b>14 214</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	33,0	32,2	30,2
2 enfants	39,8	35,8	39,2
3 enfants ou plus	27,2	32,0	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>1 295</b>	<b>30 680</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	19,4	17,7	17,1
de 3 à 5 ans	17,7	16,2	16,2
de 6 à 15 ans	47,5	48,7	49,4
de 16 à 17 ans	6,8	7,8	7,9
de 18 à 25 ans	8,6	9,5	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>733</b>	<b>17 914</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	38,7	55,1	53,6
location parc privé	47,3	35,8	35,0
location en collectivité	10,1	6,5	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>382</b>	<b>8 919</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %) :	27,2	24,7	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %) :	5,1	6,8	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>253</b>	<b>5 777</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %) :	10,3	9,5	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>1 108</b>	<b>24 285</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %) :	40,6	42,9	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	8,1	9,3	8,2
de 75 ou plus	32,5	33,6	29,4
- dont 100%	85,8	84,0	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	22,7	21,9	18,4
couples sans enfant	1,0	1,5	1,4
familles monoparentales	9,8	11,5	10,1
couples avec enfant(s)	7,0	8,0	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Plaine - Landy - Bailly », situé dans la commune de Saint-Denis, dénombre 1 186 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 65,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture légèrement plus important que celui de la commune (62,8 %).

La population des allocataires du quartier se distingue de celle de la commune par une part plus importante des 25-44 ans (56,7 % contre 50,7 %) ainsi qu'une part plus faible des seniors de 60 ans ou plus (8,6 % contre 13,6 %). La part des couples avec enfant(s) est ainsi légèrement plus importante dans le quartier que dans la commune (35,5 % contre 31,2 %).

La part des familles allocataires est faiblement plus importante dans le quartier (53,4 % contre 50,2 %). Comparativement sur les deux niveaux territoriaux examinés, les familles de 2 enfants sont prédominantes (39,8 % dans le quartier et 35,8 % dans la commune). En outre, la part des familles nombreuses

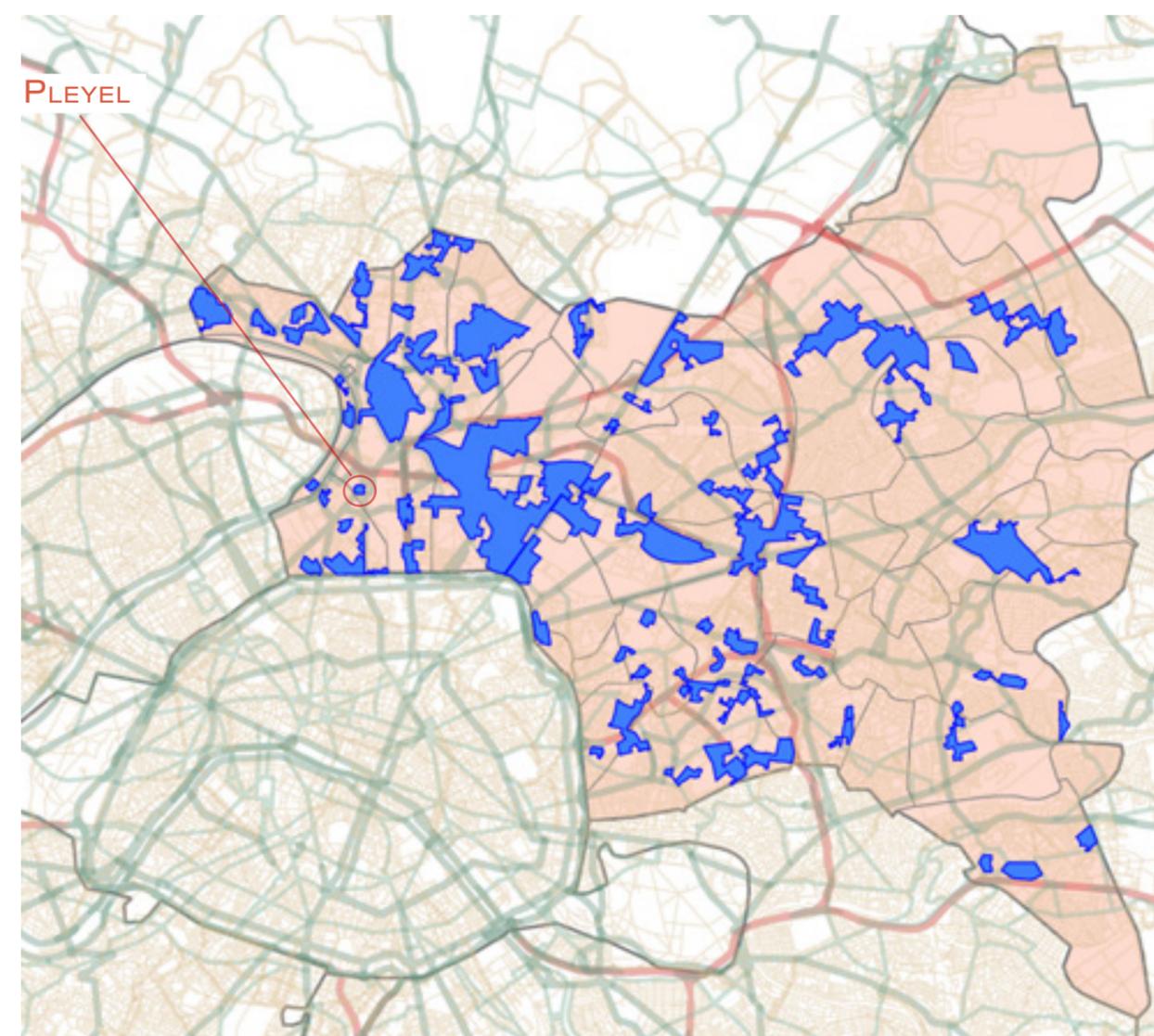
dans le quartier est plus faible que celle de la commune (27,2 % contre 32,0 %). Concernant les enfants à charge du quartier, la répartition par âge est pratiquement similaire à celle de la commune.

Le quartier compte 382 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 61,8 % de la population d'allocataires, dont la plupart (47,3 %) habite dans le parc privé, contrairement à la commune où la plupart des bénéficiaires d'aide au logement (55,1 %) habite dans le parc social. En revanche, il n'existe pas de réel écart entre les deux niveaux territoriaux en ce qui concerne la part des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d'activité (moins d'un point d'écart). Il est à noter que, par rapport à d'autres quartiers, la part des allocataires percevant le Rsa est relativement importante (parmi les 382 bénéficiaires de minima sociaux, plus de 8 sur 10 sont bénéficiaires du Rsa, moins de 2 sur 10 perçoivent l'Aah). Enfin, parmi 1 108 allocataires, dans le champ des revenus du quartier, 40,6 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, dont la plupart sont des allocataires isolés (22,7 %). ■

QP093038

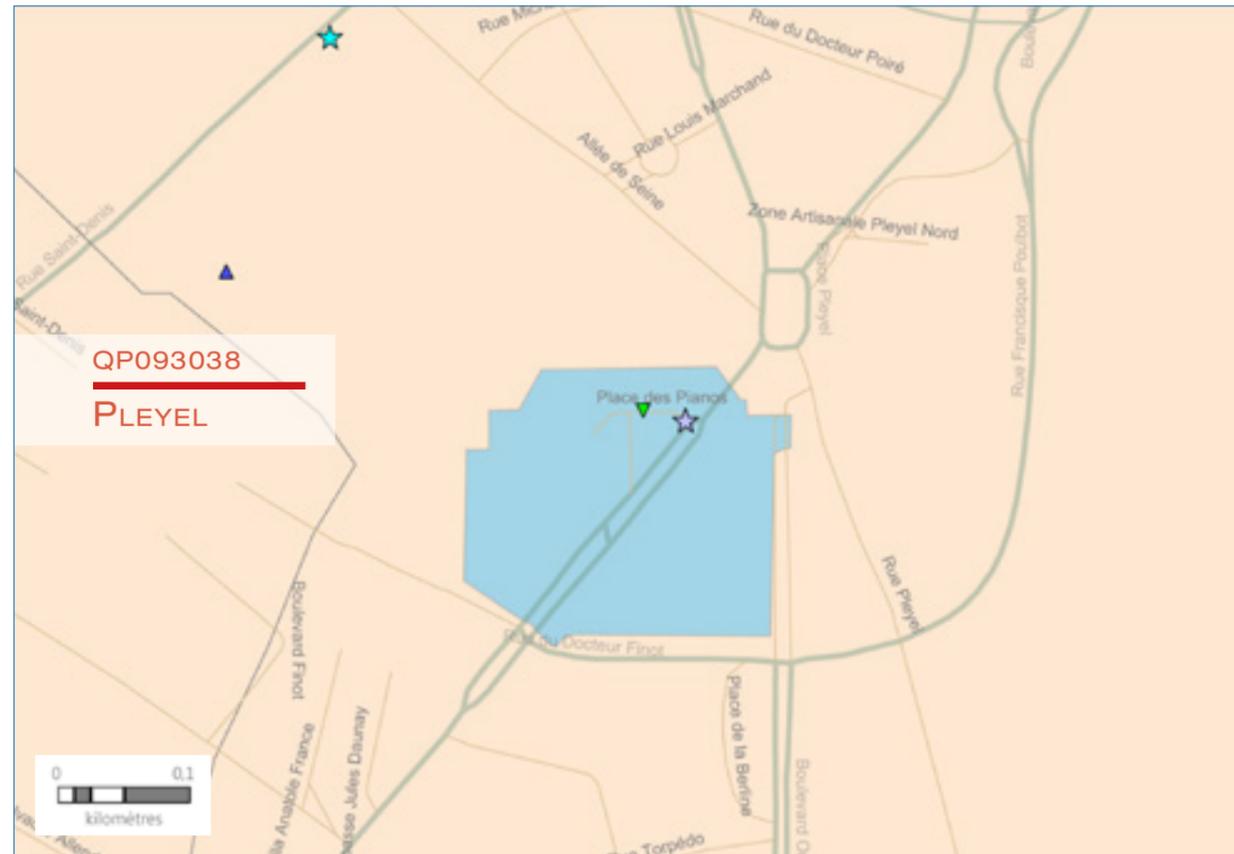
## PLEYEL

### COMMUNE : SAINT-DENIS



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT      STRUCTURES DE VIE SOCIALE      RÉSEAU ROUTIER      LIMITES ADMINISTRATIVES

- |                     |                                |                  |                        |
|---------------------|--------------------------------|------------------|------------------------|
| ☆ Halte garderie    | ▼ Relai assistante maternelle  | — Réseau routier | ■ Quartier prioritaire |
| ☆ Multi accueil     | ▲ Foyer jeune travailleur      | — Réseau routier | □ Département          |
| ☆ Micro crèche      | ▲ Centre social                | — Réseau routier | ■ Commune              |
| ☆ Crèche parentale  | ◆ Etablissement de vie sociale | — Réseau routier |                        |
| ☆ Crèche familiale  | ● Lieu d'accueil enfant parent | — Réseau routier |                        |
| ☆ Crèche collective |                                | — Réseau routier |                        |

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093038	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>2 196</b>	<b>110 733</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>445</b>	<b>28 330</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	51,2	62,8	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	11,5	9,0	6,5
de 25 à 44 ans	56,9	50,7	54,4
de 45 à 59 ans	22,0	26,7	27,4
de 60 ans ou plus	9,7	13,6	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	42,5	44,2	36,4
couples sans enfant	4,3	5,6	5,3
familles monoparentales	17,5	19,0	19,2
couples avec enfant(s)	35,7	31,2	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>237</b>	<b>14 214</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,8	32,2	30,2
2 enfants	40,5	35,8	39,2
3 enfants ou plus	28,7	32,0	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>502</b>	<b>30 680</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	17,3	17,7	17,1
de 3 à 5 ans	16,5	16,2	16,2
de 6 à 15 ans	50,4	48,7	49,4
de 16 à 17 ans	7,8	7,8	7,9
de 18 à 25 ans	8,0	9,5	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>289</b>	<b>17 914</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	38,8	55,1	53,6
location parc privé	58,5	35,8	35,0
location en collectivité	0,3	6,5	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>124</b>	<b>8 919</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	23,8	24,7	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	4,0	6,8	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>89</b>	<b>5 777</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,0	9,5	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>386</b>	<b>24 285</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	39,6	42,9	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	8,8	9,3	8,2
de 75 ou plus	30,8	33,6	29,4
- dont 100%	79,8	84,0	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,2	21,9	18,4
couples sans enfant	1,8	1,5	1,4
familles monoparentales	11,1	11,5	10,1
couples avec enfant(s)	7,5	8,0	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Pleyel », situé dans la commune de Saint-Denis, dénombre 445 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 51,2 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture plus faible que celui de la commune (62,8 %). De plus, « Pleyel » est le quartier le moins couvert par les prestations par rapport à tous les quartiers prioritaires du département.

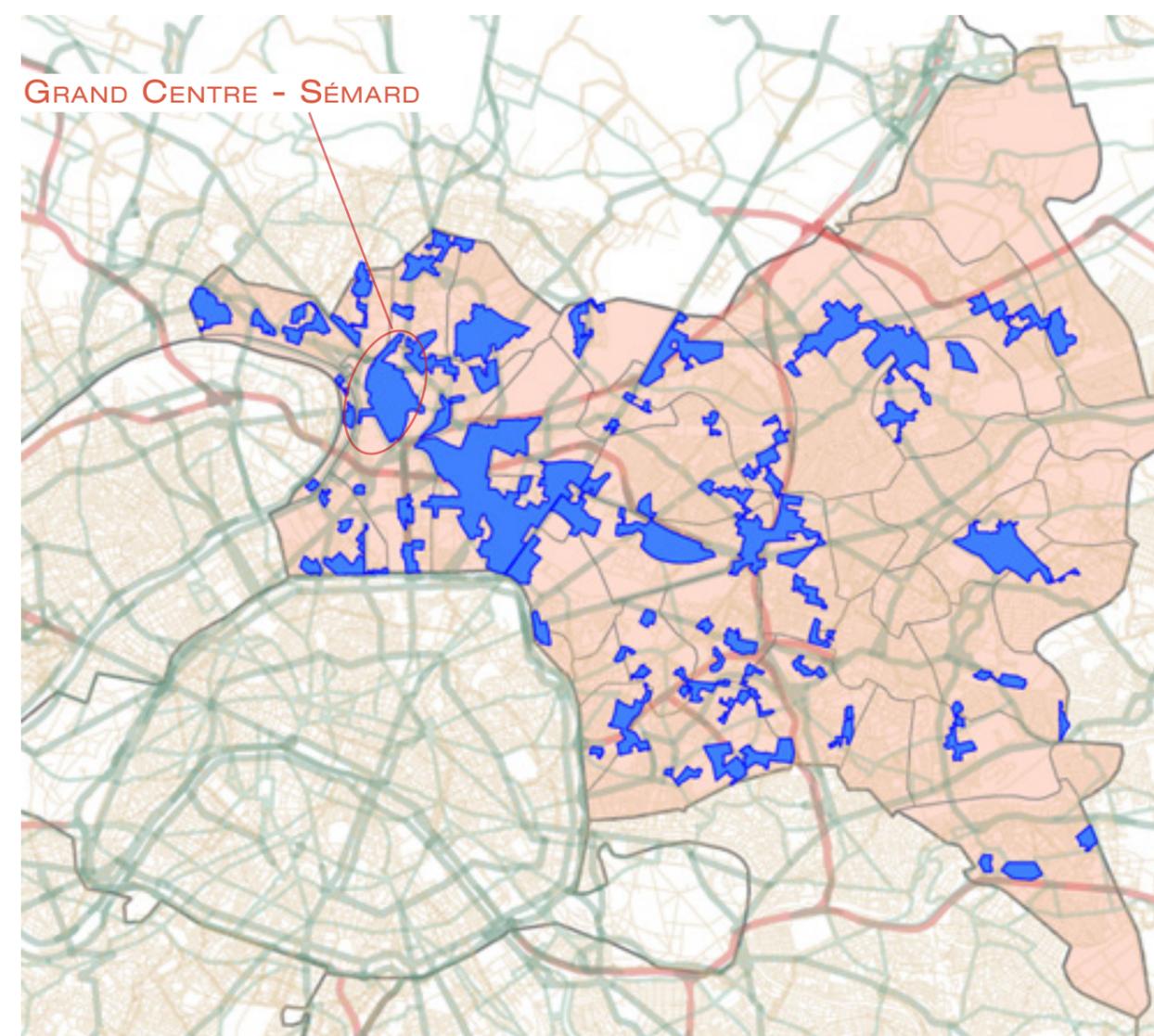
La population des allocataires du quartier est plutôt jeune par rapport à celle de la commune de Saint-Denis, avec une part plus faible des allocataires de 45-59 ans (22,0 % contre 26,7 %) et des 60 ans ou plus (9,7 % contre 13,6 %) et un taux relativement plus important des 25-44 ans (56,9 % contre 50,7 %). Concernant la structure familiale, la différence la plus marquante entre les deux niveaux territoriaux se situe parmi les couples avec enfant(s) (35,7 % contre 31,2 %, soit 4,5 points d'écart).

Le quartier compte 237 familles allocataires, soit 53,3 % de la population d'allocataires (contre 50,2 % dans la commune). Les familles de 2 enfants sont les plus nombreuses dans le quartier (40,5 %), elles sont

également prédominantes dans la commune mais d'une ampleur moindre (35,8 %). La structure par âge des enfants à charge du quartier suit d'une manière assez étroite celle de la commune. S'agissant des prestations perçues, 64,9 % des allocataires du quartier sont bénéficiaires d'une aide au logement, dont seuls 38,8 % habitent dans le parc social contre 58,5 % dans le parc privé. Dans la commune, la part des bénéficiaires d'aide au logement est assez semblable (63,2 %), mais la plupart habite dans le parc social (55,1 %). Les résultats entre les deux niveaux territoriaux sont similaires concernant la prime d'activité (20,0 % dans le quartier contre 20,4 % dans la commune). En revanche, il existe un réel écart relatif à la part des bénéficiaires de minima sociaux (27,9 % contre 31,5 % dans la commune), sachant que dans le quartier, la part des allocataires percevant le Rsa est presque 6 fois plus importante que celle des bénéficiaires de l'Aah. Enfin, parmi les 386 allocataires, dans le champ des revenus du quartier, 39,6 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 42,9 % dans la commune), dont une grande part d'allocataires isolés et de familles monoparentales (respectivement 19,2 % et 11,1 %). ■

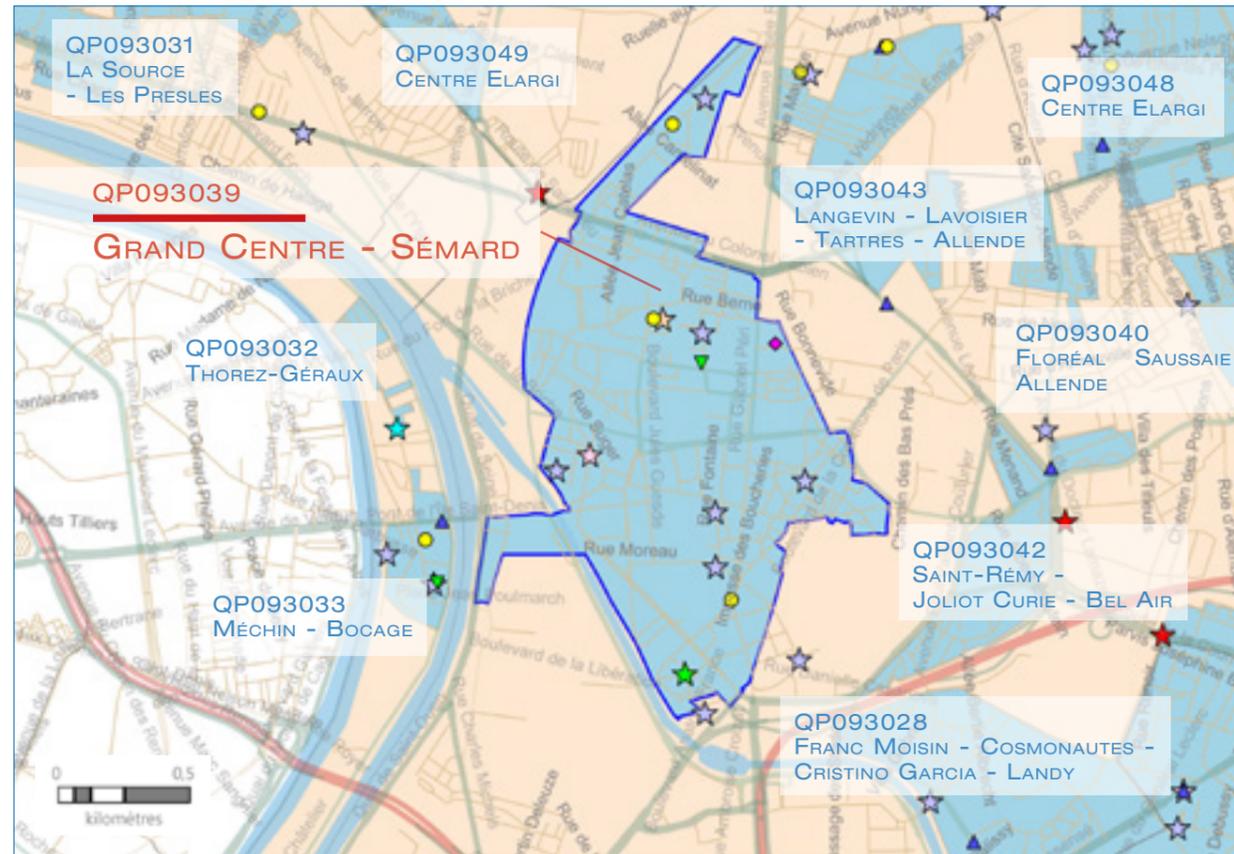
QP093039

### GRAND CENTRE - SÉMARD COMMUNE : SAINT-DENIS



# 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
☆ Halte garderie	▲ Relai assistante maternelle	—	■ Quartier prioritaire
☆ Multi accueil	▲ Foyer jeune travailleur	—	□ Département
☆ Micro crèche	▲ Centre social	—	□ Commune
☆ Crèche parentale	▲ Etablissement de vie sociale	—	
☆ Crèche familiale	▲ Lieu d'accueil enfant parent	—	
☆ Crèche collective		—	

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

# 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093039	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>40 243</b>	<b>110 733</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>10 437</b>	<b>28 330</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	61,7	62,8	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	7,5	9,0	6,5
de 25 à 44 ans	51,7	50,7	54,4
de 45 à 59 ans	27,4	26,7	27,4
de 60 ans ou plus	13,5	13,6	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	44,7	44,2	36,4
couples sans enfant	6,3	5,6	5,3
familles monoparentales	20,4	19,0	19,2
couples avec enfant(s)	28,6	31,2	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>5 115</b>	<b>14 214</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	34,9	32,2	30,2
2 enfants	35,4	35,8	39,2
3 enfants ou plus	29,6	32,0	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>10 722</b>	<b>30 680</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	18,2	17,7	17,1
de 3 à 5 ans	15,8	16,2	16,2
de 6 à 15 ans	48,4	48,7	49,4
de 16 à 17 ans	7,6	7,8	7,9
de 18 à 25 ans	10,0	9,5	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>6 483</b>	<b>17 914</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	55,4	55,1	53,6
location parc privé	38,4	35,8	35,0
location en collectivité	4,5	6,5	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>3 602</b>	<b>8 919</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	27,2	24,7	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,3	6,8	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>2 206</b>	<b>5 777</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,1	9,5	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>9 075</b>	<b>24 285</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	46,0	42,9	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,0	9,3	8,2
de 75 ou plus	36,1	33,6	29,4
- dont 100%	84,5	84,0	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	24,2	21,9	18,4
couples sans enfant	1,5	1,5	1,4
familles monoparentales	12,3	11,5	10,1
couples avec enfant(s)	8,0	8,0	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Grand Centre - Sémard », situé dans la commune de Saint-Denis, dénombre 10 437 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 61,7 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture quasi-identique à celui de la commune où il se situe (62,8 %).

La structure par âge de la population des allocataires du quartier demeure quasi-semblable à celle de la commune, avec une forte présence des 25-44 ans (51,7 %), suivis par les 45-59 ans (27,4 %), la part des seniors de 60 ans ou plus est assez élevée par rapport à celle des jeunes de moins de 25 ans (13,5 % contre 7,5 %). De même, il existe des similitudes relatives à la structure familiale aux deux niveaux territoriaux, l'écart le plus marquant n'est que de 2,6 points parmi les couples avec enfant(s) (28,6 % contre 31,2 % dans la commune). Les allocataires isolés occupent une part prédominante dans la structure familiale du quartier à l'instar de la commune (respectivement 44,7 % et 44,2 %).

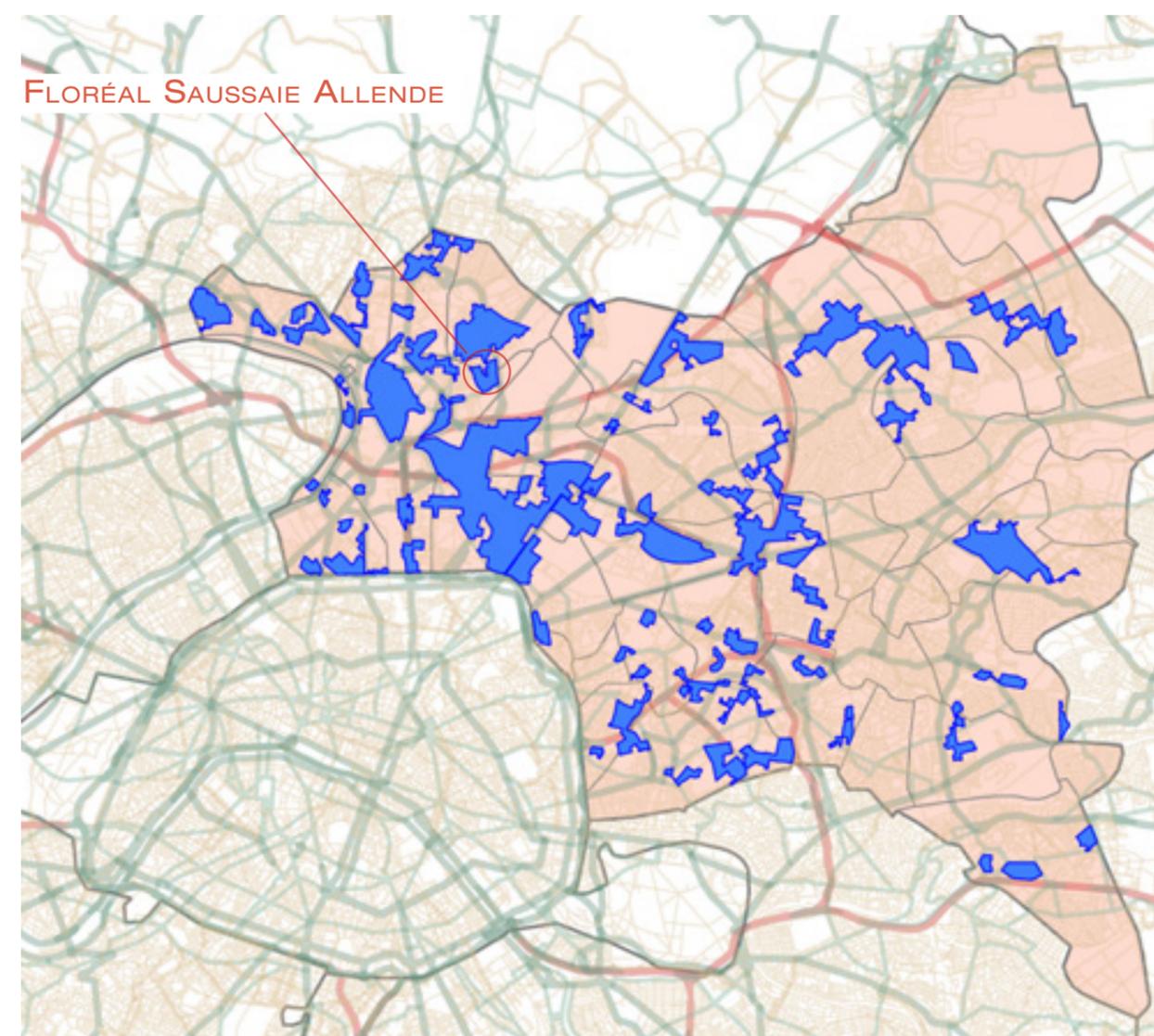
Parmi les allocataires du quartier, 49,0 % sont les familles avec enfant(s) à charge (contre 50,2 % dans

la commune). La répartition des familles allocataires est relativement homogène, dont à peu près un tiers d'allocataires constitue chacune des catégories et une légère prépondérance des familles de 2 enfants (35,4 % dans le quartier contre 35,8 % dans la commune). Par ailleurs, la répartition selon l'âge des enfants à charge ne montre pas d'écart entre les deux niveaux territoriaux quelle que soit la tranche d'âge de 0 à 25 ans, l'écart le plus élevé n'est que de 0,5 point.

Le quartier compte 6 483 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 62,1 % de la population allocataire, dont 55,4 % habitent dans le parc social et 38,4 % dans le parc privé. Concernant d'autres prestations, 34,5 % des allocataires bénéficient de minima sociaux (dont 27,2 % du Rsa et 7,3 % de l'Aah) et 21,1 % de la prime d'activité. Tous ces résultats afférents aux prestations perçues suivent étroitement ceux constatés sur la commune de Saint-Denis. Enfin, parmi les 9 075 allocataires, dans le champ des revenus du quartier, 46,0 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 42,9 % dans la commune), avec la plus forte présence des allocataires isolés (24,2 %), suivis par les familles monoparentales (12,3 %). ■

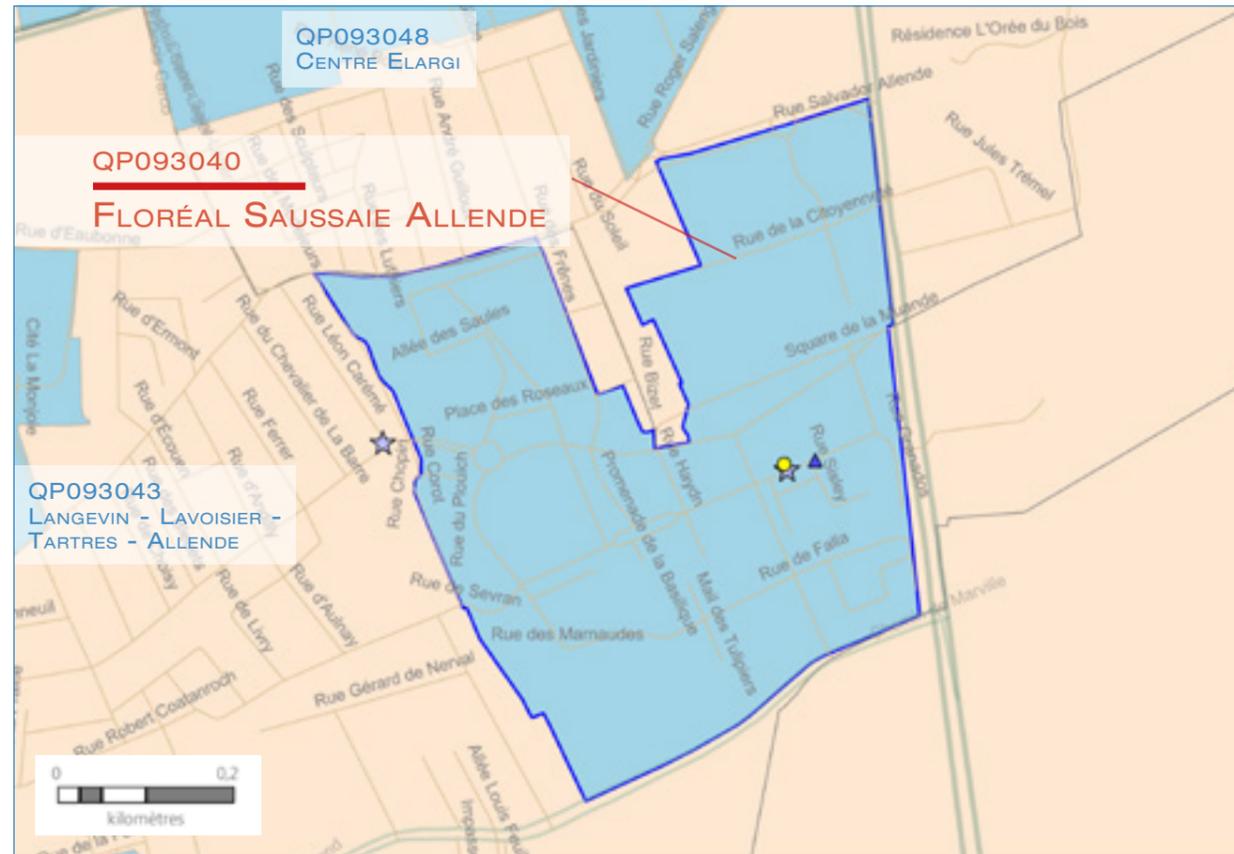
QP093040

### FLORÉAL SAUSSAIE ALLENDE COMMUNE : SAINT-DENIS



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>★ Multi accueil</li> <li>★ Micro crèche</li> <li>★ Crèche parentale</li> <li>★ Crèche familiale</li> <li>★ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>▲ Etablissement de vie sociale</li> <li>▲ Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093040	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>7 367</b>	<b>110 733</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>1 900</b>	<b>28 330</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	69,9	62,8	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,5	9,0	6,5
de 25 à 44 ans	42,5	50,7	54,4
de 45 à 59 ans	31,8	26,7	27,4
de 60 ans ou plus	22,2	13,6	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	40,1	44,2	36,4
couples sans enfant	5,1	5,6	5,3
familles monoparentales	22,6	19,0	19,2
couples avec enfant(s)	32,2	31,2	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>1 042</b>	<b>14 214</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	28,2	32,2	30,2
2 enfants	27,2	35,8	39,2
3 enfants ou plus	44,6	32,0	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>2 527</b>	<b>30 680</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,4	17,7	17,1
de 3 à 5 ans	14,8	16,2	16,2
de 6 à 15 ans	49,7	48,7	49,4
de 16 à 17 ans	9,4	7,8	7,9
de 18 à 25 ans	11,7	9,5	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>1 348</b>	<b>17 914</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	89,5	55,1	53,6
location parc privé	1,5	35,8	35,0
location en collectivité	9,0	6,5	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>622</b>	<b>8 919</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	24,5	24,7	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,3	6,8	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>369</b>	<b>5 777</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,2	9,5	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>1 586</b>	<b>24 285</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	45,5	42,9	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,1	9,3	8,2
de 75 ou plus	35,4	33,6	29,4
- dont 100%	84,5	84,0	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	20,1	21,9	18,4
couples sans enfant	0,9	1,5	1,4
familles monoparentales	14,3	11,5	10,1
couples avec enfant(s)	10,1	8,0	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Floréal Saussaie Allende », situé dans la commune de Saint-Denis, dénombre 1 900 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 69,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture plus élevé que celui de la commune (62,8 %).

Le quartier comprend une population d'allocataires relativement plus âgée que celle de la commune, notamment la part importante d'allocataires de 60 ans ou plus (22,2 % contre 13,6 %). En revanche, les 25-44 ans sont moins représentés (42,5 % contre 50,7 %). Les 25-44 ans sont prédominants sur les deux niveaux territoriaux. Quant à la structure familiale, le quartier se distingue par une sous-représentation des allocataires isolés (40,1 % contre 44,2 %), tandis que les familles monoparentales sont surreprésentées (22,6 % contre 19,0 %).

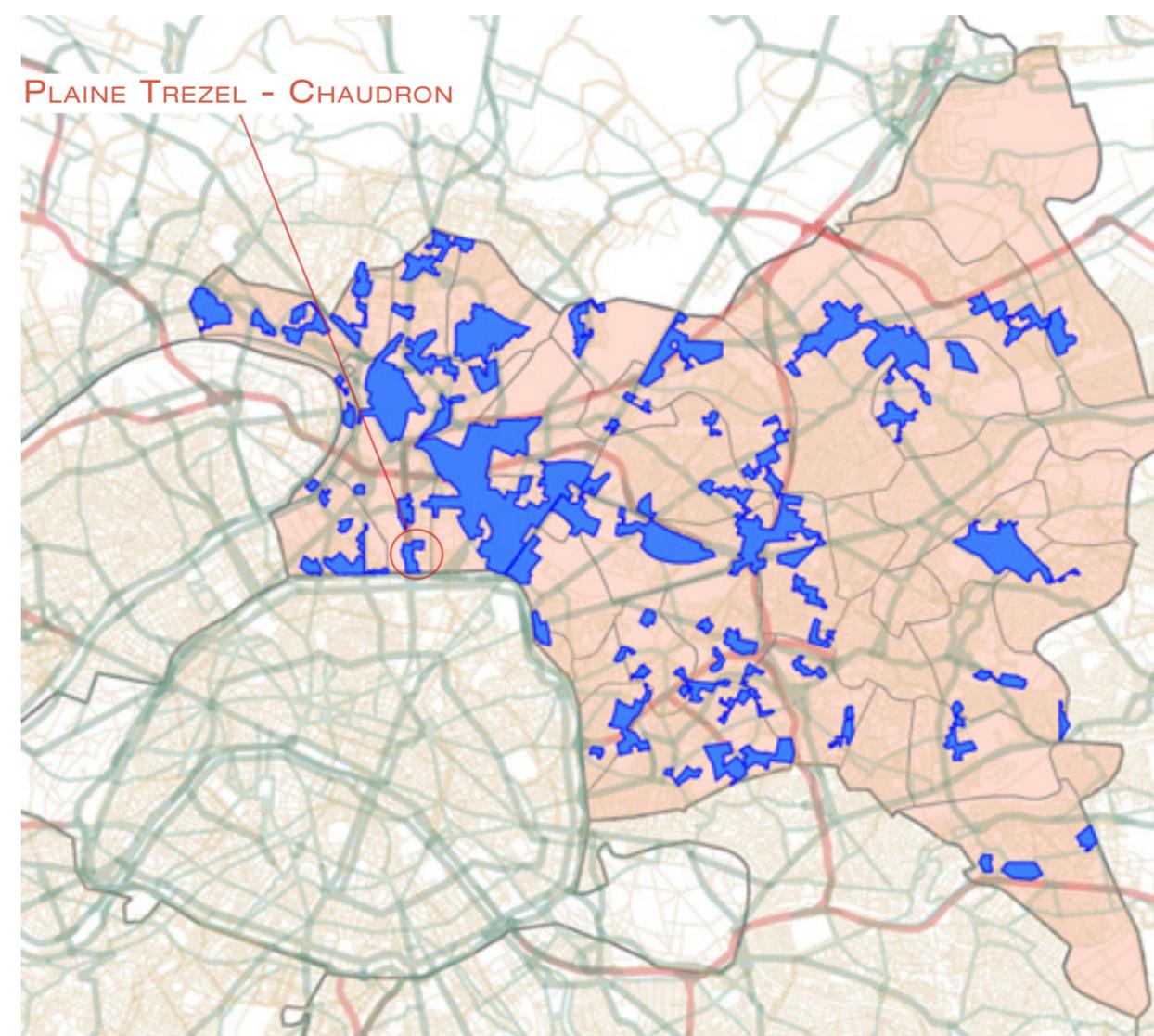
La part des familles allocataires est légèrement plus importante dans le quartier que dans la commune (54,8 % contre 50,2 %), avec une part importante de familles nombreuses (44,6 % contre 32,0 % au niveau de la commune). En revanche, la part des familles ayant un enfant unique et celles de 2 enfants à charge

est sous-représentée (respectivement 28,2 % contre 32,2 % et 27,2 % contre 35,8 %). Il est à noter que la part des familles de 2 enfants du quartier demeure la plus faible parmi tous les quartiers prioritaires du département. La répartition selon l'âge des enfants à charge des deux niveaux territoriaux demeure assez semblable, l'écart le plus marquant est de 3,3 points, il est relatif aux enfants de moins de 3 ans (14,4 % dans le quartier contre 17,7 % dans la commune).

Un focus sur les prestations montre que 70,9 % de la population allocataire du quartier sont bénéficiaires d'une aide au logement, 32,7 % de minima sociaux et 19,4 % de la prime d'activité. Les résultats relatifs à ces domaines demeurent relativement plus faibles au niveau communal, excepté pour les bénéficiaires de la prime d'activité taux supérieur de 1,0 %. La plupart des bénéficiaires d'une aide au logement (89,5 %) habite dans le parc social, alors qu'au niveau de la commune, ce taux n'atteint que 55,1 %. Enfin, dans le champ des revenus, la population allocataire du quartier est légèrement plus dépendante des prestations à 50 % ou plus que celle de la commune (45,5 % contre 42,9 %), avec une majorité d'allocataires isolés (20,1 %) et de familles monoparentales (14,3 %). ■

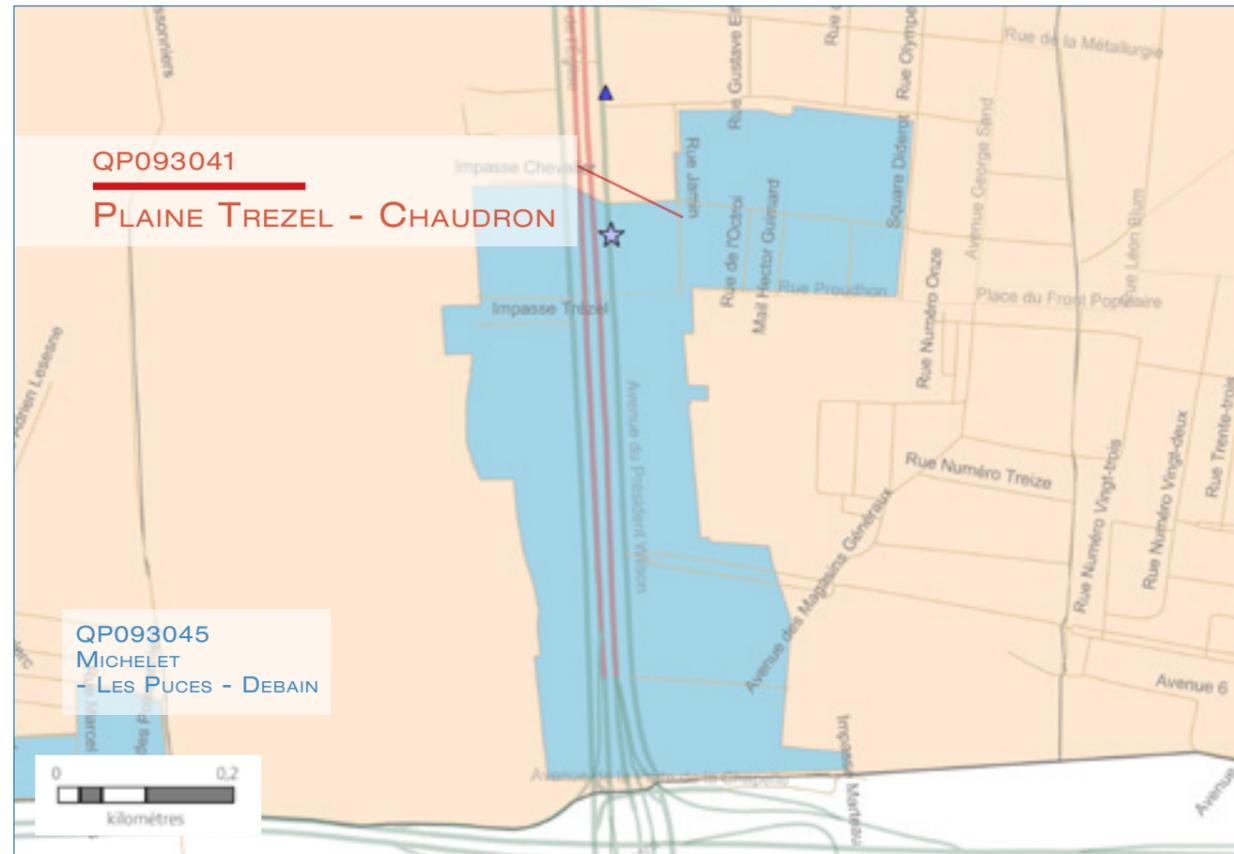
QP093041

### PLAINE TREZEL - CHAUDRON COMMUNE : SAINT-DENIS

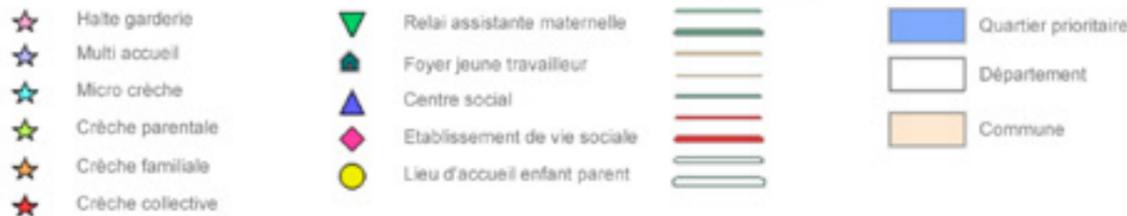


## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT      STRUCTURES DE VIE SOCIALE      RÉSEAU ROUTIER      LIMITES ADMINISTRATIVES



© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093041	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>2 207</b>	<b>110 733</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>613</b>	<b>28 330</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	61,6	62,8	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	18,3	9,0	6,5
de 25 à 44 ans	51,4	50,7	54,4
de 45 à 59 ans	20,7	26,7	27,4
de 60 ans ou plus	9,6	13,6	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	50,6	44,2	36,4
couples sans enfant	5,7	5,6	5,3
familles monoparentales	14,8	19,0	19,2
couples avec enfant(s)	28,9	31,2	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>268</b>	<b>14 214</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	36,9	32,2	30,2
2 enfants	36,6	35,8	39,2
3 enfants ou plus	26,5	32,0	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>533</b>	<b>30 680</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	21,2	17,7	17,1
de 3 à 5 ans	18,0	16,2	16,2
de 6 à 15 ans	47,3	48,7	49,4
de 16 à 17 ans	7,1	7,8	7,9
de 18 à 25 ans	6,4	9,5	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>400</b>	<b>17 914</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	21,5	55,1	53,6
location parc privé	69,5	35,8	35,0
location en collectivité	3,5	6,5	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>179</b>	<b>8 919</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	24,3	24,7	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	4,9	6,8	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>116</b>	<b>5 777</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,3	9,5	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>497</b>	<b>24 285</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	44,7	42,9	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	7,8	9,3	8,2
de 75 ou plus	36,8	33,6	29,4
- dont 100%	79,2	84,0	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	21,9	21,9	18,4
couples sans enfant	1,8	1,5	1,4
familles monoparentales	12,7	11,5	10,1
couples avec enfant(s)	8,2	8,0	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Plaine Trezel - Chaudron », situé dans la commune de Saint-Denis, dénombre 613 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 61,6 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture proche de celui de la commune (62,8 %).

Le quartier se caractérise par une population plus jeune que celle de la commune, avec une surreprésentation des jeunes de moins de 25 ans (18,3 % contre 9,0 %) et une sous-représentation des 45-59 ans (20,7 % contre 26,7 %) et des seniors de 60 ans ou plus (9,6 % contre 13,6 %). Force est de constater que, comparé à d'autres quartiers prioritaires, « Plaine Trezel - Chaudron » détient la part la plus importante des moins de 25 ans et celle la plus faible des 45-59 ans. Comparée à la commune, la part des allocataires isolés du quartier est plus importante, tandis que celle des familles avec enfants à charge est sous-représentée (28,9 % contre 31,2 % pour les couples avec enfant(s), notamment les familles monoparentales (14,8 % contre 19,0 %) 43,7 % des allocataires de ce quartier sont des familles avec enfant(s) à charge, dont la majorité a 1 ou 2 enfants. Ainsi, la part des

familles nombreuses demeure faible dans ce quartier par rapport à la commune (26,5 % contre 32,0 %). La répartition selon l'âge des enfants à charge du quartier se distingue de celle de la commune, notamment par un taux important d'enfants de moins de 3 ans (21,2 % contre 17,7 %) alors que celui des jeunes de 18-25 ans est assez bas (6,4 % contre 9,5 %, part la plus faible rapportée aux 63 quartiers prioritaires du département.

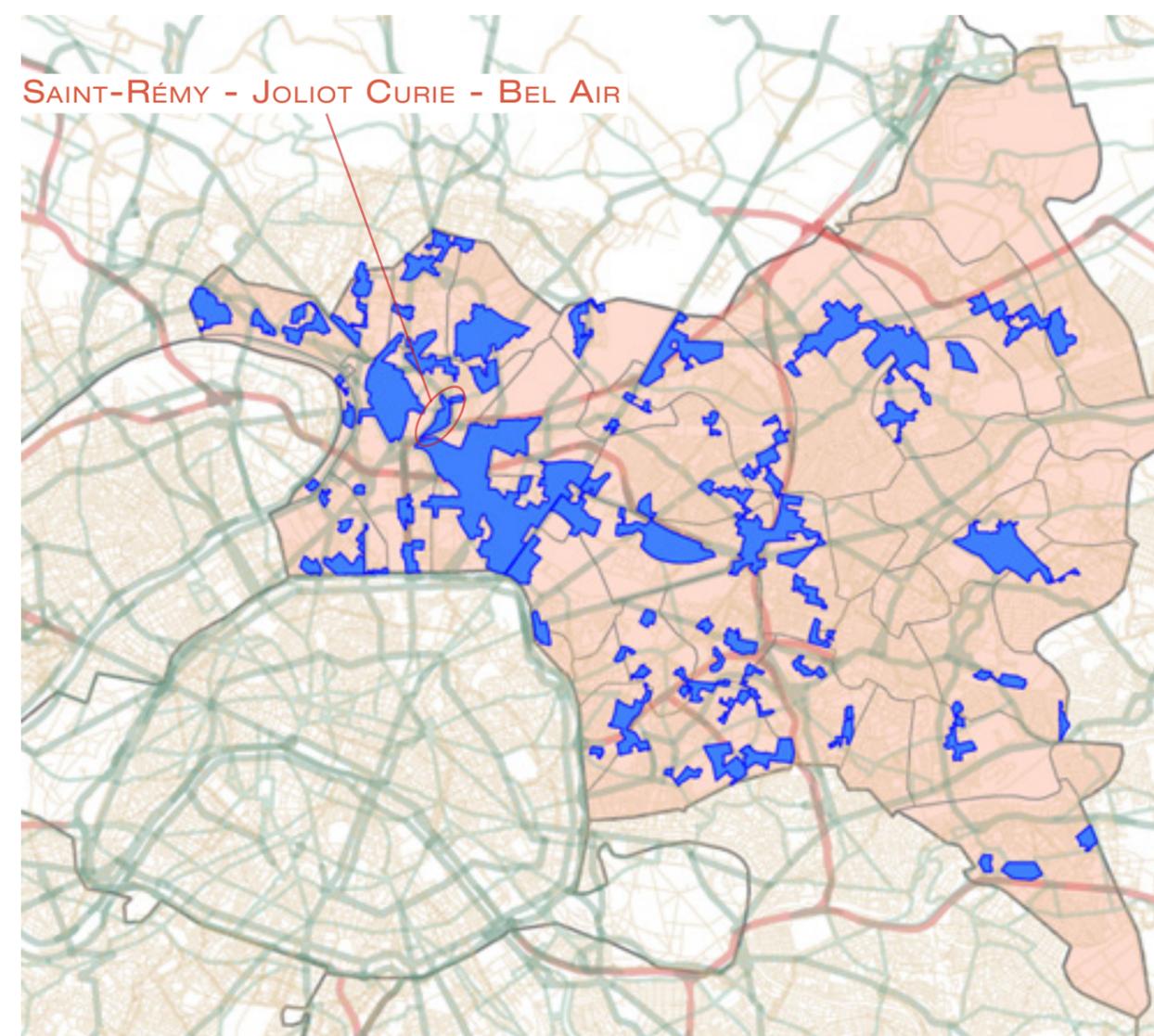
Le quartier compte 400 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 65,3 % de la population des allocataires, taux légèrement supérieur à celui de la commune (63,2 %).

La plupart des bénéficiaires du quartier habite cependant dans le parc privé (69,5 % contre 21,5 % dans le parc social), ces résultats sont inverses à ceux de la commune (55,1 % dans le parc social, 35,8 % dans le parc privé). En revanche, la part des bénéficiaires d'autres prestations (minima sociaux, prime d'activité) demeure légèrement plus faible que celle de la commune. Parmi les 497 allocataires, dans le champ des revenus du quartier, 44,7 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 42,9 % dans la commune), dont 21,9 % sont des allocataires isolés. ■

QP093042

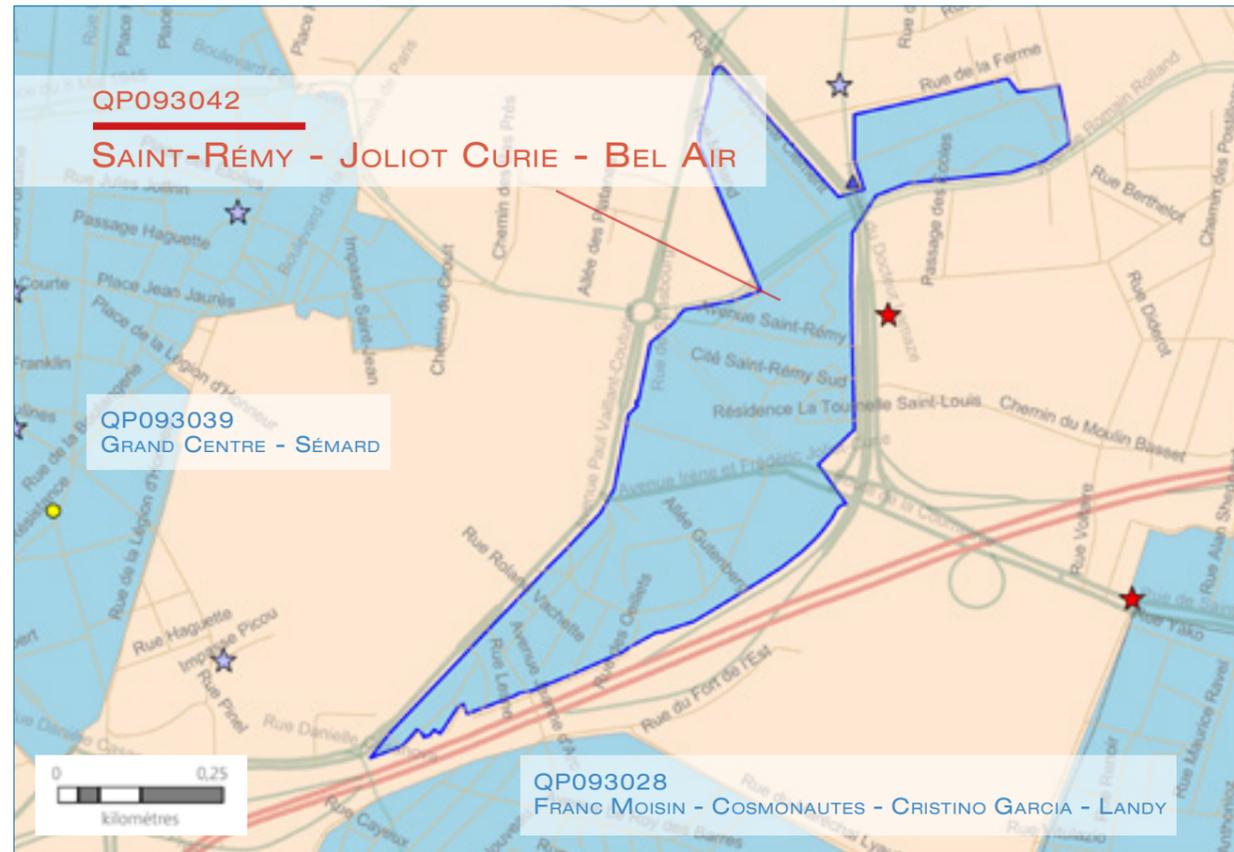
### SAINT-RÉMY - JOLIOT CURIE - BEL AIR

COMMUNE : SAINT-DENIS



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093042	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>7 024</b>	<b>110 733</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>2 035</b>	<b>28 330</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	69,9	62,8	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	6,2	9,0	6,5
de 25 à 44 ans	45,3	50,7	54,4
de 45 à 59 ans	30,1	26,7	27,4
de 60 ans ou plus	18,4	13,6	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	45,9	44,2	36,4
couples sans enfant	5,9	5,6	5,3
familles monoparentales	18,7	19,0	19,2
couples avec enfant(s)	29,4	31,2	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>980</b>	<b>14 214</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	33,1	32,2	30,2
2 enfants	33,6	35,8	39,2
3 enfants ou plus	33,4	32,0	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>2 145</b>	<b>30 680</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	16,5	17,7	17,1
de 3 à 5 ans	15,2	16,2	16,2
de 6 à 15 ans	49,7	48,7	49,4
de 16 à 17 ans	8,3	7,8	7,9
de 18 à 25 ans	10,3	9,5	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>1 345</b>	<b>17 914</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	66,7	55,1	53,6
location parc privé	23,9	35,8	35,0
location en collectivité	4,6	6,5	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>739</b>	<b>8 919</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	26,7	24,7	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,6	6,8	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>453</b>	<b>5 777</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	7,9	9,5	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>1 741</b>	<b>24 285</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	46,0	42,9	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,3	9,3	8,2
de 75 ou plus	35,6	33,6	29,4
- dont 100%	85,5	84,0	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	24,4	21,9	18,4
couples sans enfant	1,6	1,5	1,4
familles monoparentales	11,0	11,5	10,1
couples avec enfant(s)	8,9	8,0	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Saint-Rémy - Joliot Curie - Bel Air », situé dans la commune de Saint-Denis, dénombre 2 035 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 69,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture plus élevé que celui de la commune (62,8 %).

La population des allocataires de ce quartier est relativement plus âgée que celle de la commune, caractérisée notamment par une surreprésentation des seniors de 60 ans ou plus (18,4 % contre 13,6 %) ainsi qu'une sous-représentation des 25-44 ans (45,3 % contre 50,7 %), notamment en comparaison à celle des jeunes de moins de 25 ans (18,4 % contre 6,2 %). En revanche, la structure familiale est relativement similaire dans les deux niveaux territoriaux : 45,9% de la population du quartier sont des allocataires isolés (45,9 %), suivis par les couples avec enfant(s) (29,4 %).

Le quartier compte 980 familles allocataires, soit 48,2 % de la population des allocataires (contre

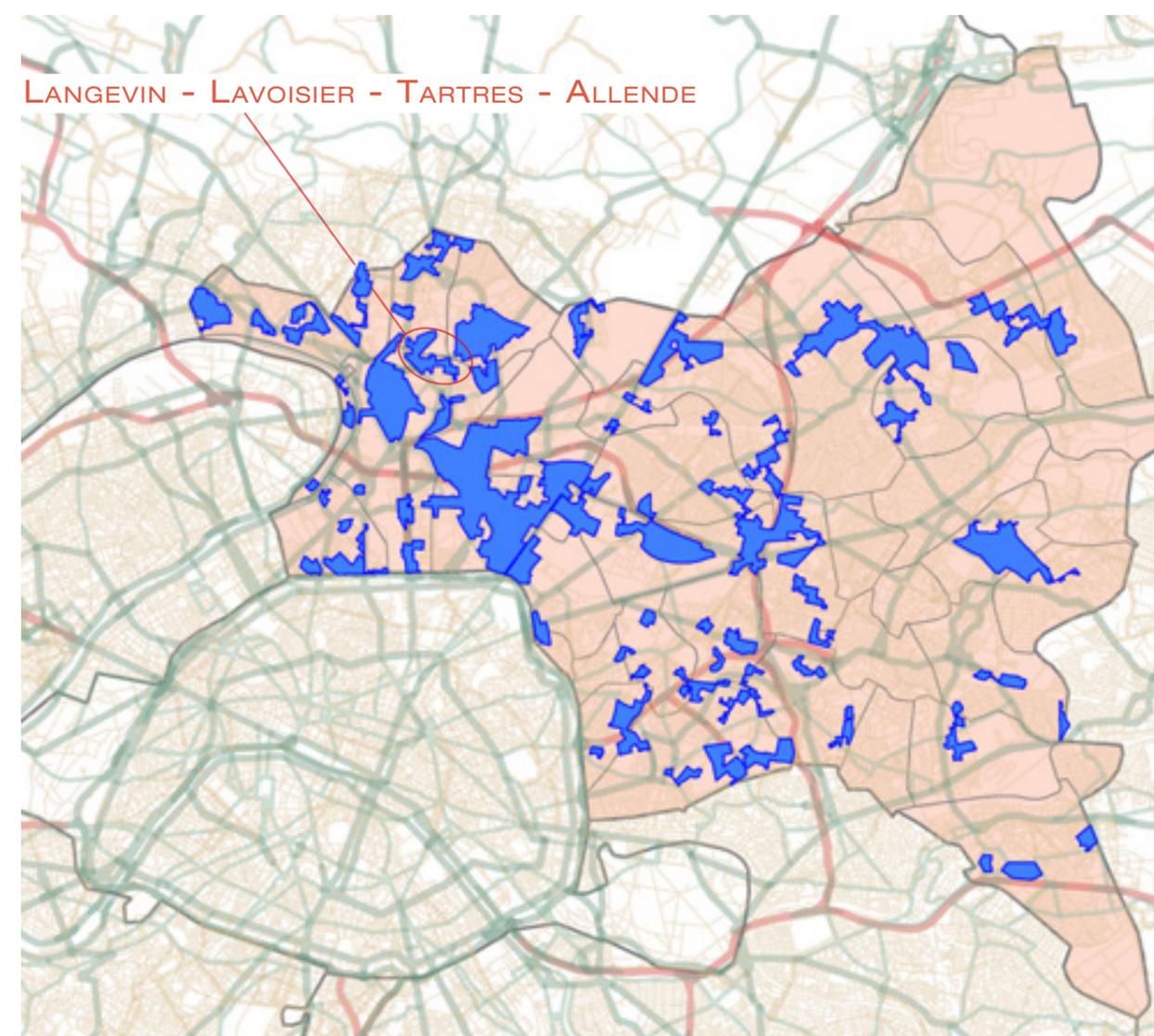
50,2 % dans la commune). La répartition des familles selon le nombre d'enfants, et selon l'âge des enfants à charge demeure quasi similaire entre le quartier et la commune.

Parmi les 2 035 allocataires du quartier, 66,1 % sont bénéficiaires d'une aide au logement, dont presque 7 bénéficiaires sur 10 habitent dans le parc social, 36,3 % de minima sociaux, dont plus de 7 bénéficiaires sur 10 percevant le Rsa, et 22,3 % de la prime d'activité. Ces résultats, liés aux prestations perçues, sont relativement plus élevés que dans la commune (près de 5 points d'écart). Enfin, parmi les 1 741 allocataires, dans le champ des revenus du quartier, 46,0 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 42,9 % dans la commune), dont 24,4 % sont des allocataires isolés. ■

QP093043

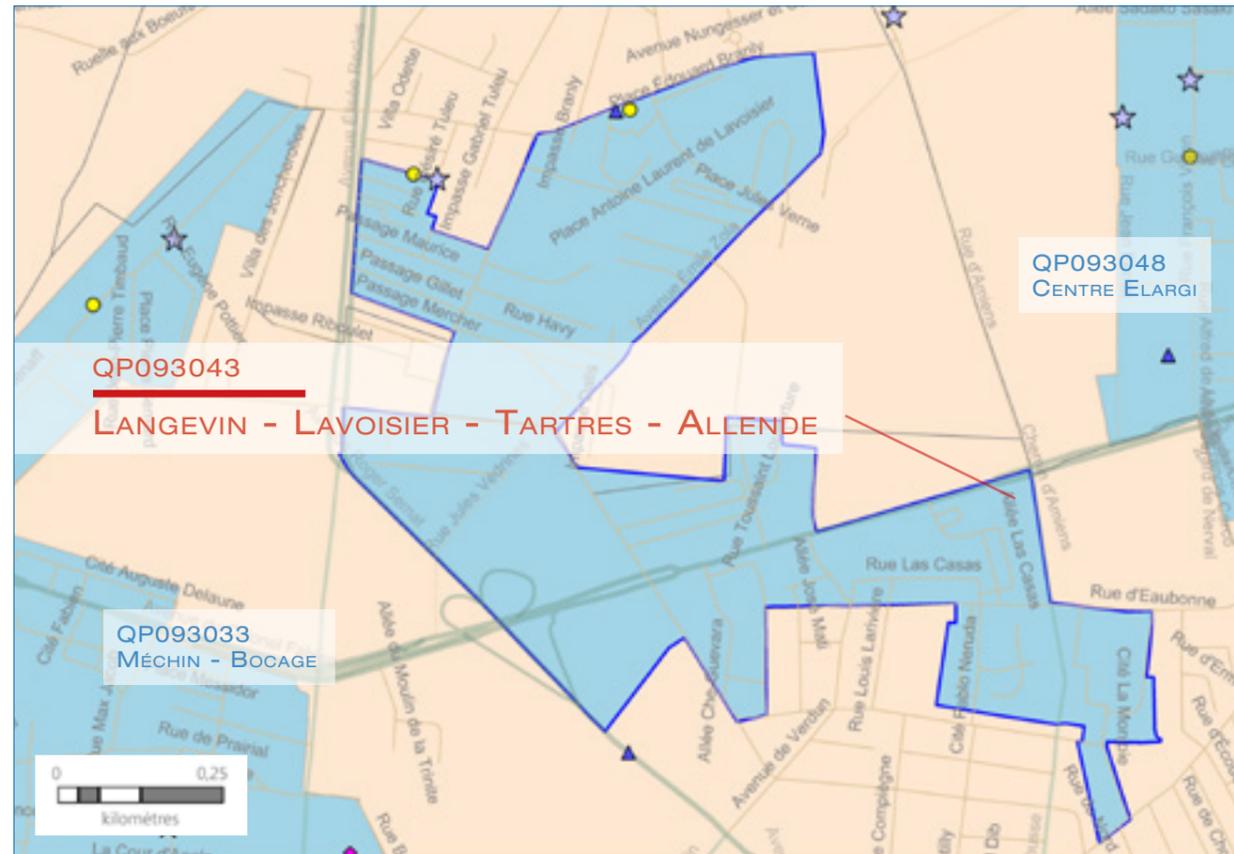
### LANGEVIN - LAVOISIER - TARTRES - ALLENDE

COMMUNES : PIERREFITTE-SUR-SEINE &  
SAINT-DENIS



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT      STRUCTURES DE VIE SOCIALE      RÉSEAU ROUTIER      LIMITES ADMINISTRATIVES

- |                     |                                |                  |                        |
|---------------------|--------------------------------|------------------|------------------------|
| ☆ Halte garderie    | ▼ Relai assistante maternelle  | — Réseau routier | ■ Quartier prioritaire |
| ☆ Multi accueil     | ▲ Foyer jeune travailleur      | — Réseau routier | □ Département          |
| ☆ Micro crèche      | ▲ Centre social                | — Réseau routier | ■ Commune              |
| ☆ Crèche parentale  | ◆ Etablissement de vie sociale | — Réseau routier |                        |
| ☆ Crèche familiale  | ● Lieu d'accueil enfant parent | — Réseau routier |                        |
| ☆ Crèche collective |                                | — Réseau routier |                        |

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093043	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>9 607</b>	<b>140 057</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>2 510</b>	<b>35 515</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	65,7	63,9	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	9,0	8,3	6,5
de 25 à 44 ans	45,7	51,5	54,4
de 45 à 59 ans	28,5	27,1	27,4
de 60 ans ou plus	16,7	13,1	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	43,6	42,1	36,4
couples sans enfant	6,0	5,8	5,3
familles monoparentales	18,2	19,1	19,2
couples avec enfant(s)	32,1	33,0	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>1 264</b>	<b>18 488</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,9	31,7	30,2
2 enfants	32,3	35,7	39,2
3 enfants ou plus	36,9	32,6	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>2 824</b>	<b>40 125</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,4	17,5	17,1
de 3 à 5 ans	16,0	16,1	16,2
de 6 à 15 ans	49,3	48,9	49,4
de 16 à 17 ans	8,1	7,9	7,9
de 18 à 25 ans	11,1	9,6	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>1 650</b>	<b>22 095</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	63,7	53,6	53,6
location parc privé	24,2	36,4	35,0
location en collectivité	7,0	6,1	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>785</b>	<b>11 266</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	23,6	24,7	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,6	7,0	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>512</b>	<b>7 398</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,5	9,5	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>2 084</b>	<b>30 877</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %) :			
de 50 à 74%	10,1	9,5	8,2
de 75 ou plus	32,5	32,9	29,4
- dont 100%	85,4	84,1	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	21,3	20,9	18,4
couples sans enfant	1,4	1,6	1,4
familles monoparentales	11,6	11,5	10,1
couples avec enfant(s)	8,3	8,4	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Langevin - Lavoisier - Tartres - Allende », situé à la croisée des communes de Pierrefitte-sur-Seine et de Saint-Denis, compte 2 510 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 65,7 % de la population de ce quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture à peu près identique à celui des communes où il se situe (63,9 %).

La population des allocataires du quartier se distingue légèrement de celle des communes, notamment par une part plus faible des 25-44 ans (45,7 % contre 51,5 %) ainsi qu'une part plus importante des 60 ans ou plus (16,7 % contre 13,1 %). En revanche, la structure familiale du quartier est semblable à celle des communes, avec une prédominance des allocataires isolés (43,6 %), suivis par les couples avec enfant(s) à charge (32,1 %) et les familles monoparentales (18,2 %).

Parmi les 1 264 familles allocataires du quartier, les familles de 3 enfants ou plus sont légèrement pré-

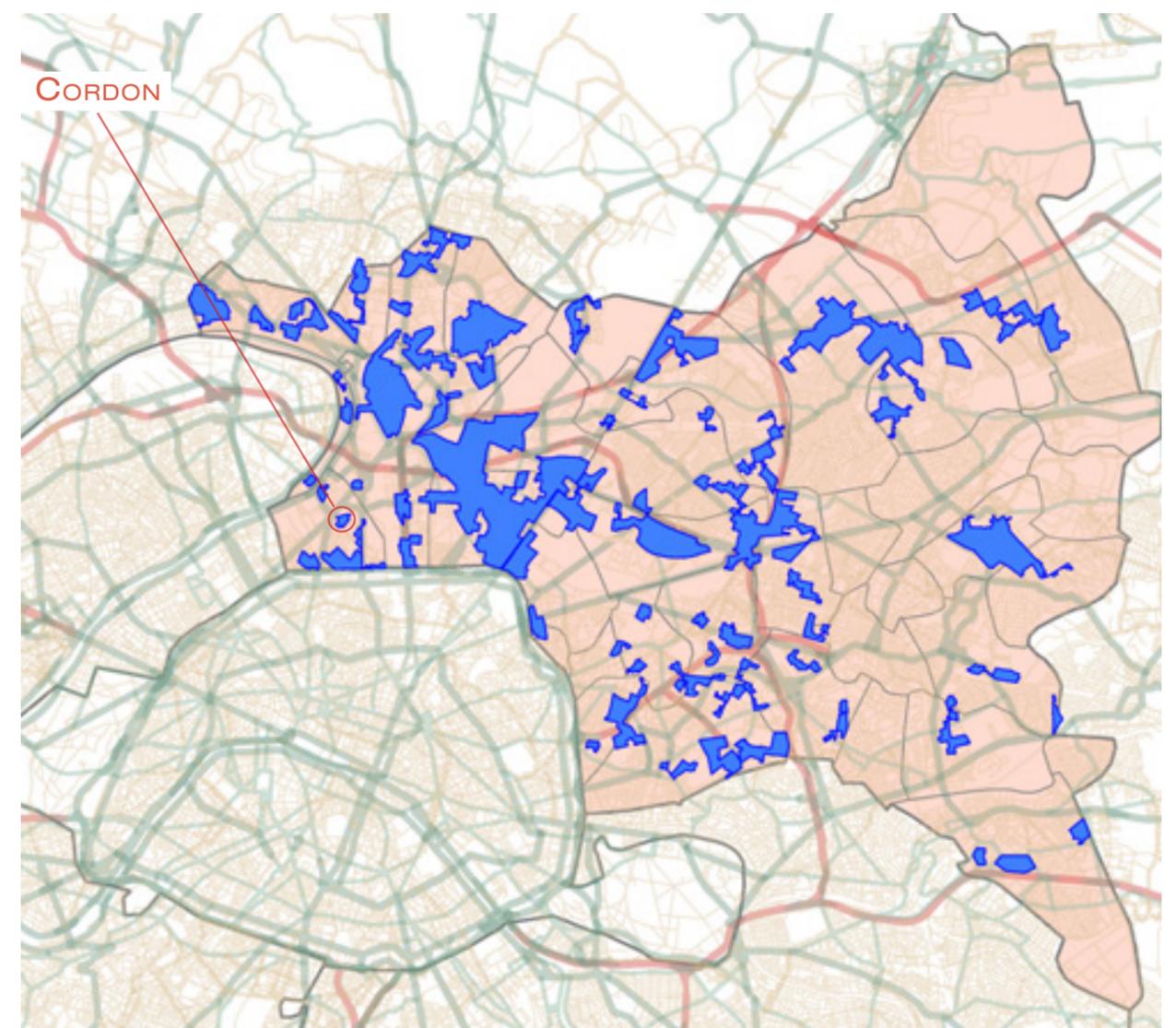
dominantes (36,9 %), alors que dans les communes, celles ayant 2 enfants sont majoritaires (35,7 %). La répartition selon l'âge des enfants à charge demeure relativement similaire dans les deux niveaux territoriaux étudiés.

La part des bénéficiaires d'une aide au logement est légèrement plus importante dans ce quartier rapporté à celui des communes (65,7 % contre 62,2 %). Cependant il demeure quasi identique quant aux autres prestations : concernant les minima sociaux, 31,3 % contre 31,7 % dans les communes, et la prime d'activité, 20,4 % contre 20,8 %. De plus, en examinant le taux de dépendance des prestations à 50 % ou plus parmi les allocataires, dans le champ des revenus, les deux niveaux territoriaux ont une dépendance identique (42,6 % dans le quartier contre 42,5 % dans les communes), avec une majorité d'allocataires isolés (environ un allocataire sur 5). ■

QP093044

## CORDON

COMMUNE : SAINT-OUEN



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093044	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>2 021</b>	<b>47 432</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>651</b>	<b>12 331</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	68,7	61,3	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,7	10,7	6,5
de 25 à 44 ans	45,9	51,7	54,4
de 45 à 59 ans	30,4	25,0	27,4
de 60 ans ou plus	20,0	12,7	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	47,3	45,3	36,4
couples sans enfant	7,1	5,2	5,3
familles monoparentales	21,8	17,8	19,2
couples avec enfant(s)	23,8	31,7	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>297</b>	<b>6 108</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	44,8	36,1	30,2
2 enfants	38,0	38,7	39,2
3 enfants ou plus	17,2	25,2	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>533</b>	<b>12 153</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	20,8	18,8	17,1
de 3 à 5 ans	18,8	17,6	16,2
de 6 à 15 ans	45,2	47,5	49,4
de 16 à 17 ans	6,0	7,2	7,9
de 18 à 25 ans	9,2	9,0	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>451</b>	<b>7 417</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	85,6	50,5	53,6
location parc privé	13,7	42,9	35,0
location en collectivité	0,4	5,1	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>228</b>	<b>3 399</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	25,0	21,6	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	10,0	6,0	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>143</b>	<b>2 464</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	3,5	11,5	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>563</b>	<b>10 561</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	43,9	38,0	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	8,9	8,4	8,2
de 75 ou plus	35,0	29,6	29,4
- dont 100%	84,8	83,8	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	23,6	21,3	18,4
couples sans enfant	2,0	1,2	1,4
familles monoparentales	12,1	9,3	10,1
couples avec enfant(s)	6,2	6,3	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

QP093044 : Cordon  
Commune : Saint-Ouen

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

**L**e quartier prioritaire de la politique de la ville « Cordon », situé dans la commune de Saint-Ouen, dénombre 651 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 68,7 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture élevé par rapport à la moyenne communale (61,3 %).

De manière générale, la population des allocataires de ce quartier est très différente de celle de la commune, elle se caractérise par une sous-représentation des 25-44 ans (45,9 % contre 51,7 %) et des jeunes de moins de 25 ans (3,7 % contre 10,7 %) et une surreprésentation des 45-59 ans (30,4 % contre 25,0 %) et des seniors de 60 ans ou plus (20,0 % contre 12,7 %). La part des couples avec enfant(s) du quartier se situe bien en retrait de celle de la commune (23,8 % contre 31,7 %) alors que la part des familles monoparentales reste plus importante (21,8 % contre 17,8 %).

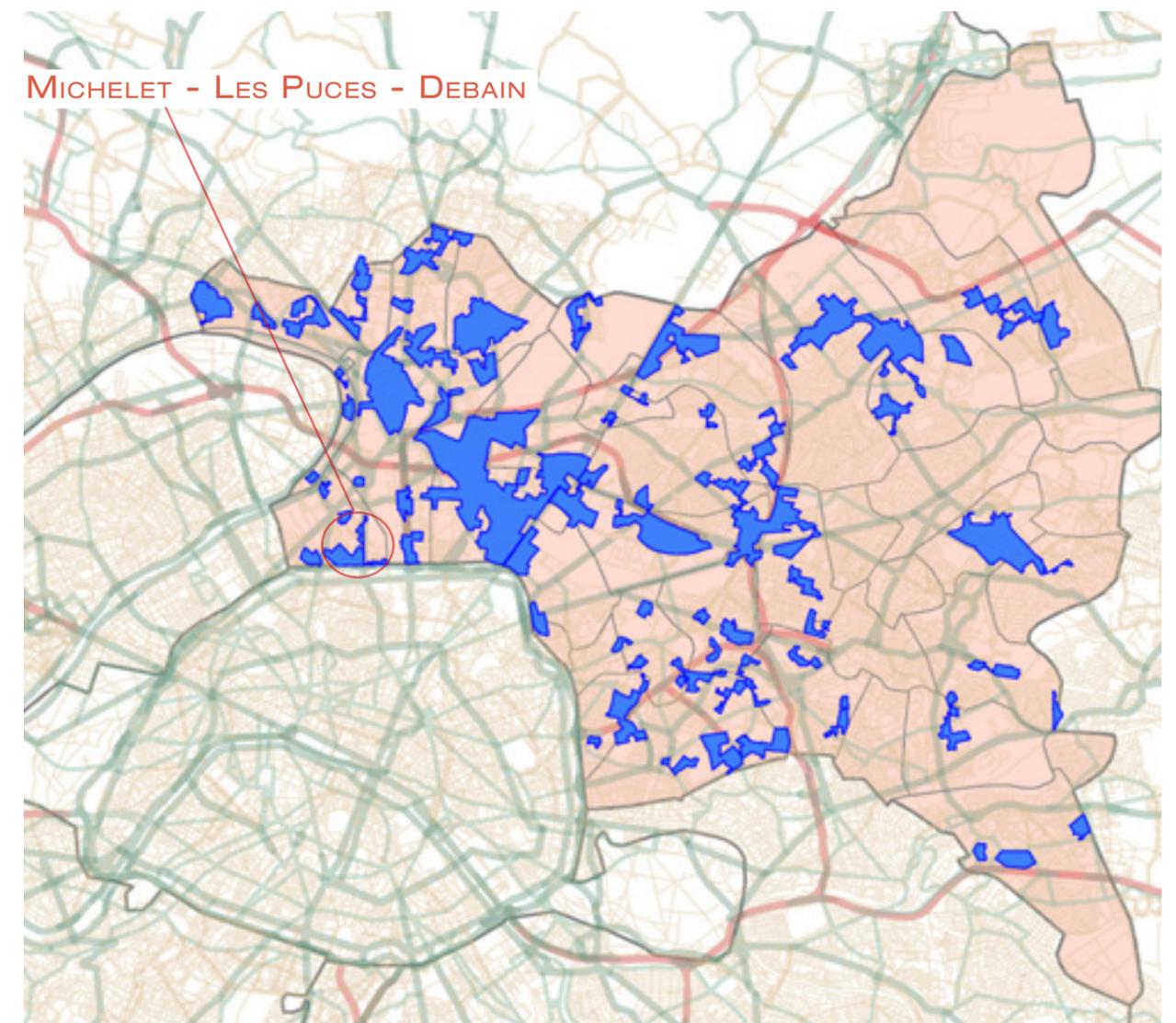
Parmi 297 familles allocataires du quartier, la plupart (44,8 %) a un seul enfant à charge, suivi par les familles de 2 enfants (38,0 %). Cette prédominance est inversée au niveau communal soit 38,7 % de familles avec 2 enfants à charge et 36,1 % avec un enfant

unique. Les enfants du quartier ont une structure par âge quasi identique à celle de la commune. Il convient de noter que, parmi les 63 quartiers prioritaires du département, « Cordon » détient la part la plus faible des familles nombreuses et la plus importante des familles ayant un enfant unique.

Le quartier compte 451 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 69,3 % de la population allocataire (contre 60,1 % dans la commune). La part des bénéficiaires d'autres prestations est également plus importante, dans une moindre mesure, dans ce quartier que dans la commune. Il est à préciser que « Cordon » détient la part la plus faible des jeunes de 18-24 ans, bénéficiaires de la prime d'activité par rapport aux autres quartiers prioritaires du département. Enfin, parmi les 563 allocataires, dans le champ des revenus du quartier, 43,9 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 38,0 % dans la commune), dont 23,6 % sont des allocataires isolés et 12,1 %, des familles monoparentales. ■

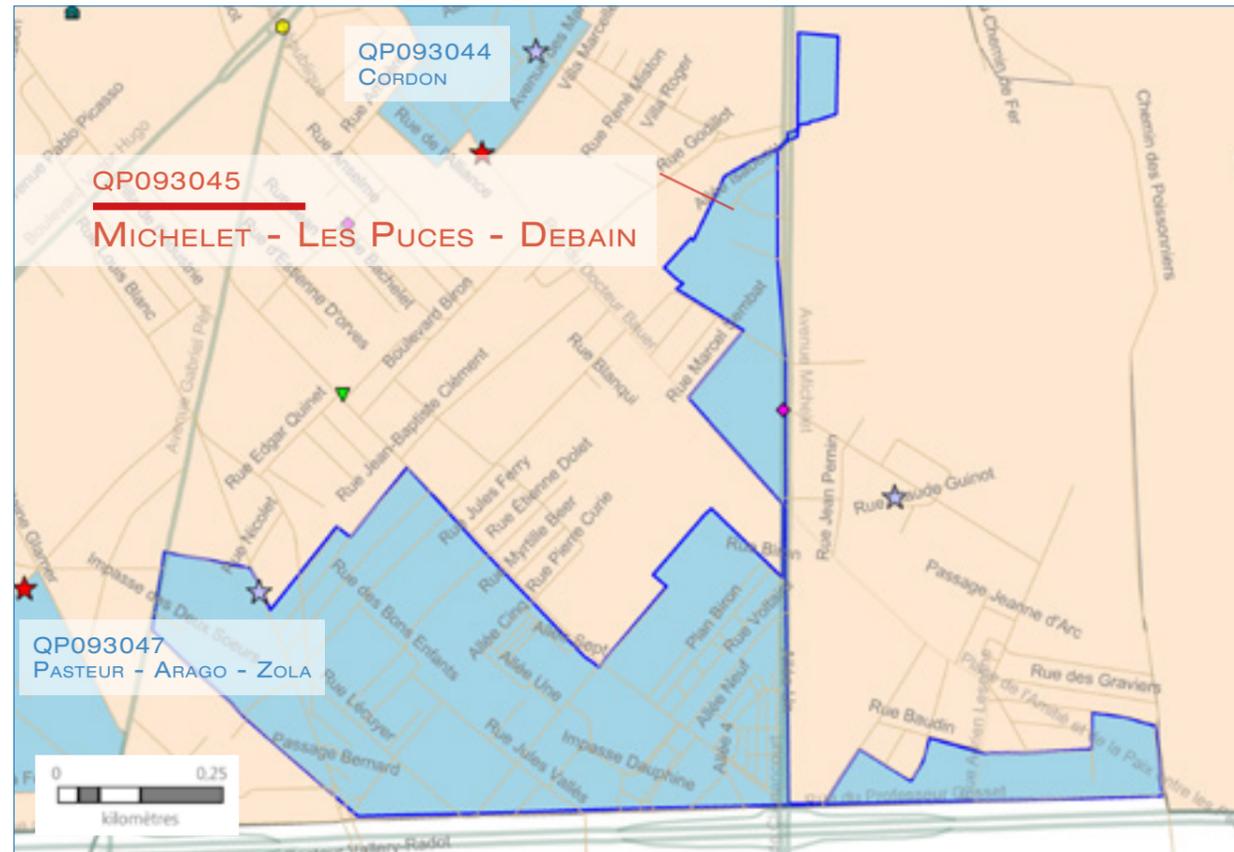
QP093045

### MICHELET - LES PUCES - DEBAIN COMMUNE : SAINT-OUEN

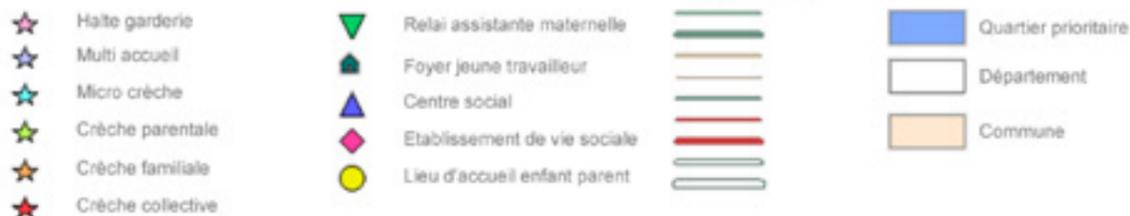


## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT      STRUCTURES DE VIE SOCIALE      RÉSEAU ROUTIER      LIMITES ADMINISTRATIVES



## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093045	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>8 351</b>	<b>47 432</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>2 042</b>	<b>12 331</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	56,3	61,3	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	6,0	10,7	6,5
de 25 à 44 ans	49,9	51,7	54,4
de 45 à 59 ans	27,4	25,0	27,4
de 60 ans ou plus	16,7	12,7	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	46,3	45,3	36,4
couples sans enfant	6,7	5,2	5,3
familles monoparentales	19,1	17,8	19,2
couples avec enfant(s)	27,9	31,7	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>960</b>	<b>6 108</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	38,0	36,1	30,2
2 enfants	35,3	38,7	39,2
3 enfants ou plus	26,7	25,2	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>1 939</b>	<b>12 153</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	17,3	18,8	17,1
de 3 à 5 ans	17,3	17,6	16,2
de 6 à 15 ans	48,7	47,5	49,4
de 16 à 17 ans	7,8	7,2	7,9
de 18 à 25 ans	8,9	9,0	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>1 251</b>	<b>7 417</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	63,5	50,5	53,6
location parc privé	35,3	42,9	35,0
location en collectivité	0,2	5,1	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>720</b>	<b>3 399</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	27,1	21,6	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,1	6,0	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>448</b>	<b>2 464</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,4	11,5	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>1 765</b>	<b>10 561</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	44,3	38,0	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,1	8,4	8,2
de 75 ou plus	35,2	29,6	29,4
- dont 100%	83,4	83,8	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	24,7	21,3	18,4
couples sans enfant	1,5	1,2	1,4
familles monoparentales	10,7	9,3	10,1
couples avec enfant(s)	7,4	6,3	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Michelet - Les Puces - Debain », situé dans la commune de Saint-Ouen, dénombre 2 042 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 56,3 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture plus faible par rapport à celui de la commune (61,3 %).

La population des allocataires de ce quartier est légèrement plus âgée que celle de la commune, caractérisée notamment par une part plus importante des seniors de 60 ans ou plus (16,7 % contre 12,7 %) et une part plus faible des jeunes de moins de 25 ans (6,0 % contre 10,7 %). S'agissant de la structure familiale des allocataires, l'écart le plus marquant entre les deux niveaux territoriaux se situe parmi les couples avec enfant(s) à charge : 27,9 % contre 31,7 % dans la commune, soit 3,8 points d'écart.

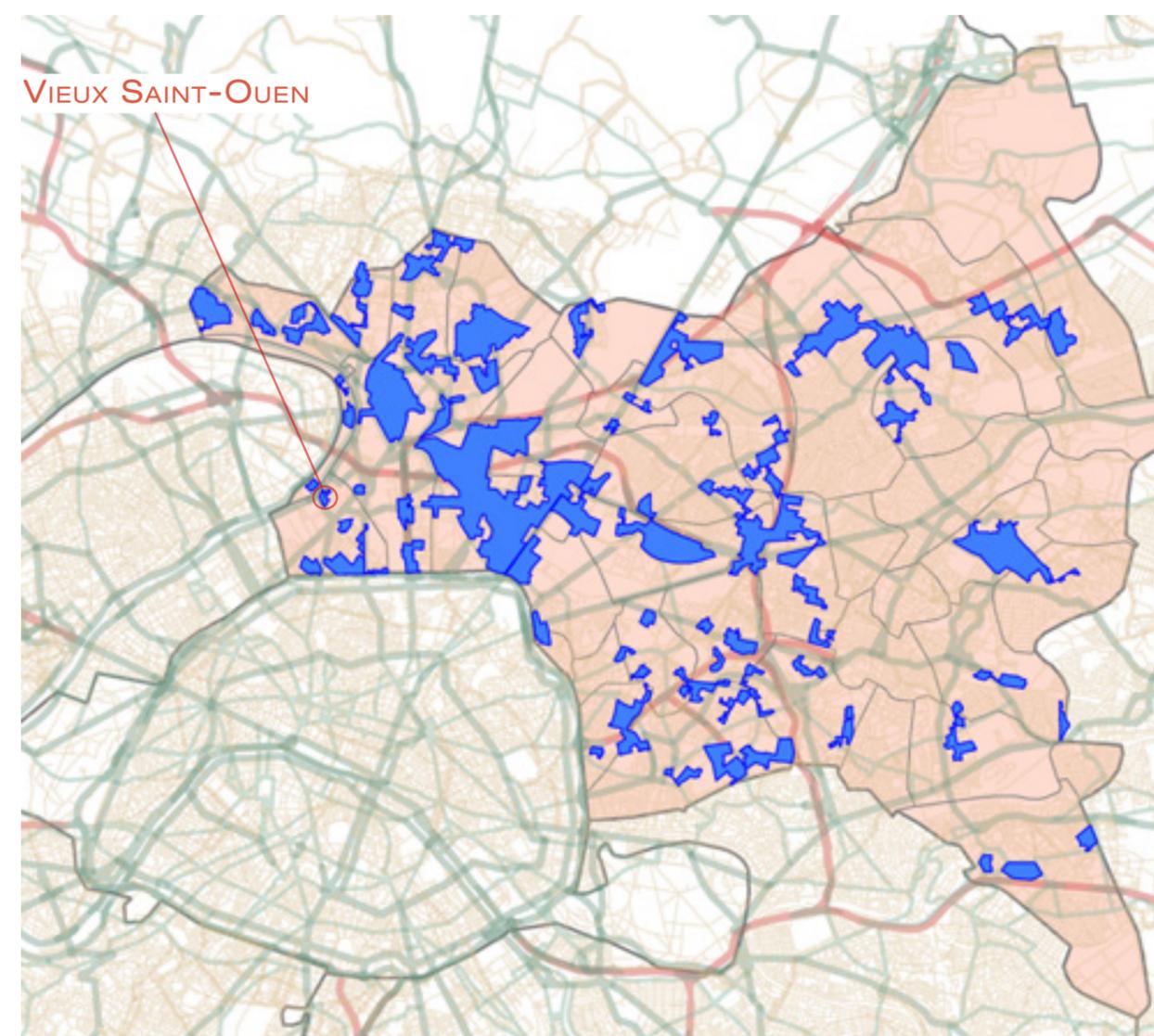
Tandis que les familles de 2 enfants sont prédominantes dans la commune (38,7 %), dans le quartier,

les familles d'enfant unique sont les plus nombreuses (38,0 %). En revanche, il n'existe aucun écart significatif entre le quartier et la commune en matière de répartition selon l'âge des enfants à charge.

En ce qui concerne les prestations perçues, le quartier, par rapport à la commune, enregistre une part relativement plus importante de bénéficiaires de minima sociaux : 35,3 % contre 27,6 %, soit 7,7 points d'écart dont presque 8 bénéficiaires sur 10 perçoivent le Rsa, et plus de 2 sur 10 l'Aah. L'étude de la part des bénéficiaires d'aide au logement (61,3 % contre 60,1 %) et de la prime d'activité (21,9 % contre 20,0 %), montre un écart assez modeste. Enfin, parmi les 1 765 allocataires, dans le champ des revenus du quartier, 44,3 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, dont 24,7 % sont des allocataires isolés et 10,7 % des familles monoparentales. ■

QP093046

### VIEUX SAINT-OUEN COMMUNE : SAINT-OUEN



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT      STRUCTURES DE VIE SOCIALE      RÉSEAU ROUTIER      LIMITES ADMINISTRATIVES

- |                     |                                |                  |                        |
|---------------------|--------------------------------|------------------|------------------------|
| ★ Halte garderie    | ▼ Relai assistante maternelle  | — Réseau routier | ■ Quartier prioritaire |
| ★ Multi accueil     | 🏠 Foyer jeune travailleur      | — Réseau routier | □ Département          |
| ★ Micro crèche      | ▲ Centre social                | — Réseau routier | □ Commune              |
| ★ Crèche parentale  | ◆ Etablissement de vie sociale | — Réseau routier |                        |
| ★ Crèche familiale  | ● Lieu d'accueil enfant parent | — Réseau routier |                        |
| ★ Crèche collective |                                | — Réseau routier |                        |

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093046	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>3 065</b>	<b>47 432</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>845</b>	<b>12 331</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	65,6	61,3	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,0	10,7	6,5
de 25 à 44 ans	42,1	51,7	54,4
de 45 à 59 ans	29,9	25,0	27,4
de 60 ans ou plus	25,0	12,7	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	43,6	45,3	36,4
couples sans enfant	5,3	5,2	5,3
familles monoparentales	23,8	17,8	19,2
couples avec enfant(s)	27,3	31,7	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>432</b>	<b>6 108</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	38,0	36,1	30,2
2 enfants	33,1	38,7	39,2
3 enfants ou plus	28,9	25,2	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>889</b>	<b>12 153</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	13,6	18,8	17,1
de 3 à 5 ans	14,5	17,6	16,2
de 6 à 15 ans	49,2	47,5	49,4
de 16 à 17 ans	10,1	7,2	7,9
de 18 à 25 ans	12,6	9,0	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>590</b>	<b>7 417</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	89,0	50,5	53,6
location parc privé	5,6	42,9	35,0
location en collectivité	5,3	5,1	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>288</b>	<b>3 399</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	25,4	21,6	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,6	6,0	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>190</b>	<b>2 464</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	5,3	11,5	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>670</b>	<b>10 561</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	47,6	38,0	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,5	8,4	8,2
de 75 ou plus	36,1	29,6	29,4
- dont 100%	84,3	83,8	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	21,5	21,3	18,4
couples sans enfant	0,4	1,2	1,4
familles monoparentales	15,7	9,3	10,1
couples avec enfant(s)	10,0	6,3	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Vieux Saint-Ouen », situé dans la commune de Saint-Ouen, dénombre 845 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 65,6 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture légèrement plus élevé que celui de la commune (61,3 %).

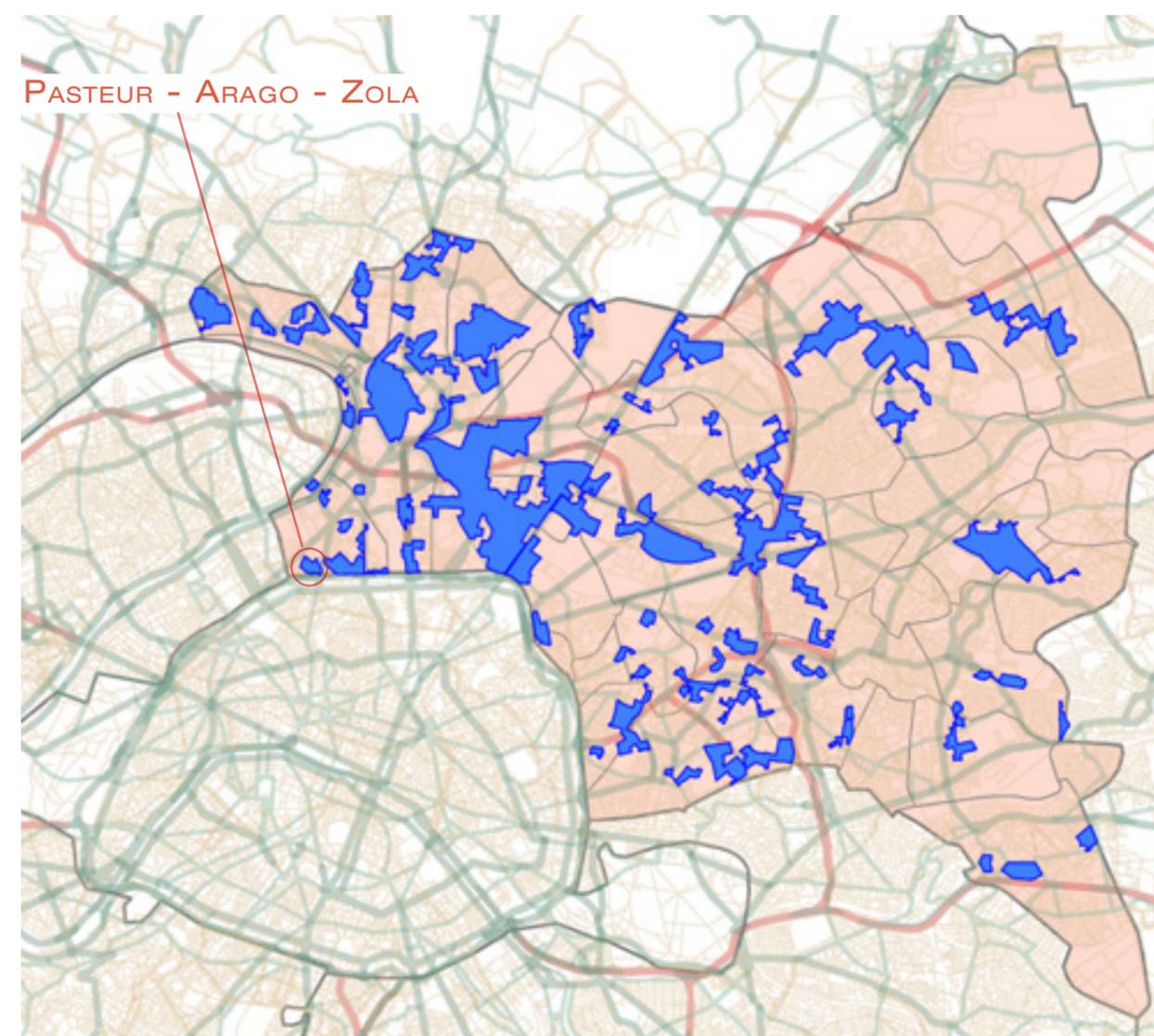
La population des allocataires du quartier se distingue de celle de la commune, avec une surreprésentation des seniors de 60 ans ou plus (25,0 % contre 12,7 %) et des 45-59 ans (29,9 % contre 25,0 %) ainsi qu'une sous-représentation des 25-44 ans (42,1 % contre 51,7 %) et des jeunes de moins de 25 ans (3,0 % contre 10,7 %). La structure familiale des allocataires de ce quartier se distingue également de celle de la commune, notamment par une part plus faible des couples avec enfant(s) à charge (27,3 % contre 31,7 %) et une part plus importante de familles monoparentales (23,8 % contre 17,8 %).

Les familles ayant un enfant unique sont les plus nombreuses (38,0 %), tandis que celles ayant 2 enfants à charge sont majoritaires dans la commune (38,7 %). Concernant les enfants à charge, la part

des enfants de moins de 6 ans demeure plus faible (28,1 % contre 36,4 %), alors que celles des 16-17 ans et des 18-25 ans sont relativement plus importantes que dans la commune (respectivement 10,1 % contre 7,2 % et 12,6 % contre 9,0 %).

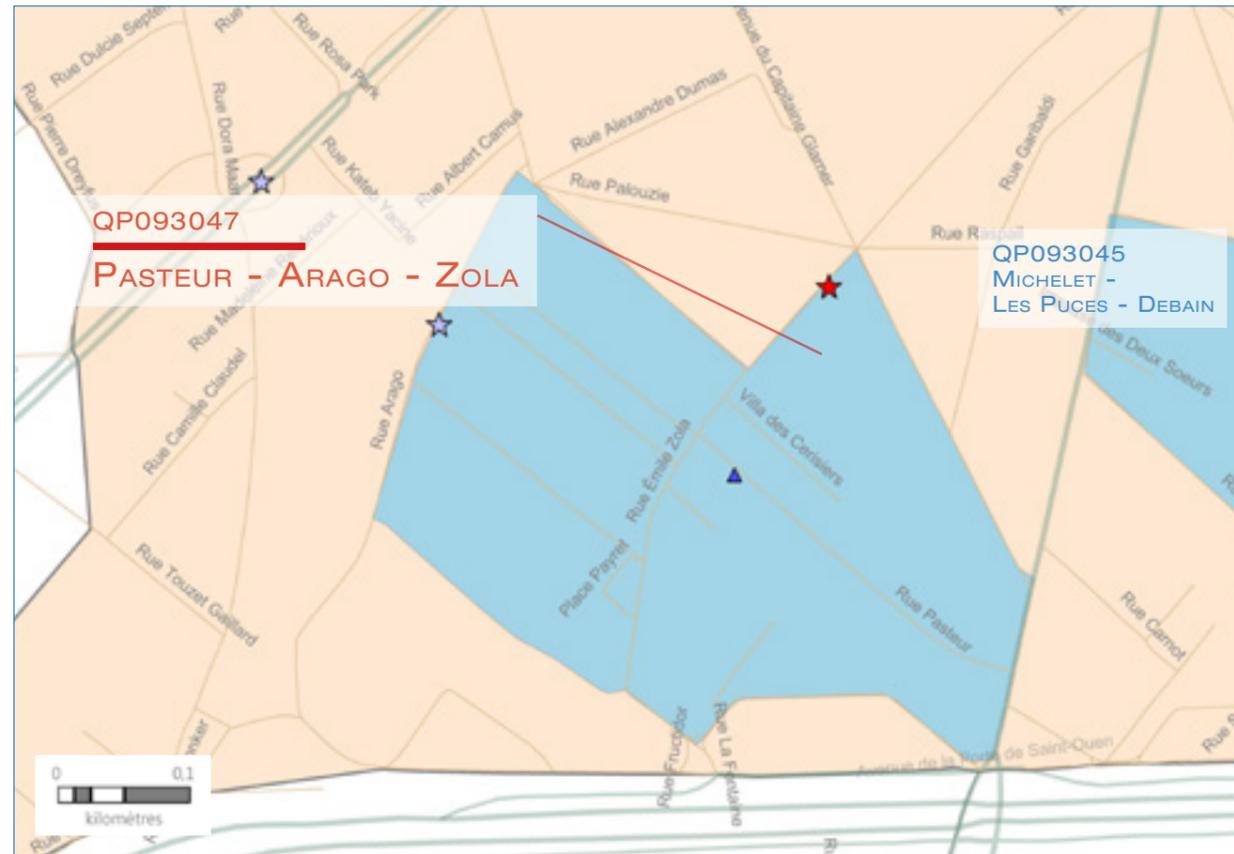
La part des bénéficiaires des prestations est plus élevée dans ce quartier rapportée aux données communales. Cependant, l'écart constaté est variable selon le type de prestations. Ainsi, en matière d'aide au logement, 69,8 % de la population allocataire du quartier est bénéficiaire, contre 60,1 % au niveau de la commune, soit 9,7 points d'écart. De même, on constate près de 7 points d'écart concernant les minima sociaux (34,1 % contre 27,6 %) et seulement 2,5 points pour la prime d'activité (22,5 % contre 20,0 %). Parmi les 670 allocataires, dans le champ des revenus du quartier, 47,6 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 38,0 % dans la commune), dont 21,5 % sont des allocataires isolés. Il est à noter que la part des familles monoparentales et des couples avec enfant(s) dépendants de prestations est sensiblement plus élevée dans le quartier par rapport à la commune. ■

### PASTEUR - ARAGO - ZOLA COMMUNE : SAINT-OUEN



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT      STRUCTURES DE VIE SOCIALE      RÉSEAU ROUTIER      LIMITES ADMINISTRATIVES

- |                     |                                |                  |                        |
|---------------------|--------------------------------|------------------|------------------------|
| ☆ Halte garderie    | ▼ Relai assistante maternelle  | — Réseau routier | ■ Quartier prioritaire |
| ☆ Multi accueil     | ▲ Foyer jeune travailleur      | — Département    | □ Département          |
| ☆ Micro crèche      | ▲ Centre social                | — Commune        | □ Commune              |
| ☆ Crèche parentale  | ◆ Etablissement de vie sociale |                  |                        |
| ☆ Crèche familiale  | ● Lieu d'accueil enfant parent |                  |                        |
| ☆ Crèche collective |                                |                  |                        |

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093047	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>3 638</b>	<b>47 432</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>822</b>	<b>12 331</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	56,1	61,3	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	6,6	10,7	6,5
de 25 à 44 ans	50,2	51,7	54,4
de 45 à 59 ans	28,1	25,0	27,4
de 60 ans ou plus	15,1	12,7	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	41,1	45,3	36,4
couples sans enfant	6,1	5,2	5,3
familles monoparentales	20,6	17,8	19,2
couples avec enfant(s)	32,2	31,7	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>434</b>	<b>6 108</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	34,3	36,1	30,2
2 enfants	37,1	38,7	39,2
3 enfants ou plus	28,6	25,2	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>900</b>	<b>12 153</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,2	18,8	17,1
de 3 à 5 ans	14,1	17,6	16,2
de 6 à 15 ans	50,3	47,5	49,4
de 16 à 17 ans	8,8	7,2	7,9
de 18 à 25 ans	11,6	9,0	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>501</b>	<b>7 417</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	70,5	50,5	53,6
location parc privé	28,7	42,9	35,0
location en collectivité	0,2	5,1	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>231</b>	<b>3 399</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %) :	22,9	21,6	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %) :	5,2	6,0	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>170</b>	<b>2 464</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %) :	9,4	11,5	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>720</b>	<b>10 561</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %) :	39,3	38,0	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,3	8,4	8,2
de 75 ou plus	29,0	29,6	29,4
- dont 100%	81,8	83,8	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,4	21,3	18,4
couples sans enfant	1,7	1,2	1,4
familles monoparentales	11,4	9,3	10,1
couples avec enfant(s)	6,8	6,3	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Pasteur - Arago - Zola », situé dans la commune de Saint-Ouen, dénombre 822 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 56,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture plus faible que celui de la commune (61,3 %). De même, ce taux est bien inférieur au taux médian de l'ensemble des quartiers prioritaires du département de Seine-Saint-Denis (69,6 %).

La population allocataire de ce quartier ne se distingue guère de celle de la commune. La différence la plus marquante concerne les jeunes de moins de 25 ans (6,6 % dans le quartier contre 10,7 % dans la commune) et les 45-59 ans (28,1 % contre 25,0 %). En effet, les 25-44 ans sont prédominants dans ce quartier (50,2 %). Par ailleurs, la structure familiale des allocataires du quartier est éloignée de celle de la commune concernant la part des allocataires isolés : 41,1 % contre 45,3 %, soit 4,1 points d'écart.

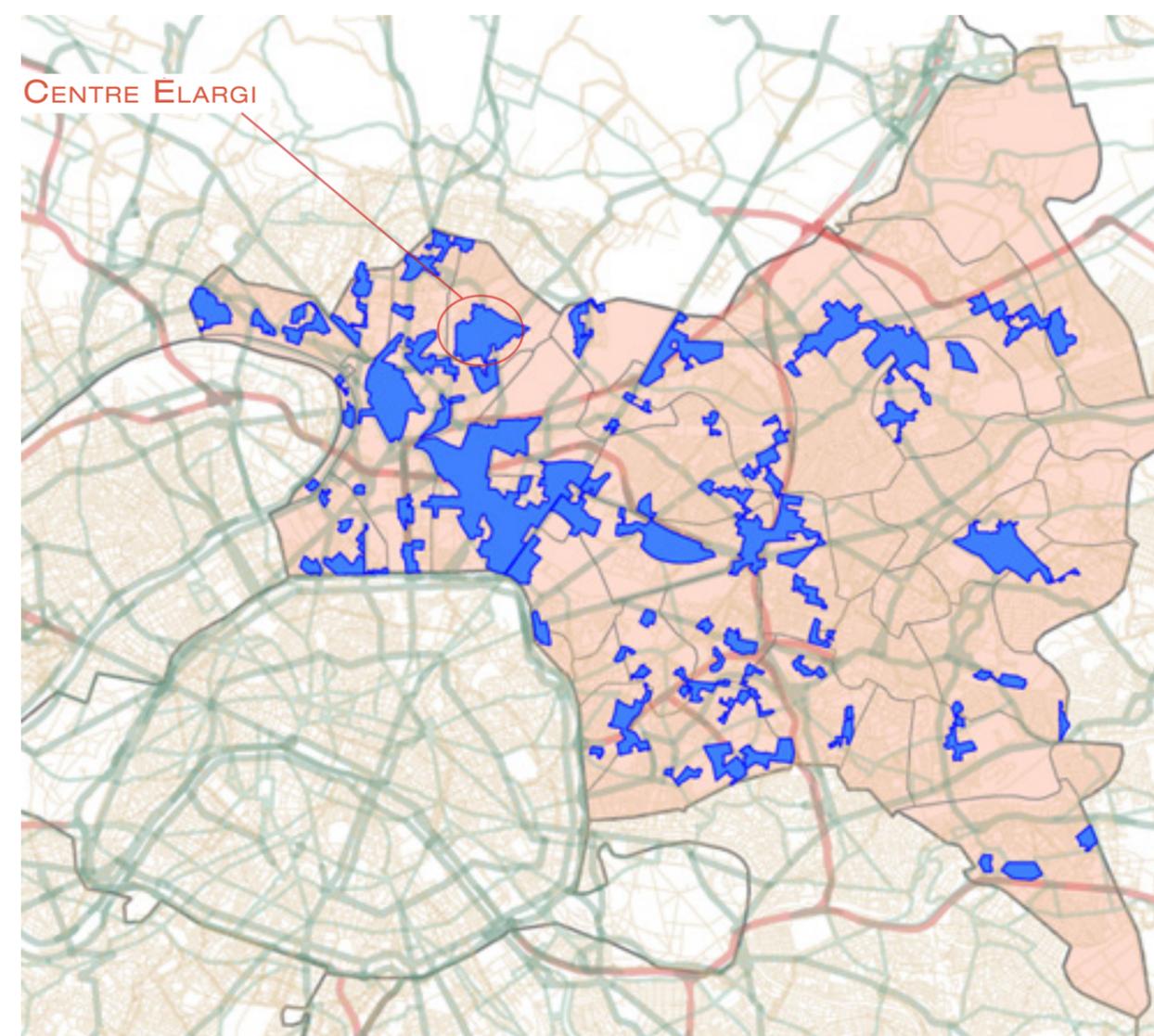
Le quartier compte 434 familles allocataires, soit une part de familles légèrement supérieure à celle de la commune (52,8 % contre 49,5 %). À l'identique de la commune, le quartier compte plus de familles de

2 enfants à charge (37,1 % dans le quartier contre 38,7 % dans la commune). S'agissant de la répartition selon l'âge des enfants à charge, la part des enfants de moins de 6 ans est nettement plus faible dans ce quartier prioritaire (29,3 % contre 36,4 %), tandis que la part des jeunes de 18-25 ans est supérieure (11,6 % contre 9,0 %).

Parmi les 822 allocataires du quartier, 60,9 % sont bénéficiaires d'une aide au logement, 28,1 % de minima sociaux (dont 22,9 % percevant le Rsa et 5,2 % l'Aah), et 20,7 % de la prime d'activité. Ces résultats relatifs aux prestations sont quasi-identiques à ceux de la commune (moins d'un point d'écart). Enfin, le quartier compte 720 allocataires, dans le champ des revenus, dont 39,3 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 38,0 % dans la commune), avec une majorité d'allocataires isolés (19,4 %) et de familles monoparentales (11,4 %). ■

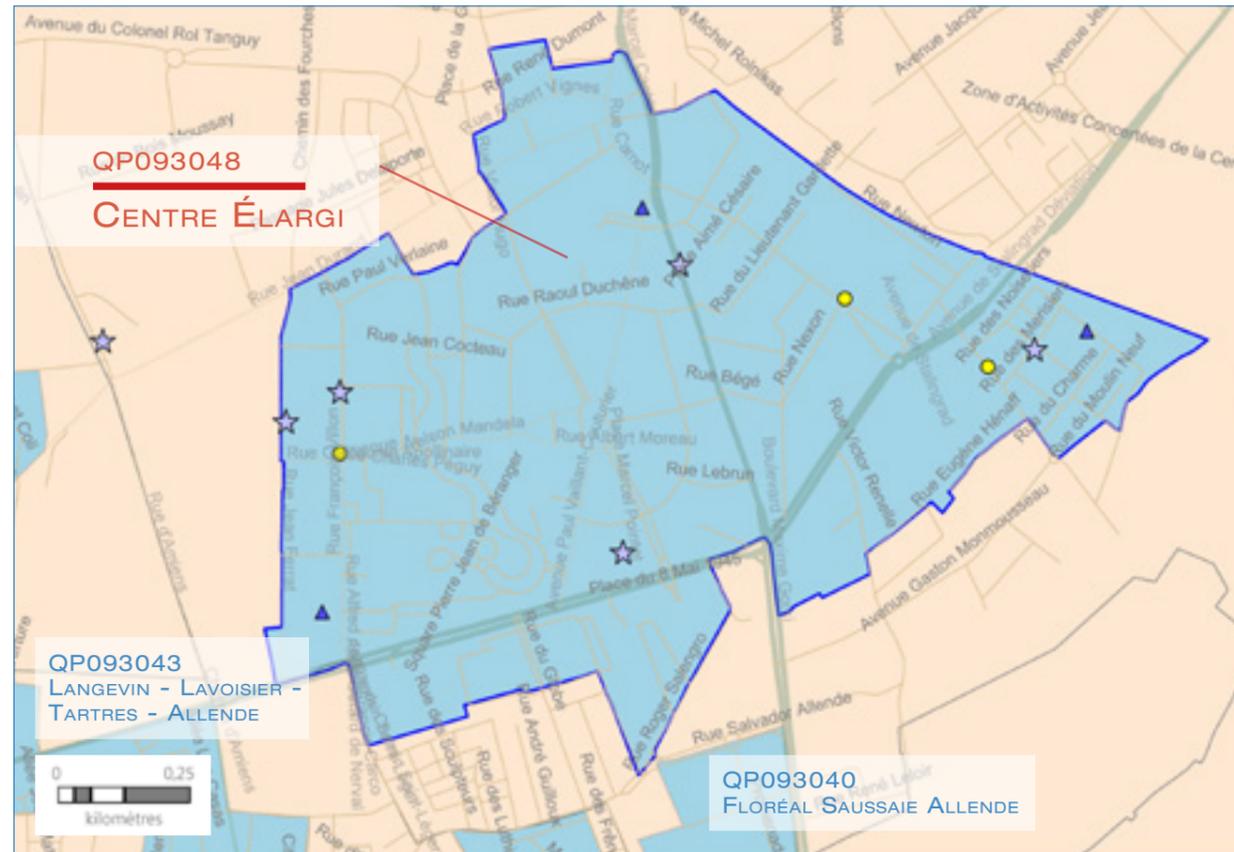
QP093048

### CENTRE ÉLARGI COMMUNE : STAINS



# 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆☆ Multi accueil</li> <li>☆☆ Micro crèche</li> <li>☆☆ Crèche parentale</li> <li>☆☆ Crèche familiale</li> <li>☆☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseau routier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

# 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093048	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>18 454</b>	<b>38 022</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>5 202</b>	<b>9 478</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	71,5	65,7	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	5,7	6,0	6,5
de 25 à 44 ans	47,6	50,1	54,4
de 45 à 59 ans	30,5	29,8	27,4
de 60 ans ou plus	16,2	14,1	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	40,8	38,7	36,4
couples sans enfant	6,3	5,6	5,3
familles monoparentales	25,1	21,9	19,2
couples avec enfant(s)	27,8	33,8	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>2 749</b>	<b>5 279</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	32,7	31,0	30,2
2 enfants	31,4	34,3	39,2
3 enfants ou plus	35,8	34,6	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>6 207</b>	<b>11 738</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,3	16,0	17,1
de 3 à 5 ans	15,2	15,4	16,2
de 6 à 15 ans	48,6	48,5	49,4
de 16 à 17 ans	8,8	8,9	7,9
de 18 à 25 ans	12,1	11,1	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>3 304</b>	<b>5 631</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	82,9	64,9	53,6
location parc privé	11,1	22,4	35,0
location en collectivité	3,7	5,8	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>2 000</b>	<b>3 331</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	29,4	26,7	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,1	8,5	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>1 225</b>	<b>2 135</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,9	9,8	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>4 557</b>	<b>8 413</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	49,2	44,6	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,6	9,8	8,2
de 75 ou plus	38,6	34,9	29,4
- dont 100%	84,3	83,8	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	22,8	20,9	18,4
couples sans enfant	1,3	1,4	1,4
familles monoparentales	16,3	13,6	10,1
couples avec enfant(s)	8,8	8,8	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Centre Élargi », situé dans la commune de Stains, dénombre 5 202 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 71,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture plus élevé que celui de la commune (65,7 %).

La population allocataire du quartier se distingue légèrement de celle de la commune, notamment par une part plus faible des 25-44 ans (47,6 % contre 50,1 %) et plus importante des 60 ans ou plus (16,2 % contre 14,1 %). À propos de la composition familiale, la différence la plus marquante entre les deux niveaux territoriaux concerne les couples avec enfant(s) : 27,8 % dans le quartier contre 33,8 % dans la commune, soit 6,1 points d'écart.

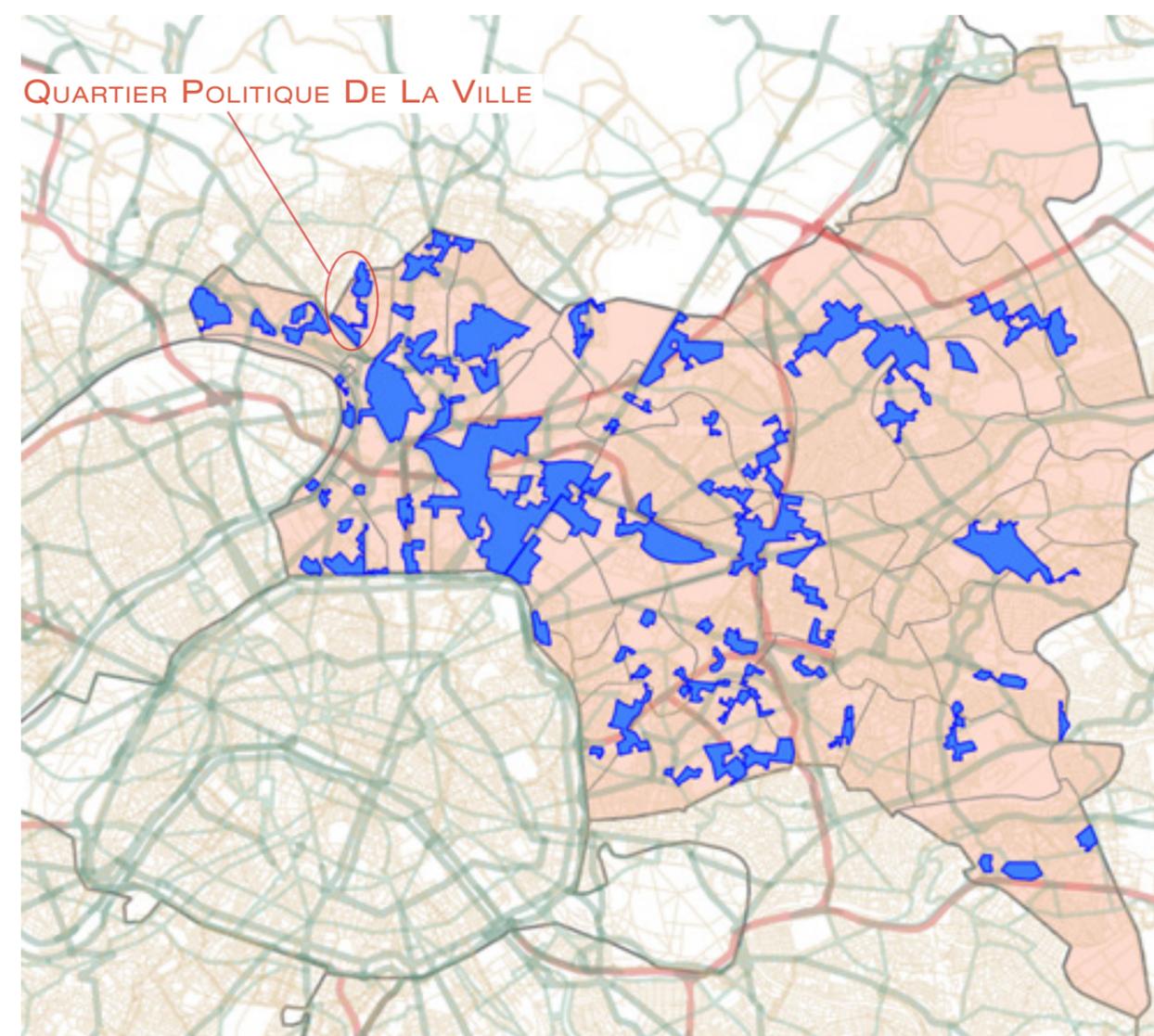
Les statistiques relatives aux familles allocataires ne montrent pas d'écart significatif entre ce quartier et la commune. Les familles allocataires se répartissent de manière identique en fonction du nombre d'enfants,

avec une très légère prépondérance des familles nombreuses (35,8 % contre 34,6 % dans la commune). La répartition selon l'âge des enfants à charge du quartier suit également celle de la commune, seul le taux de jeunes de 18-25 ans varie d'un point (12,1 % dans le quartier contre 11,1 % dans la commune).

Le quartier compte 3 304 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 63,5 % des allocataires du quartier, taux légèrement supérieur à celui de la commune (59,4 %). Plus de 8 bénéficiaires sur 10 habitent dans le parc social, contre 6 bénéficiaires sur 10 dans la commune. De la même manière, la part des bénéficiaires d'autres prestations est légèrement plus importante dans le quartier que dans la commune : 38,4 % contre 35,1 % pour les minima sociaux et 23,5 % contre 22,5 % pour la prime d'activité. Parmi les allocataires, dans le champ des revenus, la part des dépendants des prestations à 50 % ou plus du quartier est également plus élevée que dans la commune (49,2 % contre 44,6 %), avec une majorité d'allocataires isolés (22,8 % dans le quartier). ■

QP093049

### QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE COMMUNE : VILLETANEUSE



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093049	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>9 250</b>	<b>12 458</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>2 455</b>	<b>3 259</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	72,5	69,8	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	5,9	11,1	6,5
de 25 à 44 ans	51,4	49,6	54,4
de 45 à 59 ans	27,3	26,1	27,4
de 60 ans ou plus	15,4	13,2	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	34,7	38,4	36,4
couples sans enfant	5,9	5,2	5,3
familles monoparentales	23,6	21,0	19,2
couples avec enfant(s)	35,8	35,4	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>1 458</b>	<b>1 837</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	33,9	31,2	30,2
2 enfants	31,1	33,2	39,2
3 enfants ou plus	35,0	35,6	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>3 222</b>	<b>4 107</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	17,0	16,2	17,1
de 3 à 5 ans	14,9	14,7	16,2
de 6 à 15 ans	48,2	49,7	49,4
de 16 à 17 ans	8,5	8,3	7,9
de 18 à 25 ans	11,4	11,2	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>1 529</b>	<b>1 997</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	71,9	61,1	53,6
location parc privé	25,1	26,8	35,0
location en collectivité	0,5	7,5	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>791</b>	<b>971</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	24,6	22,5	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,7	7,3	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>574</b>	<b>696</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,4	8,3	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>2 132</b>	<b>2 718</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	42,0	40,0	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,6	9,7	8,2
de 75 ou plus	31,5	30,3	29,4
- dont 100%	84,6	85,3	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	18,4	18,4	18,4
couples sans enfant	1,1	1,1	1,4
familles monoparentales	13,7	12,5	10,1
couples avec enfant(s)	8,8	8,1	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Quartier Politique De La Ville », situé dans la commune de Villetaneuse, dénombre 2 455 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 72,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture légèrement plus élevé que celui de la commune (69,8 %).

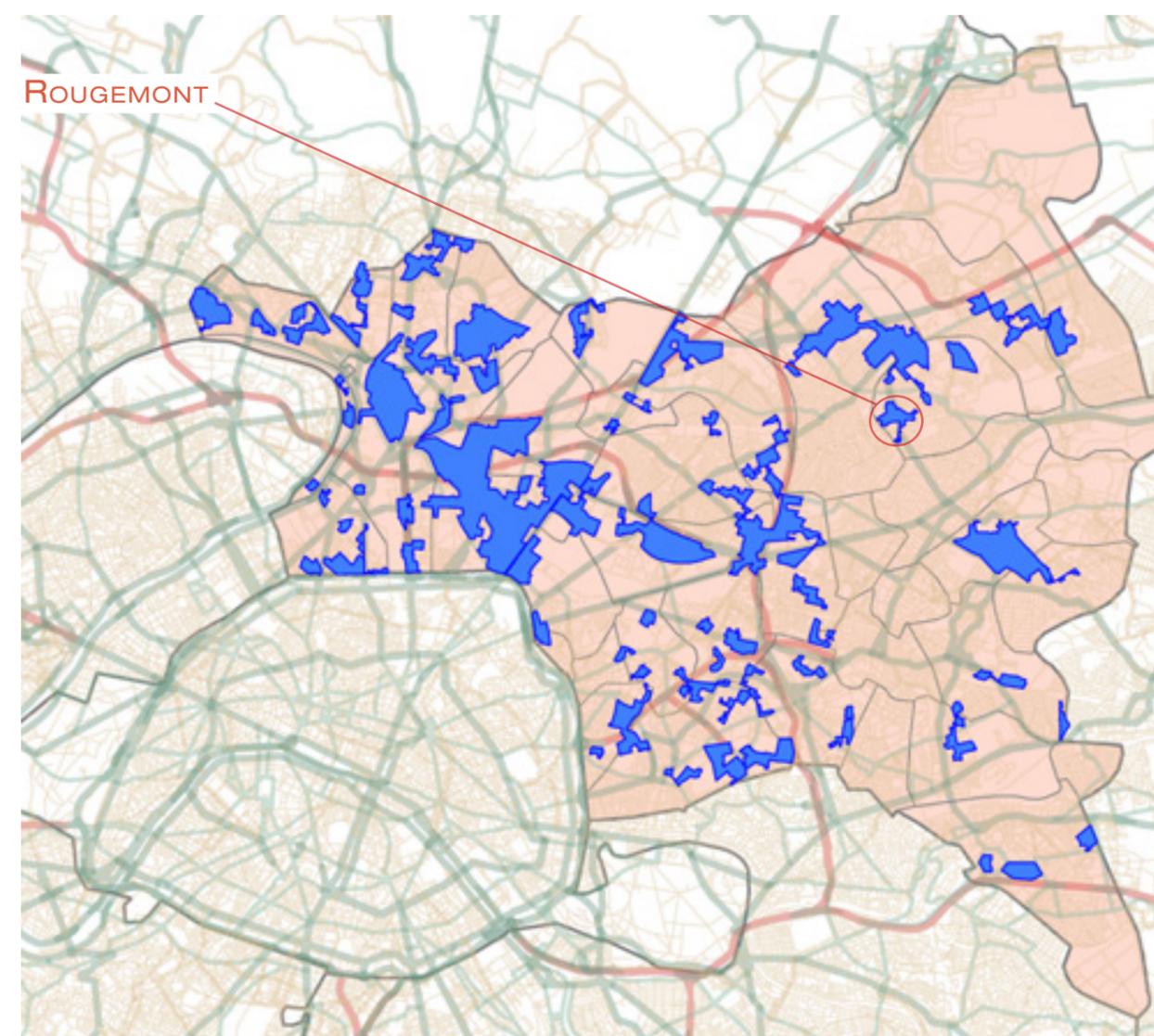
La population des allocataires du quartier ne se distingue guère de celle de la commune, avec une part légèrement plus importante des seniors de 60 ans ou plus (15,4 % contre 13,2 %) et un taux plus faible des jeunes de moins de 25 ans (5,9 % contre 11,1 %). La plupart des allocataires du quartier (51,4 %) se situe dans la tranche d'âge des 25-44 ans. Concernant la composition familiale, une part légèrement plus importante de familles monoparentales (23,6 % contre 21,0 %) est présente sur ce quartier, alors que la part des allocataires isolés demeure plus faible (34,7 % contre 38,4 %).

Le quartier compte 1 458 familles allocataires, soit 59,4 % des allocataires (contre 56,4 % dans la commune), réparties de manière relativement homogène en fonction du nombre d'enfants à charge. La répartition selon l'âge des enfants à charge demeure assez similaire dans les deux niveaux territoriaux étudiés.

Parmi 2 455 allocataires du quartier, 62,3 % sont bénéficiaires d'une aide au logement, 32,2 % de minima sociaux et 23,4 % de la prime d'activité. Ces résultats du quartier, relatifs aux prestations, sont légèrement supérieurs à ceux de la commune (un à deux points d'écart). De la même manière, parmi les allocataires, dans le champ des revenus, le niveau de dépendance des prestations à 50 % ou plus demeure assez semblable dans les deux niveaux (42,0 % dans le quartier contre 40,0 % dans la commune), avec une majorité d'allocataires isolés (plus de 4 dépendants sur 10) et de familles monoparentales (près d'un tiers des dépendants). ■

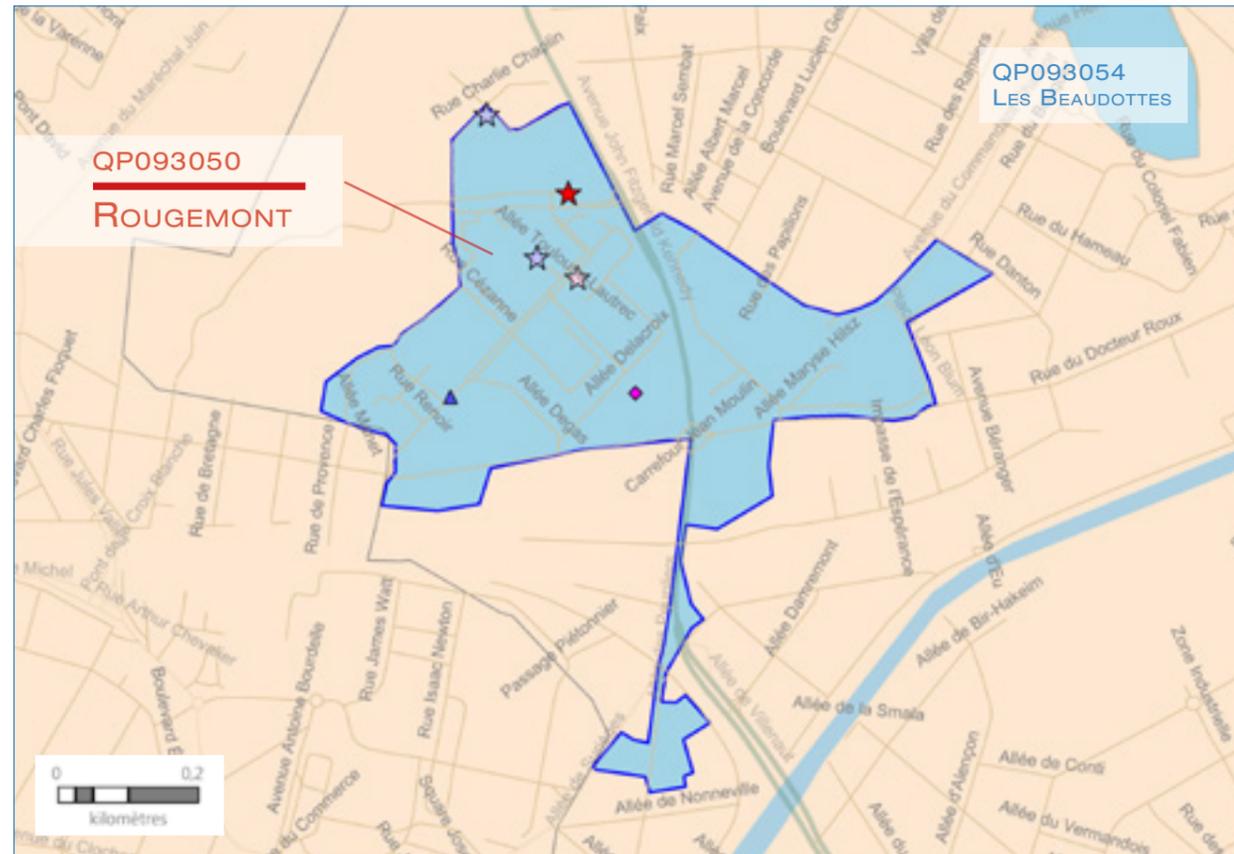
QP093050

### ROUGEMONT COMMUNE : SEVRAN



# 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>★ Multi accueil</li> <li>★ Micro crèche</li> <li>★ Crèche parentale</li> <li>★ Crèche familiale</li> <li>★ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseau routier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

# 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093050	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>5 689</b>	<b>50 077</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>1 688</b>	<b>10 924</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	78,2	63,6	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,9	4,7	6,5
de 25 à 44 ans	45,1	54,2	54,4
de 45 à 59 ans	29,7	29,2	27,4
de 60 ans ou plus	21,3	12,0	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	40,2	31,0	36,4
couples sans enfant	6,2	5,6	5,3
familles monoparentales	20,4	20,6	19,2
couples avec enfant(s)	33,2	42,7	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>904</b>	<b>6 918</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	31,0	28,1	30,2
2 enfants	28,7	35,7	39,2
3 enfants ou plus	40,4	36,2	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>2 091</b>	<b>15 585</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,4	16,0	17,1
de 3 à 5 ans	14,3	15,8	16,2
de 6 à 15 ans	51,4	49,9	49,4
de 16 à 17 ans	9,1	8,3	7,9
de 18 à 25 ans	10,8	10,0	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>1 105</b>	<b>5 878</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	66,7	57,9	53,6
location parc privé	7,1	24,6	35,0
location en collectivité	20,2	7,0	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>555</b>	<b>3 309</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	24,1	22,4	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,8	7,8	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>367</b>	<b>2 401</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,8	11,2	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>1 450</b>	<b>10 049</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	40,9	37,1	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,9	9,1	8,2
de 75 ou plus	30,0	28,0	29,4
- dont 100%	83,9	82,7	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,7	16,1	18,4
couples sans enfant	1,6	1,4	1,4
familles monoparentales	10,9	10,8	10,1
couples avec enfant(s)	8,7	8,8	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Rougemont », situé dans la commune de Sevrans, dénombre 1 688 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 78,2 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture élevé par rapport à celui de la commune (63,6 %).

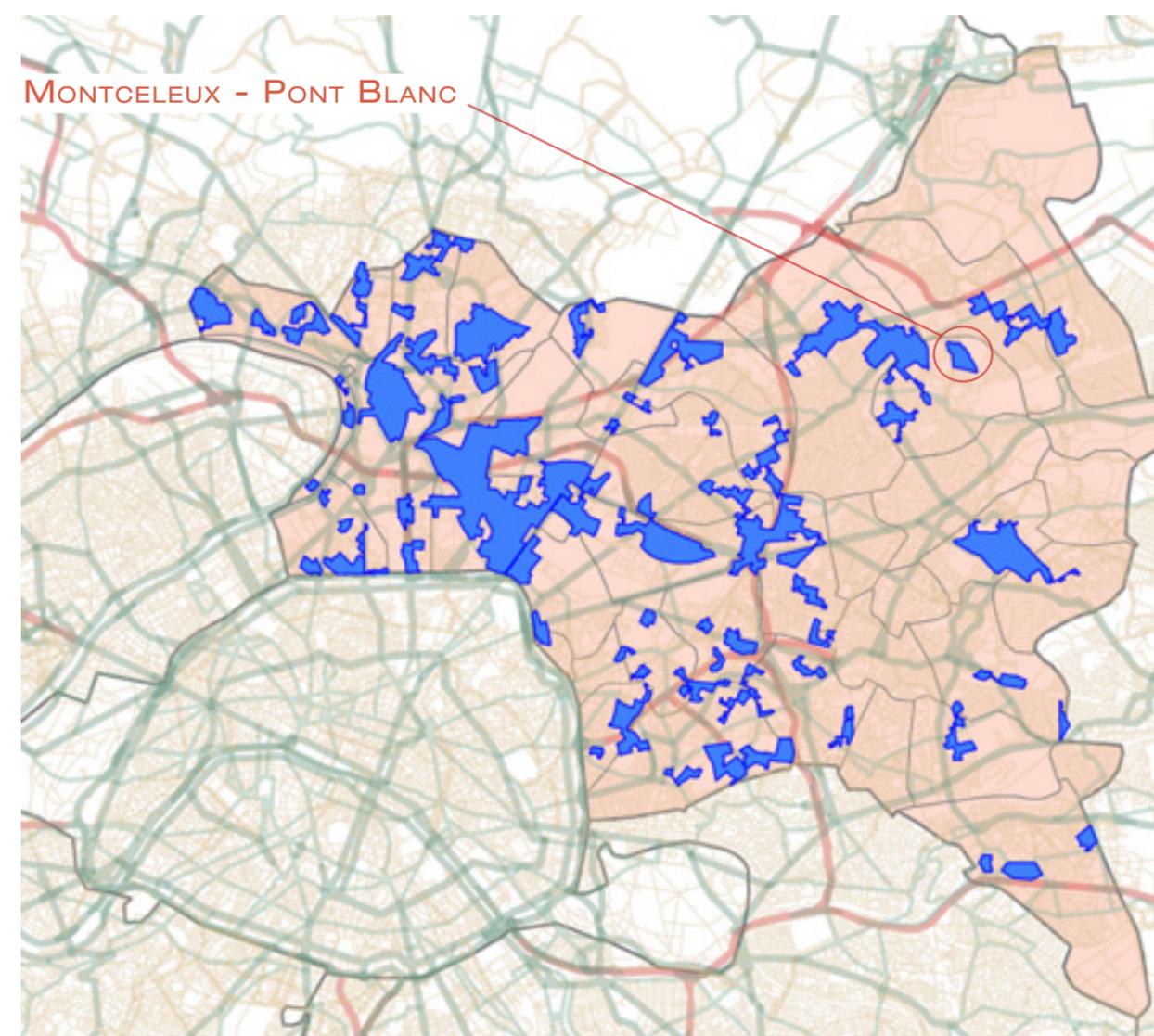
La population des allocataires du quartier se distingue de celle de la commune notamment par une surreprésentation des seniors de 60 ans ou plus (21,3 % contre 12,0 %) ainsi qu'une sous-représentation des 25-44 ans (45,1 % contre 54,2 %). De même, la part des allocataires isolés est plus importante dans le quartier (40,2 % contre 31,0 %), alors que celle des couples avec enfant(s) est nettement inférieure (33,2 % contre 42,7 %).

Le quartier compte 904 familles allocataires, soit 53,6 % de la population des allocataires, un résultat en dessous de celui de la commune (63,3 %).

De plus, la répartition des familles du quartier se différencie de celle de la commune : la part des familles nombreuses est plus importante dans le quartier (40,4 % contre 36,2 %) alors que le nombre de familles de 2 enfants à charge reflète un moindre taux (28,7 % contre 35,7 %). En revanche, la répartition des enfants à charge demeure assez similaire sur les deux niveaux territoriaux.

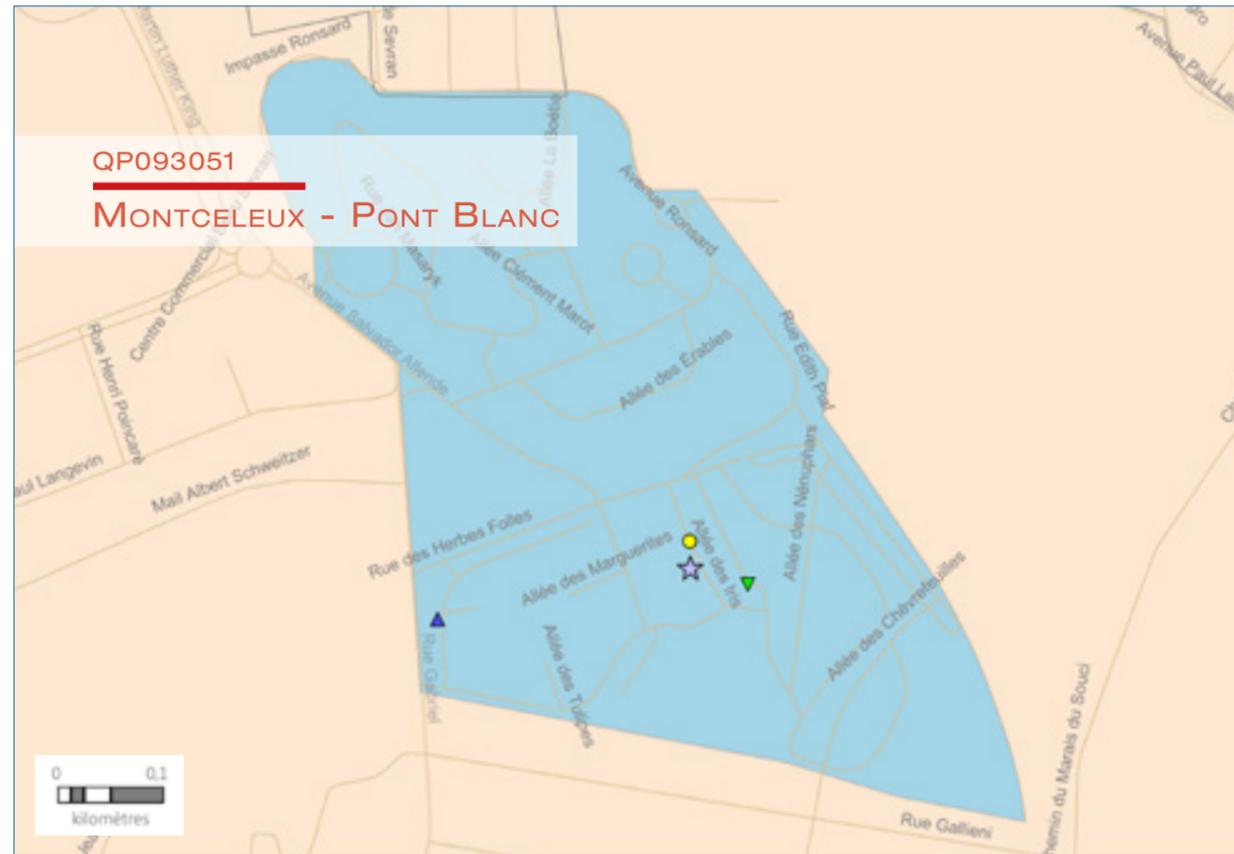
L'écart entre le quartier et la commune est très significatif concernant les bénéficiaires d'aide au logement (65,5 % contre 53,8 % dans la commune). En revanche, l'écart relatif aux bénéficiaires de minima sociaux devient négligeable (32,9 % contre 30,3 %), il en est de même quant à la prime d'activité (21,7 % contre 22,0 %). Le quartier compte 1 450 allocataires, dans le champ des revenus, dont 40,9 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 37,1 % dans la commune), avec la plus forte présence d'allocataires isolés (19,7 %). ■

### MONTCELEUX - PONT BLANC COMMUNE : SEVRANS



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093051	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>6 901</b>	<b>50 077</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>1 626</b>	<b>10 924</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	70,8	63,6	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,2	4,7	6,5
de 25 à 44 ans	54,4	54,2	54,4
de 45 à 59 ans	29,8	29,2	27,4
de 60 ans ou plus	12,5	12,0	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	27,9	31,0	36,4
couples sans enfant	6,4	5,6	5,3
familles monoparentales	24,7	20,6	19,2
couples avec enfant(s)	41,0	42,7	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>1 069</b>	<b>6 918</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	25,7	28,1	30,2
2 enfants	34,6	35,7	39,2
3 enfants ou plus	39,7	36,2	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>2 477</b>	<b>15 585</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	16,0	16,0	17,1
de 3 à 5 ans	17,2	15,8	16,2
de 6 à 15 ans	50,4	49,9	49,4
de 16 à 17 ans	7,5	8,3	7,9
de 18 à 25 ans	8,9	10,0	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>1 105</b>	<b>5 878</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	77,4	57,9	53,6
location parc privé	11,7	24,6	35,0
location en collectivité	4,1	7,0	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>463</b>	<b>3 309</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,3	22,4	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,2	7,8	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>390</b>	<b>2 401</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,2	11,2	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>1 474</b>	<b>10 049</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	37,3	37,1	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,3	9,1	8,2
de 75 ou plus	28,0	28,0	29,4
- dont 100%	81,6	82,7	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	13,6	16,1	18,4
couples sans enfant	1,2	1,4	1,4
familles monoparentales	12,6	10,8	10,1
couples avec enfant(s)	9,9	8,8	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Montceuleux - Pont Blanc », situé dans la commune de Sevran, dénombre 1 626 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 70,8 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture plus élevé que celui de la commune (63,6 %).

La structure par âge de la population des allocataires du quartier suit étroitement celle de la commune, avec une prédominance des 25-44 ans (54,4 %), suivis des 45-59 ans (29,8 %), la part des seniors 60 ans ou plus est surreprésentée par rapport à celle des jeunes de moins de 25 ans (12,5 % contre 3,2 %). En revanche, l'étude de la structure familiale brosse certaines divergences, les plus marquées concernent les familles monoparentales (24,7 % dans le quartier contre 20,6 % dans la commune) et les allocataires isolés (27,9 % contre 31,0 %).

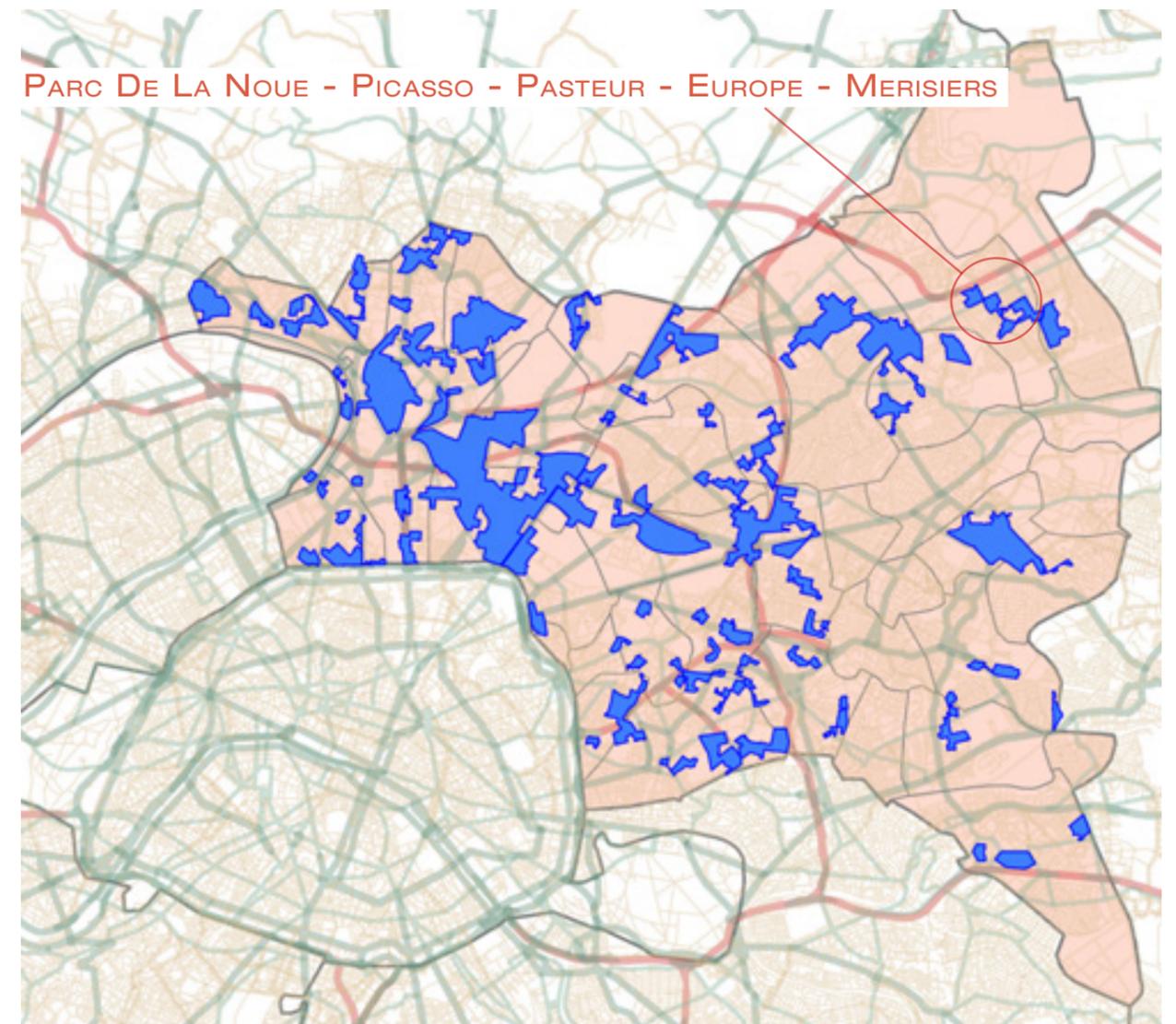
Quant aux familles allocataires, leur part dans la population totale des allocataires demeure assez similaire dans les deux niveaux territoriaux. De plus, les familles

nombreuses sont prédominantes tant dans le quartier que dans la commune (39,7 % contre 36,2 % dans la commune). De même, la répartition selon l'âge des enfants à charge est quasi-identique dans les deux niveaux.

Le quartier compte 1 105 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 68,0 % de la population des allocataires (contre 53,8 % dans la commune), dont presque 8 bénéficiaires sur 10 habitent dans le parc social (contre 57,9 %). La part des bénéficiaires de la prime d'activité est relativement plus importante dans le quartier (24,0 % contre 22,0 %). En revanche, la part des bénéficiaires de minima sociaux demeure légèrement plus faible (28,5 % contre 30,3 %), avec presque 8 bénéficiaires sur 10 percevant le Rsa. Enfin, le niveau de dépendance des prestations à 50 % ou plus est quasi-identique entre le quartier et la commune (autour de 37,0 %), avec une majorité d'allocataires isolés et de familles monoparentales. ■

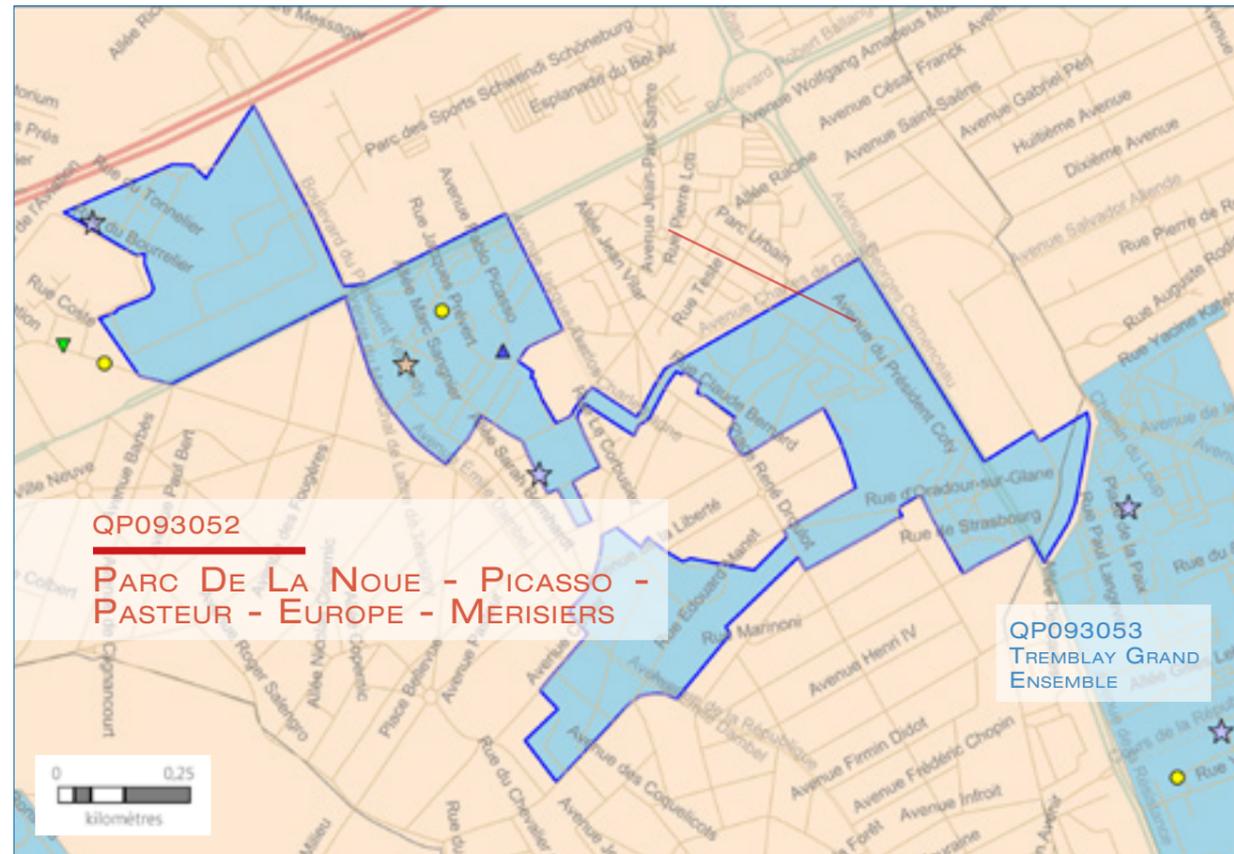
QP093052

### PARC DE LA NOUE - PICASSO - PASTEUR - EUROPE - MERISIERS COMMUNE : VILLEPINTE



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093052	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>9 587</b>	<b>35 864</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>2 444</b>	<b>7 170</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	79,1	62,0	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	4,2	5,4	6,5
de 25 à 44 ans	54,9	59,0	54,4
de 45 à 59 ans	28,2	27,1	27,4
de 60 ans ou plus	12,8	8,5	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	26,7	27,2	36,4
couples sans enfant	5,0	4,4	5,3
familles monoparentales	26,2	20,3	19,2
couples avec enfant(s)	42,2	48,1	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>1 671</b>	<b>4 904</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	26,7	25,8	30,2
2 enfants	32,3	36,4	39,2
3 enfants ou plus	41,1	37,9	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>3 967</b>	<b>11 264</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	16,2	16,1	17,1
de 3 à 5 ans	16,0	16,1	16,2
de 6 à 15 ans	51,0	50,9	49,4
de 16 à 17 ans	7,4	8,0	7,9
de 18 à 25 ans	9,4	8,9	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>1 508</b>	<b>3 300</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	74,7	50,1	53,6
location parc privé	15,9	31,9	35,0
location en collectivité	0,2	2,7	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>698</b>	<b>1 894</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	21,1	18,7	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,5	7,7	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>597</b>	<b>1 514</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,4	13,1	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>2 244</b>	<b>6 785</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	37,2	31,5	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,6	7,5	8,2
de 75 ou plus	26,6	23,9	29,4
- dont 100%	82,2	83,5	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	13,6	14,4	18,4
couples sans enfant	1,0	0,9	1,4
familles monoparentales	13,4	9,0	10,1
couples avec enfant(s)	9,2	7,2	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Parc De La Noue - Picasso - Pasteur - Europe - Merisiers », situé dans la commune de Villepinte, dénombre 2 444 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 79,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture assez élevé par rapport à la moyenne communale (62,0 %).

La population des allocataires du quartier est légèrement plus âgée que celle de la commune où il se situe, caractérisée notamment par une part plus importante des 60 ans ou plus (12,8 % contre 8,5 %) ainsi qu'une part plus faible des 25-44 ans (54,9 % contre 59,0 %). La structure familiale se distingue notamment par une surreprésentation des familles monoparentales (26,2 % contre 20,3 %) tandis que les couples avec enfant(s) à charge sont sous-représentés (42,2 % contre 48,1 %).

La part des familles allocataires du quartier est identique à celle de la commune (68,4 %). En revanche, la part des familles nombreuses est plus importante (41,1 % contre 37,9 %) ; et celle des familles de 2 en-

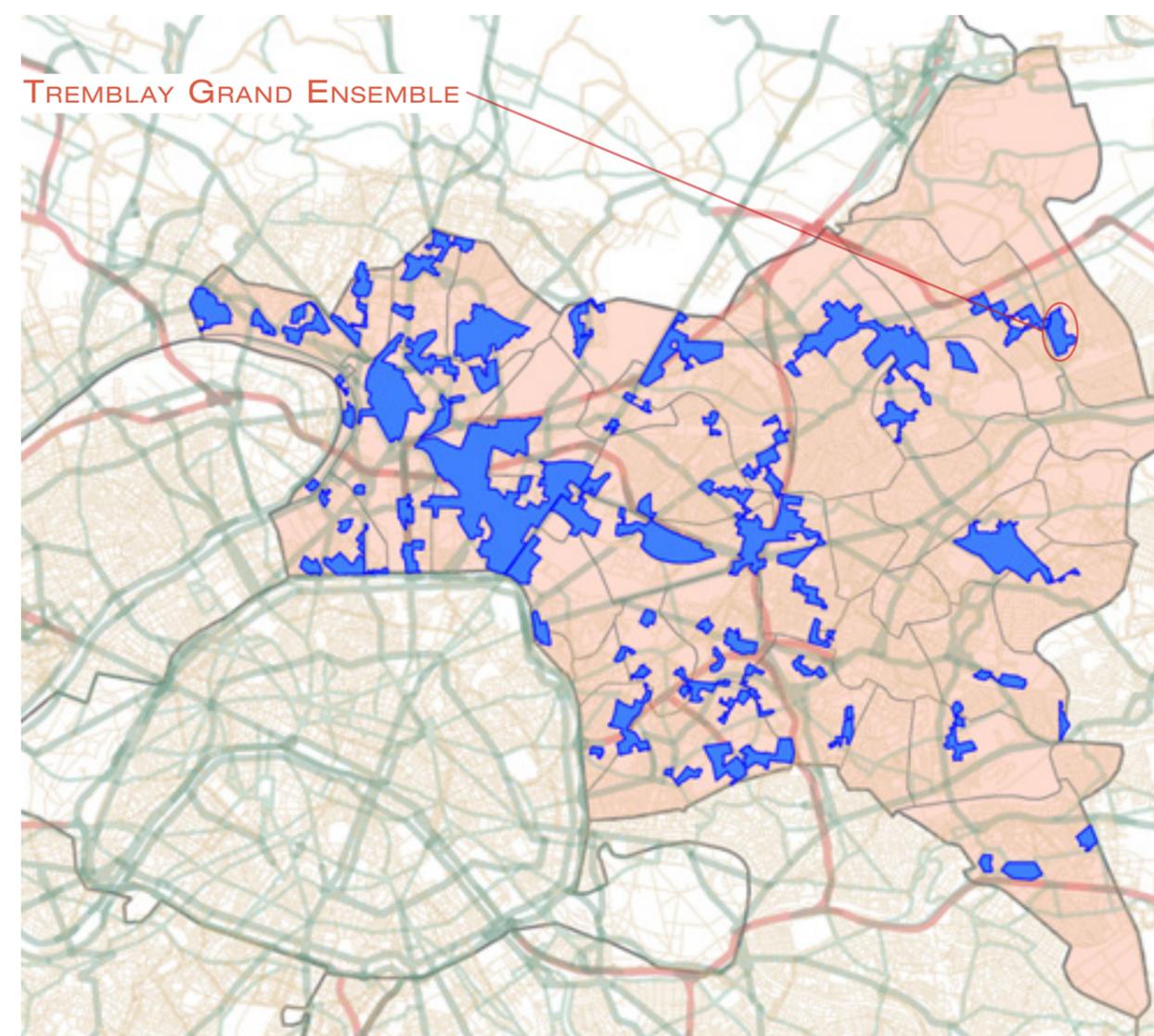
fants demeure plus faible (32,3 % contre 36,4 %). La répartition selon l'âge des enfants à charge des deux niveaux territoriaux est similaire (moins d'un point d'écart pour toutes les tranches d'âge).

Le quartier compte 1 508 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 61,7 % de la population des allocataires, assez élevé par rapport à la moyenne communale (46,0 %). Les trois quarts des bénéficiaires du quartier habitent dans le parc social, tandis que ce résultat n'est que de 50,1 % au niveau de la commune. Concernant d'autres prestations, les résultats du quartier sont légèrement plus élevés : 28,6 % des allocataires du quartier sont bénéficiaires de minima sociaux (dont presque trois quarts percevant le Rsa) contre 26,4 % dans la commune, et 24,4 % contre 21,1 % en termes de prime d'activité. Enfin, parmi 2 244 allocataires, dans le champ des revenus du quartier, 37,2 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 31,5 % dans la commune), dont 13,6 % sont des allocataires isolés et 13,4 % des familles monoparentales. ■

QP093053

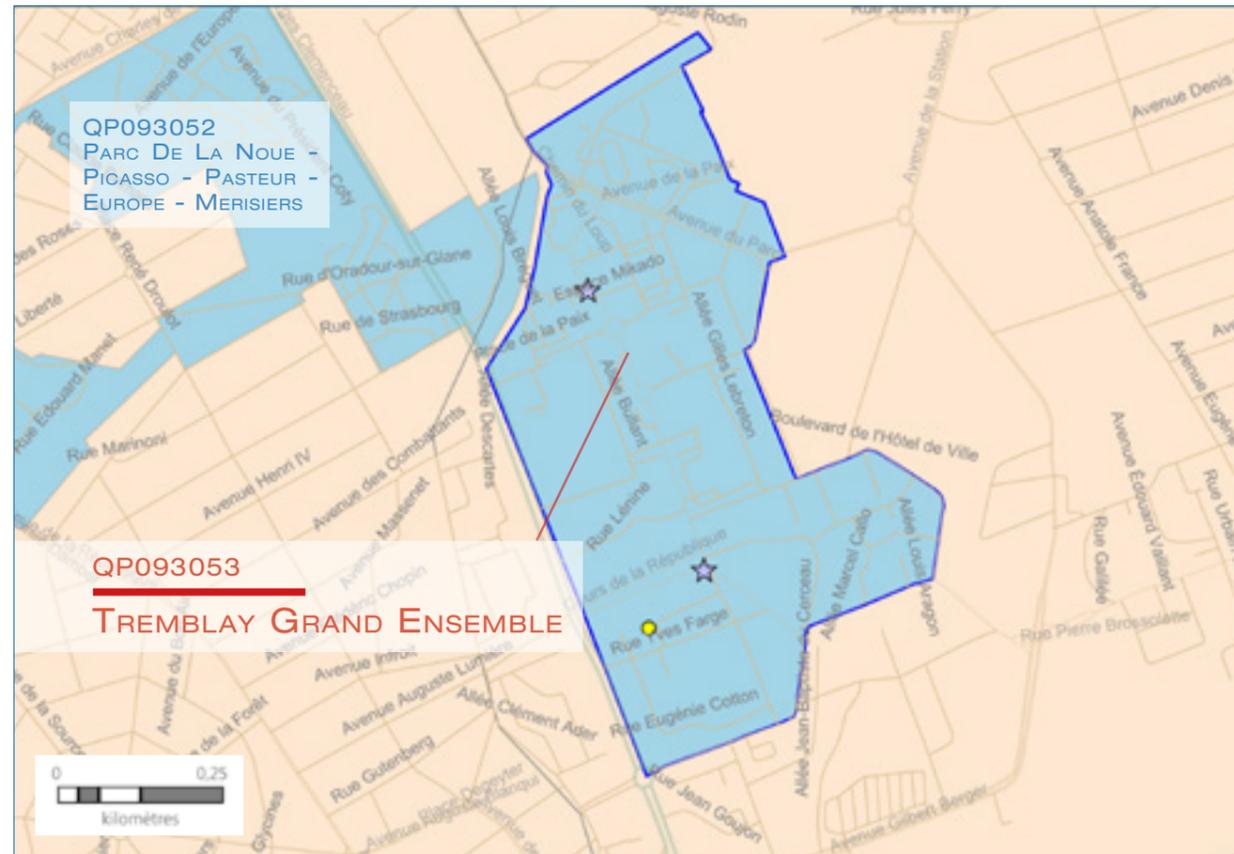
## TREMBLAY GRAND ENSEMBLE

### COMMUNE : TREMBLAY-EN-FRANCE

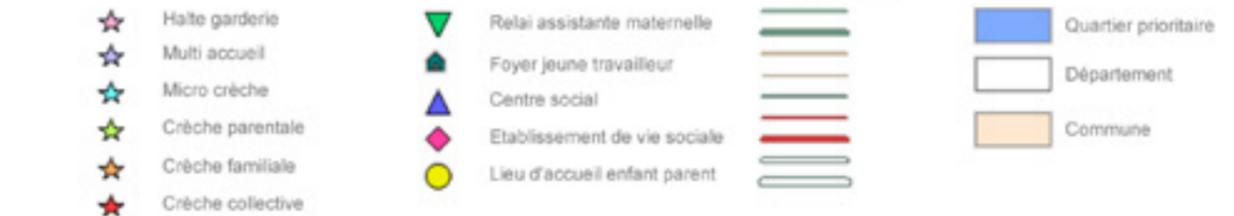


## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT      STRUCTURES DE VIE SOCIALE      RÉSEAU ROUTIER      LIMITES ADMINISTRATIVES



## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093053	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>7 297</b>	<b>34 704</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>2 162</b>	<b>6 826</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	76,9	59,3	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,8	4,9	6,5
de 25 à 44 ans	47,7	58,5	54,4
de 45 à 59 ans	30,3	27,6	27,4
de 60 ans ou plus	18,2	9,1	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	39,8	28,6	36,4
couples sans enfant	5,6	4,2	5,3
familles monoparentales	21,9	18,1	19,2
couples avec enfant(s)	32,7	49,1	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>1 181</b>	<b>4 587</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,7	24,7	30,2
2 enfants	34,7	42,3	39,2
3 enfants ou plus	34,6	33,0	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>2 612</b>	<b>10 128</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,6	16,3	17,1
de 3 à 5 ans	16,5	16,1	16,2
de 6 à 15 ans	50,0	50,7	49,4
de 16 à 17 ans	7,8	8,1	7,9
de 18 à 25 ans	10,0	8,8	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>1 437</b>	<b>2 983</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	78,3	56,6	53,6
location parc privé	3,8	21,7	35,0
location en collectivité	16,6	10,6	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>693</b>	<b>1 535</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,6	14,8	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,5	7,7	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>453</b>	<b>1 225</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,8	14,1	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>1 883</b>	<b>6 382</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	40,7	26,9	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,1	6,4	8,2
de 75 ou plus	30,6	20,5	29,4
- dont 100%	82,7	83,7	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	20,8	13,9	18,4
couples sans enfant	0,8	0,8	1,4
familles monoparentales	11,4	6,8	10,1
couples avec enfant(s)	7,8	5,3	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Tremblay Grand Ensemble », situé dans la commune de Tremblay-en-France, dénombre 2 162 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 76,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture nettement plus élevé que la moyenne communale (59,3 %).

La population allocataire du quartier se distingue fortement de celle de la commune, avec une surreprésentation des seniors de 60 ans ou plus (18,2 % contre 9,1 %), couplée avec une sous-représentation des 25-44 ans (47,7 % contre 58,5 %). Cette configuration transparaît dans la structure familiale du quartier, caractérisée notamment par une forte sous-représentation des couples avec enfant(s) à charge (32,7 % contre 49,1 %) ainsi qu'une surreprésentation des allocataires isolés (39,8 % contre 28,6 %).

La part des familles dans la population allocataire du quartier est plus faible que dans la commune (54,6 % contre 67,2 %). La répartition des familles du quartier en fonction du nombre d'enfants demeure relativement

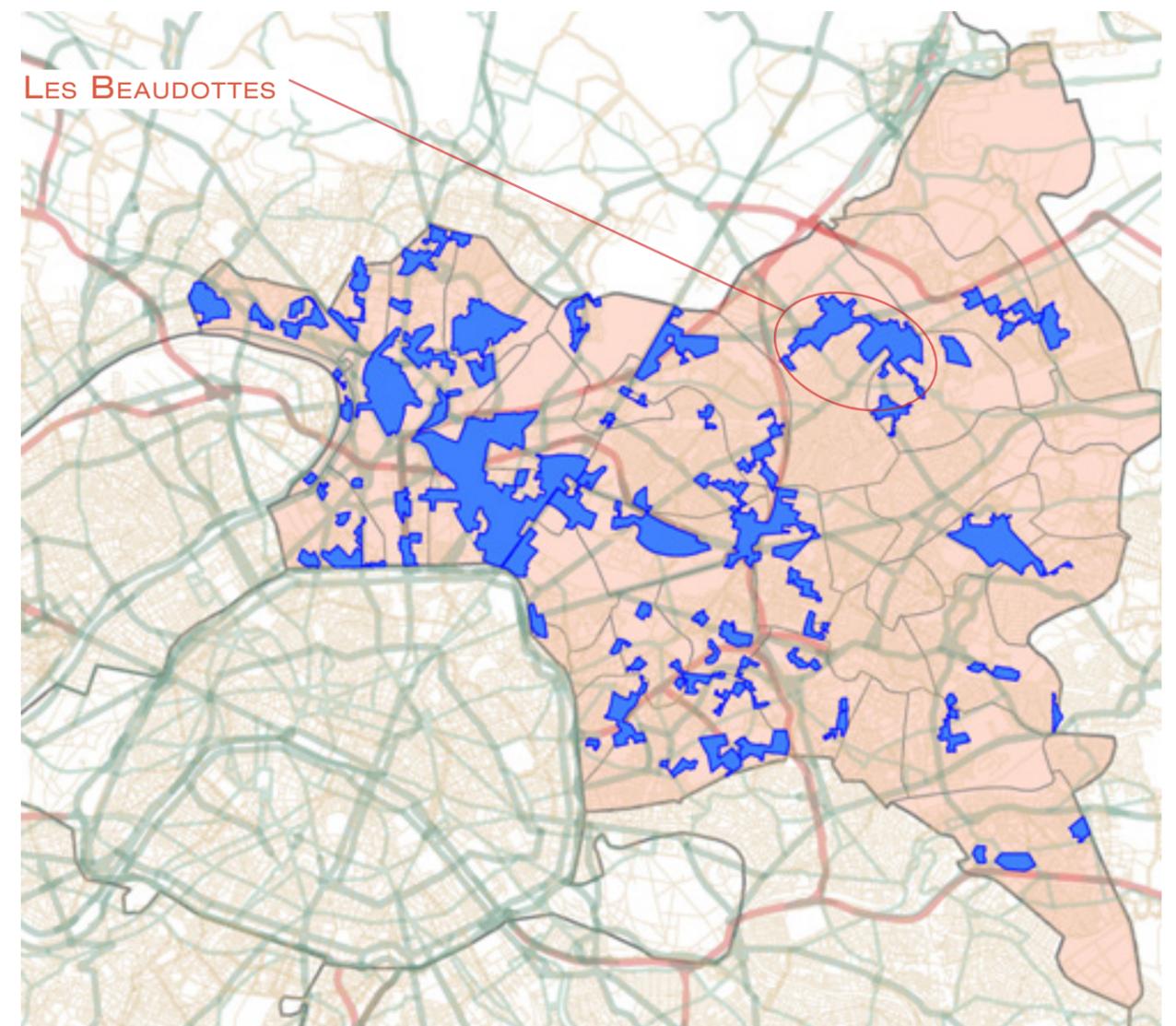
égale, alors que celle de la commune met en exergue une prédominance des familles de 2 enfants (42,3 %). En revanche, la répartition selon l'âge des enfants à charge est similaire dans les deux niveaux territoriaux.

S'agissant des prestations perçues, la part des bénéficiaires est plus importante dans le quartier que dans la commune. Cette tendance est très marquée en termes d'aide au logement : 66,5 % de la population allocataire du quartier sont bénéficiaires de cette aide, soit plus de 20 points qu'au niveau communal (43,7 %). Cet écart, quoique significatif, devient plus modéré quant aux autres prestations : 32,1 % contre 22,5 % en matière de minima sociaux et 21,0 % contre 17,9 % de prime d'activité. De même, parmi les allocataires, dans le champ des revenus, le niveau de dépendance des prestations à 50 % ou plus des allocataires du quartier est incontestablement supérieur à celui des allocataires de la commune (40,7 contre 26,9 %). Aux deux niveaux territoriaux, les allocataires isolés sont les plus dépendants des prestations, ainsi que les familles monoparentales. ■

QP093054

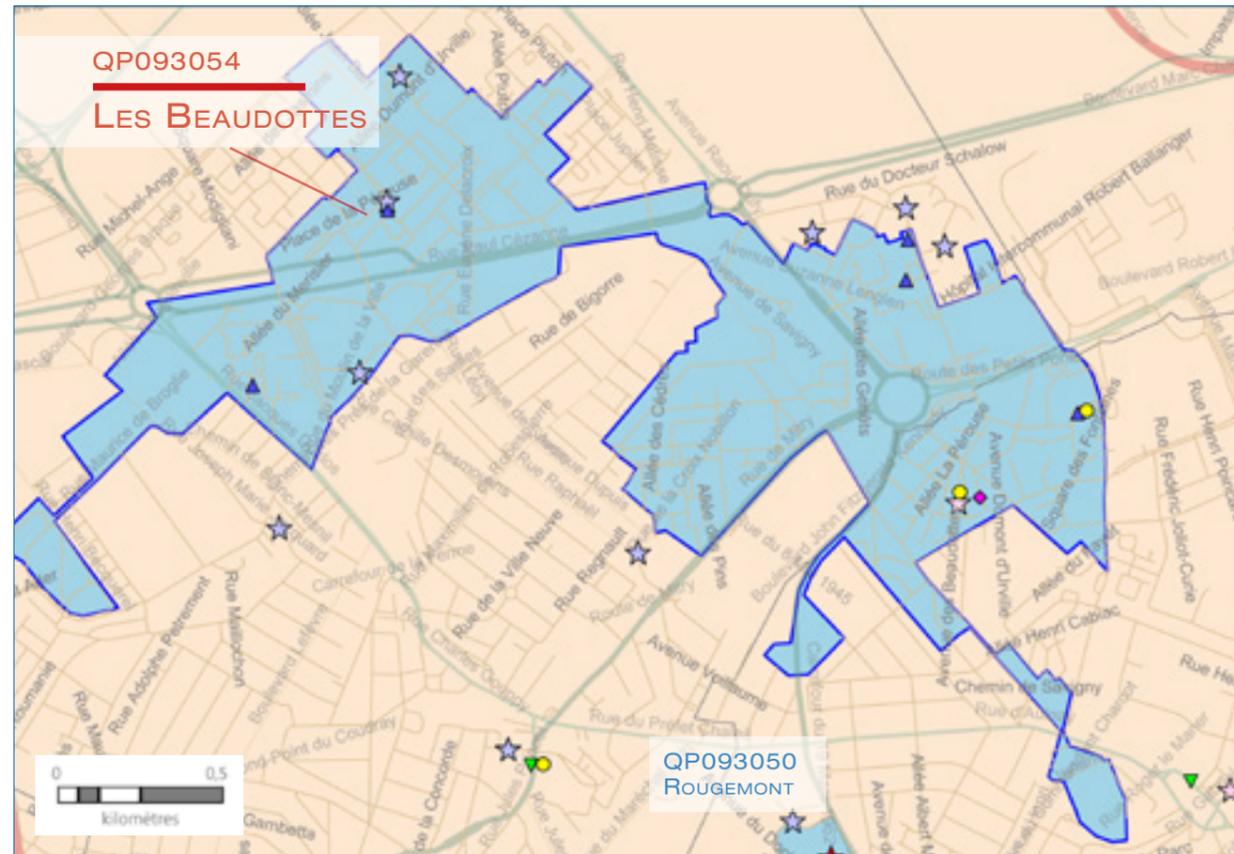
## LES BEAUDOTTES

### COMMUNES : AULNAY-SOUS-BOIS & SEVRAN



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093054	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>45 563</b>	<b>132 391</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>11 668</b>	<b>28 527</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	72,5	62,7	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	4,0	4,8	6,5
de 25 à 44 ans	48,4	54,1	54,4
de 45 à 59 ans	29,5	28,5	27,4
de 60 ans ou plus	18,1	12,6	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	34,1	31,4	36,4
couples sans enfant	6,7	5,6	5,3
familles monoparentales	22,9	19,9	19,2
couples avec enfant(s)	36,3	43,1	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>6 907</b>	<b>17 954</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	27,8	27,3	30,2
2 enfants	31,4	36,9	39,2
3 enfants ou plus	40,8	35,8	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>16 270</b>	<b>40 437</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,3	16,0	17,1
de 3 à 5 ans	15,7	15,7	16,2
de 6 à 15 ans	49,0	50,0	49,4
de 16 à 17 ans	8,7	8,4	7,9
de 18 à 25 ans	11,2	10,0	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>7 564</b>	<b>14 758</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	75,0	57,0	53,6
location parc privé	13,4	26,9	35,0
location en collectivité	7,2	6,6	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>3 912</b>	<b>8 722</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	25,5	22,9	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,0	7,7	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>2 763</b>	<b>6 121</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,2	11,7	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>10 230</b>	<b>26 125</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	43,3	37,2	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,8	8,6	8,2
de 75 ou plus	32,5	28,6	29,4
- dont 100%	81,6	83,3	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	17,7	16,6	18,4
couples sans enfant	1,4	1,3	1,4
familles monoparentales	14,3	10,6	10,1
couples avec enfant(s)	9,9	8,6	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Beaudottes », situé à la croisée des deux communes d'Aulnay-sous-Bois et de Sevran, dénombre 11 668 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 72,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture élevé par rapport à la moyenne communale (62,7 %).

La population des allocataires du quartier est relativement plus âgée que celle des communes sur lesquelles il se situe, caractérisée notamment par une part plus importante des seniors de 60 ans ou plus (18,1 % contre 12,6 %) et une part moindre des 25-44 ans (48,4 % contre 54,1 %). Concernant la structure familiale, l'écart le plus significatif est relatif aux couples avec enfant(s) à charge : 36,3 % des allocataires du quartier contre 43,1 % dans les communes, soit 6,8 points d'écart.

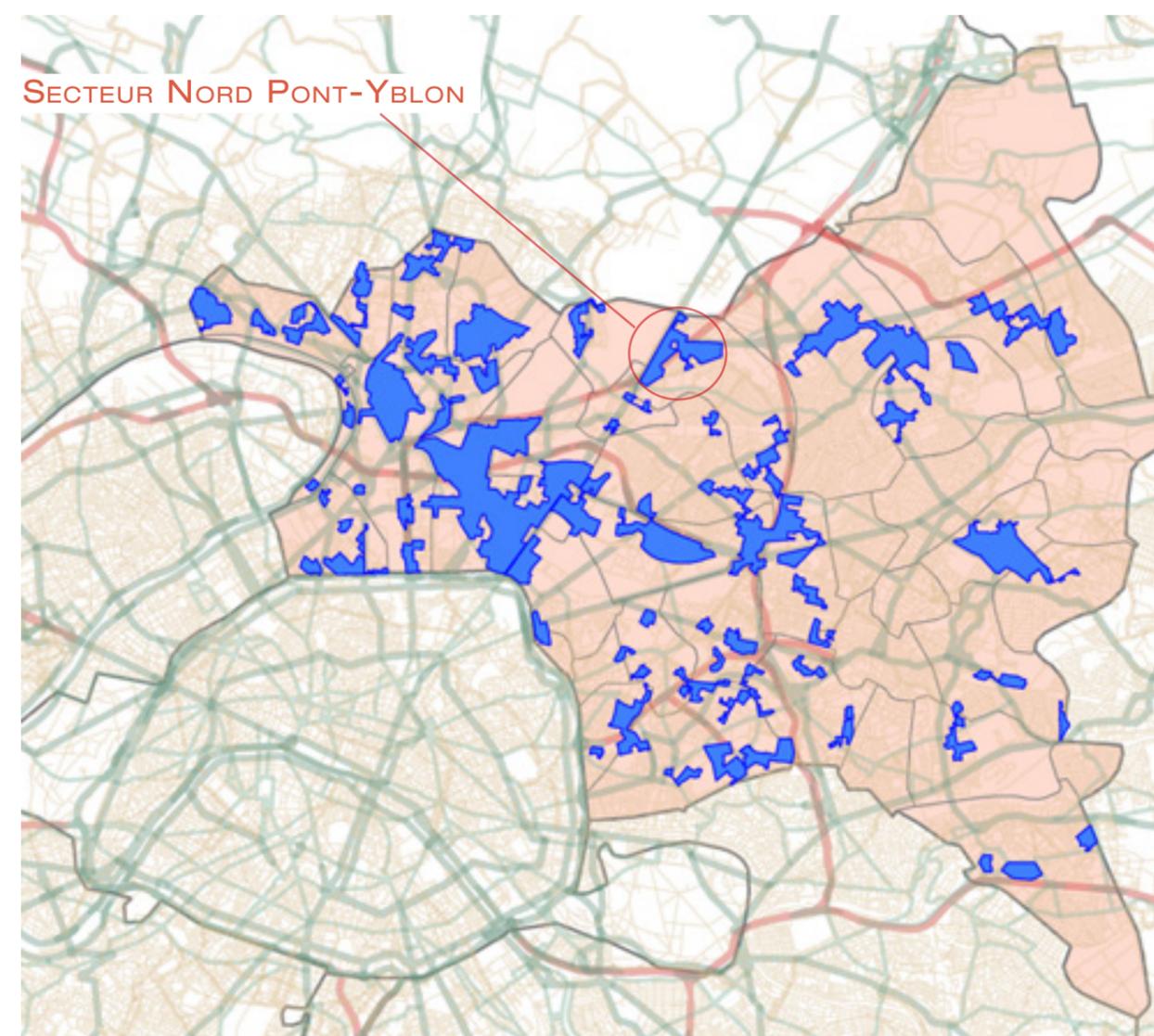
La part des familles allocataires dans le quartier est relativement plus faible que celle des communes (59,2 % contre 62,9 %), de même que la part des familles ayant 2 enfants à charge (31,4 % contre 36,9 %), alors que le taux de familles nombreuses est plus important (40,8 % contre 35,8 %).

La répartition selon l'âge des enfants à charge demeure similaire dans les deux niveaux territoriaux avec un écart autour d'un point de pourcentage pour toutes les tranches d'âge.

Le quartier compte 7 564 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 64,8 % de la population allocataire (contre 51,7 % dans les communes). La plupart des bénéficiaires du quartier habite dans le parc social (75,0 % contre seulement 13,4 % dans le privé). La part des bénéficiaires d'autres prestations est également plus importante dans le quartier quoique moins significatif : 33,5 % contre 30,6 % en termes de minima sociaux, dont plus des trois quarts perçoivent le Rsa et moins d'un quart l'Aah, et 23,7 % contre 21,5 % bénéficient de la prime d'activité. Enfin, parmi 10 230 allocataires, dans le champ des revenus du quartier, 43,3 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 37,2 % dans les communes) ; parmi ces bénéficiaires, 17,7 % sont des allocataires isolés et 14,3 % des familles monoparentales. ■

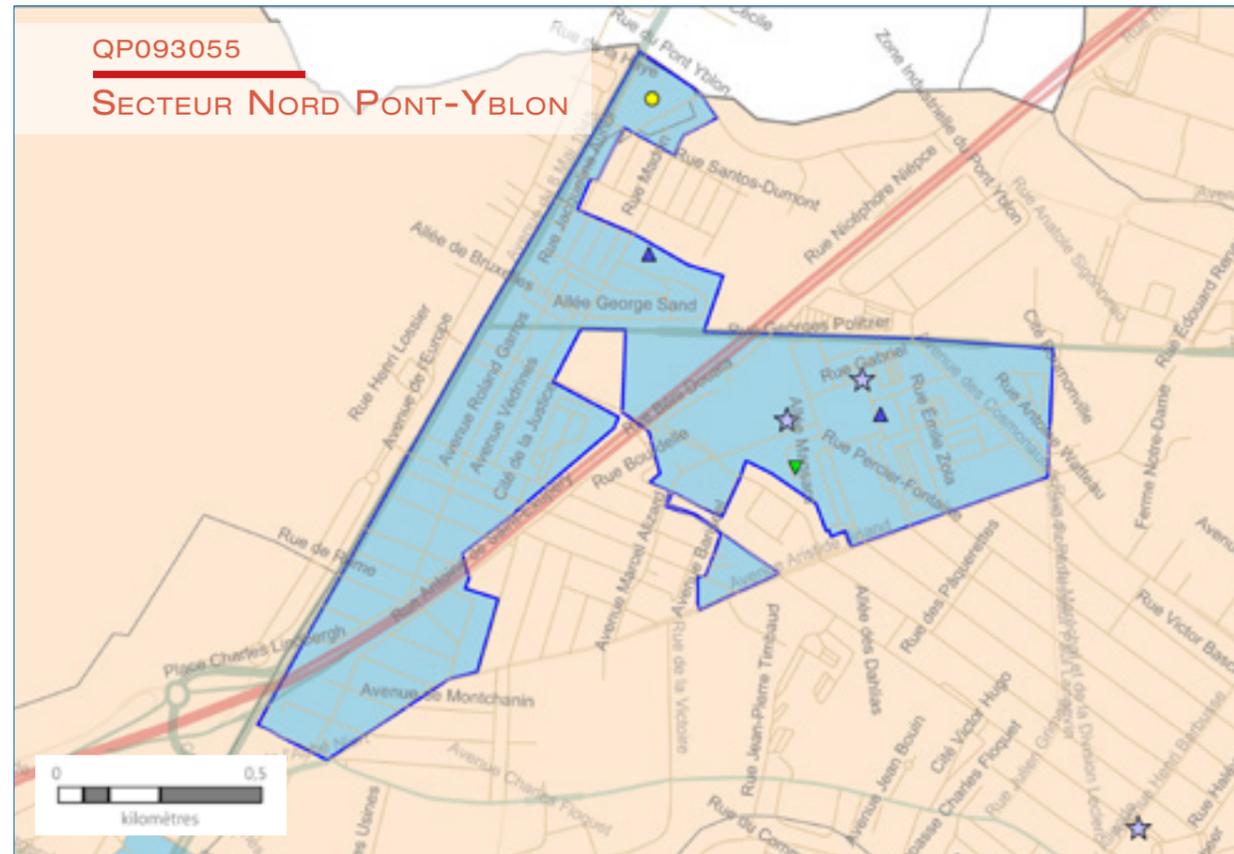
QP093055

### SECTEUR NORD PONT-YBLON COMMUNES : DUGNY & LE BLANC-MESNIL



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>—</li> <li>—</li> <li>—</li> <li>—</li> <li>—</li> <li>—</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093055	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>16 093</b>	<b>64 647</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>3 915</b>	<b>14 244</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	71,0	64,8	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,5	4,5	6,5
de 25 à 44 ans	55,3	57,2	54,4
de 45 à 59 ans	29,3	27,8	27,4
de 60 ans ou plus	11,9	10,5	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	30,1	29,2	36,4
couples sans enfant	5,5	5,5	5,3
familles monoparentales	23,8	20,6	19,2
couples avec enfant(s)	40,6	44,8	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>2 521</b>	<b>9 312</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	28,8	28,7	30,2
2 enfants	35,1	37,5	39,2
3 enfants ou plus	36,1	33,8	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>5 676</b>	<b>20 425</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	16,3	17,0	17,1
de 3 à 5 ans	17,0	16,9	16,2
de 6 à 15 ans	48,9	49,3	49,4
de 16 à 17 ans	7,7	7,6	7,9
de 18 à 25 ans	10,1	9,2	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>2 510</b>	<b>7 734</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	78,6	64,7	53,6
location parc privé	15,1	26,0	35,0
location en collectivité	1,2	1,1	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>1 180</b>	<b>4 190</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	23,8	22,9	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,3	6,5	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>1 017</b>	<b>3 275</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,3	9,7	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>3 614</b>	<b>13 236</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	39,3	36,8	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,0	8,8	8,2
de 75 ou plus	29,2	28,0	29,4
- dont 100%	81,5	82,9	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	14,9	14,9	18,4
couples sans enfant	1,1	1,4	1,4
familles monoparentales	12,6	10,7	10,1
couples avec enfant(s)	10,6	9,8	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Secteur Nord Pont-Yblon », situé à la croisée des communes de Dugny et du Blanc-Mesnil, dénombre 3 915 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 71,0 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture plus élevé que la moyenne communale (64,8 %).

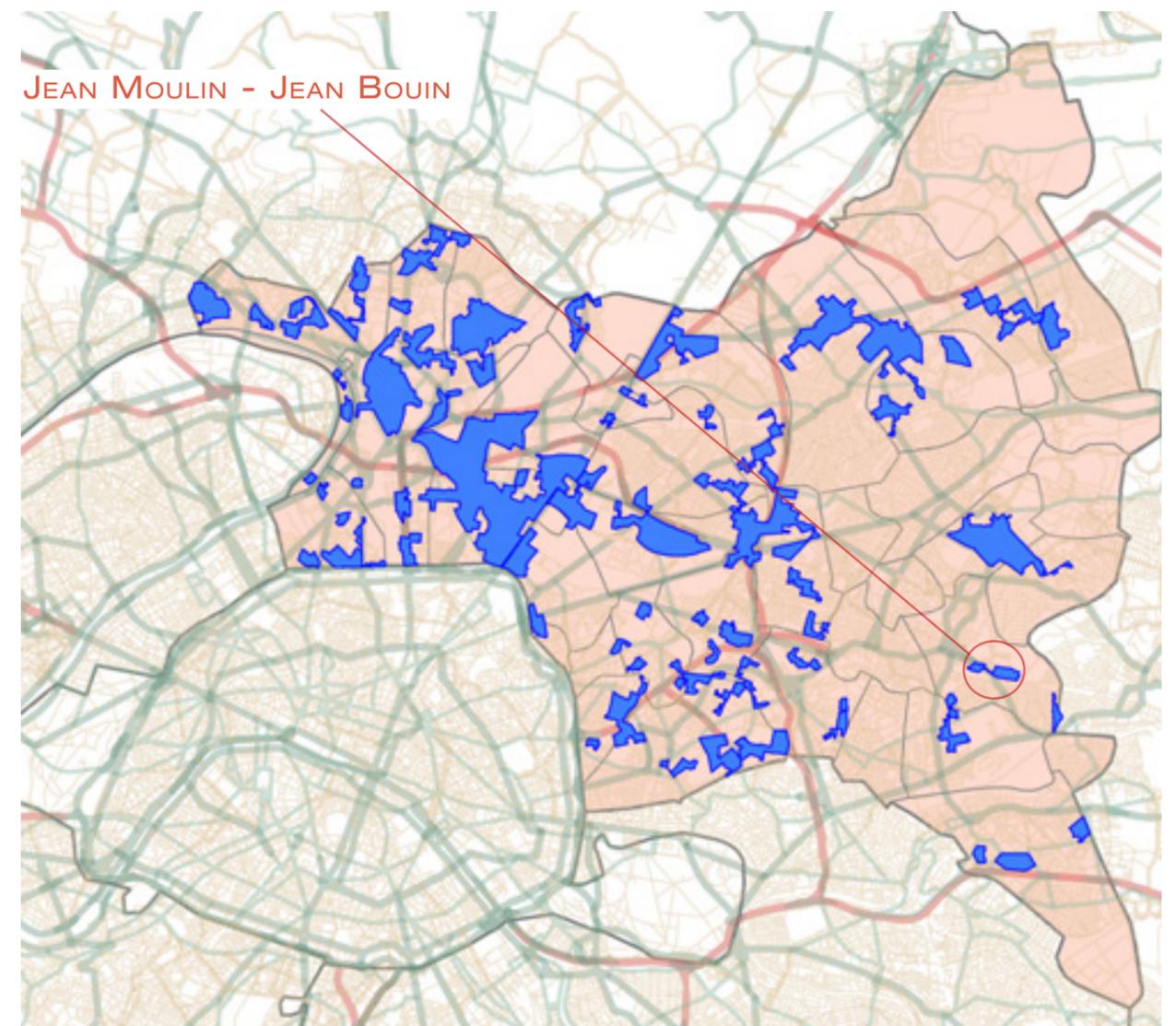
La structure par âge de la population des allocataires du quartier suit assez étroitement celle des communes où il se situe, avec une prédominance des 25-44 ans (plus de la moitié des allocataires), suivis par les 45-59 ans (presqu'un tiers). L'écart le plus significatif entre les deux niveaux territoriaux, en termes de structure familiale, concerne les couples avec enfant(s) à charge (40,6 % dans le quartier contre 44,8 % dans les communes). Ces ménages ainsi que les isolés sont prédominants. De même, la répartition des familles allocataires selon le nombre d'enfants et selon l'âge des enfants à charge demeure assez similaire entre le

quartier et les communes. En revanche, il existe une légère prépondérance des familles nombreuses dans ce quartier (36,1 % des familles allocataires), tandis que cette supériorité se situe au niveau communal pour les familles ayant 2 enfants à charge (37,5 %).

Parmi les 3 915 allocataires du quartier, 64,1 % sont bénéficiaires d'une aide au logement (dont 78,6 % habitent dans le parc social), 30,1 % de minima sociaux (dont 23,8 % du Rsa), et 26,0 % de la prime d'activité. L'ensemble de ces résultats est supérieur dans le quartier prioritaire étudié. De même, la dépendance aux prestations à 50% ou plus est également plus importante sur ce quartier, soit 39,3 % des allocataires du quartier, dans le champ des revenus, contre 36,8 % au niveau de la commune, répartie comme suit : les allocataires isolés (14,9 %), les familles monoparentales (12,6 %) et les couples avec enfant(s) à charge (10,6 %). ■

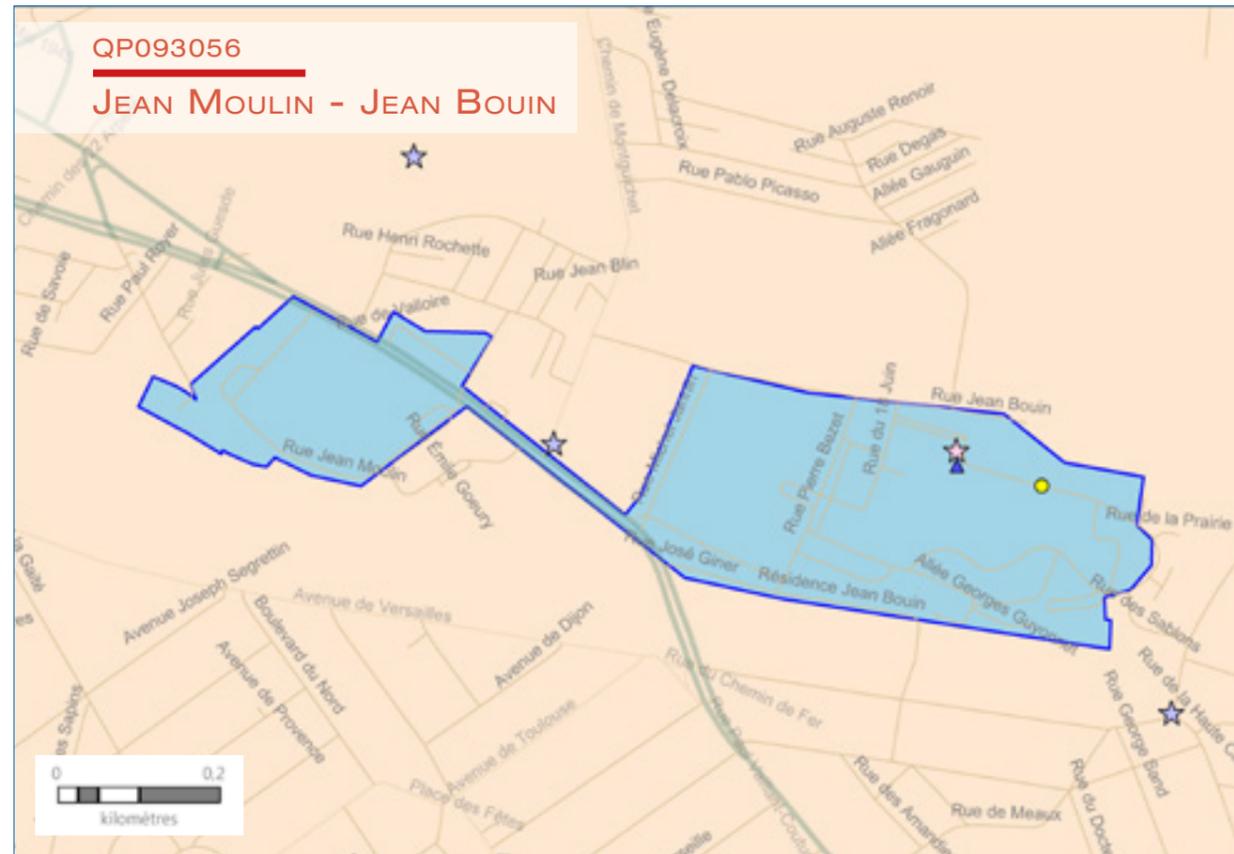
QP093056

### JEAN MOULIN - JEAN BOUIN COMMUNE : GAGNY



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT      STRUCTURES DE VIE SOCIALE      RÉSEAU ROUTIER      LIMITES ADMINISTRATIVES

- |                     |                                |                  |                        |
|---------------------|--------------------------------|------------------|------------------------|
| ★ Halte garderie    | ▼ Relai assistante maternelle  | — Réseau routier | ■ Quartier prioritaire |
| ★ Multi accueil     | ▲ Foyer jeune travailleur      | — Département    | □ Département          |
| ★ Micro crèche      | ▲ Centre social                | — Commune        | □ Commune              |
| ★ Crèche parentale  | ◆ Etablissement de vie sociale |                  |                        |
| ★ Crèche familiale  | ● Lieu d'accueil enfant parent |                  |                        |
| ★ Crèche collective |                                |                  |                        |

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093056	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>4 760</b>	<b>39 195</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>1 231</b>	<b>7 281</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	72,1	55,6	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,7	5,0	6,5
de 25 à 44 ans	58,3	59,8	54,4
de 45 à 59 ans	26,7	27,9	27,4
de 60 ans ou plus	11,2	7,2	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	30,3	27,2	36,4
couples sans enfant	4,3	3,8	5,3
familles monoparentales	28,8	20,2	19,2
couples avec enfant(s)	36,6	48,7	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>805</b>	<b>5 020</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	33,5	26,3	30,2
2 enfants	35,2	46,4	39,2
3 enfants ou plus	31,3	27,4	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>1 693</b>	<b>10 635</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	17,3	16,6	17,1
de 3 à 5 ans	18,2	16,4	16,2
de 6 à 15 ans	48,7	50,5	49,4
de 16 à 17 ans	6,9	8,0	7,9
de 18 à 25 ans	8,9	8,5	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>760</b>	<b>2 864</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	80,0	55,9	53,6
location parc privé	14,7	34,7	35,0
location en collectivité	0,5	1,0	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>365</b>	<b>1 767</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,0	17,6	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,6	6,7	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>305</b>	<b>1 426</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,6	11,6	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>1 151</b>	<b>6 916</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %) :			
de 50 à 74%	10,3	6,7	8,2
de 75 ou plus	27,0	22,4	29,4
- dont 100%	85,5	82,6	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	15,7	14,1	18,4
couples sans enfant	1,0	0,9	1,4
familles monoparentales	12,1	8,4	10,1
couples avec enfant(s)	8,5	5,6	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Jean Moulin - Jean Bouin », situé dans la commune de Gagny, dénombre 1 231 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 72,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture assez élevé par rapport à celui de la commune (55,6 %).

La population allocataire du quartier se distingue de celle de la commune, notamment par une part légèrement plus importante des seniors de 60 ans ou plus (11,2 % contre 7,2 %). En revanche, sa structure familiale est bien différente, avec une nette sous-représentation des couples avec enfant(s) à charge (36,6 % contre 48,7 %) et une surreprésentation des familles monoparentales (28,8 % contre 20,2 %).

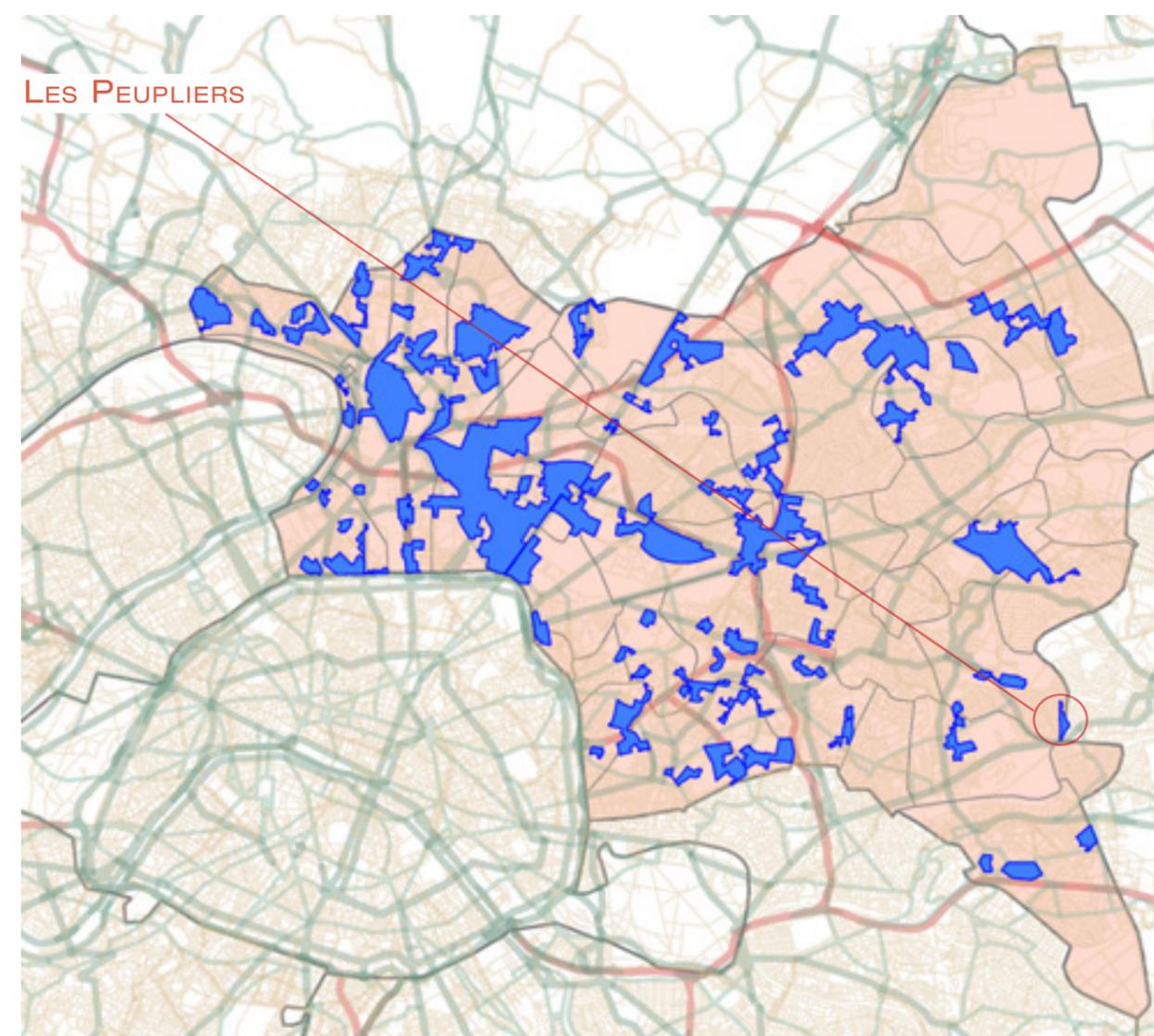
La répartition des 805 familles allocataires du quartier est très différente de celle de la commune. L'écart concerne les familles de 2 enfants à charge (35,2 % dans le quartier contre 46,4 % dans la commune) et celles ayant un enfant unique (33,5 % contre 26,3 %).

En revanche, la répartition selon l'âge des enfants à charge demeure similaire entre les deux niveaux territoriaux.

Le quartier détient une part des bénéficiaires d'aide au logement assez importante par rapport à la moyenne communale (61,7 % contre 39,3 %), dont 80,0 % des bénéficiaires habitent dans le parc social (contre 55,9 % dans la commune). La part des bénéficiaires d'autres prestations est également plus importante dans ce quartier prioritaire, quoique moins significatif : 29,7 % contre 24,3 % en termes de minima sociaux dont 22,0 % perçoivent le Rsa, et 24,8 % contre 19,6 % bénéficient de la prime d'activité. Enfin, parmi les 1 151 allocataires, dans le champ des revenus du quartier, 37,3 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 29,1 %), avec un taux important d'allocataires isolés (15,7 %) et de familles monoparentales (12,1 %). ■

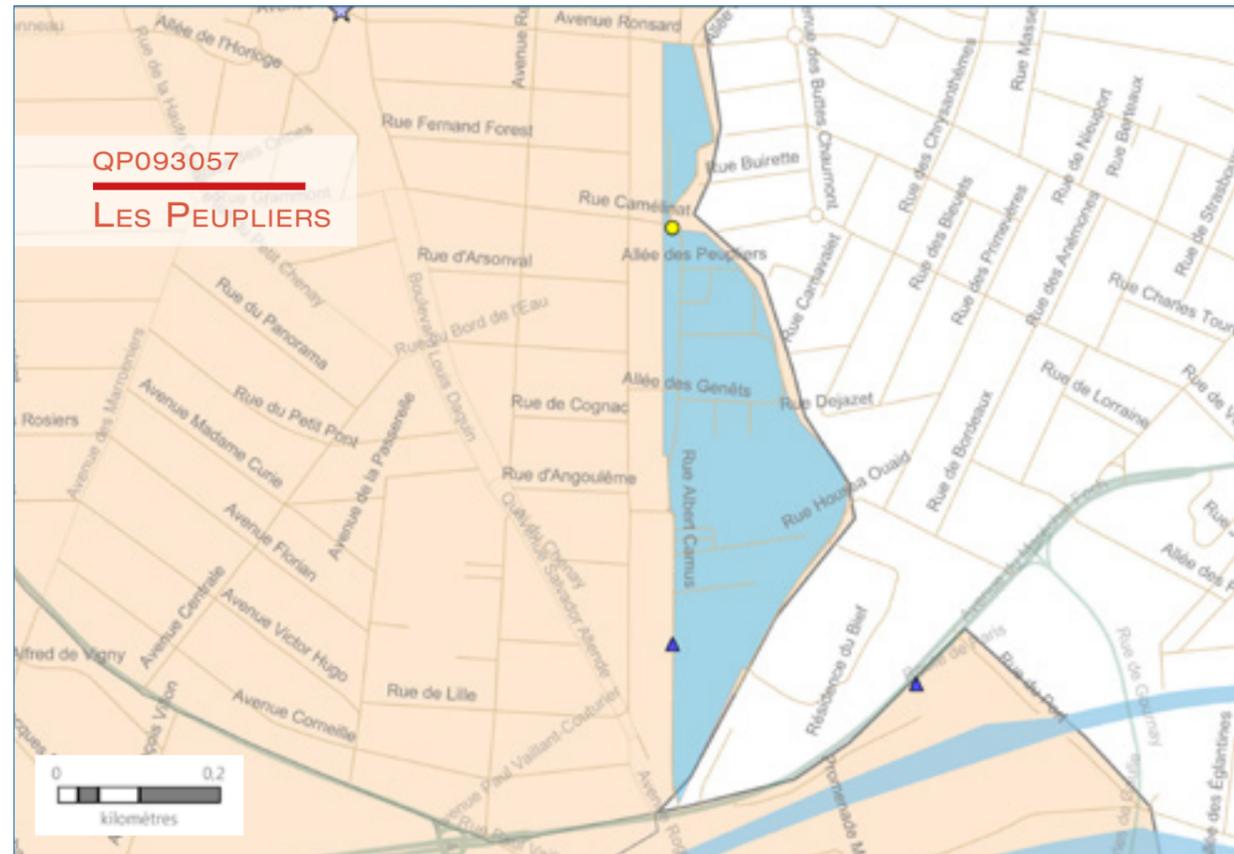
QP090057

### LES PEUPLIERS COMMUNE : GAGNY



# 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT      STRUCTURES DE VIE SOCIALE      RÉSEAU ROUTIER      LIMITES ADMINISTRATIVES

- |                     |                                |                  |                        |
|---------------------|--------------------------------|------------------|------------------------|
| ☆ Halte garderie    | ▼ Relai assistante maternelle  | — Réseau routier | ■ Quartier prioritaire |
| ☆ Multi accueil     | ▲ Foyer jeune travailleur      | — Réseau routier | □ Département          |
| ☆ Micro crèche      | ▲ Centre social                | — Réseau routier | ■ Commune              |
| ☆ Crèche parentale  | ◆ Etablissement de vie sociale | — Réseau routier |                        |
| ☆ Crèche familiale  | ● Lieu d'accueil enfant parent | — Réseau routier |                        |
| ☆ Crèche collective |                                | — Réseau routier |                        |

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

# 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093057	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>1 785</b>	<b>39 195</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>470</b>	<b>7 281</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	75,6	55,6	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,2	5,0	6,5
de 25 à 44 ans	48,5	59,8	54,4
de 45 à 59 ans	35,5	27,9	27,4
de 60 ans ou plus	12,8	7,2	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	30,9	27,2	36,4
couples sans enfant	6,6	3,8	5,3
familles monoparentales	27,4	20,2	19,2
couples avec enfant(s)	35,1	48,7	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>294</b>	<b>5 020</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	27,6	26,3	30,2
2 enfants	31,6	46,4	39,2
3 enfants ou plus	40,8	27,4	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>680</b>	<b>10 635</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	13,7	16,6	17,1
de 3 à 5 ans	16,8	16,4	16,2
de 6 à 15 ans	51,3	50,5	49,4
de 16 à 17 ans	8,1	8,0	7,9
de 18 à 25 ans	10,1	8,5	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>299</b>	<b>2 864</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	99,3	55,9	53,6
location parc privé	0,7	34,7	35,0
location en collectivité	0,0	1,0	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>139</b>	<b>1 767</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %) :	19,1	17,6	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %) :	10,4	6,7	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>119</b>	<b>1 426</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %) :	6,7	11,6	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>421</b>	<b>6 916</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %) :	37,5	29,1	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	8,3	6,7	8,2
de 75 ou plus	29,2	22,4	29,4
- dont 100%	78,9	82,6	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	15,2	14,1	18,4
couples sans enfant	1,2	0,9	1,4
familles monoparentales	13,1	8,4	10,1
couples avec enfant(s)	8,1	5,6	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Peupliers », situé dans la commune de Gagny, dénombre 470 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 75,6 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture plus élevé que celui de la commune (55,6 %) et aussi par rapport au taux médian de tous les quartiers prioritaires du département (69,6 %).

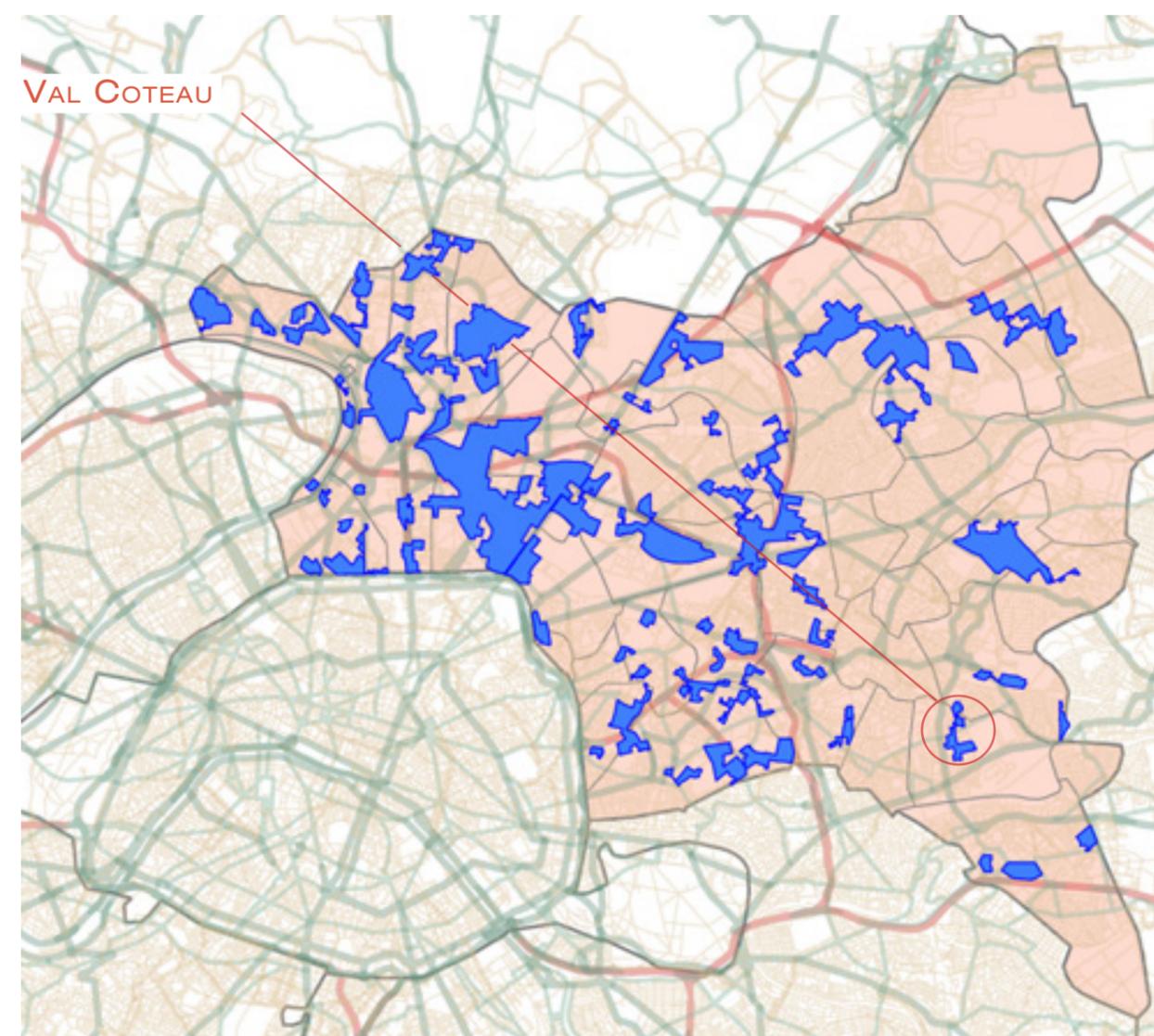
La population allocataire du quartier se distingue de celle de la commune, notamment par la part nettement plus faible des 25-44 ans (48,5 % contre 59,8 %) et celle des plus de 44 ans plus élevée (35,5 % contre 27,9 % pour les 45-59 ans, 12,8 % contre 7,2 % pour les 60 ans ou plus). La part des couples avec enfant(s) à charge est ainsi bien plus faible dans ce quartier (35,1 % contre 48,7 %), tandis que celle des familles monoparentales est plus importante (27,4 % contre 20,2 %). Il est à noter que la part des 45-59 ans du quartier est la plus importante comparée à celle des autres quartiers prioritaires du département.

Quant aux familles allocataires du quartier, leur part dans la population allocataire demeure plus faible que dans la commune (62,6 % contre 68,9 %). Dans ce quartier prioritaire, les familles nombreuses sont

prédominantes (40,8 %), alors que dans la commune, cette prédominance concerne les familles de 2 enfants (46,4 %). La structure par âge des enfants à charge est sensiblement identique dans les deux niveaux territoriaux étudiés, l'écart le plus marquant concerne les moins de 3 ans : 13,7 % dans le quartier contre 16,6 % dans la commune, soit 2,9 points d'écart.

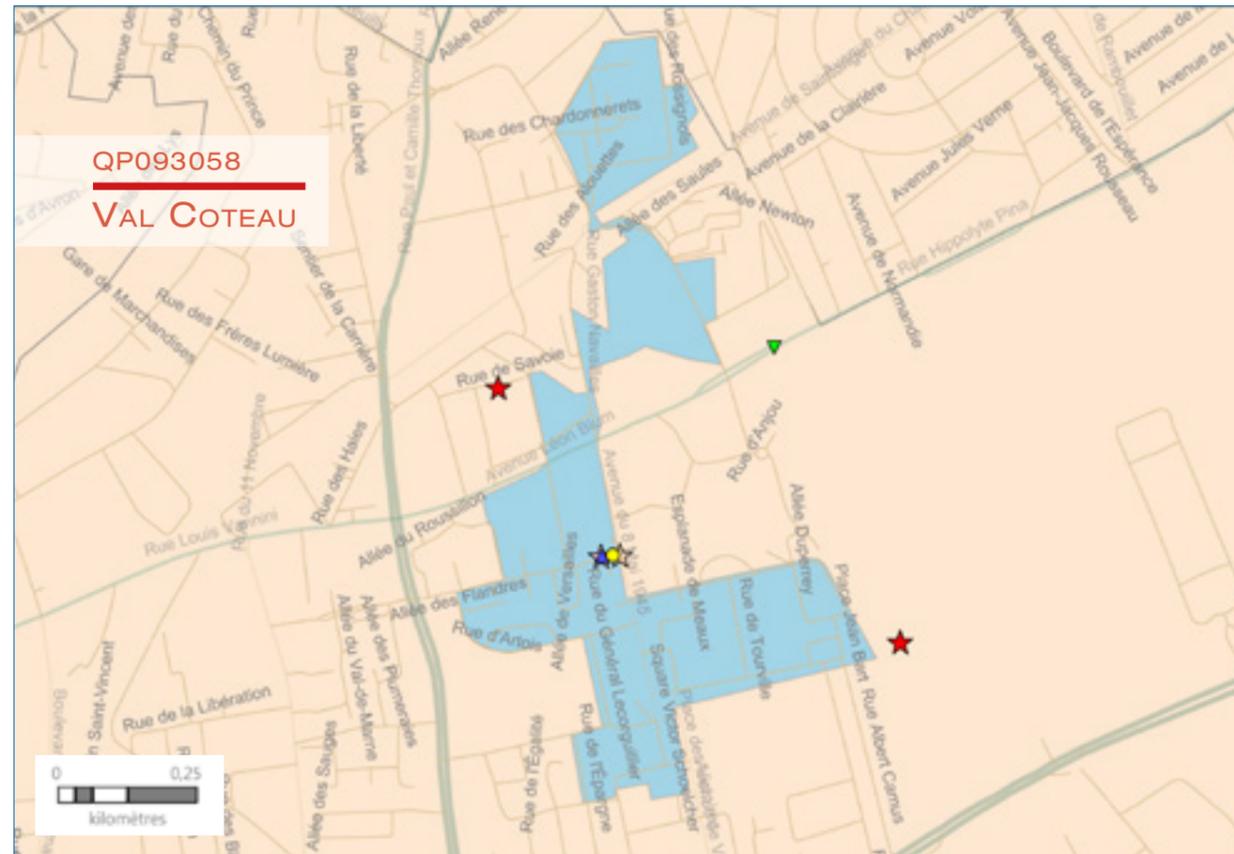
Le quartier compte 299 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 63,6 % de la population allocataire, un taux très élevé par rapport à la moyenne communale (39,3 %). La quasi-totalité des bénéficiaires du quartier occupe un logement social. Les données concernant d'autres prestations sont toutes supérieures, dans le quartier, comparés à celles de la commune, cet écart est cependant moins significatif : 29,6 % des allocataires du quartier bénéficient de minima sociaux (dont plus 6 sur 10 perçoivent le Rsa) contre 24,3 % dans la commune, et 25,3 % contre 19,6 % perçoivent la prime d'activité. Parmi les allocataires, dans le champ des revenus, ceux du quartier sont plus dépendants des prestations à 50 % ou plus (37,5 % contre 29,1 %), avec une présence accentuée d'allocataires isolés (15,2 %) et de familles monoparentales (13,1 %). ■

### VAL COTEAU COMMUNE : NEUILLY-SUR-MARNE



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT      STRUCTURES DE VIE SOCIALE      RÉSEAU ROUTIER      LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective
- ▲ Relai assistante maternelle
- ▲ Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ▲ Etablissement de vie sociale
- ▲ Lieu d'accueil enfant parent
- Réseau routier
- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093058	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>7 157</b>	<b>34 955</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>1 812</b>	<b>6 985</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	67,9	56,4	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,9	5,0	6,5
de 25 à 44 ans	49,1	58,3	54,4
de 45 à 59 ans	32,1	27,1	27,4
de 60 ans ou plus	14,9	9,6	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	38,1	31,9	36,4
couples sans enfant	4,7	3,6	5,3
familles monoparentales	27,6	22,3	19,2
couples avec enfant(s)	29,6	42,2	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>1 037</b>	<b>4 507</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	31,1	29,6	30,2
2 enfants	28,5	42,1	39,2
3 enfants ou plus	40,3	28,3	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>2 425</b>	<b>9 512</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	13,9	17,5	17,1
de 3 à 5 ans	15,3	17,1	16,2
de 6 à 15 ans	51,4	49,4	49,4
de 16 à 17 ans	8,1	7,6	7,9
de 18 à 25 ans	11,3	8,4	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>1 236</b>	<b>3 446</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	89,4	64,5	53,6
location parc privé	2,8	23,1	35,0
location en collectivité	7,0	6,0	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>593</b>	<b>1 746</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,0	16,6	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	10,7	8,4	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>441</b>	<b>1 447</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	7,5	8,7	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>1 609</b>	<b>6 402</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	42,3	30,3	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,0	7,6	8,2
de 75 ou plus	31,3	22,7	29,4
- dont 100%	84,3	82,8	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,1	14,6	18,4
couples sans enfant	0,9	0,7	1,4
familles monoparentales	14,4	9,1	10,1
couples avec enfant(s)	8,0	5,8	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Val Coteau », situé dans la commune de Neuilly-sur-Marne, dénombre 1 812 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 67,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture assez élevé par rapport à celui de la commune (56,4 %).

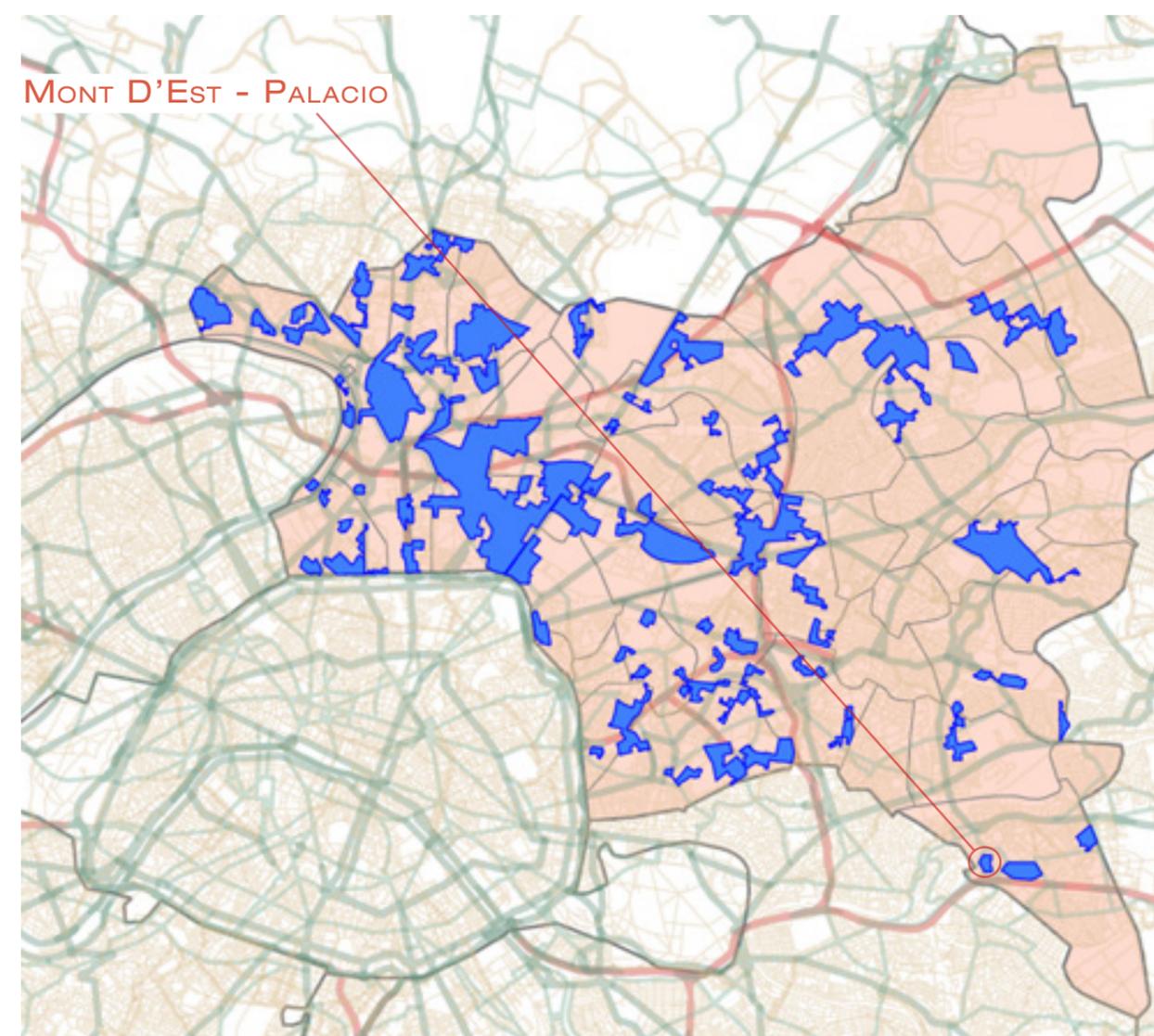
La population allocataire du quartier se distingue de celle de la commune, notamment par une sous-représentation des 25-44 ans (49,1 % contre 58,3 %) couplée à une surreprésentation des 45-59 ans (32,1 % contre 27,1 %) et des 60 ans ou plus (14,9 % contre 9,6 %). Quant à la structure familiale, la différence la plus marquante concerne les couples avec enfant(s) à charge sous-représentés dans le quartier « Val Coteau » (29,6 % contre 42,2 %). De plus, les allocataires isolés sont prépondérants dans ce quartier (38,1 %).

Le quartier compte 1 037 familles allocataires, soit 57,2 % de la population allocataire, ce taux est plus faible que celui de la commune (64,5 %). Les familles nombreuses sont prédominantes dans le quartier (40,3 %), tandis que dans la commune, cette prédominance se trouve parmi les familles de 2 en-

fants (42,1 %). L'étude de la répartition, selon l'âge des enfants à charge, met en exergue l'écart le plus marquant entre les deux niveaux territoriaux, celui-ci concerne les enfants de moins de 3 ans : 13,9 % dans le quartier contre 17,5 % dans la commune, soit 3,6 points d'écart.

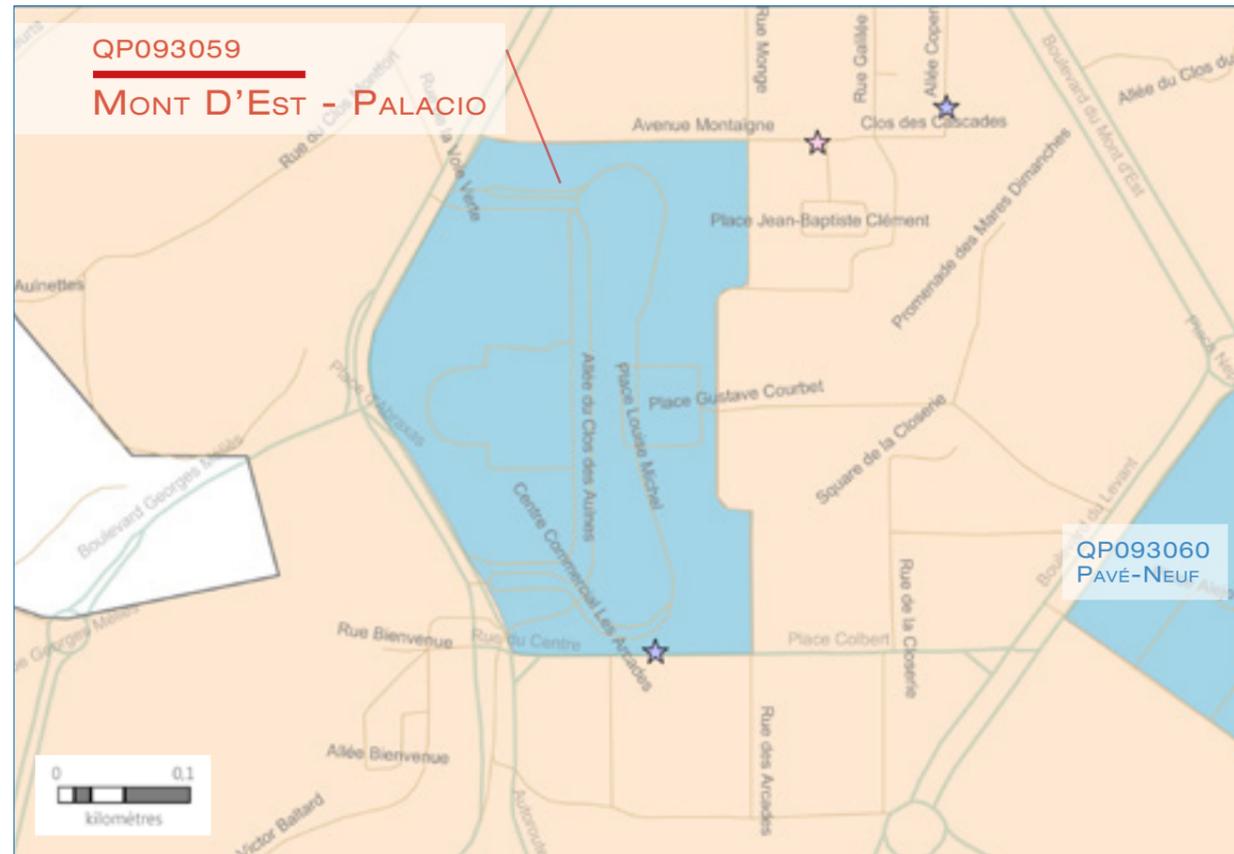
En termes de prestations perçues, 68,2 % de la population allocataire de ce quartier prioritaire sont bénéficiaires d'une aide au logement (contre 49,3 % dans la commune), 32,7 % de minima sociaux (contre 25,0 %) et 24,3 % de la prime d'activité (contre 20,7 %). La plupart des bénéficiaires d'aide au logement du quartier occupe un logement social. La part des bénéficiaires du Rsa du quartier, même si elle est assez élevée par rapport à la moyenne communale (16,6 %), reste plus faible que la moyenne des quartiers prioritaires du département (25,0 %). Enfin, parmi les 1 609 allocataires, dans le champ des revenus, 42,3 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 30,3 %), avec une majorité d'allocataires isolés (19,1 %). ■

### MONT D'EST - PALACIO COMMUNE : NOISY-LE-GRAND



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT      STRUCTURES DE VIE SOCIALE      RÉSEAU ROUTIER      LIMITES ADMINISTRATIVES

- |                     |                                |                  |                        |
|---------------------|--------------------------------|------------------|------------------------|
| ☆ Halte garderie    | ▼ Relai assistante maternelle  | — Réseau routier | ■ Quartier prioritaire |
| ☆ Multi accueil     | ▲ Foyer jeune travailleur      | — Réseau routier | □ Département          |
| ☆ Micro crèche      | ▲ Centre social                | — Réseau routier | ■ Commune              |
| ☆ Crèche parentale  | ◆ Etablissement de vie sociale | — Réseau routier |                        |
| ☆ Crèche familiale  | ● Lieu d'accueil enfant parent | — Réseau routier |                        |
| ☆ Crèche collective |                                | — Réseau routier |                        |

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093059	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>1 733</b>	<b>64 619</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>435</b>	<b>13 082</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	69,9	55,4	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,0	9,5	6,5
de 25 à 44 ans	51,7	58,4	54,4
de 45 à 59 ans	33,1	25,0	27,4
de 60 ans ou plus	12,2	7,1	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	36,1	33,9	36,4
couples sans enfant	4,8	4,0	5,3
familles monoparentales	26,2	20,1	19,2
couples avec enfant(s)	32,9	42,0	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>257</b>	<b>8 119</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	28,4	29,4	30,2
2 enfants	35,4	45,7	39,2
3 enfants ou plus	36,2	25,0	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>606</b>	<b>16 660</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	12,7	17,7	17,1
de 3 à 5 ans	13,9	16,2	16,2
de 6 à 15 ans	52,6	49,6	49,4
de 16 à 17 ans	8,4	7,8	7,9
de 18 à 25 ans	12,4	8,7	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>270</b>	<b>6 148</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	82,6	51,5	53,6
location parc privé	13,3	40,9	35,0
location en collectivité	0,4	2,7	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>148</b>	<b>2 883</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %) :	27,6	16,9	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %) :	6,4	5,2	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>109</b>	<b>2 704</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %) :	3,7	14,4	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>406</b>	<b>11 929</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %) :	39,7	28,7	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,1	6,6	8,2
de 75 ou plus	29,6	22,1	29,4
- dont 100%	81,7	83,7	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	15,3	14,5	18,4
couples sans enfant	0,5	0,8	1,4
familles monoparentales	16,7	8,4	10,1
couples avec enfant(s)	7,1	5,0	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Mont D'Est - Palacio », situé dans la commune de Noisy-le-Grand, dénombre 435 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 69,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture plus élevé que celui de la commune (55,4 %).

La population allocataire du quartier est caractérisée par une forte présence des 25-44 ans (51,7 %), suivis par les 45-59 ans (33,1 %). Comparée à la commune, la part des moins de 25 ans est plus de trois fois plus faible (3,0 % contre 9,5 %), tandis que la part des seniors de 60 ans ou plus est relativement plus importante (12,2 % contre 7,1 %). La différence la plus marquante en termes de structure familiale concerne les couples avec enfant(s) (32,9 % dans le quartier contre 42,0 % dans la commune) et les familles monoparentales (26,2 % contre 20,1 %).

Quant aux familles allocataires, comparées à la commune, les familles de 2 enfants sont fortement sous-représentées (35,4 % contre 45,7 %) alors que celles ayant 3 enfants ou plus sont nettement surreprésentées (36,2 % contre 25,0 %). La part des enfants de

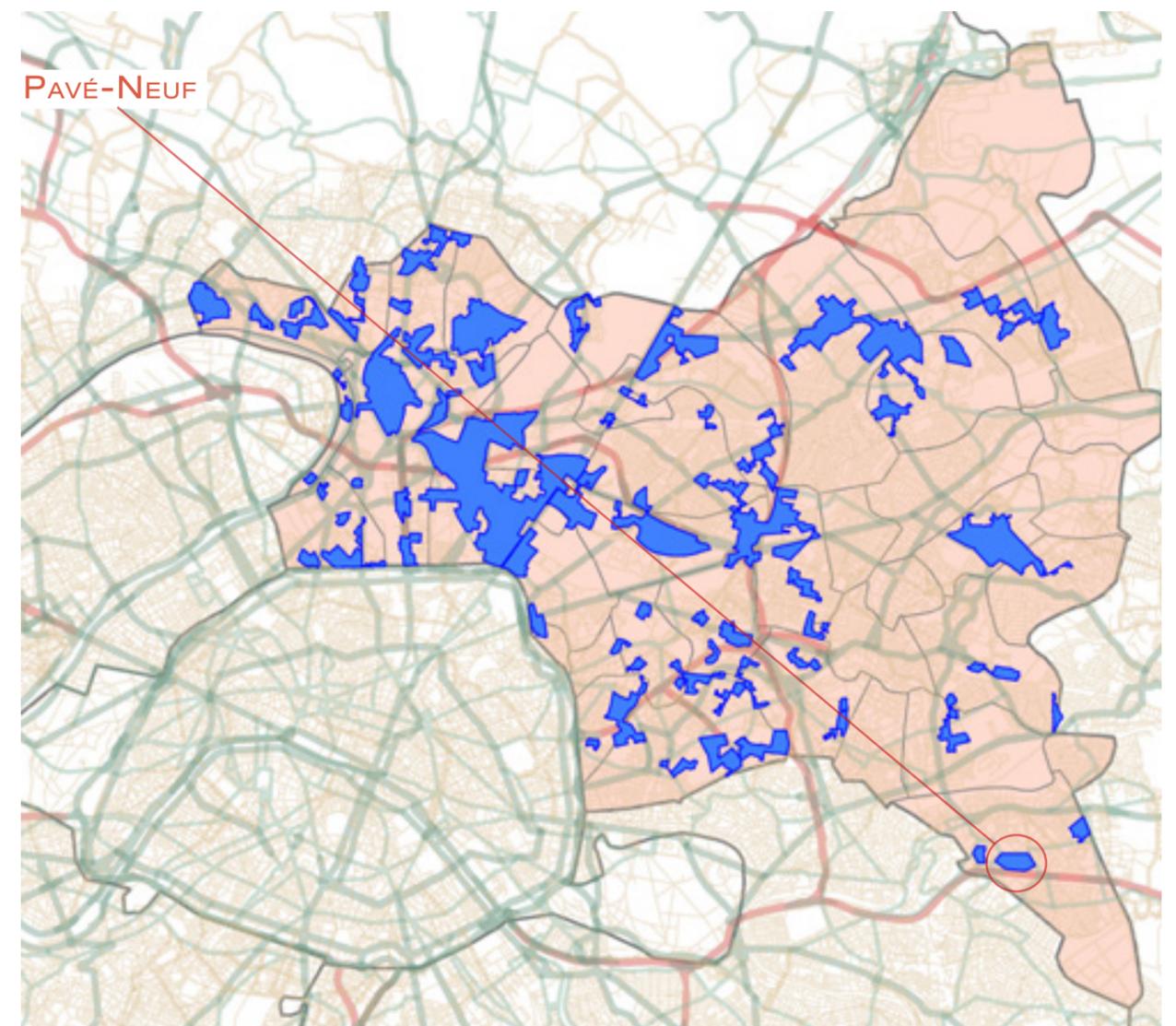
moins de 6 ans est plus faible dans le quartier (26,6 % contre 33,9 %) alors que la part des jeunes de 18-25 ans est légèrement supérieure (12,4 % contre 8,7 %).

Un focus sur les prestations perçues met en exergue l'importance de la part des bénéficiaires dans le quartier comparée à celle de la commune, quant aux bénéficiaires de l'aide au logement (62,1 % contre 47,0 %), de minima sociaux (34,0 % contre 22,0 %) ou encore de la prime d'activité (25,1 % contre 20,7 %). La part des bénéficiaires du Rsa du quartier est donc aussi assez élevée (27,6 %) par rapport à la moyenne communale ainsi qu'aux autres quartiers prioritaires du département. Enfin, parmi les 406 allocataires, dans le champ des revenus, 39,7 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 28,7 % dans la commune), dont une majorité de familles monoparentales (16,7 %) et d'allocataires isolés (15,3 %). ■

QP093060

## PAVÉ-NEUF

COMMUNE : NOISY-LE-GRAND



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT      STRUCTURES DE VIE SOCIALE      RÉSEAU ROUTIER      LIMITES ADMINISTRATIVES

- |                     |                                |                  |                        |
|---------------------|--------------------------------|------------------|------------------------|
| ★ Halte garderie    | ▼ Relai assistante maternelle  | — Réseau routier | ■ Quartier prioritaire |
| ★ Multi accueil     | ▲ Foyer jeune travailleur      | — Réseau routier | □ Département          |
| ★ Micro crèche      | ▲ Centre social                | — Réseau routier | □ Commune              |
| ★ Crèche parentale  | ◆ Etablissement de vie sociale | — Réseau routier |                        |
| ★ Crèche familiale  | ● Lieu d'accueil enfant parent | — Réseau routier |                        |
| ★ Crèche collective |                                | — Réseau routier |                        |

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093060	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>7 376</b>	<b>64 619</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>1 819</b>	<b>13 082</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	63,3	55,4	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	12,7	9,5	6,5
de 25 à 44 ans	51,9	58,4	54,4
de 45 à 59 ans	25,6	25,0	27,4
de 60 ans ou plus	9,8	7,1	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	41,9	33,9	36,4
couples sans enfant	5,4	4,0	5,3
familles monoparentales	20,1	20,1	19,2
couples avec enfant(s)	32,6	42,0	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>958</b>	<b>8 119</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,1	29,4	30,2
2 enfants	34,2	45,7	39,2
3 enfants ou plus	35,7	25,0	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>2 144</b>	<b>16 660</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,0	17,7	17,1
de 3 à 5 ans	15,9	16,2	16,2
de 6 à 15 ans	48,9	49,6	49,4
de 16 à 17 ans	9,2	7,8	7,9
de 18 à 25 ans	11,0	8,7	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>1 101</b>	<b>6 148</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	56,8	51,5	53,6
location parc privé	39,1	40,9	35,0
location en collectivité	0,5	2,7	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>523</b>	<b>2 883</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,6	16,9	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,1	5,2	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>408</b>	<b>2 704</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	11,0	14,4	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>1 561</b>	<b>11 929</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	40,9	28,7	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,7	6,6	8,2
de 75 ou plus	31,3	22,1	29,4
- dont 100%	83,8	83,7	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,9	14,5	18,4
couples sans enfant	1,0	0,8	1,4
familles monoparentales	12,0	8,4	10,1
couples avec enfant(s)	7,9	5,0	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Pavé-Neuf », situé dans la commune de Noisy-le-Grand, dénombre 1 819 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 63,3 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture assez élevé par rapport à celui de la commune (55,4 %).

La population allocataire du quartier se distingue de celle de la commune, notamment par une part plus faible des 25-44 ans (51,9 % contre 58,4 %). En revanche, la part des jeunes de moins de 25 ans et celle des seniors de 60 ans ou plus sont relativement plus importantes dans le quartier que dans la commune (respectivement 12,7 % contre 9,5 % et 9,8 % contre 7,1 %). Cette structure par âge des allocataires influe sur la structure familiale, avec une majorité d'allocataires isolés (41,9 % contre 33,9 % dans la commune) et une moindre part de couples avec enfant(s) (32,6 % contre 42,0 %).

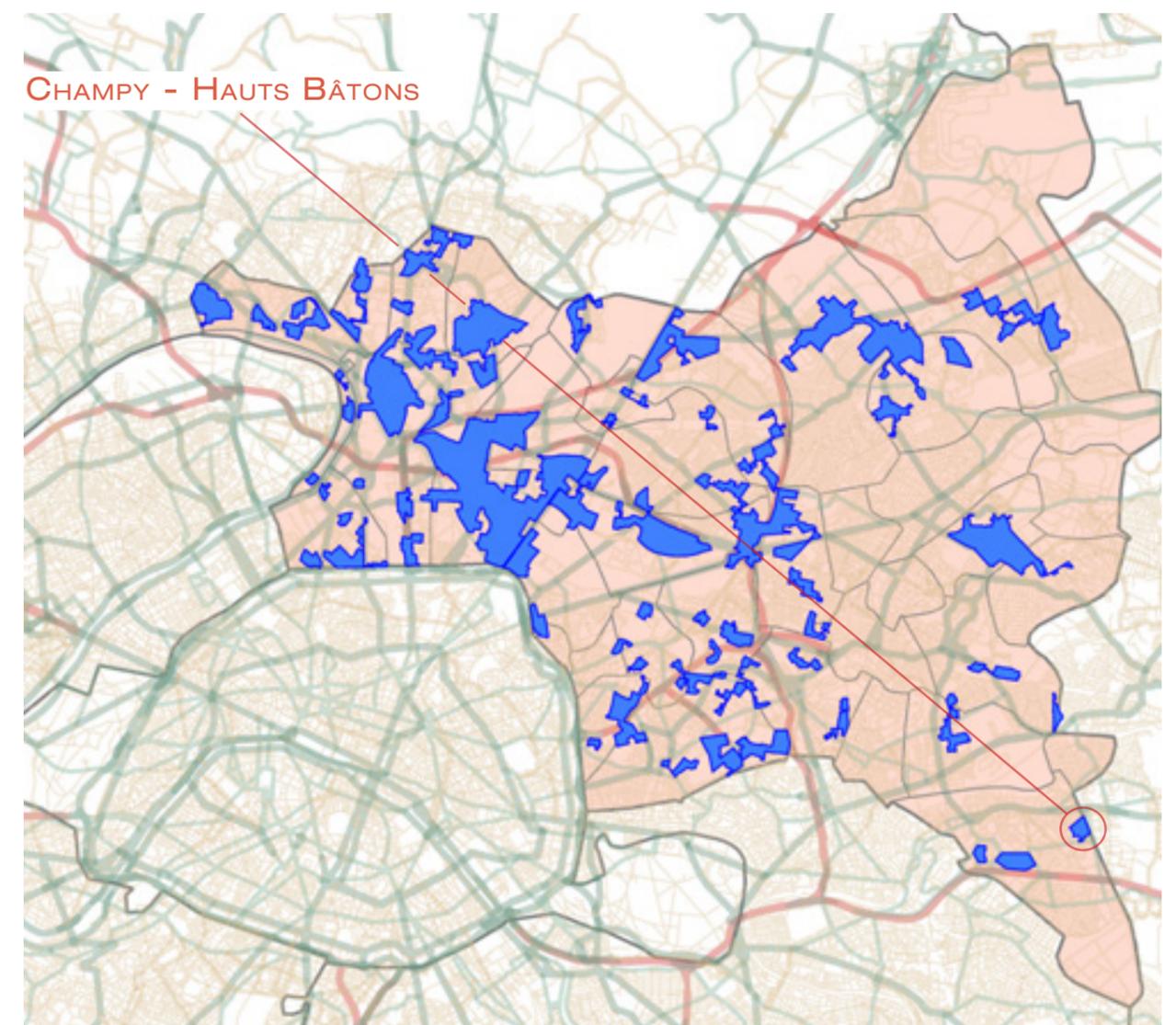
Concernant la répartition des familles allocataires, tandis qu'il existe une prédominance des familles de 2 enfants (45,7 % dans la commune), la répartition au sein du quartier est relativement homogène (un tiers

d'allocataires dans chacune des catégories). Il n'existe pas de réel écart entre les deux niveaux territoriaux concernant la répartition selon l'âge des enfants à charge, la seule différence concerne les enfants de moins de 3 ans (15,0 % dans le quartier contre 17,7 % dans la commune, soit 2,7 points d'écart).

Le quartier compte 1 101 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 60,5 % de la population des allocataires (contre 47,0 % dans la commune), dont 56,8 % occupent un logement social, ce taux est légèrement plus élevé que celui de la commune (51,5 %). Parmi les 523 bénéficiaires de minima sociaux (soit 28,8 % des allocataires, contre 22,0 % dans la commune), presque 8 sur 10 sont des bénéficiaires du Rsa. La part des bénéficiaires de la prime d'activité est également plus importante au sein du quartier que dans la commune (22,4 % contre 20,7 %). Enfin, parmi les 1 561 allocataires, dans le champ des revenus, 40,9 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, ce taux est très élevé comparativement à celui de la commune (28,7 %). Cette dépendance des prestations se trouve concentrée parmi les allocataires isolés (19,9 %) et les familles monoparentales (12,0 %). ■

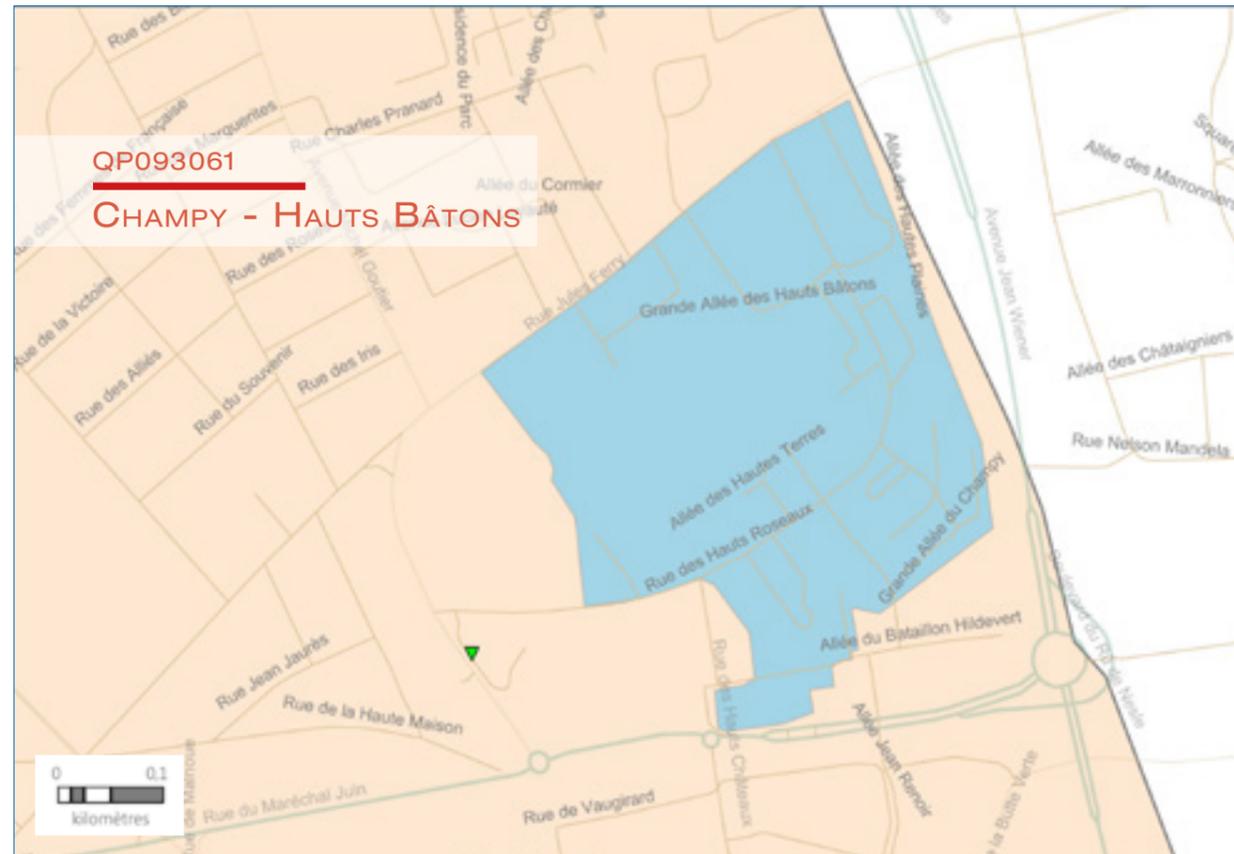
QP093061

### CHAMPY - HAUTS BÂTONS COMMUNE : NOISY-LE-GRAND



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofa® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093061	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>3 976</b>	<b>64 619</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>1 008</b>	<b>13 082</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	64,6	55,4	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	8,2	9,5	6,5
de 25 à 44 ans	51,6	58,4	54,4
de 45 à 59 ans	28,8	25,0	27,4
de 60 ans ou plus	11,3	7,1	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	39,5	33,9	36,4
couples sans enfant	5,2	4,0	5,3
familles monoparentales	28,3	20,1	19,2
couples avec enfant(s)	27,1	42,0	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>558</b>	<b>8 119</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	32,6	29,4	30,2
2 enfants	33,0	45,7	39,2
3 enfants ou plus	34,4	25,0	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>1 233</b>	<b>16 660</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	12,7	17,7	17,1
de 3 à 5 ans	15,5	16,2	16,2
de 6 à 15 ans	50,9	49,6	49,4
de 16 à 17 ans	8,4	7,8	7,9
de 18 à 25 ans	12,4	8,7	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>638</b>	<b>6 148</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	75,1	51,5	53,6
location parc privé	23,5	40,9	35,0
location en collectivité	0,3	2,7	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>315</b>	<b>2 883</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	24,6	16,9	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,6	5,2	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>232</b>	<b>2 704</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,3	14,4	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>882</b>	<b>11 929</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	41,0	28,7	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	8,6	6,6	8,2
de 75 ou plus	32,4	22,1	29,4
- dont 100%	82,5	83,7	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,2	14,5	18,4
couples sans enfant	1,1	0,8	1,4
familles monoparentales	14,6	8,4	10,1
couples avec enfant(s)	6,1	5,0	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Champy - Hauts Bâtons », situé dans la commune de Noisy-le-Grand, dénombre 1 008 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 64,6 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture plus élevé par rapport à la moyenne communale (55,4 %).

Le quartier est caractérisé par une population allocataire relativement plus âgée que celle de la commune, avec notamment une sous-représentation des 25-44 ans (51,6 % contre 58,4 %) ainsi qu'une surreprésentation des 45-59 ans (28,8 % contre 25,0 %) et des 60 ans ou plus (11,3 % contre 7,1 %). La structure familiale des allocataires du quartier se distingue par une part plus importante des familles monoparentales (28,3 % contre 20,1 %), alors que la part des couples avec enfant(s) à charge demeure beaucoup plus faible (27,1 % contre 42,0 %).

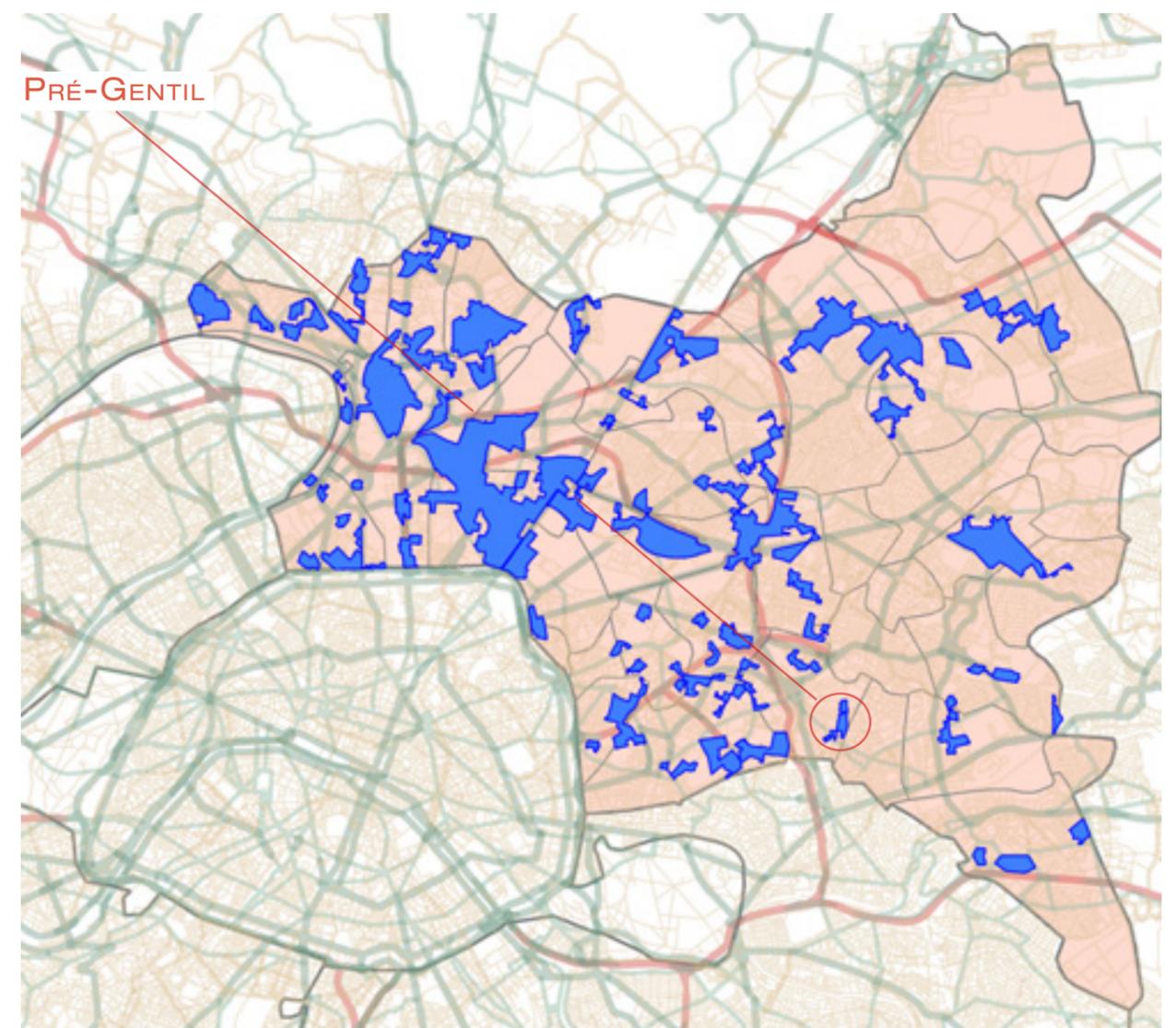
Alors que les familles allocataires ayant 2 enfants sont prédominantes dans la commune (45,7 %), la répartition selon le nombre d'enfants des familles allocataires dans le quartier demeure égale. Il convient de noter que, comparée à la commune, les familles ayant

deux enfants sont nettement sous-représentées (33,0 % contre 45,7 %) ; en revanche, les familles nombreuses sont surreprésentées (34,4 % contre 25,0 %). Quant aux enfants à charge, le quartier détient une part plus faible des jeunes enfants de moins de 3 ans (12,7 % contre 17,7 %), a contrario, il possède une part légèrement plus importante des jeunes de 18-25 ans à charge (12,4 % contre 8,7 %).

Un focus sur les prestations perçues met en exergue l'importance de la part des bénéficiaires d'une aide au logement au sein du quartier comparativement à celle de la commune : 63,3 % contre 47,0 % dans la commune, dont 75,1 % habitent dans le parc social. Par ailleurs, 31,3 % des allocataires du quartier, contre 22,0 % au niveau communale, bénéficient de minima sociaux (dont plus de trois quarts sont des bénéficiaires du Rsa), et 23,0 % contre 20,7 % perçoivent la prime d'activité. Enfin, parmi 882 allocataires, dans le champ des revenus, 41,0 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 28,7 % dans la commune), avec majorité d'allocataires isolés (19,2 %) et de familles monoparentales (14,6 %). ■

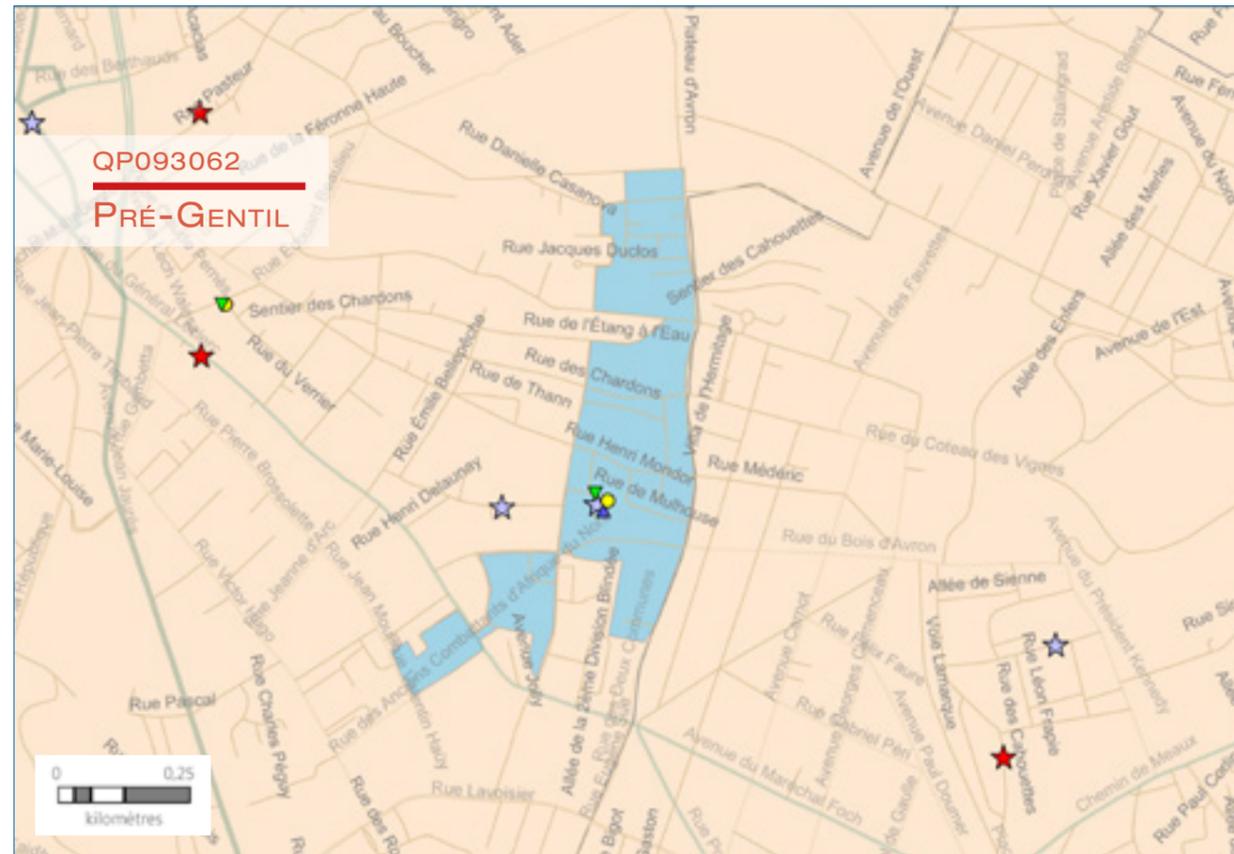
QP093062

### PRÉ-GENTIL COMMUNE : ROSNY-SOUS-BOIS



# 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseau routier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

# 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093062	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>3 641</b>	<b>44 448</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>964</b>	<b>9 862</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	68,1	58,4	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	4,8	8,5	6,5
de 25 à 44 ans	46,0	59,7	54,4
de 45 à 59 ans	31,1	22,7	27,4
de 60 ans ou plus	18,2	9,1	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	38,1	37,2	36,4
couples sans enfant	5,9	3,9	5,3
familles monoparentales	29,7	18,4	19,2
couples avec enfant(s)	26,3	40,4	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>540</b>	<b>5 807</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	32,6	31,9	30,2
2 enfants	32,6	43,8	39,2
3 enfants ou plus	34,8	24,4	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>1 199</b>	<b>11 673</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	12,0	19,9	17,1
de 3 à 5 ans	14,7	18,0	16,2
de 6 à 15 ans	51,2	47,7	49,4
de 16 à 17 ans	8,8	6,8	7,9
de 18 à 25 ans	13,3	7,6	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>615</b>	<b>4 707</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	94,5	43,4	53,6
location parc privé	4,2	41,7	35,0
location en collectivité	0,8	8,9	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>334</b>	<b>2 588</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	25,2	20,3	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,4	5,9	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>230</b>	<b>1 938</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,9	15,7	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>845</b>	<b>9 042</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	44,3	32,7	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,1	6,2	8,2
de 75 ou plus	33,1	26,5	29,4
- dont 100%	84,3	84,2	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	18,8	17,7	18,4
couples sans enfant	1,1	0,9	1,4
familles monoparentales	17,6	8,8	10,1
couples avec enfant(s)	6,7	5,4	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Pré-Gentil », situé dans la commune de Rosny-sous-Bois, dénombre 964 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 68,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture relativement plus élevé par rapport à celui de la commune (58,4 %).

La structure de la population allocataire du quartier se différencie nettement de celle de la commune, notamment par une grande sous-représentation des 25-44 ans (46,0 % contre 59,7 %) et une sur-représentation des plus de 45 ans ou plus (31,1 % contre 22,7 % pour les 45-59 ans et 18,2 % contre 9,1 % pour les 60 ans ou plus). Comparée à la commune, la part des couples avec enfant(s) à charge est sous-représentée dans ce quartier (26,3 % contre 40,4 %) et la part des familles monoparentales est quant à elle surreprésentée (29,7 % contre 18,4 %).

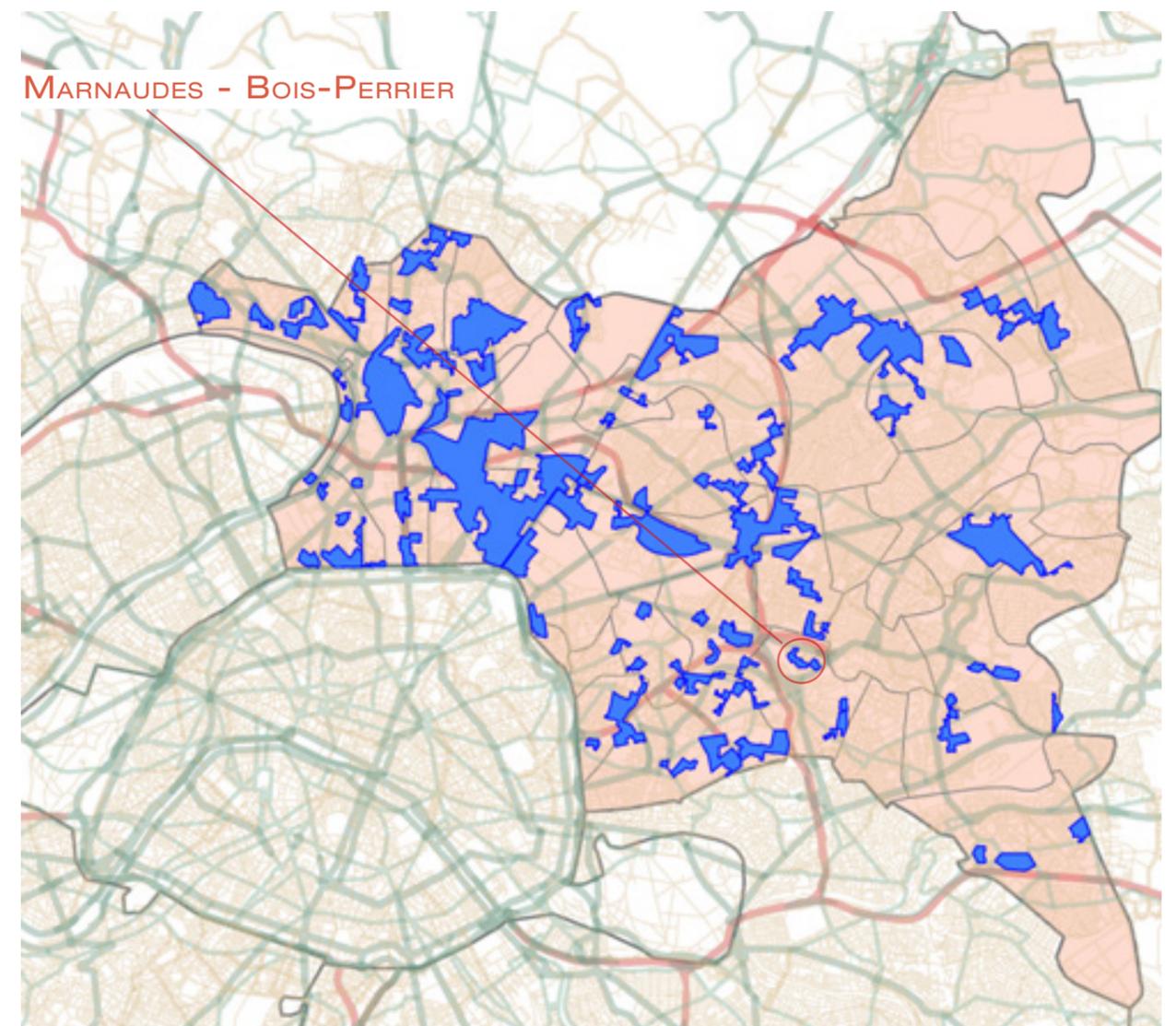
S'agissant des familles allocataires, le quartier détient une part importante de familles nombreuses (34,8 % contre 24,4 %) et une part assez faible de familles ayant deux enfants (32,6 % contre 43,8 %). Les écarts, relatifs à la répartition selon l'âge des enfants,

les plus marquants concernent d'une part les jeunes enfants de moins de 3 ans (12,0 % dans le quartier contre 19,9 % dans la commune) et d'autre part les jeunes de 18-25 ans à charge (13,3 % contre 7,6 %).

Le quartier détient une part plus importante de bénéficiaires de prestations comparativement à la commune : 63,8 % contre 47,7 % en matière d'aide au logement, 34,6 % contre 26,2 % en termes de minima sociaux (dont un peu plus de 7 allocataires sur 10 sont bénéficiaires du Rsa), 23,9 % contre 19,7 % percevant la prime d'activité. La quasi-totalité des bénéficiaires d'aide au logement occupent un logement social, alors que ce taux est de l'ordre de 4 bénéficiaires sur 10, au niveau communal. Parmi 845 allocataires, dans le champ des revenus, 44,3 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 32,7 %), dont 18,8 % des allocataires isolés et 17,6 % des familles monoparentales. ■

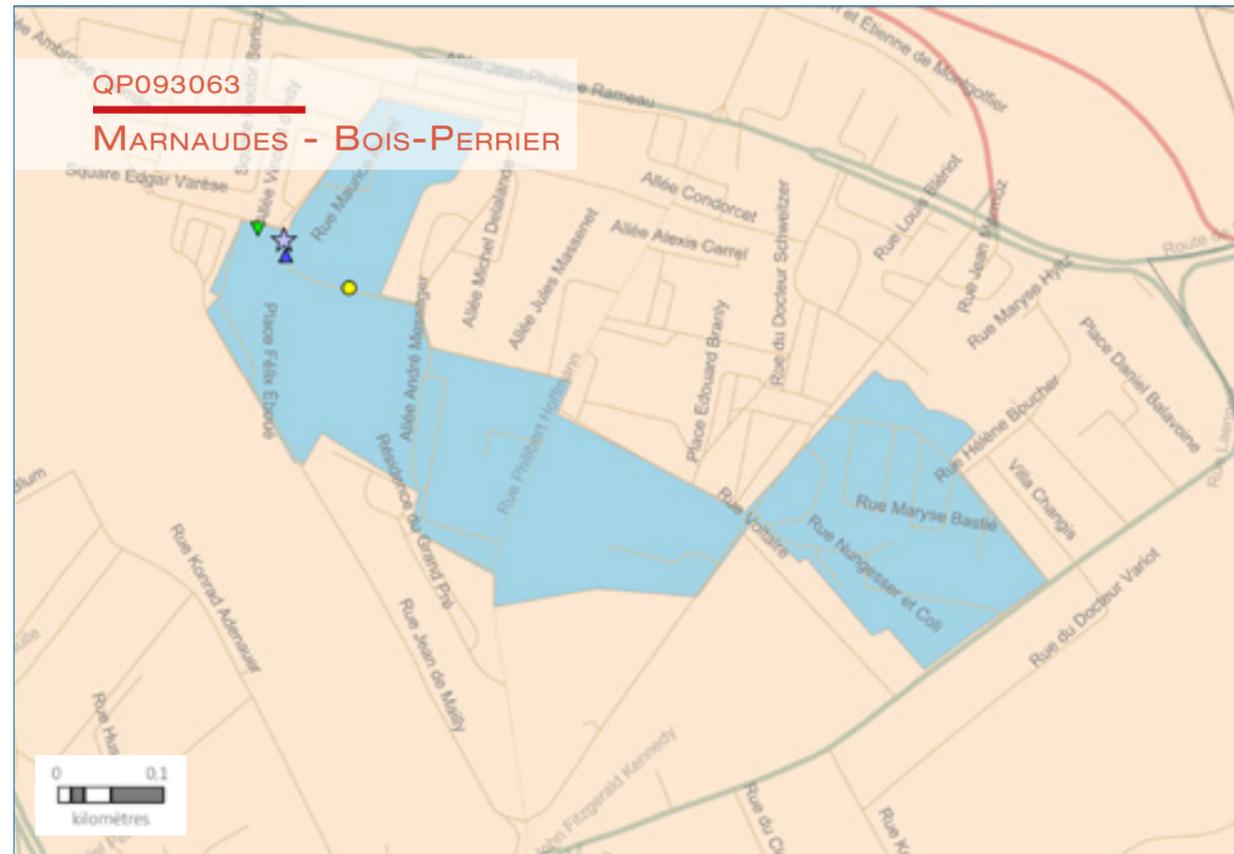
QP093063

### MARNAUDES - BOIS-PERRIER COMMUNE : ROSNY-SOUS-BOIS



## 1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>☆ Halte garderie</li> <li>☆ Multi accueil</li> <li>☆ Micro crèche</li> <li>☆ Crèche parentale</li> <li>☆ Crèche familiale</li> <li>☆ Crèche collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▽ Relai assistante maternelle</li> <li>▲ Foyer jeune travailleur</li> <li>▲ Centre social</li> <li>◆ Etablissement de vie sociale</li> <li>● Lieu d'accueil enfant parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réseaux routiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Quartier prioritaire</li> <li>□ Département</li> <li>□ Commune</li> </ul>

© Geofia® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

## 2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP093063	Quartier	Commune(s)	Département
<b>Population Insee</b>	<b>1 662</b>	<b>44 448</b>	<b>1 571 028</b>
<b>Allocataires</b>	<b>501</b>	<b>9 862</b>	<b>354 883</b>
- part de la population couverte par la caf (en%)	90,4	58,4	60,9
<b>structure par âge (en %) :</b>			
moins de 25 ans	3,8	8,5	6,5
de 25 à 44 ans	53,9	59,7	54,4
de 45 à 59 ans	29,9	22,7	27,4
de 60 ans ou plus	12,4	9,1	11,7
<b>structure familiale (en %) :</b>			
allocataires isolés	28,3	37,2	36,4
couples sans enfant	3,0	3,9	5,3
familles monoparentales	20,8	18,4	19,2
couples avec enfant(s)	47,9	40,4	39,2
<b>Familles allocataires :</b>	<b>344</b>	<b>5 807</b>	<b>206 996</b>
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,4	31,9	30,2
2 enfants	39,5	43,8	39,2
3 enfants ou plus	31,1	24,4	30,6
<b>Enfants à charge</b>	<b>742</b>	<b>11 673</b>	<b>442 790</b>
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	16,4	19,9	17,1
de 3 à 5 ans	17,8	18,0	16,2
de 6 à 15 ans	49,2	47,7	49,4
de 16 à 17 ans	8,5	6,8	7,9
de 18 à 25 ans	8,1	7,6	9,4
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	<b>295</b>	<b>4 707</b>	<b>190 781</b>
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	83,1	43,4	53,6
location parc privé	7,5	41,7	35,0
location en collectivité	0,3	8,9	5,2
<b>Bénéficiaires de minima sociaux</b>	<b>111</b>	<b>2 588</b>	<b>106 341</b>
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	17,0	20,3	23,0
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	5,2	5,9	7,0
<b>Bénéficiaires de la prime d'activité</b>	<b>115</b>	<b>1 938</b>	<b>72 833</b>
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,1	15,7	10,5
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>	<b>460</b>	<b>9 042</b>	<b>319 737</b>
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	30,9	32,7	37,7
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	7,6	6,2	8,2
de 75 ou plus	23,3	26,5	29,4
- dont 100%	82,2	84,2	83,7
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	13,0	17,7	18,4
couples sans enfant	0,7	0,9	1,4
familles monoparentales	8,9	8,8	10,1
couples avec enfant(s)	8,3	5,4	7,9

\* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

### 3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Marnaudes - Bois-Perrier », situé dans la commune de Rosny-sous-Bois, dénombre 501 allocataires. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 90,4 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture très élevé par rapport à celui de la commune (58,4 %) et aussi le taux le plus important comparé à l'ensemble des quartiers prioritaires du département.

La population allocataire du quartier se distingue de celle de la commune, notamment par une part plus importante des 45-59 ans (29,9 % contre 22,7 %), alors que la part des moins de 45 ans est plus faible (53,9 % contre 59,7 % pour les 25-44 ans et 3,8 % contre 8,5 % pour les moins de 25 ans). Les allocataires isolés sont sous-représentés dans ce quartier (28,3 % contre 37,2 %) ; a contrario, les couples avec enfant(s) sont surreprésentés (47,9 % contre 40,4 %). Comparativement aux autres quartiers prioritaires du département, la part des couples avec enfant(s) de « Marnaudes - Bois-Perrier » est la plus importante alors que celle des couples sans enfant est la plus faible.

Parmi les familles allocataires, dont le taux est prépondérant sur ce quartier (68,7 %) par rapport aux autres quartiers prioritaires du département, les familles ayant

2 enfants sont prédominantes à l'instar de la représentation au niveau de la commune (39,5 % contre 43,8 % dans la commune). L'écart le plus marquant entre les deux niveaux relatif à la répartition des enfants à charge concerne les enfants de moins de 3 ans (16,4 % contre 19,9 % dans la commune).

Le quartier compte 295 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 58,9 % de la population allocataire (contre 47,7 % dans la commune). Parmi eux, plus de 8 bénéficiaires sur 10 habitent dans le parc social. La part des bénéficiaires de la prime d'activité est également plus importante dans le quartier (23,0 % contre 19,7 %).

En revanche, celle des bénéficiaires de minima sociaux demeure plus faible : 22,2 % contre 26,2 %, dont 17,0 % sont bénéficiaires du Rsa (le plus faible des quartiers prioritaires) et 5,2 % perçoivent l'Aah. Enfin, parmi les 460 allocataires, dans le champ des revenus, 30,9 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 32,7 % dans la commune), avec en majorité des allocataires isolés (13,0 %), suivis par les familles monoparentales (8,9 %) et les couples avec enfant(s) (8,3 %). Il est à préciser que la dépendance des prestations des allocataires de « Marnaudes - Bois-Perrier » est la plus faible parmi les 63 quartiers prioritaires du département et la part des allocataires isolés dépendants est également la plus faible. ■

